

Cheikh Yérime SECK

MACKY SALL

FACE À

L'HISTOIRE

Passage sous scanner d'un pouvoir africain



L'Harmattan

Macky Sall face à l'Histoire

**Passage sous scanner
d'un pouvoir africain**

Cheikh Yérime Seck

Macky Sall face à l'Histoire

**Passage sous scanner
d'un pouvoir africain**

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2023

5 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 PARIS

www.editions-harmattan.fr

ISBN : 978-2-14-032512-0

EAN : 9782140325120

Au Prophète Mouhamadou Rassouloullah (Saws), le plus grand et le plus prestigieux personnage de l'Histoire universelle. Le Meilleur minal azal ilal abad. Ceux qui vous caricaturent ne peuvent pas vous connaître. Il n'y a pas votre équivalent dans leur histoire, ni dans leur civilisation. Le père de toute personne qu'ils vénèrent ne vous arrive pas à la cheville. Moi, l'humble papa de Mouhamadou Moustapha, de Mouhamadou Bachir et de Mouhamadou Bamba, vous dit merci pour la libération que votre Message a apportée à l'humanité négro-africaine.

À mes parents, Cheikh Oumar et Ndéye Fatou.

À Cheikh Islam Cheikh Ibrahima Niasse, la preuve vivante que le Sénégalais peut aller à l'assaut du monde dans ce contexte de mondialisation. Tayirou Bauchi, disciple d'un de vos disciples, compte au Nigeria un nombre de talibés équivalent au double de la population du Sénégal. Vous avez, dans le monde, 400 millions de disciples, un chiffre en croissance continue. Moi, le père de Sidi Souleymane et de... Babacar, vous remercie de m'avoir fait connaître Dieu.

À Fa, la maman des deux Mouhamed et du Sahaba.

À Banna et Astou.

À mes filles adorées, Ndéye Fatou et Dayena Jeannette.

À tous ceux et à toutes celles pour qui le Sénégal a du sens...

Introduction

Le 13 octobre 2022, un peu avant 22 h, Astou Dione, journaliste, a été agressée à la porte d'un restaurant sur la corniche ouest de Dakar. Alors qu'elle descendait de sa voiture pour acheter de la nourriture à emporter, deux hommes en moto se sont emparés de son sac à main dans la foulée de leur fuite. Elle venait de terminer son Journal de 20 h sur la 2stv, la première chaîne de télévision privée du Sénégal. Ses agresseurs n'ont pas soigné leur acte pour ne pas laisser de trace. D'abord, elle a été suivie depuis qu'elle a quitté le studio de la télé. Ensuite, le lieu éclairé et fréquenté où le forfait a été commis écarte ipso facto la piste de l'acte crapuleux. Enfin, l'endroit où ont été laissés ses papiers administratifs, à la porte d'un commissariat de police, quelques minutes seulement après l'agression, est un signe patent qu'il s'agissait d'une opération montée pour arracher et « interroger » son téléphone. Parce qu'elle venait de devenir ma femme, et que j'étais plongé dans une recherche effrénée de documents qui commençait à inquiéter. Cet incident, que la presse a appris parce qu'il a eu lieu sous les yeux de nombreux témoins, et qu'elle a traité comme un fait divers, n'est pas une infraction de plus de la délinquance ordinaire. Je n'ai pas tardé, par le biais d'un contact dans un service étranger, à savoir qu'un document particulier, que j'aurais envoyé à un tiers pour ne pas le garder dans la mémoire de mon téléphone, est le motif de cette opération. Ceux qui l'ont montée devaient au moins m'accorder une petite présomption d'intelligence. C'est à Astou Dione, journaliste, exposée comme

CHEIKH YÉRIM SECK

moi, que je confierais des éléments que je cache ? En tout état de cause, que ceux qui traquent ce document se rassurent dès à présent : il ne fait pas l'objet d'un chapitre dans ce livre. J'ai écrit cet ouvrage pour tenter de contribuer à sauver ce pays, non point pour le mettre à terre. J'ai sélectionné ce que je pouvais et ce que je ne pouvais pas publier, fidèle à l'éthique d'un journalisme résolument investigateur mais farouchement soucieux de ne pas casser le Sénégal.

Ce livre que vous tenez entre les mains est une œuvre responsable mais ferme, constructive mais véridique, consciencieuse mais animée par la volonté de dire aux Sénégalais ce qu'on leur cache et qu'ils ont le droit de savoir.

« Macky Sall face à l'Histoire » passe sous scanner un règne nègre dans une démocratie balbutiante qui traîne les tares congénitales du sous-développement et les fragilités devant l'argent et le pouvoir des hommes et des femmes qui l'animent.

L'idée d'écrire ce livre, qui germait en moi antérieurement à mon retrait de la vie publique, s'est muée en décision au lendemain de l'agression contre Astou Dione. La méthode m'a révolté. Au nom de quel principe n'a-t-on pas le droit, en tant que journaliste, chercheur ou citoyen tout court, de faire de la recherche documentaire sur ce qui appartient à tous les Sénégalais ? Que cache-t-on si violemment au point d'user de procédés aussi brutaux ?

Eh bien, j'ai fait de la recherche poussée pour rédiger le présent ouvrage. Ce que vous allez lire n'est pas de l'analyse, c'est de l'investigation, de l'enquête en certains points plus policière que journalistique. Les informations qui y sont contenues ont la précision d'une opération au laser. Il y'a, à chaque page, à chaque paragraphe, ce qu'on appelle « des révélations » dans le jargon journalistique de chez nous, mais de vraies, celles-ci.

Cette œuvre n'est pas un pamphlet ni un brûlot, encore moins un tract contre un pouvoir ou un homme politique. C'est une enquête à charge mais aussi à décharge selon les questions

INTRODUCTION

soulevées, les thèmes creusés, les faits évoqués... Ce n'est pas qu'un essai politique, c'est une étude soucieuse de rigueur scientifique qui retrace les années Macky Sall loin des clichés, des idées reçues, des a priori... L'historien, le politologue, le chercheur, l'étudiant, le journaliste, l'observateur... trouveront chacun son compte dans ce qui est un manuel à la fois d'histoire, de sociologie politique, de journalisme d'investigation, de culture politique, de culture générale...

Au fil des pages, on y lit les péripéties, y compris celles jusqu'ici cachées, du parcours politique du 4^e président de notre République, le côté atout mais aussi boulet de son épouse, Marième Faye Sall, sa pratique politicienne du pouvoir, son épais bilan matériel à la tête de l'État, son pesant bilan immatériel, sa forte fibre sociale, le désastreux nouveau type de Sénégalais qui a germé sous son magistère... Ce livre revient, avec des révélations tantôt croustillantes tantôt inquiétantes, sur les affaires Khalifa Sall et Karim Wade qui ont percuté la démocratie, le « mbourook soow » aigre avec Idrissa Seck, la délicate question Mimi Touré, le problème Amadou Ba, cette affaire Sonko-Adjil Sarr qui fait l'affaire de Macky Sall... Mais aussi sur des scandales de corruption qui ont vidé de tout contenu « la gouvernance sobre et vertueuse » brandie comme slogan. On s'y demande pourquoi le Turc Selim Bora rafle tous les marchés de construction (Aibid, Cicad, Stade Abdoulaye Wade, Dakar Arena, Hôtel Radisson Blu...) au Sénégal ; au nom de quoi Abdoulaye Sylla, proche du Palais, a raflé et rafle encore, après une brouille avec Macky Sall récemment dissipée par une médiation, des marchés à milliards de gré à gré ; pour servir quels intérêts l'État a déboursé 304 milliards en 2022 en guise de subvention à l'électricité alors que l'argent volé dans ce secteur, par le biais de surfacturations et de montages à travers des places bancaires comme Dubaï, dépasse de loin ce montant ; sur la base de quel calcul Petro Tim Limited s'est vue octroyer un permis de recherche et de partage d'hydrocarbures, en dépit de l'avis défavorable de l'IGE dans un rapport dont nous

CHEIKH YÉRIM SECK

dévoilons le contenu dans ce livre ; au profit de qui opère la « mafia chinoise » qui tue la pêche et affame six millions de Sénégalais...

Ces faits de mauvaise gestion ont été décrits sur pièce, sur la base de documents dont la collecte a causé, comme dégât collatéral visible, la fameuse agression. Je suis prêt à mettre les documents que j'ai traités entre les mains de tout député soucieux de creuser de telles questions dans le cadre de commissions d'enquête parlementaires ou de toute organisation de la société civile œuvrant pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

« Macky Sall face à l'Histoire » ne peut être complet alors que cette histoire est en marche et que les mois qui nous séparent de présidentielle de février 2024, terme constitutionnel de son bail à la tête du Sénégal, seront déterminants sur la perception par la postérité de ce « président qu'on n'a pas vu venir ». Vous tenez donc entre les mains le tome 1, le tome 2 paraîtra en temps opportun, si Dieu nous Prête vie et nous Eclaire sur ce chemin de la recherche de la vérité.

J'ai terminé de rédiger ce livre alors que je séjournais au Qatar pour vivre avec mes propres yeux et oreilles la Coupe du Monde. Cet événement planétaire a été organisé, entre novembre et décembre 2022, par l'un des plus petits pays au monde, large de 12 000 km², l'équivalent de la Wallonie ou de la Corse, moins grand que Guédiawaye, cette banlieue populeuse de la capitale sénégalaise. Mais ce bout de terre qui s'enfonce dans la Mer rouge détient 13 % des réserves de gaz mondiales, ce qui suscite les convoitises de ses grands voisins tentés de mettre la main sur ces énormes ressources. Pour assurer sa survie, le Qatar a investi dans la création d'un réseau d'influence international. Il a œuvré à tisser des relations privilégiées avec les dirigeants du monde entier. Et a injecté énormément d'argent dans le sport. En 2011, il a acheté à un prix astronomique le club mythique de la capitale

INTRODUCTION

française, le Paris Saint-Germain. L'apothéose de cette stratégie de la visibilité, c'est l'organisation de grands événements. Après avoir raté sa candidature aux Jeux Olympiques de 2016, il a obtenu la Coupe du monde 2022. La réussite de l'organisation de cette compétition et le gros coup de projecteur sur ce pays l'ont fait connaître du monde entier et définitivement légitimé sur la scène internationale. Aucun voisin n'osera plus songer à l'envahir. C'est cela gérer les enjeux stratégiques d'une nation. Le Qatar a organisé la Coupe du Monde de football pour se protéger.

Le 5 décembre, lendemain de l'élimination en huitième de finale du Sénégal par l'Angleterre, j'ai consacré la journée à contempler le développement prodigieux de ce micro-État : infrastructures plus modernes que celles de tous les pays occidentaux, habitat de grand standing, accueil des succursales des plus prestigieuses grandes écoles du monde, couverture médicale universelle, plateau médical parmi les plus relevés de la planète, prise en charge totale des études, des enfants, des prêts immobiliers, de l'eau, de l'électricité... au profit des citoyens... J'ai réfléchi à ce miracle bâti au cours des quinze dernières années jusqu'à la minute où je suis tombé dans les bras de Morphée...

Au réveil, j'ai découvert, sur une plateforme Whatsapp regroupant des journalistes sénégalais, qu'Ousmane Sonko et Adjii Sarr devaient être confrontés, ce jour du 6 décembre, par le juge instructeur. Au vu des commentaires des uns et des autres, tout le Sénégal était mobilisé pour savoir si le leader de Pastef a eu... une relation sexuelle avec la masseuse. Quel ordre de priorités ! Quel sens des urgences ! Quel décalage d'avec les pas de géant du Qatar ! Quelle insulte au génie sénégalais qui ne demande qu'à éclore pour reproduire en mieux les miracles réussis ailleurs ! Quel passif pour Macky Sall face à l'Histoire !

Chapitre 1

Ce besoin humain d'histoire

« Chacun, et c'est humain, a ses calculs. Macky Sall aussi. Ses calculs à lui doivent consister à vouloir graver son nom en lettres d'or dans le marbre de l'histoire du Sénégal et de l'Afrique, à même transcender l'Histoire pour entrer dans la légende. » Voici des phrases qu'il m'est arrivé de prononcer à l'occasion de nombre de mes interventions dans les médias, alors que je tentais d'analyser l'actualité politique.

Cette position n'est pas un slogan. Elle reflète une profonde conviction. L'arrivée à la tête du Sénégal de Macky Sall, fils du gardien des locaux du service de l'agriculture de Fatick et d'une vendeuse de cacahuètes, est en soi une révolution sociologique, un progrès culturel, un bel exemple de ce que peut produire l'élitisme républicain secrété par l'école.

Macky Sall, le « président qu'on n'a pas vu venir » (comme je l'ai décrit dans mon dernier ouvrage **Ces goulots qui étranglent le Sénégal**, Harmattan, 2014), est entré presque par effraction dans l'histoire du Sénégal, à 51 ans, un âge à peine décent pour être élu à la magistrature suprême dans cette Afrique gérontocratique !

Un extraordinaire alignement des planètes l'a propulsé au sommet, suite à l'humiliation que lui a infligée son prédécesseur, Abdoulaye Wade (et qui lui a attiré compassion et sympathie), à l'entêtement de Wade dans une 3^e candidature impopulaire, à la

CHEIKH YÉRIM SECK

hantise d'une succession dynastique d'Abdoulaye à Karim Wade, à l'éclatement de la vraie opposition de l'époque causé par la haine tenace entre Moustapha Niassé et Ousmane Tanor Dieng...

Dans l'une de ces conjonctures politiques caricaturalement favorables que Dieu a le don de créer pour donner le pouvoir à qui Il Veut, le fils de Amadou Sall et de Coumba Thimbo s'est retrouvé, le 3 avril 2012, 4^e président de la République du Sénégal, après Léopold Sédar Senghor (1960-1980), Abdou Diouf (1980-2000) et Abdoulaye Wade (2000-2012).

Macky Sall lui-même a été surpris par ce décret divin auquel il n'a cru qu'au tout dernier moment. De sa défenestration du Parti démocratique sénégalais (PDS, la formation politique d'Abdoulaye Wade) jusqu'à quelques semaines de sa montée sur les marches du Palais de l'avenue-Léopold-Sédar-Senghor où son ex-mentor lui passait les pouvoirs, il avait limité ses ambitions à un bon score pour revenir en grâce auprès de Wade et se positionner au-dessus de ses ennemis qui avaient œuvré à le chasser du PDS. Ou négocier un avantageux accord de partage du pouvoir pour rallier le leader de l'opposition arrivé au second tour.

Cette anecdote en atteste... Ce 28 novembre 2011 où il a fait dissidence au sein de la coalition Benno Siggil Sénégal, laquelle prônait la candidature unique à la présidentielle de février 2012, pour se lancer dans la course sous sa propre bannière, Macky 2012, Macky Sall a rencontré, la nuit, un proche de Moustapha Niassé. Il lui a dit, en substance : « Abdoulaye Wade va tout faire pour remporter l'élection dès le premier tour. S'il n'y arrive pas, dites au grand-frère Niassé, qui est aujourd'hui le mieux placé de l'opposition s'il devient le candidat unique de Benno Siggil Sénégal, que je peux être son plus sûr allié pour gagner au second tour. Le pouvoir me fait miroiter beaucoup de choses. Si je le rejoins, fort de mon score de troisième au premier tour, je pourrai exiger et obtenir tout ce que je veux. Mais ce sera plus cohérent

CE BESOIN HUMAIN D'HISTOIRE

pour moi de faire voter pour le candidat de l'opposition le mieux placé. »

Quelques jours plus tard, le projet de candidature unique de Benno Siggil Sénégal a capoté. Moustapha Niasse a gagné la primaire interne, Ousmane Tanor Dieng a refusé de se ranger et a maintenu sa candidature sous la nouvelle bannière Benno ak Tanor. Là s'est jouée la présidentielle de 2012. La vraie opposition, qui était partie pour remporter le scrutin si elle y allait dans une dynamique unitaire, a éclaté. Deux hommes hors du jeu politique, ennemis tenaces de Moustapha Niasse, l'un pour des raisons politiques, l'autre en raison d'un conflit privé autour d'une entreprise, ont dissuadé Tanor de se ranger derrière Niasse. Il s'agit de l'ex-président de la République, Abdou Diouf, et du magnat du pétrole, Baba Diao Itoc. Diouf n'a pas pardonné à celui qui fut pourtant son ministre de l'avoir quitté, de lui avoir pris des voix, d'avoir rallié Wade pour le faire battre au second tour de la présidentielle de 2000. Baba Diao fut associé de Niasse au sein de la société de trading pétrolier Itoc, avant de développer avec lui, après leur séparation en affaires, une inimitié qui, jusqu'à ce moment où ces lignes sont écrites, les oppose au pénal devant le tribunal de Dakar autour de la propriété d'un terrain situé dans un quartier huppé de la capitale. Comme quoi, à l'ombre de la grande Histoire, il y'a de petites histoires.

L'éclatement de Benno Siggil Sénégal a bouleversé la donne de l'élection et ouvert un boulevard vers le second tour, donc vers le Palais, à celui qui rêvait au mieux d'arracher une 3^e place avec un score honorable pour pouvoir bien monnayer son ralliement au second tour.

Les voies de la Providence sont impénétrables...

Dès les premiers jours de son règne, le leader de l'Alliance pour la République (APR), tête de pont de la coalition « Dekkal ngor » (une expression wolof qui signifie « ressusciter l'honneur » en français), a proclamé « une gouvernance sobre et vertueuse »,

CHEIKH YÉRIM SECK

réduit le gouvernement à 25 ministres, allégé les cortèges, arraché des véhicules indûment alloués y compris à des chefs de village, taillé dans les dépenses... À titre d'illustration de cette austérité de départ, la facture de l'État auprès d'Orange, l'opérateur de téléphonie mobile, est passée à 3,5 milliards de francs CFA au cours de sa première année d'exercice, alors qu'elle était de 22 milliards la dernière année de Wade.

Mais les habitudes ont la vie dure... Les clientélismes ont ceci de particulier au Sénégal qu'ils sont tenaces, inébranlables voire transcendants. Macky Sall est, au fil des années et des compromis pour durer, redevenu normal. Ses gouvernements sont redevenus sinon plus, du moins aussi pléthoriques que ceux de Wade, mais aussi truffés de transhumants, de politiciens incompetents, de protégés de guides religieux, de membres de sa famille ou de celle de son épouse... Les scandales de corruption ont commencé à se succéder sans jamais être sanctionnés.

À la différence notoire de Wade, qui consentait à traduire en justice ses proches qui exagéraient dans le vol de l'argent public, Macky Sall, qui avait inauguré son règne par la création de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac) et par une phrase forte qui résonne encore dans les oreilles (« je ne protégerai personne »), n'a jamais livré personne de son camp.

Dans le clan adverse, par contre, il a été plus répressif que la répression. Les années Macky Sall auront été marquées par une « traque des biens mal acquis » muée en règlement de comptes politiques, par une répression systématique d'opposants et d'activistes, par une vendetta judiciaire sans fin...

Mais le « président qu'on n'a pas vu venir » a tenté de trouver des remèdes aux grands maux du pays. Il s'est attaqué aux problèmes de la ruralité, de l'école, de la santé, des infrastructures, de l'énergie... Il s'est attelé, aiguillonné par la fibre sociale développée en lui par son extraction modeste, à améliorer les conditions de vie des paysans, des éleveurs, des ruraux, des

CE BESOIN HUMAIN D'HISTOIRE

pauvres... Ce qui n'est sans doute pas étranger à sa réélection, dès le premier tour de la présidentielle de 2019, avec un score de 58,27 % qui lui a été en grande partie octroyé par l'hinterland géographique et prolétaire du Sénégal.

Au bout de son deuxième mandat qui court au moment où ces lignes sont écrites, on ne pourra pas dire, comme les nihilistes dont regorge ce pays, qu'il a démérité, encore moins qu'il a été nul. Si Macky Sall n'a pas l'épaisseur humaine, le prestige intellectuel et la dimension historique de Léopold Sédar Senghor, il est plus grand bâtisseur que lui. Il va laisser dans la pierre, le goudron, le béton armé et le fer une empreinte de loin plus forte que celle du premier président du Sénégal indépendant.

Macky Sall a, en tous points de vue, fait mieux qu'Abdou Diouf, administrateur civil dans l'âme, qui, de 1980 à 2000, a gelé l'évolution de ce pays, l'a « administré » dans le souci de payer les salaires et de remplir les critères de surveillance des agrégats macroéconomiques définis par les paralysantes institutions de Bretton Woods.

Il n'a pas fait moins qu'Abdoulaye Wade, son mentor qui lui a mis le pied à l'étrier, celui-là même qui l'a nommé directeur de la Société nationale des pétroles du Sénégal (Petrosen), ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique, ministre d'État avec le même portefeuille, ministre d'État chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, Premier ministre, directeur de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007... Avant de demander à sa majorité parlementaire de l'élever à la dignité de président de l'Assemblée nationale.

Si le maître a construit la carrière politique de l'élève, celui-ci n'a pas fait moins de résultats que lui à la tête de l'État. Abdoulaye Wade est un intellectuel brillant, un homme d'idées, un visionnaire, qui a engagé et fait avancer le chantier de la reconstruction du Sénégal après quarante ans de quasi-hibernation sous le règne du Parti socialiste. Macky Sall a pris le relais, achevé les chantiers

CHEIKH YÉRIM SECK

que Wade avait démarrés, perfectionné ce que son prédécesseur avait terminé, initié de lui-même des projets structurants pour le présent et l'avenir du pays. Dans le bitume, le goudron, les classes, les maisons de santé, la lumière..., Macky Sall fera, en 2024, au bout de douze années de magistrature comme Wade, plus que ce dernier.

Si Wade est un fin communicateur, un politicien exubérant, lui est un géologue qui travaille dans la profondeur, un ingénieur qui, par définition, touche à la substance et vise le standard.

Le 4^e président du Sénégal va laisser sur ce pays une empreinte matérielle indélébile, comme le démontrent les chapitres 10 et 11 du présent ouvrage, même s'il n'a pas réussi à opérer les vraies ruptures dont ce pays avait besoin pour son émergence (voir chapitres 12 et 13). Sa place dans l'Histoire et dans la mémoire collective reste toutefois imprécise. D'autant que son bilan immatériel, lié à sa pratique du pouvoir et des institutions, est entaché d'affaires politico-judiciaires, de scandales de corruption, de népotisme familial et partisan, d'impunité... plus destructeurs que la destruction.

Lorsque l'on franchit les marches de la pyramide de Maslow, il reste une dernière, somme toute la plus importante : laisser une bonne image aux yeux de la postérité. Tout finit au fond d'un trou, a dit, à juste titre, Winston Churchill. La vie est éphémère, la gloire est passagère, l'homme passe, vite, très vite. Quelle que soit la densité de son passage sur terre, l'être humain s'efface et passe le gros du temps sous terre. Le souvenir qu'il laisse de son séjour en surface est impérissable. C'est ce qui reste, ce qui est pérenne, ce qui importe en définitive. Voilà pourquoi le désir d'histoire est inscrit dans le patrimoine génétique de l'homme.

Macky Sall, qui a eu l'honneur d'être élevé à la dignité de père de la nation, de premier des Sénégalais, de chef suprême des armées, de premier dans l'ordre protocolaire national... a de grands comptes à rendre devant le tribunal de l'Histoire.

CE BESOIN HUMAIN D'HISTOIRE

Religieux, écrivain et défenseur des droits de l'homme, l'Américain James Freeman Clarke a écrit : « La différence entre le politicien et l'homme d'État est la suivante : le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération. » La très belle plume de Jean-Pierre Corréa (un pétillant et turbulent intellectuel de mon pays), dans « Chronique du temps qui vient : Choisir n'est pas une option », a renchéri, interpellant le président de la République à la veille de ses vœux de Noël 2022 : « Tout dans la vie est question de choix... Tout le pays est suspendu à son choix. Sera-t-il un visionnaire homme d'État ou un simple joueur de bonneteau, ce jeu où l'on mélange les cartes pour restituer les mêmes ? Entrer dans l'Histoire ou se vautrer dans les petites histoires ? “Comme ti veux ti choises” !!! Sauf votre respect, Monsieur le Président. Le choix du joueur de bonneteau, qui décide de se vautrer dans les petites histoires et de nous destiner à un vaudeville politique à la Alpha Condé serait funeste pour notre pays et le Sénégal tout entier retient son souffle et exprime son dégoût devant certains actes d'une kleptocratie totalement décomplexée dont les acteurs les plus rustres semblent être nés après la honte et ont des comportements d'une caste totalement hors-sol et je-m'en-foutiste en regard des difficultés que traversent les Sénégalais dont les enfants, par milliers, servent de bouffe aux poissons de la Méditerranée ou de l'Atlantique. »

Macky Sall peut rester dans l'imaginaire collectif comme un vulgaire homme politique qui ne s'est préoccupé que de la prochaine élection, ou comme un grand homme d'État qui a œuvré pour la prochaine génération.

Les lignes qui suivent vous aideront sûrement à vous faire une idée pour répondre à cette question cruciale : Le 4^e président de la République du Sénégal sera-t-il du bon ou du mauvais côté de l'Histoire ?

Chapitre 2

L'entrée au Palais par effraction

« Mes chers compatriotes, à l'issue du second tour du scrutin pour l'élection présidentielle de 2012, les résultats en cours indiquent que M. Macky Sall a remporté la victoire. Comme je l'avais toujours promis, je l'ai donc appelé dès la soirée du 25 mars 2012 au téléphone pour le féliciter. Vous avez été nombreux, mes chers compatriotes, à vous rendre aux urnes et à voter librement, dans le calme et la sérénité, conformément à nos valeurs traditionnelles ancestrales, et sous la supervision d'observateurs nationaux et internationaux. Je vous félicite donc tous et toutes pour la part déterminante que chacun de vous a jouée dans ce processus. Je n'oublie pas évidemment l'ensemble des structures de l'Administration pour l'excellente organisation des opérations électorales. » En cette soirée historique du 25 mars 2012, c'est en ces termes empreints de maturité et de solennité qu'Abdoulaye Wade s'est adressé aux Sénégalais. Une page de notre histoire politique venait d'être tournée, avec la chute d'un dinosaure qui s'était opposé à Léopold Sédar Senghor de 1974 à 1980, puis à Abdou Diouf de 1981 à 2000, avant de gouverner le Sénégal de 2000 à 2012.

Quelques heures après le discours de Wade, Macky Sall, porté en triomphe par ses partisans sous les lambris et dorures du luxueux hôtel Radisson Blu, a déclaré : « Sénégalaises, Sénégalais, mes chers compatriotes... En ce 25 mars 2012, après la journée

CHEIKH YÉRIM SECK

mémorable du 26 février, le peuple sénégalais s'est exprimé dans les urnes. À l'intérieur de nos frontières comme à l'étranger, les électeurs ont voté dans le calme et la sérénité. (...) Nous avons prouvé à la face du monde que notre démocratie est majeure. Ce soir, mes pensées vont d'abord aux martyrs de la démocratie qui ont perdu la vie pour défendre notre Constitution et notre démocratie. Paix à leur âme ! (...) Je serai le président de tous les Sénégalais. Le président Abdoulaye Wade m'a appelé ce soir au téléphone pour me féliciter. Je l'en remercie. (...)

Mes chers compatriotes, mes chers alliés...

L'ampleur de cette victoire aux allures de plébiscite exprime l'immensité des attentes des populations. J'en prends toute la mesure. Ce soir, une ère nouvelle commence pour le Sénégal. Ensemble, nous allons rapidement nous atteler au travail de redressement attendu par chacun et attendu de chacun. »

Dès le lendemain, le Conseil constitutionnel proclamait les résultats officiels du scrutin : 65,80 % des voix en faveur de Macky Sall contre 34,20 % pour Wade, le président sortant. Le candidat de la coalition Macky2012 devenait ainsi l'un des présidents les mieux élus de l'histoire de notre démocratie. Le 2 avril 2012, il prêtait serment comme quatrième président du Sénégal devant le gotha de la République et un parterre de chefs d'État africains.

Celui que personne n'attendait a surpris son monde pour s'installer dans ce palais aux longs murs blancs immaculés encore hanté par les fantômes du gouverneur de l'AOF, de Senghor, de Diouf et de Wade. L'ingénieur-géologue introverti, peu charismatique et très peu enclin à la rhétorique politicienne, a réussi le pari fou d'arracher le pouvoir trente-neuf mois seulement après la création, le 1^{er} décembre 2008, de son parti, l'Alliance pour la République (APR). Le destin de Macky Sall aurait sans doute été autre s'il n'avait pas été défenestré du perchoir de l'Assemblée nationale par un amendement à l'article 62 de la Constitution

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

déposé le 22 septembre 2008 et qui a réduit de 5 à 1 an le mandat du président de l'Assemblée nationale. C'était le coup décisif asséné par Wade, après plus d'une année de tension l'opposant à celui qu'il fit directeur général, ministre, ministre d'État, Premier ministre, directeur de campagne à la présidentielle de 2007, tête de liste de son parti aux législatives de la même année...

En politique, ce sont les circonstances qui forgent les destins. Car, à priori, rien, absolument rien, ne prédestinait à une telle ascension le fils d'Amadou Sall, manœuvre dans la Fonction publique puis gardien, et de Coumba Thimbo, vendeuse de cacahuètes.

Né dans cette famille très modeste de quatre enfants, le 11 décembre 1961 à Fatick, une ville de l'ouest du Sénégal, capitale de l'ancien royaume du Sine située à 140 km de Dakar, Macky Sall a gravi les échelons à la faveur de l'élitisme républicain secrété par l'école. Après des débuts calmes au primaire et au collège, il a commencé à affirmer sa personnalité dès le lycée, à Kaolack. Au cours de ces années de crise d'adolescence, a raconté un de ses condisciples, au lendemain de son élection, il était devenu un peu trop chahuteur en classe. Au point qu'un jour, son professeur de sciences naturelles, sentant le tapage alors qu'il écrivait au tableau, a lancé, sans se retourner : « Macky, dehors ! » La classe a éclaté de rire : ce jour-là, le trublion-maison était absent !

C'est au lycée qu'il a commencé à flirter avec les idées maoïstes, en vogue à l'époque au sein de la jeunesse, avant de les embrasser avec emphase à l'université de Dakar. Militant d'And-Jëf, le parti de gauche dirigé par Landing Savané, il a commencé à prendre ses distances suite à la décision de cette formation de boycotter le scrutin présidentiel de 1983. Membre de la première promotion de l'Institut des sciences de la terre (IST), il a poursuivi jusqu'au bout des études d'ingénieur-géologue qui l'ont mené à l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs (Enspm) de l'Institut français du pétrole (Ifp) de Paris.

CHEIKH YÉRIM SECK

En 1988, il a officialisé sa rupture avec les idées progressistes, sans doute du fait de la fin de la guerre froide et de la chute des régimes communistes, en rejoignant Abdoulaye Wade, « un homme en avance sur son temps », à l'époque figure emblématique de l'opposition.

Au bout d'une décennie au sein du Parti démocratique sénégalais (Pds, la formation de Wade), il est devenu, en 1998, secrétaire général de la convention régionale du Pds de Fatick. Diplômé, membre de plusieurs associations internationales de géologues et géophysiciens, il a été propulsé président de la Cellule initiatives et stratégies (Cis, le club des cadres du parti). Sur le plan professionnel, il exerçait la fonction de chef de la division « banque de données » au sein de la Société nationale des pétroles du Sénégal (Pétrosen).

Au lendemain de la victoire d'Abdoulaye Wade à la présidentielle de mars 2000, son espoir d'intégrer le premier gouvernement a été déçu. En avril 2000, il a été nommé conseiller spécial du président de la République chargé de l'énergie et des mines, avant d'être bombardé directeur général de Petrosen en décembre de la même année. Puis a débuté pour lui une ascension fulgurante.

En mai 2001, Macky Sall a été propulsé ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique. En novembre 2002, il est devenu ministre d'État tout en conservant le même département. En août 2003, il a été promu ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Du haut de cette position stratégique, il a piqué le virus du pouvoir et commencé, quoique dans une discrétion légendaire, à construire une ambition et à réunir les moyens de la réaliser. Le contexte y était à maints égards favorable. Wade, qui était à couteaux tirés avec Idrissa Seck, son Premier ministre de l'époque et second au sein du Pds, s'appuyait sur son premier flic dans une guerre où l'information était capitale. Bénéficiant de la confiance totale du « patron », Macky Sall a multiplié les gages de serviabilité et de loyauté, non sans se

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

placer sous la protection de deux piliers du régime : Karim Wade et Hassan Bâ, respectivement fils et conseiller écouté du président. Quand Wade a décidé de se séparer d'Idrissa Seck, Karim et Hassan ont porté l'alternative Macky pour la primature. Fort de ces soutiens décisifs, le très fin halpulaar éclos en pays sère a joué jusqu'au bout la carte du désintéressement intéressé. Au point que Wade l'ait un jour interpellé : « On me rebat les oreilles pour me pousser à te nommer Premier ministre. Pendant ce temps, tu fais mine de ne rien savoir. Dis-le si tu veux ou si tu peux. » Pour se voir répondre : « M. le président, mon éducation m'interdit de vous proposer de me nommer. Je puis toutefois vous garantir que je peux mener cette mission à la primature si vous me faites l'honneur de me la confier. » Le 21 avril 2004, il a été installé dans le fauteuil d'Idrissa Seck, au milieu du spacieux bureau blanc situé au premier étage de la Maison militaire, face au palais présidentiel, qui abritait la primature.

Dixième Premier ministre de la République, catapulté dans la foulée numéro 2 du Pds, Macky Sall a adopté la meilleure stratégie pour durer : « s'éteindre totalement dans la personne du président », pour reprendre une de ces expressions dont Idrissa Seck a le secret. Obsédé de rassurer, Macky Sall a interdit à ses proches toute attitude ou acte de nature à laisser penser qu'il nourrit la moindre ambition. Un jour, en plein meeting, il a soufflé à l'oreille de son aide de camp, lui demandant de pénétrer dans la foule pour retirer une pancarte, la seule parmi mille sur laquelle son nom apparaissait à côté de celui d'Abdoulaye Wade.

Doué de la finesse du Peul, ce toucouleur pur jus, expert dans l'art de lire dans les pensées du président d'alors, avait bien compris que ce dernier était sorti traumatisé de « la dualité au sommet » que la forte personnalité d'Idrissa Seck lui avait de facto imposée.

Résolu à laisser Wade savourer à pleins poumons son pouvoir, Macky Sall a un jour déclaré n'avoir pas vu dans l'histoire un homme politique de la trempe d'Abdoulaye Wade. Non sans

CHEIKH YÉRIM SECK

ajouter, pince-sans-rire, que même Napoléon Bonaparte ne lui arrive pas à la cheville ! Fortement inspiré par l'exemple de son prédécesseur à la primature, limogé puis embastillé de juillet 2005 à février 2006 pour délits d'ambition affichée et de dénonciation du projet de succession dynastique, Macky s'est totalement aplati. Un proverbe de chez nous ne dit-il pas « Kuy yoot du sëxët » (« quand on épie, on ne doit pas tousser », littéralement) ? À Wade, il martelait sans cesse : « Ma seule ambition, c'est de vous servir. Le jour où vous finissez votre mission, recrutez-moi dans votre cabinet de consultant ou trouvez-moi un poste dans une organisation internationale. » Et quid de l'ambition de Karim Wade, que son père préparait à lui succéder ? Interrogé sur la question, Macky Sall a trouvé une formule-choc qui a fait mouche au Palais : « Même s'il est de teint clair, Karim est un Sénégalais qui peut s'autoriser toutes les ambitions ».

Rusé jusqu'à la caricature, le fils d'Amadou Abdoul Sall a très tôt assimilé le secret pour durer. Et cela a payé. En dépit de l'instabilité psychologique d'Abdoulaye Wade, qui usait Premiers ministres, gouvernements et ministres à une vitesse supersonique, Macky est resté à la tête du gouvernement pendant 3 ans, 1 mois et 28 jours. Il y serait demeuré plus longtemps si de petits couacs n'étaient pas intervenus à la veille de la présidentielle de février 2007. Nommé directeur de campagne du candidat, donc gestionnaire du budget de campagne, une redoutable arme de guerre, il a involontairement commencé à heurter certains gros bonnets du régime. Parmi ces derniers, il y avait un certain Hassan Bâ, conseiller multiscartes de Wade, très écouté du président et de son fils. C'est Bâ qui, le premier, a fait remarquer à la famille présidentielle que Macky avait commencé, à l'image d'Idrissa Seck, à tisser sa toile et à s'entourer de communicants et lobbyistes comme Abou Abel Thiam, Racine Talla, Alioune Fall et tutti quanti. Le torchon commençait à brûler. Un premier clash est intervenu à l'occasion d'une réunion préparatoire de la campagne électorale consacrée à la communication. Karim Wade

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

et Hassan Bâ sont arrivés braqués à la primature. Le premier ne cessait, en pleine réunion, de prendre les appels sur son téléphone portable sans s'excuser auprès du Premier ministre ni sortir de la salle. Le second démontait systématiquement toutes les propositions, qualifiait de « démodée » et « inefficace » la stratégie mise sur la table, s'opposait ouvertement aux rôles que le directeur de campagne voulait confier à deux personnes présentes : Alioune Fall, un journaliste reconverti dans la com, et Oumou Wane, dont la structure basée à Genève avait assuré la communication du Sommet mondial de la société de l'information qui s'était tenu à Tunis et commençait au Sénégal à travailler l'image des grands travaux de l'Apix.

À l'issue de cette réunion houleuse, Macky Sall a compris qu'il y avait un problème, et un problème sérieux. Au lendemain de la présidentielle, remportée au premier tour à 57 % par son candidat, ce qui devait arriver arriva : le 19 juin 2007, il a été limogé de la primature, remplacé par le ministre délégué chargé du Budget, Hadjibou Soumaré, qui, au sein de son gouvernement, était avant-dernier dans l'ordre protocolaire. Ce choix n'avait rien de fortuit : il s'agissait de loger à la primature une personnalité dont on est sûr qu'il ne lui arriverait jamais un jour à l'idée de nourrir une ambition présidentielle. Nul ne doit plus gêner l'ascension de Karim Wade. Le 20 juin 2007, à l'issue d'élections législatives boycottées par l'opposition dont le faible taux de participation (aux alentours de 30 %) a été présenté par les faucons du Palais comme son échec personnel, Macky Sall a été porté au perchoir de l'Assemblée nationale par les 143 députés du Pds sur les 150 que compte l'Hémicycle.

En dépit de ce plébiscite, il a compris qu'il entamait une période de disgrâce qui pouvait le conduire à la défenestration comme à la prison. Cet homme du sérail à l'odorat de félin, qui s'est arrangé depuis son passage à la tête du ministère de l'Intérieur pour être alerté lorsque ça sent mal, a commencé à s'en ouvrir à ses proches et à les mettre en ordre de bataille.

CHEIKH YÉRIM SECK

À l'Assemblée nationale, il a vécu une paix armée qui a dégénéré en guerre larvée lorsque Farba Senghor et les autres fous du roi ont commencé à l'attaquer dans les médias. C'est dans cette ambiance incandescente qu'une étincelle est venue tout embraser. En octobre 2007, au cours d'une réunion de commission dirigée par Mamadou Seck, responsable du Pds à Mbao, en présence d'Iba Der Thiam, vice-président de l'Hémicycle et défenseur devant l'Éternel de Wade, l'idée a été émise, pour mettre fin aux nombreuses polémiques sur la gestion de l'Agence nationale pour l'organisation de la conférence islamique (Anoci, réceptacle des milliards des travaux publics préparatoires du sommet de l'Oci à Dakar) dirigée par Karim Wade, de donner l'opportunité à ce dernier de s'en expliquer devant les députés. L'initiative a été vite dévoyée. La version servie à Wade a été toute autre : c'est Macky Sall lui-même qui, quoique absent de la réunion de commission, a entrepris de convoquer Karim afin que les députés démontent sa gestion et l'interrogent en wolof pour mettre en évidence sa méconnaissance de la langue nationale. Abdoulaye Wade s'est braqué, face à ce qui lui a été décrit comme une manœuvre pour liquider politiquement son rejeton. Début novembre 2007, il assénait frontalement à Macky Sall : « Vous avez commis l'erreur politique d'avoir convoqué mon fils. C'est une erreur grave que vous allez payer. » Quelques jours plus tard, le 16 novembre, le poste de numéro deux du Pds qu'occupait la nouvelle cible a été supprimé. Dans la foulée, pour l'éjecter du perchoir, les députés de son propre groupe parlementaire, actionnés par le Palais, ont commencé à signer une pétition demandant son départ.

Sur ces entrefaites, Wade, recevant à nouveau Macky, lui a lancé : « Vous êtes désapprouvé au sein du parti et à l'Assemblée nationale. Vous devez démissionner de la présidence de cette institution. » Réponse de son ex-Premier ministre : « Je ne démissionnerai pas. Je n'ai rien fait de mal qui justifie l'acharnement dont je suis l'objet. »

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

Là, apparaissait à Wade la nature rebelle d'un homme qui lui avait toujours dit « oui » et qu'il n'a jamais imaginé pouvoir un jour le défier. C'est mal connaître ce halpulaar qui a toujours caché un orgueil atavique sous des dehors courtois. Macky Sall a en effet une personnalité complexe : prêt à des compromis pour y arriver, il est obsessionnellement ambitieux et ne renonce jamais. Sous une plastique nonchalante, se cache un dur à cuir qui parle et rigole peu, au point d'avoir été surnommé « Niangal » (« le sévère ») lorsqu'il trônait sur la primature. Macky Sall est un vrai timide, mais un faux doux. Ce parfait innocent en apparence est un dangereux manœuvrier en réalité.

En février 2008, alors que quelques médiateurs improvisés (Iba Der Thiam, Serigne Abdoul Aziz Sy Junior, Serigne Bara Falilou Mbacké...) s'affairaient à aplanir son différend avec Wade et réussissaient à obtenir des accalmies passagères, il a fait, off-the-record, au journaliste de Jeune Afrique que j'étais, une confidence que je m'autorise aujourd'hui à révéler parce qu'elle n'a plus d'enjeu au regard du changement radical de contexte. « Je connais Abdoulaye Wade mieux que quiconque pour savoir qu'il ne va pas renoncer à me faire partir, m'a-t-il confié. Il tourne les médiateurs en bourrique et travaille sur différents schémas pour me liquider. Une de mes sources me dit qu'il serait même prêt à réviser la Constitution pour réduire mon mandat à la tête de l'Assemblée nationale avec effet rétroactif. Ce ne serait pas légal mais je n'insisterais pas. Je vais partir, mais pas avant de l'avoir laissé aller jusqu'au bout de l'acharnement. Ce sera politiquement payant pour nous pour la suite. Pour me tuer, il faut qu'il se tache les mains de sang. Après le "crime", les Sénégalais jugeront. »

Il a fait exactement ce qu'il avait dit. En dépit des insultes des fous du roi dans les médias, des menaces de poursuites judiciaires et de sérieux risques pour sa sécurité, il a attendu que Wade aille jusqu'à l'extrême pour se démettre.

Le 9 novembre 2008, dès après le vote de l'amendement à l'article 62 de la Constitution réduisant de 5 à 1 an le mandat du

CHEIKH YÉRIM SECK

président de l'Assemblée nationale, il a fait une mémorable déclaration en wolof, en pulaar et en français pour annoncer sa démission de tous les postes électifs acquis sous la bannière du Pds : ceux de député, de président de l'Assemblée nationale, de maire de Fatick... L'exercice oral a été un exemple de communication réussie : les Sénégalais en ont déduit qu'il a été victime d'un acharnement injustifiable, d'une injustice grossière pour avoir simplement voulu y voir plus clair dans la machine à sous de l'Anoci qui engloutissait une quantité industrielle de deniers publics. La victimisation, en somme, moyen infaillible de s'attirer la sympathie de nos compatriotes trop portés à secourir l'opprimé...

Le 1^{er} décembre 2008, Macky Sall lançait son propre parti, l'Alliance pour la République (APR-Yaakaar), un nom choisi par son compagnon Alioune Badara Cissé après consultation d'un numérologue.

La suite a été le film d'un destin fulgurant, la chronique d'une ascension irrésistible. Il a marché vers le pouvoir comme il a toujours eu l'habitude de se donner pour arriver à ses fins. Après son baccalauréat, ses parents, tenaillés par les difficultés du quotidien, souhaitaient qu'il trouvât un travail pour leur venir en aide. Il a fixé l'horizon, foncé dans ses études jusqu'à l'obtention de son diplôme d'ingénieur-géologue. Né d'une famille traditionnellement militante du Parti socialiste (PS), il pouvait, au cours de ses années de lycée et d'université, militer au PS, alors au pouvoir, meilleur raccourci à l'époque pour se caser. Il a choisi la voie la plus sinueuse, la plus risquée, celle de l'opposition. N'étant pas né une cuillère d'argent à la bouche, confronté trop jeune aux rigueurs de la vie et aux privations liées à sa condition modeste, Macky Sall a appris à se battre pour s'en sortir. Pour y arriver avec, au départ, un avantage comparatif très faible, il n'a pas ménagé ses efforts ni son énergie.

Au lendemain de la création de l'APR, confronté à l'adversité, il a jeté toutes ses forces dans la bataille. Entre 2008 et 2011, loin des caméras et des objectifs, il a fait à trois reprises le tour complet

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

du Sénégal, implanté son parti jusque dans les patelins les plus reculés, recruté partout responsables et militants... Alors que les autres leaders politiques meublaient les plateaux de radio et de télévision à Dakar, lui rencontrait les Sénégalais des profondeurs, s'enquêrait de leurs problèmes, partageait avec eux leurs plats de couscous et de fonio, entrait dans leurs cases et chambres en terre cuite, serrait partout la main au chef de village, à l'imam, à la déléguée des femmes, au représentant des jeunes... Au bout de ce travail de fourmi, dès après son premier tour du Sénégal, Macky Sall était déjà suffisamment confiant. Le 25 septembre 2009, m'invitant à déjeuner à la villa de Fann-Résidence où il vivait en location, il m'a confié, autour d'un succulent riz blanc à la viande : « Je dispose aujourd'hui d'une banque de données de responsables et militants au niveau national sur la base de laquelle je peux vous assurer que nous serions au second tour si la présidentielle avait lieu aujourd'hui. » J'étais, je l'avoue, sceptique, prenant ce propos pour une de ces tirades triomphalistes dont les hommes politiques ont le secret. D'autant que, me disais-je, mon interlocuteur pouvait être ébloui par la vague de succès sur laquelle il surfait à l'époque. Le 22 mars 2009, en effet, à l'occasion de sa première participation à un scrutin, l'APR a raflé la mise aux élections locales. Elle a remporté toutes les localités de Fatick, fief de son leader, la ville de Gossas, douze collectivités locales au nord du pays, trois au sud. Elle a également gagné toutes les grandes villes du pays (Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Louga...) dans le cadre d'une coalition avec les partis membres de Benno Siggil Senegaal.

« Les élections locales sont un indicateur d'une dynamique forte dans le pays, a poursuivi Macky. Le Pds a énormément perdu de terrain. Un récent sondage commandité par une ambassade occidentale me donne gagnant à Dakar si la présidentielle avait lieu aujourd'hui. Et, comme vous le savez, l'élection se joue principalement entre Dakar et Thiès qui représentent plus de 50 % de l'électorat. » Le leader de l'APR se rêvait vainqueur de la présidentielle de 2012 au moins deux ans et demi avant l'échéance.

CHEIKH YÉRIM SECK

Par stratégie ou parce qu'il s'agit de sa nature profonde, il n'en laissait rien paraître en public. Alors qu'Idrissa Seck lançait urbi et orbi qu'il serait le 4^e président du Sénégal, lui réitérait son tour du Sénégal en 2010 puis en 2011, parcourait les grandes villes du monde pour enrôler les Sénégalais de la diaspora dans son parti, s'appuyait sur quelques grosses fortunes de son ethnie (Abdoulaye Sally Sall, Harona Dia, Hamidou Wagué...) pour affûter son appareil et rassembler un trésor de guerre.

Si personne ne le voyait venir, il ramait discrètement mais méticuleusement vers le pouvoir. Fin 2010, un sondage en vue de la présidentielle, relayé cette fois-ci par la presse, l'a placé en tête à Dakar et dans sa région. Mais le Pds, alors au pouvoir, a balayé l'information d'un revers de main, criant à la machination. Macky en était d'autant plus ravi qu'il était convaincu qu'Abdoulaye Wade tenterait de le briser s'il accordait le moindre crédit à cette étude d'opinion. D'autant qu'il l'avait essayé, au lendemain de sa démission de l'Assemblée nationale, en le faisant convoquer le 27 janvier 2009, à la police centrale de Dakar, sous une accusation fantaisiste de blanchiment d'argent. Et en confisquant son passeport et celui de son soutien financier, Abdoulaye Sally Sall, pendant quelques jours.

Au cours du second semestre de 2011, Wade avait une obsession : faire de sorte que l'union envisagée entre les leaders de Benno Siggil Senegaal ne se concrétisât pas. La rivalité haineuse entre Moustapha Niassé de l'Alliance des forces de progrès (AFP) et Ousmane Tanor Dieng du Parti socialiste (PS) a fait capoter le projet de candidature unique de l'opposition de gauche. Wade, qui ne sentait le danger que de ce côté, a vu en cet échec un large boulevard vers sa réélection.

Le 1^{er} décembre 2011, à l'occasion de sa convention d'investiture comme candidat à la présidentielle de février-mars 2012, Macky Sall a réuni 100 000 personnes sur la célèbre esplanade de Diamalaye, à Dakar. À l'issue de la cérémonie, alors que je

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

l'appelais pour le féliciter, il m'a lancé : « As-tu regardé les images à la télé ? Je n'ai jamais vu une foule aussi nombreuse. J'ai maintenant la certitude que nous allons gagner. Le temps est venu de prendre le pouvoir et d'en faire quelque chose. » Ce n'est qu'à partir de cette cérémonie que le pouvoir de Wade a commencé à le prendre au sérieux et à le surveiller de près. C'était trop tard.

Le jour de l'ouverture officielle de la campagne électorale, alors que les leaders de l'opposition décidaient de renoncer à sillonner le pays et de se rassembler à la Place de l'Indépendance pour contester la candidature de Wade, celui qui s'y voyait déjà m'a confié, dans les locaux de la télévision Africa7, alors que je venais de finir de l'interviewer : « Je ne voulais pas le dire à l'antenne de peur de choquer, mais ceux qui ne veulent pas faire campagne sont ceux qui sont sûrs de ne pas pouvoir gagner. C'est par les urnes qu'on peut faire partir Wade et pas autrement. Voici trois ans que je prépare cette présidentielle. Je quitte Dakar cet après-midi pour n'y revenir que l'avant-veille du scrutin. Je vais voir les Sénégalais et leur exposer mon programme. On se retrouvera au soir de la victoire. »

Le 26 février 2012, tard dans la soirée, alors que Serigne Mbacké Ndiaye, porte-parole d'Abdoulaye Wade, venait d'annoncer la victoire de ce dernier dès le premier tour, je n'ai pas pu joindre Macky Sall sur son téléphone. Pour lui parler, j'ai appelé son collaborateur Seydou Guèye qui me l'a passé. « Je veux publier des chiffres proches de la réalité dans Dakaractu et souhaiterais confronter mes informations aux vôtres, lui ai-je dit. D'après ma source, Wade oscille entre 30 et 35 % et vous entre 20 et 25 %. » « Je vous donne des chiffres plus précis, m'a-t-il répondu. Wade est à un peu moins de 35 %. Je suis à plus de 26 %. Ces chiffres sont corroborés par les résultats au niveau des bureaux-tests. Wade les a. Ce que vient de déclarer son porte-parole est ridicule. » Cette réponse m'a appris beaucoup plus que ce qu'elle dit expressément. Elle m'a emmené à comprendre que l'ancien

CHEIKH YÉRIM SECK

ministre de l'Intérieur devenu candidat a gardé un contrôle total sur l'ensemble du processus électoral. Et qu'il a continué à avoir au cœur du dispositif des hommes qui l'informent en temps réel. L'homme à l'allure nonchalante et à la mine inconsciente est expert dans l'art du désintéressement intéressé. Contrairement aux apparences, l'actuel président du Sénégal n'a rien laissé au hasard. Il a de bout en bout tout cerné pour éviter toute usurpation de sa victoire. Les chiffres qu'il m'avait donnés ont été par suite confirmés : 34,81 % pour Wade et 26,58 % pour lui. Entre les deux tours, il s'est comporté comme un super favori, soucieux de gérer son avantage en évitant les erreurs.

Mais tout en menant en back-office une intense activité pour sécuriser sa victoire programmée. Il s'est longuement entretenu, à son domicile de Mermoz, tous volets fermés, avec Nicolas Normand, alors ambassadeur de France en poste à Dakar.

Dans l'entre-deux-tours, il a rencontré, chez une connaissance commune, à Sacré-Cœur 3, en face de l'Immeuble Mariama, à 2 h du matin, Cheikh Tidiane Diakhaté, alors président du Conseil constitutionnel, pour lui donner des gages et s'assurer qu'il va proclamer sans entorse les résultats qui allaient sortir des urnes. Les deux hommes se voyaient pour la première fois mais ne se parlaient pour la première fois. Macky s'était adressé à Diakhaté, dès après la diffusion des couleurs des candidats, pour obtenir de lui qu'il ordonnât à Cheikh Tidiane Gadio de changer ses couleurs qui risquaient d'être confondues avec celles du candidat de la coalition Macky 2012.

A-t-il parlé à Karim Wade sur ces entrefaites ? En tout état de cause, tirée des fonds politiques de la présidence, la rondelette somme de un milliard cinq cents millions (1 500 000 000) de francs CFA est sortie des mains du fils d'Abdoulaye Wade pour être envoyée à Macky Sall à la veille du premier tour. L'argent a-t-il été remis par l'émissaire à celui qui allait être élu quelques semaines plus tard ? Est-ce cet échange de bons procédés qui

L'ENTRÉE AU PALAIS PAR EFFRACTION

explique l'optimisme béat de Karim Wade au cours des derniers jours du règne de son père ?

Wade-fils a en effet désarçonné bien des fidèles de son père en cette période de doute et d'angoisse. À tous ceux qui s'inquiétaient de l'issue du scrutin et des risques liés à la perte du pouvoir, il répondait invariablement, avant le premier tour: « Le président va gagner. D'autant que Macky est avec nous en cas de second tour. On est en phase. Il se jauge pour pouvoir revenir se positionner au sein du PDS et de l'État en fonction de son poids. » Voilà pourquoi, une fois les résultats du premier tour proclamés, Souleymane Ndéné Ndiaye avait fait une sortie qui avait à l'époque sonné bizarre aux oreilles des Sénégalais, appelant Macky Sall à revenir prendre sa place de numéro 2 du PDS afin qu'ils s'arrangent entre libéraux pour qu'il n'y ait pas de 2^e tour. Le Premier ministre de l'époque ne délirait pas. Il s'inscrivait dans la logique d'un deal. Son appel n'a pas été suivi d'effet. Wade-fils, sûrement rassuré au gré d'échanges qui n'ont jamais été rompus, a continué à apaiser son monde dans l'entre-deux tours : « Macky est des nôtres. S'il gagne, ce sera mieux pour nous que si Moustapha Niassa ou un autre haineux l'emportait. »

En dépit de la rugosité de la lutte politique, Macky Sall a gardé un contact continu avec la famille Wade et avec des dignitaires du régime libéral comme Souleymane Ndéné Ndiaye, Madické Niang, Oumar Sarr... Quand le débat a pris une tournure nauséabonde et a commencé à tourner autour d'accusations d'homosexualité, il a appelé Samuel Sarr, financier et proche parmi les proches de son adversaire, pour lui demander d'inviter ses camarades du Pds à une campagne plus saine, « dans l'intérêt du Sénégal et par respect pour nos compatriotes ».

Quand, après avoir interviewé Wade sur Africa7 dans l'entre-deux tours, je l'ai appelé pour organiser son passage, Macky Sall m'a dit : « L'ambiance est électrique. Mes propos sont systématiquement déformés par le camp adverse. Si nous faisons l'interview,

CHEIKH YÉRIM SECK

elle donnera lieu à de nouvelles polémiques qui risquent de compromettre notre victoire presque certaine. Faisons un deal : laissez tomber l'entretien et je vous accorderai ma première interview en tant que président. » Promesse non tenue.

Au bout de ce parcours pensé et construit, l'homme qu'on ne voyait pas venir a franchi le premier la ligne d'arrivée. Quatrième président de notre République, premier président né après l'indépendance, il est également le premier locataire du Palais à avoir comme épouse une Sénégalaise pur jus : Marième Faye Sall.

L'évocation de ce nom me rappelle une conversation que j'ai eue fin 2003 avec le regretté Serigne Mbacké Sokhna Lô, fils de Gaïndé Fatma, petit-fils de Serigne Modou Moustapha, arrière-petit-fils de Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la confrérie mouride. Un jour où il me recevait sous les ors, lambris et dorures de son château de Taïf, à une vingtaine de km de la ville sainte de Touba, le marabout, qui était devenu pour moi un père, m'a confié : « Comme tu es analyste politique, je vais t'aider pour que tu ne te trompes pas dans tes projections. Idrissa Seck était bien positionné pour succéder à Wade à la tête du pays, mais son étoile a été mystiquement palie par ses ennemis au sein du pouvoir. Garde un œil sur Macky Sall. Il est parti pour être le prochain président de la République s'il garde sa femme actuelle. Cette Marième Faye a l'étoile d'une femme de roi. »

Même hors de la sphère irrationnelle, au regard de son rôle dans l'ascension politique de Macky Sall, Marième Faye est incontestablement un atout. Au fil de l'exercice du pouvoir, toutefois, elle est quelques fois dépeinte comme un boulet pour le président de la République. Dans les arcanes du pouvoir et les salons feutrés, la Première dame est accusée de tous les péchés d'Israël. Quelle est la part de vérité et de fantasmes dans tout ce que se dit de cette femme ? Apparaîtra-t-elle, aux yeux de la postérité, sous les traits de Marie-Antoinette ou d'Elizabeth II ?

Chapitre 3

Marième Faye Sall, atout ou boulet ?

Qui est responsable du réchauffement climatique et de la chaleur qui s'abat sur Dakar en août ? Marième Faye Sall. Qui doit être tenu pour coupable de la flambée des prix des produits de première nécessité ? Encore Marième Faye Sall. Qui est à l'origine de la montée vertigineuse de la criminalité dans notre pays ? Toujours Marième Faye Sall.

La première Sénégalaise pur jus locataire du Palais de l'Avenue-Léopold-Sédar-Senghor est accusée de tous les maux. Elle a fait plus parler d'elle, au cours de la première année au pouvoir de son mari, que Colette Senghor en vingt ans, Élisabeth Diouf en dix-neuf ans, Viviane Wade en douze ans. Il est rare, depuis l'accession de son époux à la station suprême, qu'on ouvre un journal, un site internet ou un média audiovisuel sans voir parler d'elle, de son influence sur son président d'époux, de son poids sur les nominations, de son impact sur la marche des affaires de l'État... Dépeinte sous les traits d'une femme de pouvoir à l'influence néfaste sur le président, surnommée Simone Gbagbo, du nom de cette dame diabolisée qui aurait perdu l'ancien président ivoirien, la Première dame est l'objet de toutes les accusations, de toutes les attaques, de tous les fantasmes... Ses détracteurs ont forgé le concept de « dynastie Faye – Sall » pour accréditer l'idée que le nouveau pouvoir n'a promu que des parents et amis du couple présidentiel. Ils font remarquer que

CHEIKH YÉRIM SECK

M^{me} Sall a, dès les premières heures, fait nommer son propre frère, Mansour Faye, au poste financièrement stratégique de délégué à la sécurité alimentaire, son beau-père Homère Seck (nouvel époux de sa mère) à la présidence juteuse du Conseil d'administration de Petrosen, ses parents plus ou moins éloignés, ses amis, les maris de ses copines... Y compris son propre tailleur qui, à en croire le journal Libération, a été récompensé pour ses belles coupes par un poste de membre du Conseil économique, social et environnemental.

Si elle fait nommer ses proches, Marième Faye Sall est accusée d'éloigner du président et de faire dégommer ceux qu'elle ne gobe pas ou plus. Elle serait ainsi derrière le départ de Fatim Bâ Senghor, assistante du président depuis trente ans, boutée hors du Palais. Pour la remplacer, elle aurait imposé à cette station stratégique d'espionnage des faits et gestes du président la fille de Seynabou Doucouré, son amie intime. On voit également sa main derrière le limogeage d'Alioune Badara Cissé, compagnon historique de Macky Sall, brutalement défenestré de la tête du ministère des Affaires étrangères, selon certains pour délit de rivalité politique avec Mansour Faye à Saint-Louis. C'est encore elle qui est indexée comme étant à l'origine du coup de froid qui s'était installé durant des mois entre le président et son fidèle bailleur des années de braise, Harona Dia.

L'ombre de la Première dame plane sur toutes les affaires de la République. Au point que les habitués des arcanes du pouvoir et les journalistes les mieux informés en arrivent à analyser les décisions du Palais en prenant pour grilles de lecture ses états d'âme du moment.

À tort ou à raison, la presse et certains détracteurs de Marième Faye Sall dans l'appareil d'État sont entrain de lui fabriquer l'image d'une lady MacBeth tropicale, une femme de pouvoir au cœur de toutes les intrigues de cour. D'autres lui prêtent même des liaisons dangereuses avec des hommes d'affaires véreux qui acquièrent sa protection moyennant un soutien en espèces sonnantes et trébuchantes à sa fondation « Servir le Sénégal ».

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

Nombre de businessmen sur lesquels pesaient des menaces de poursuites, pour des malversations commises sous Abdoulaye Wade, ont, à entendre les bruits de couloir du Palais, multiplié les gestes de générosité à l'endroit de la fondation en guise de paratonnerre contre les foudres de Thémis. Vrai ? Faux ?

En tout état de cause, la femme de Macky Sall a tout pour déranger. À commencer par son rapport fusionnel avec le président. À la différence de moult couples présidentiels soudés par le pouvoir et le protocole qui l'entoure, celui Faye-Sall est bâti sur un amour partagé et une confiance réciproque. Son union à la base contre-nature s'est construite dans l'adversité et consolidée au gré des épreuves et bonheurs de la vie.

Quand l'étudiant Macky Sall rencontrait la lycéenne Marième Faye à Diourbel, en 1992, rien à priori ne les unissait et tout les séparait. D'extraction modeste, le premier, toucouleur bon teint issu d'une famille conservatrice, était destiné par une règle non écrite à épouser une femme de son ethnie. La seconde, sère élevée à Saint-Louis, d'un père cadre à l'Oncad, la réputée structure de développement agricole de l'époque, et d'une mère dégourdie en affaires, appartenait à la petite bourgeoisie. Contre vents et marées, le toucouleur désargenté mais diplômé et ambitieux a épousé la jeune sère. Alors qu'elle était en deuxième année de génie électronique à l'Ensut (actuelle Esp) de Dakar, madame Sall a donné naissance à leur fils aîné, en 1995. Au lendemain de son accouchement, elle a dit à son homme : « Mbegnou, j'ai décidé d'arrêter mes études, me consacrer à mes devoirs de mère de famille. Je sais que tu ne partages pas l'idée mais ma décision est prise. J'ai opté pour sacrifier mon avenir pour le tien et pour l'éducation de notre progéniture. » Cet oubli de soi au profit d'un projet de vie à deux a marqué Macky à vie. D'autant que son épouse a pris un risque considérable dans un contexte où leur union n'était pas irréversible. Plusieurs années après son mariage, elle a en effet fait face à l'hostilité de sa belle-famille qui voulait d'une toucouleure à sa place. Au même

CHEIKH YÉRIM SECK

moment, sa famille à elle, qui avait relativement des moyens et des relations, ne cessait d'appuyer son mari, de l'accompagner dans sa carrière, de soutenir son militantisme politique au sein du Pds... Voilà pourquoi Macky Sall a toujours eu des liens très forts avec sa belle-famille. Celle-ci a toujours été là pour lui, y compris lorsque, débutant sa carrière à Petrosen, il vivait avec sa petite famille dans un modeste F3 loué d'un immeuble situé à Derklé, un quartier populeux de la capitale. Lorsque, en novembre 2008, il a quitté le Pds pour créer sa propre formation politique, c'est son beau-frère, Mansour Faye, homme d'affaires, qui a vendu une maison et deux terrains pour se procurer du cash à investir dans l'implantation et la massification de l'Alliance pour la République (APR). Après avoir été l'une des 33 personnes à signer la déclaration de création de l'APR, Mansour Faye a accompagné le mari de sa sœur jour et nuit, jusqu'aux marches du Palais.

Mais la plus fidèle et plus dévouée militante a été sans nul doute Marième Faye Sall. Après lui avoir donné trois enfants (deux garçons et une fille), elle a toujours protégé le futur président, usant de son instinct pour flairer les pièges, alerter, mettre en garde contre certaines personnes, assurer l'équilibre dans le cocon familial... Macky l'a toujours consultée avant de faire les choix décisifs. Au vu du parcours qu'il a effectué, les avis de son épouse n'ont pas été si mauvais que cela. Ayant toujours eu les yeux rivés sur le guidon, monsieur a toujours su compter sur madame pour lui entretenir son réseau de relations. Pour prendre mon propre exemple, que je connais le mieux, elle m'a appelé à plusieurs reprises pour me dire, en substance : « Macky m'a demandé de t'appeler pour te dire qu'il pense à toi et qu'il va te contacter. Il a beaucoup de choses à te dire. »

La disgrâce survenue, elle a tenu dans l'adversité, armé son mari à ne pas céder aux menaces d'Abdoulaye Wade, milité pour le refus de la démission prématurée, poussé son homme à tenir... Au lendemain de son départ du Pds, elle l'a contraint à refuser toute compromission, tout contact déshonorant avec Wade. Elle

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

avait en tête le cas Idrissa Seck, le prédécesseur de son mari à la primature à qui le très politique pape du « Sopi » a fait miroiter un retour en grâce pour le décrédibiliser humainement et le carboniser politiquement.

Lorsque leurs passeports diplomatiques leur ont été retirés, c'est Marième elle-même qui poussait les bagages de Macky quand ils voyageaient. Elle voulait lui éviter l'image humiliante de l'ancien Pm déchu portant lui-même ses affaires. Le 23 juin 2011, alors que Dakar brûlait et que les épouses des leaders politiques étaient au chaud en lieu sûr, elle était sur le terrain, vêtue d'un t-shirt frappé de l'effigie de son mari, distribuant de l'eau aux manifestants mobilisés contre la révision de la Constitution.

Au soir du premier tour de la présidentielle, en cette longue nuit du 26 au 27 février 2012 où le camp de Wade a tenté un hold-up électoral, elle est arrivée à 1 h 25 min au Qg de campagne du candidat de la coalition Macky2012. Sanglée dans un blue-jean, un t-shirt bleu ciel et une veste couleur charbon, autant dire en tenue de combat, elle a lancé, commentant la sortie de Serigne Mbacké Ndiaye qui attribuait une victoire au premier tour à Wade : « J'espère qu'on va réagir vigoureusement. » Comme tout le monde, elle s'est assise dans la salle où avait pris place la presse, attendant, tendue, la déclaration de son candidat d'époux. Elle est restée là, figée, tout au long de la conférence de presse. À 3 h du matin, le publiciste Jean-Pierre Pierre Bloch a proposé à Macky de se retirer pour être en forme le lendemain. Elle en a profité pour arracher son homme : « Il est fatigué, il doit rentrer. » Dix minutes plus tard, le cortège déchirait la nuit noire en direction de leur résidence de Mermoz. Marième Faye a toujours été présente et s'est à tout moment impliquée physiquement dans les combats de l'APR. C'est probablement là la raison pour laquelle elle se sent aujourd'hui aussi légitime que son mari dans la gestion du pouvoir. La Première dame s'estime peut-être actionnaire du projet politique victorieux de l'APR à parts égales avec le président. Au point de donner ses avis sur la marche du pays, proposer des

CHEIKH YÉRIM SECK

hommes et des femmes à nommer, désigner des éléments à évincer, s'impliquer dans la prise des décisions stratégiques... ? A-t-elle poussé cette logique au point d'instaurer de facto une cogestion du pays ? La gazette du palais l'affirme. La presse prompte à observer les faits et gestes de la douce moitié du roi le confirme.

Pour l'avoir rencontrée par intervalles irréguliers depuis presque une décennie, je puis, pour ma part, écrire que Mme Sall est tantôt faucon, tantôt colombe, épouse dévouée suivant les codes de la culture sénégalaise, mais aussi forte personnalité au caractère trempé. Cette femme qui brûle de la passion de voir son mari réussir est a minima interventionniste. Elle ne peut pas ne pas se mêler de ce que « Mbegnou » fait, même si l'influence démesurée qu'on lui prête sur le président est peut-être quelque peu exagérée. J'ai connu Marième Faye dans le conflit. Nous étions en septembre 2004. De passage à Dakar, alors que je travaillais pour Jeune Afrique, je suis allé rendre visite au Premier ministre d'alors, Macky Sall. Après vingt minutes dans sa salle d'attente, je suis parti sans le voir. Non sans avoir expliqué à son chef du protocole, qui insistait pour que j'attende la fin d'une séance de travail de son patron avec le ministre des Finances, que je devais prendre le jour même l'avion pour Paris. Macky Sall n'a pas dû apprécier de s'entendre dire que j'étais parti lorsqu'il a demandé qu'on m'introduise. Sa femme non plus. Le lendemain, arrivé à Paris, j'ai appelé Baïla Wane pour lui passer un message destiné à Serigne Mbacké Sokhna Lô, le marabout de Taïf aujourd'hui décédé. « On parlait justement de toi à l'instant, m'a répondu Baïla au téléphone. Je suis avec la femme du Pm. Je vais te la passer. » Sans prendre de gants, alors que nous nous parlions pour la première fois, elle m'a asséné : « M. Seck, Macky m'a dit que vous lui aviez foutu la honte hier, devant ses subordonnés. Vous êtes parti après vous être fait annoncer. Il vous a toujours pris pour son petit-frère et n'a pas compris cette attitude. Il était gêné quand on lui a dit que vous avez boudé. » Surpris par cette charge, j'ai tempéré : « Vous imaginez bien, M^{me} Sall, que les

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

choses ne sont pas passées comme ça. Macky est un grand-frère qui m'a toujours bien reçu. Hier, je suis arrivé à son bureau après 19 h et devais être à l'aéroport avant 20 h 30. J'ai attendu vingt minutes et expliqué au chef du protocole que je devais regagner l'hôtel, faire mes bagages et courir vers l'aéroport pour ne pas rater mon vol. Je n'ai absolument pas boudé ni manifesté le moindre signe irrespectueux. » J'ai lu, à travers cet incident, que le très lisse chef du gouvernement avait sa tigresse qui griffait pour lui.

En 2008, aux pires moments de la crise ouverte entre Abdoulaye Wade et Macky Sall, Marième Faye faisait office de secrétaire, d'aide de camp, de coach en stratégie, de conseillère en com... bref, de tout pour son mari. Un jour où j'ai voulu m'entretenir longuement avec ce dernier au téléphone, pour les besoins d'une « une » de Jeune Afrique consacrée à « la guerre Wade-Macky », elle a repéré son mari, briefé son équipe, tout planifié...

Le 25 septembre 2009, invité à manger chez elle, j'ai découvert, derrière l'image d'Épinal de la dame de fer, une femme bien sénégalaise qui a dressé elle-même la table, a servi à boire, et a été aux petits soins jusqu'à la fin du repas... Quand nous sommes sortis de table, Macky Sall, qui fumait à l'époque, a allumé une cigarette, mais s'arrangeait pour la cacher chaque fois que son épouse s'introduisait dans le salon. Ce qui m'est apparu comme le signe d'une attitude de veille de madame sur la santé de monsieur.

Ce jour a coïncidé avec l'attaque des locaux du groupe Walfadjri par de jeunes fanatiques appartenant au mouvement dirigé par Serigne Modou Kara Mbacké. Devant les images de l'agression, madame Sall a émis une idée : « Macky, je pense que tu dois faire un tour à Walfadjri pour exprimer ton soutien à Sidy Lamine Niassé et à son personnel. » Quelques minutes plus tard, nous étions, Macky, Mame Mbaye Niang, son « ombre » de l'époque, et moi, à bord d'une rutilante Mercedes noire en direction de Front de terre, siège du groupe Walfadjri.

Marième Faye Sall a toujours été pour beaucoup dans cette sociabilité qui a aidé son mari à faire la différence avec des

CHEIKH YÉRIM SECK

hommes politiques comme Idrissa Seck réputés distants voire méprisants. À maintes reprises, alors que l'actuel président était dans le feu de l'action, elle m'a appelé de sa part pour me transmettre ses amitiés. Tout au long de ces années, elle a fonctionné de la sorte avec tout le réseau relationnel de son mari.

À la veille de la campagne électorale en vue du premier tour de la présidentielle de 2012, elle m'a invité chez elle, à Mermoz. Et m'a dit : « On raconte souvent que mon mari n'est pas charismatique et pas suffisamment séducteur pour un politicien. À votre avis, que doit-il changer dans sa façon de communiquer ? » J'ai apporté à sa question des éléments de réponse que j'ai pris le soin d'expliquer et de développer. Elle a pris note.

Trois jours avant le démarrage de la campagne, elle m'a à nouveau demandé de passer la voir. Cette fois-ci, voici les questions qu'elle m'a posées : « À votre avis, quels sont les journalistes que Macky doit rencontrer pour les briefer sur son programme ? Comment doit-il procéder pour que sa campagne soit bien relayée par tous les médias ? » Là également, je lui ai soumis des idées dont j'ai pu par la suite constater la mise en œuvre. Au lendemain de la victoire de son candidat, Marième Faye Sall a veillé à me faire parvenir personnellement deux cartons d'invitation à la cérémonie de prestation de serment organisée le 2 avril 2012 au King Fahd Palace. Ce geste, en apparence banal, est fort significatif dans le monde politique où le pouvoir rend très vite amnésique. Quelques jours plus tard, c'est une nouvelle Première dame relax que j'ai rencontrée chez elle. Aiguillonné par la curiosité naturelle du journaliste, j'ai voulu connaître son moteur, ce qui fait courir cette identité remarquable. Morceaux choisis du dialogue que nous avons eu :

« – A partir de maintenant, je vais faire attention à ce que je vais dire. Je ne peux pas courir le risque de fâcher une Première dame.

– Laisse tomber cette histoire de Première dame. Je suis ta sœur, comme tu m'as toujours appelée, je le demeure.

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

– Vous êtes réputée être une femme de pouvoir et de réseau. Tout change maintenant que vous êtes au pouvoir. Il vous faut consolider votre positionnement et votre réseau.

– Je n’ai aucun réseau et n’en veux pas un. Je ne veux pas de positionnement. Tout ce qui m’intéresse, c’est mon mari. Je vis pour lui. Tout ce que je fais, c’est pour lui. Wade l’a chassé comme un malpropre pour les beaux yeux de son fils. Il a voulu être président. On s’est battu et il est aujourd’hui président.

– Et la suite ?

– Pour la suite, on va tout faire pour qu’il réussisse. C’est une question d’honneur. Il faut que Macky prouve qu’il peut régler les problèmes des Sénégalais qui l’ont élu. Je ne veux rien d’autre que cela.

– Même si vous dites ne rien vouloir, le pouvoir a des avantages mécaniques : l’influence, l’argent, les fastes, les belles voitures, les habits de marque, les bijoux de valeur...

– Je m’en fous de tout ça. M’as-tu vu une seule fois porter des habits et des bijoux qui sortent de l’ordinaire ? Mon mari a une chance : il a une femme qui se suffit à ce qu’elle a, qui ne se préoccupe pas de ce que les autres ont, et qui vit dans la simplicité. »

Ces propos sont corroborés par son style vestimentaire trop simpliste voire mal inspiré au goût des plus mondaines de nos compatriotes.

J’ai tiré de cette discussion la conviction que mon interlocutrice était sincère et qu’elle n’était pas une sorte de reproduction sénégalaise de Simone Gbagbo, une femme de pouvoir qui avait une existence politique propre, disposait d’un puissant cabinet, entretenait un réseau dense, gérait des intérêts personnels...

En juillet 2012, les attaques fusaient de toutes parts. La Première dame était chargée à feu nourri dans la presse, accusée d’être derrière un népotisme grossier érigé en système de gouvernement, décrite sous les traits d’une passionaria boulimique, soucieuse de caser sa famille, ses amis, ses affidés... J’ai vu cette fois-ci une

femme blessée, atteinte dans son amour propre, portée à la vengeance... « Dieu fera justice entre ceux qui répandent ces rumeurs et moi, m'a-t-elle lancé, courroucée. Dieu ne dort pas. Je ne fais au quotidien qu'aider mon mari à réussir. C'est peut-être mon style qui dérange : je ne sors pas de chez moi, ne rivalise pas de beaux bijoux, ne fais partie d'aucun club de « driankés » (« grandes dames », en wolof). Tous ceux qui m'attaquent envient quelque part mon mari. Ils auraient tous souhaité avoir une femme aussi loyale et réglo que moi. » Avant d'ajouter, la main sur le cœur : « Je jure que je ne connais ni ne cherche à connaître la marche de l'État. Je ne vais jamais au bureau de Macky. Je suis chez moi, je n'ai pas de cabinet, contrairement à mes homologues. Je ne m'occupe que de ma fondation qui mène beaucoup d'actions humanitaires sans bruit. J'ai demandé que nos activités ne soient pas médiatisées. Cela me suffit que Dieu et les populations bénéficiaires sachent ce que nous faisons. Ceux qui décrivent mon mari comme un homme aux ordres de sa femme ne le connaissent pas. Parce qu'il est poli, on le présente comme un faible. Ceux qui le disaient l'ont vu tenir tête à un régime jusqu'à l'abattre et prendre le pouvoir. Ils doivent revoir leur jugement. »

Il y'a toutefois des constats têtus qui tempèrent cette profession de foi. Tous ceux qui sont réputés être dans le collimateur de l'épouse du président sortent ou finissent par sortir du gouvernement. Ainsi de Maxime Jean Simon Ndiaye. Ce grand commis de l'État, indéboulonnable secrétaire général de la présidence puis du gouvernement, réputé fin connaisseur des dossiers et des procédures, a fini par partir le 1^{er} novembre 2020. Il prenait un malin plaisir à souvent invoquer les textes régissant le fonctionnement de l'État et la règle de la confidentialité pour ne pas donner suite aux sollicitations de la Première Dame.

De même, tous ceux qui, comme Abdou Mbow et Thérèse Faye, sont réputés être en dehors de sa sphère affective, n'accèdent jamais au gouvernement. En dépit de leur légitimité historique au sein du parti présidentiel et de leur mérite militant. Même Aliou

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

Sall, frère de Macky Sall, numéro 1 du parti présidentiel à Guédiawaye, paye cher son inimitié avec la Première Dame, en dépit de sa légitimité politique et familiale. En dehors du court intermède au cours duquel il a dirigé la Caisse des dépôts et des consignations, il a vécu le magistère de son frère éloigné des postes et même du Palais. Avoir donné le prénom Marième à sa fille, en signe d'apaisement, n'y a pas changé grand-chose. Tant il est risqué de braquer la douce moitié du président. Ce crime de lèse-majesté se paie cash, sur une longue durée.

En revanche, tous ceux qui sont proches de la Première Dame se positionnent ou conservent leurs positions contre vents et marées. En dépit du gros scandale qui a éclaté autour de la gestion des 1000 milliards du Fonds de lutte contre la Covid-19, Mansour Faye est resté vaillamment dans le gouvernement. Malgré les accusations de malversations portées contre lui dans le cadre de la gestion des 29 milliards du Prodac, qu'il a du reste toujours niées, Mame Mbaye Niang a été récupéré au poste de chef de cabinet du président de la République en avril 2019. Après la bérézina électorale qu'il a subie en janvier 2022, en se présentant comme candidat au poste de maire de Dakar, contre Abdoulaye Diouf Sarr adoubé par Macky Sall, il est, envers et contre tout le monde, revenu au gouvernement, comme ministre du Tourisme, le 17 septembre 2022. Nonobstant les critiques contre le ministre de l'Intérieur, Félix Antoine Diome a conservé son poste. Il faut dire que le premier flic du Sénégal a été bien introduit. Son entrée dans le saint des saints s'est faite par l'entremise d'Abdoulaye Sylla, un homme d'affaires très proche de la Première Dame. Mais Diome mérite sa nomination : très fidèle au président, il se dévoue corps et âme à sa fonction. Depuis janvier 2022, il dort dans un exigu 15m² au ministère de l'Intérieur, boudant sa grande et luxueuse maison de fonction à Fann-Résidence.

Marième Faye Sall a des amis businessmen bien positionnés sur des marchés publics. Dame Diané, qui a remporté sans concurrence le marché à multi-milliards de construction du port

CHEIKH YÉRIM SECK

minéralier de Bargny, est son ami depuis leur enfance à Diourbel. Abdoulaye Sylla, dont l'une des filles porte le prénom de la Première Dame, est le patron d'Ecotra qui, entre autres marchés, a raflé celui de 150 milliards pour l'assainissement de Diamniadio, avec zéro expérience dans le domaine.

En dehors de Mansour Faye, niché au cœur du gouvernement de façon ininterrompue depuis 2012, les autres frères de l'épouse du président ne se plaignent pas non plus. Daouda Faye, pour ne citer que lui, est réputé faire de florissantes affaires, notamment foncières...

Décrite par ses détracteurs comme une femme de pouvoir et d'influence, Marième Faye Sall joue un rôle de trait d'union au cœur du régime. L'on se souvient de la grève des enseignants d'avril 2018 à laquelle elle a mis fin en invitant à manger les leaders syndicaux pour les convaincre de lever leur mot d'ordre. On ne compte pas le nombre de fois où elle intervient pour rabibocher des pontes du régime entre eux ou avec son mari. Nombre d'adversaires voire ennemis de son président d'époux se sont retrouvés à le soutenir grâce à l'entregent de la Première Dame. Ainsi de Samuel Sarr, ministre sous Wade, passé de détenu politique sous Macky à défenseur acharné de ce dernier. Ainsi également de Yakham Mbaye et Souleymane Jules Diop passés de critiques acerbes à souteneurs hardis de Macky Sall.

À travers sa fondation Servir Le Sénégal, Marième Faye Sall pallie aux défaillances de l'État dans les évacuations sanitaires, la prise en charge des malades, le soutien scolaire, l'assistance aux nécessiteux...

Dans la sphère privée, elle est une femme d'intérieur, dotée d'un sens de la famille, soucieuse de la réussite de son homme, mais aussi de la protection de ses enfants. En dépit de nos contacts suivis, elle ne m'a appelé que deux fois pour se plaindre de mon travail. Toutes ces deux fois, c'était Dakaractu qui avait publié des photos de ses enfants qu'elle me demandait de retirer. Elle couve

MARIÈME FAYE SALL, ATOUT OU BOULET ?

sa progéniture à laquelle elle veille à donner une bonne éducation. Chaque fois que je lui rends visite, son aîné qui me prend à la porte me donne du « tonton ». Justement parce que sa mère l’envoie chercher « tonton Cheikh Yérim ».

Cette femme de la petite bourgeoisie sénégalaise, propulsée au-devant de la scène par l’ascension politique de son conjoint, n’est ni une fashion victim ni une adepte du serial shopping. Elle est restée simple, peut-être un peu trop au goût de son protocole qu’elle bouscule souvent pour serrer des mains, plaisanter avec ses vieilles connaissances, rire en public...

Si le pouvoir est une drogue qui finit par intoxiquer celui qui s’y frotte, elle s’est inspirée de la traversée du désert de 2008 à 2012 pour garder les pieds sur terre après le retour aux affaires.

Elle vit une grande histoire d’amour avec le président. Jalouse à sang, elle se dresse, toutes griffes dehors, contre toute femme qu’elle soupçonne de convoiter son homme. Ce dernier n’est pas moins possessif. Un jour où elle est revenue à la maison après deux heures de shopping en compagnie de Yaye Fatou Diagne, alors mariée à l’homme d’affaires Ahmed Khalifa Niassé, Macky a attaqué, sans se soucier de cette tierce présence : « Je ne supporte pas que tu sortes. Tu ne connais que la maison. Il ne faut pas que quiconque t’entraîne dans des virées qui ne font pas partie de tes habitudes. » Ambiance...

Le couple Faye-Sall est fusionnel. Madame est la douce moitié au sens propre de monsieur. Elle a de l’influence sur lui comme chaque femme en a sur son homme. Un peu trop d’influence, au goût de nombre de nos compatriotes. Et c’est cette perception qui, plus que la réalité de ses rapports avec le président, est importante. Dans ce monde de communication, ce qui est perçu prime sur ce qui est. Qu’elle soit ange ou démon, Marième Faye Sall a été l’objet de dénigrements des habitués du Palais et d’un matraquage médiatique qui ont fini de lui formater une image peu reluisante.

CHEIKH YÉRIM SECK

Elle apparaît, sans conteste, comme étant la Première dame la plus interventionniste de l'histoire du Sénégal indépendant. Et, donc, mécaniquement, la plus critiquée dans notre société obstinément phallocratique et notre démocratie foncièrement hostile à l'immixtion de la famille présidentielle dans la gestion des affaires publiques.

Chapitre 4

Macky Sall et la pratique du pouvoir

« Qu'est-ce que cela fait d'être président de la République ? », ai-je demandé à Macky Sall un soir de mars 2021, alors que nous séparions au niveau du parking du Palais, et qu'il s'apprêtait à s'installer à bord d'une rutilante BMW à destination de sa résidence privée sise à Mermoz. « C'est une grande responsabilité, m'a-t-il répondu. Voici neuf ans que je ne dors pratiquement plus. Le travail de président de la République est un job 24 h/24. Quand je songe à me reposer, un collègue m'appelle pour me parler d'une question importante. Quand il raccroche, le ministre de l'Intérieur appelle pour signaler une situation dans un village frontalier ou autre... On n'a pas un seul répit si on veut faire ce travail correctement. Si ceux qui me combattent pour me remplacer savaient tout ce que ce poste demande comme sacrifice... »

Ces mots résonnent encore à mes oreilles, tant ils sonnaient vrai dans la bouche de leur auteur et semblaient sortir de ses tripes. Pour avoir fréquenté nombre de têtes couronnées dans le monde et vu à l'œuvre bien des rois fainéants nègres, je puis affirmer que Macky Sall prend au sérieux sa fonction et met un soin particulier à l'exercer. Et cherche à imprimer un style qui tranche d'avec celui de ses prédécesseurs.

Dès les premières heures de son avènement à la tête de l'État, le leader de l'APR a promis aux Sénégalais « une gouvernance sobre et vertueuse ». À l'épreuve de la réalité, plus d'une décennie

CHEIKH YÉRIM SECK

plus tard, la franchise commande de dire qu'il a conduit une nette rupture d'avec les sirènes, fastes et excès du régime d'Abdoulaye Wade. L'évolution du budget de la présidence de la République en fait foi. Il était de 90,5 milliards au cours de la dernière année d'exercice de Wade (dans la loi de finances 2012). Dix ans après l'avènement de Macky au pouvoir, il était de 73,198 milliards (dans la loi de finances 2022).

Macky Sall a dégraissé le mammoth, réduit le budget des différentes institutions du pays, baissé drastiquement les dépenses de téléphone des ministres, directeurs généraux et chefs de service, dégarni le parc automobile de l'État, revu à la baisse les ayants droit aux véhicules de fonction, aux logements de fonction, aux avantages divers...

L'une des décisions fortes du 4^e président du Sénégal a été, dès les premiers mois de son accession au pouvoir, de diviser par deux le nombre d'agences, ces machins budgétivores dont une pléthore avait été créée pour extorquer des tâches juteuses à l'Administration classique et contourner les règles rigoureuses de gestion, d'allocation, et de décaissement de l'argent public.

Quarante-huit agences et structures, aussi farfelues que superfétatoires, ont ainsi été supprimées. Des ambassades et consulats ont été fermés. Le Sénat et la vice-présidence de la République ont été supprimés. Des économies ont été réalisées sur les dépenses du téléphone et des logements conventionnés. Toutes les conventions de location de bâtiments à usage de logement ont été gelées puis résiliées. Les commandes ou acquisitions de véhicules administratifs ont été suspendues. Toutes mesures de rationalisation qui ont généré 133 milliards d'économies sauvés du budget de fonctionnement pour être versés dans les investissements. Le ratio Dépenses de fonctionnement/Produit intérieur brut est passé de 12 % en 2012 à 8 % en 2022.

L'arrivée de Macky Sall aux affaires a clos les excès de l'ère Wade où les téléphones portables pris en charge par l'État étaient

MACKY SALL ET LA PRATIQUE DU POUVOIR

transformés par leurs attributaires en téléphones publics gratuits pour leurs proches et pouvaient servir pour tout, sauf pour des nécessités de service. Elle a mis fin à l'arrogance de ministres, conseillers à la présidence, chargés de mission, directeurs généraux, responsables politiques... ostentatoirement millionnaires voire milliardaires qui prenaient des libertés affichées avec l'argent public. Sous Macky Sall, on a commencé à voir des ministres, des conseillers à la présidence ou des députés obligés de vendre leurs tickets de dotation en carburant pour pouvoir se procurer du cash. Il y'a nombre de dignitaires de premier plan du régime Macky Sall qui ne se sont pas vus attribuer un seul mètre carré de terrain depuis 2012. Contrairement à la pratique sous Wade où des quartiers entiers comme Sud-Foire, Liberté 6 Extension et Ouakam Comico ont été lotis et distribués aux membres du régime, du ministre jusqu'au garde du corps.

Lorsque la grogne a commencé à enfler dans les rangs de son parti, les responsables élevant de plus en plus la voix pour réclamer les privilèges et prébendes dont ont pu bénéficier leurs devanciers du PDS, Macky Sall a profité d'une réunion des instances de l'APR pour marteler : « Je l'avais dit au lendemain de notre arrivée au pouvoir, mais certains semblent l'avoir oublié. Je vais donc me répéter. Il n'y a qu'une alternative : partager les ressources ou les utiliser pour faire avancer le pays. Nous n'avons pas remplacé le régime précédent pour venir partager les ressources. Je n'ai pas d'argent à donner, encore moins de terrain. Je ne suis pas dans la prédation ni dans la spéculation foncière. »

À la différence notoire de Wade, qui distribuait des centaines de millions de cash par jour, au point d'avoir transformé le Palais en une sorte de coffre-fort où tous s'échinaient à être reçus, Macky Sall est réputé regardant sur l'argent, voire avare. À ceux qui lui reprochent un manque de générosité, comparativement à son prédécesseur, il répond, invariablement : « Je ne surfacture pas des marchés ni ne vends des terrains. Voilà pourquoi je n'ai pas d'argent à distribuer. »

CHEIKH YÉRIM SECK

Si elle est l'un des péchés capitaux, l'avarice est, en l'espèce, une vertu. Ce n'est, en effet, pas de la générosité, mais de la prédation de distribuer de l'argent public à tout-va, en violation de toutes les règles qui encadrent leur utilisation.

Sous Macky Sall, la corruption est devenue sinon moins forte, du moins plus cachée. La perception de la corruption est moins forte. Quoique persistants, les scandales de corruption sont moins médiatisés et moins récurrents. Tout porte à penser que le pays est mieux géré, comme en attestent d'ailleurs le regain de crédibilité de notre économie, la vigueur de la croissance, le renchérissement continu du budget et le renforcement volumique de la signature du Sénégal.

Le mode de gouvernance des marchés publics a changé. Autrefois, les ministres et directeurs généraux décidaient de l'attribution pour ensuite passer « rendre compte » au Palais. Aujourd'hui, c'est le Palais qui indique en amont aux ministres et directeurs généraux à qui attribuer les marchés. Est-ce à dire que les commissions, rétro-commissions et produits des surfacturations que recevaient ministres et DG sont dorénavant directement versés au Palais ? En tout état de cause, nombre de dignitaires de ce régime se plaignent, *mezza voce*, de l'hyper-concentration de la décision financière au niveau du président de la République.

Il en va de l'attribution des marchés comme des paiements, directement ordonnés par « le patron ». Macky Sall et sa famille sont-ils aussi riches que les Wade ? Ils en donnent moins l'air, si on se souvient des milliards déboursés par l'État du Sénégal pour satisfaire les lubies de Syndjély Wade dans un nébuleux Festival des arts nègres, mais aussi des virées en jet privé de Karim Wade à travers le monde.

N'empêche, quelques affaires (le scandale du Fonds Covid, l'épisode Bictogo, l'affaire de l'achat d'armes d'une valeur de 45 milliards à un escroc nigérien recherché, Petit Boubé...) font tache sur la « gouvernance sobre et vertueuse ». Et aucun des auteurs

MACKY SALL ET LA PRATIQUE DU POUVOIR

présumés de ces malversations n'a jamais été inquiété, ni même poursuivi. Macky Sall, qui a publiquement confessé mettre le coude sur certains dossiers, n'a jamais consenti à laisser la justice sous ordre convoquer le moindre des gestionnaires de deniers publics qu'il a nommés. À la différence notoire d'Abdoulaye Wade qui a consenti à livrer à la justice des proches comme Abdou Latif Guéye, Baïla Wane, Modibo Diop... qui lui ont semblé avoir dépassé les bornes dans le vol de l'argent public.

L'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac), qu'il a porté sur les fonts baptismaux par la loi 2012-30 du 28 décembre 2012, à grand renfort de publicité sur les thèmes de la traque des biens mal acquis et de la sanction des délinquants à col blanc, coûte chaque année 5 milliards au contribuable sénégalais sans jamais avoir produit le moindre résultat. De sa première présidente, Nafy Ngom Keïta, brutalement chassée pour s'être permise d'ouvrir des dossiers sur certains proches du chef de l'État et avoir voulu dévoiler le rapport annuel de l'institution par voie de conférence de presse, à Seynabou Ndiaye Diakhaté qui l'a remplacée en juillet 2016, l'Ofnac a déposé, sur le bureau du procureur de Dakar, 17 rapports sur des malversations présumées commises par des ministres et directeurs généraux sous Macky Sall. Aucun de ces rapports, pourtant fondés sur des enquêtes rigoureuses et approfondies, n'a, jusqu'au moment où ces lignes sont écrites, donné lieu à une poursuite. « La CREI poursuit les délinquants du régime précédent, et l'Ofnac, ceux de notre régime », avait pourtant plusieurs fois martelé son créateur. Dans les faits, si l'Ofnac n'a encore atteint personne, la CREI, elle, a embastillé Karim Wade, a percuté sa carrière politique et l'a contraint, sous la menace d'une contrainte par corps, à quitter le Sénégal dès sa sortie de presque quatre années de détention. Elle a contraint Abdoulaye Baldé à tourner casaque pour rejoindre la majorité présidentielle, stérilisé Oumar Sarr obligé de quitter le PDS pour se ranger, neutralisé les velléités de rébellion de Pape Diop, Madické Niang, Ousmane Ngom...

CHEIKH YÉRIM SECK

Quant aux tribunal de première instance, cour d'appel de Dakar et Cour suprême, ils ont, avec une célérité jamais vue de mémoire de justiciable, rendu définitive la condamnation et acté l'inéligibilité de Khalifa Ababacar Sall qui a eu l'outrecuidance d'avoir déclaré son intention de défier Macky Sall à la présidentielle de 2019.

Au même moment, tous les membres du bord politique du président coulent une paisible impunité. Parmi une foulditude de cas, l'exemple le plus symptomatique est sans nul doute celui de Seydina Fall Bougazelli. Pris en flagrant de multiplication d'une quantité industrielle de faux billets, ce député de la mouvance présidentielle a bénéficié d'une libération provisoire après une courte détention préventive.

Dans le disque dur politique de Macky Sall, le monde est divisé entre les bons de son camp et les méchants du camp adverse. Avec les premiers, il est plus laxiste que l'impunité. Avec les autres, il est plus répressif que la répression. L'innocence ou la culpabilité dépendent du bord politique où on se trouve. La justice est au service de l'ordre juste défini par le pouvoir. Elle est un instrument pour régler leurs comptes aux politiciens et activistes indociles.

Ce régime bat ainsi tous les records de poursuites de personnalités de premier plan de la vie politique ou de la société civile. Sous Macky Sall ont été poursuivis, condamnés et/ou emprisonnés Khalifa Ababacar Sall, Ousmane Sonko, Karim Wade, Barthélemy Dias, Bara Gaye, Oumar Sarr, Samuel Sarr, Guy Marius Sagna, Thierno Ousmane Sy, Abdoulaye Baldé, Ousmane Ngom, Abdou Karim Guéye Xrum Xax, Cheikh Oumar Diagne, Ousmane Diagne, Kilifeu, Imam Alioune Badara Ndao, Pape Alé Niang, Papito Kara, Othmaan Diagne... Autant dire tous les leaders politiques et de la société civile qui comptent et tous les activistes de poids. Sous Macky Sall, la justice et la prison sont devenues des éléments de régulation du jeu politique et social (cf. chapitre 15 ci-dessous).

MACKY SALL ET LA PRATIQUE DU POUVOIR

La transhumance, ce phénomène qui voit les politiciens alimentaires migrer des vaches maigres de l'opposition vers les prairies vertes du pouvoir, est revenue au cœur du jeu. Macky Sall avait pourtant vigoureusement combattu cette errance au cours des premières années de son premier mandat. Il avait déclaré *urbi et orbi* que chacun devait rester dans son camp, dans l'intérêt d'un jeu politique clair, honnête et fondé sur des convictions.

Puis, il y'a eu un glissement sémantique dans son esprit et son discours sur la question a commencé à bouger. Un jour de 2019, à la veille de l'élection présidentielle, au cours d'une discussion que j'ai eue avec lui, je me suis rendu compte de l'évolution du lexique présidentiel. « La transhumance de Aïssata Tall Sall fait beaucoup parler », lui ai-je lancé. « Ce n'est pas une transhumance, m'a-t-il coupé net. Il s'agit d'une recomposition politique. Elle a le droit de se repositionner dans cette nouvelle configuration politique. » « Comment qualifiez-vous le cas Oumar Sarr ? Lui non plus n'a pas transhumé ? », ai-je poursuivi. « Non, il n'a pas transhumé, a répliqué le président. Son rapprochement avec nous est le fruit d'un dialogue politique dont nous devons tirer des leçons pour apaiser le climat politique. » Des mois plus tard, victorieux de la présidentielle et installé pour un nouveau mandat, alors que j'évoquais le cas d'un homme politique d'envergure qui l'a rejoint entretemps, il a eu ce commentaire malicieux et amusé : « Bitti bi nékhoul dé ! » (« ce n'est pas agréable de se retrouver hors du pouvoir », en wolof).

Tout Macky Sall est dans cette succession de phrases. Politique par toutes ses fibres, il est un mélange de cynisme et d'humour, de force brutale et de ruse, de « diaay doolé » et de « ndiouthie ndiaathie »... Même s'il assure avoir cessé d'user de ces ficelles, c'est un prince au sens où Nicolas Machiavel entendait ce terme. La gouvernance mackyste repose, dans le choix des hommes, sur deux piliers : le débauchage de transhumants et la nomination de politiciens incompetents dotés a maxima de bases politiques et a

CHEIKH YÉRIM SECK

minima d'une langue de vipère. À tous les compartiments de l'État et de l'administration, au détriment des compagnons historiques du « patron » (Moustapha Cissé Lo, Mbaye Ndiaye, Mor Ngom, Abdou Mbow, Thérèse Faye, Benoit Sambou, Marième Badiane, mais aussi ABC qui a emporté dans sa tombe regret et amertume), sont aujourd'hui casés des transhumants : Amadou Ba, Aïssata Tall Sall, Cheikh Oumar Anne, Oumar Sarr, Abdoulaye Saydou Sow, Yankhoba Diattara, Idrissa Seck...

Le dispositif est complété par des politiciens quasi-analphabètes, incapables pour certain d'aligner deux phrases correctes dans la langue officielle du Sénégal, le français. En douze ans à la tête du pays, Macky Sall a résisté, même dans l'après-Covid qui exigeait de faire appel à de l'expertise pour mener la relance, à recourir aux Sénégalais qui ont fait des preuves dans leur domaine et qui auraient pu beaucoup apporter à l'action publique. Le logiciel mental de Macky Sall est ainsi formaté qu'il place le profil politicien au-dessus de la compétence. Le cas Matar Ba est symptomatique de cette pathologie. Le limogeage de ce très populaire ministre des Sports, le 17 septembre 2022, avait suscité une vague d'indignations. Les Sénégalais l'ont dit bruyamment : ce ministre, sans doute parmi ceux qui ont le plus réussi à leur poste depuis l'indépendance du pays, ne devait pas quitter le gouvernement. C'est en effet sous son leadership que le Sénégal a remporté, pour la première fois de son histoire, la Coupe d'Afrique des nations, en 2022, avant de se qualifier la même année à la Coupe du monde. Son limogeage, à moins de trois mois de cette compétition majeure, est un coup dur porté à la cohésion de l'équipe et à sa préparation. Ce que l'opinion ignore, et qui aurait suscité une indignation encore plus forte s'il était su, c'est que Matar Ba a été débarqué pour une raison liée à... la cuisine politicienne interne à Fatick dont il est le maire. Il était dans le collimateur du président depuis le décès de l'imam ratib de cette ville. Macky Sall n'a pas pardonné à son successeur à la mairie de Fatick de ne s'être pas rendu à la maison mortuaire avant lui.

MACKY SALL ET LA PRATIQUE DU POUVOIR

D'autant que, les mois précédents, le très politicien président ne cessait de lui marteler que ses absences faisaient râler dans leur fief commun. Cheikh Kanté et les autres adversaires politiques locaux du ministre ont fait le reste, bourrant l'oreille du président avec des clichés du type « Matar Ba se croit intouchable », « Matar Ba dit à qui veut l'entendre que vous n'osez pas le limoger au vu de ses résultats », « Matar Ba est entrain de démobiliser la base par son attitude snob vis-à-vis des militants »... Pareil discours politicien parle mieux que toutes les performances au chef de l'État qui a pris la décision radicale de se séparer de son ministre. Avant de se raviser, face à la fronde populaire, et se rappelant peut-être que Matar Ba ne pouvait être à la fois au four des compétitions internationales et au moulin de la politicaillerie de Fatick. Il a regretté sa décision, a voulu y revenir dans les jours qui ont suivi le remaniement, a hésité face à l'impression de cafouillage qu'un tel revirement allait donner, avant d'opter finalement pour recycler le désormais ex-ministre comme chef de son cabinet.

Le président du Sénégal depuis 2012 est ainsi formaté : il croit en la politique et aux politiciens. Napoléon a certes dit qu'on gouverne avec ses propres hommes. De là à penser que la gestion de la chose de tous doit se résumer à la distribution des positions suivant le seul critère du bétail électoral détenu par chacun ! Le pire effet de ce côté politicien très marqué du locataire du Palais est sans doute la très forte politisation de l'Administration. L'Administration neutre, républicaine et compétente, qui faisait la force du Sénégal, s'est effondrée. Même dans les régies financières, les hauts cadres sont aujourd'hui encartés pour des calculs de carrière. Les inspecteurs des impôts et domaines s'accaparent de l'argent et des terrains pour entretenir des clientèles électorales dans leurs fiefs respectifs. Ceux de leurs homologues du Trésor, qui ne sont pas frappés d'inéligibilité en raison de leur poste, leur emboîtent le pas. Même dans la douane, corps paramilitaire auquel la politique est interdite, il faut être « le

CHEIKH YÉRIM SECK

petit » ou « l'élément » d'un ministre ou d'un homme politique pour pouvoir accéder aux postes dits juteux. Il y'a un peu plus d'une décennie, quiconque de ces corps affichait le moindre penchant politique grillait sa carrière. Aujourd'hui, celui qui est à la tête de l'État estime que toute personne nommée à un poste stratégique doit se procurer des « moyens » à investir dans la mobilisation d'une clientèle politicienne au profit du pouvoir en place. Dans l'air du temps, profiter de sa fonction pour voler l'argent public n'est plus grave, dès lors qu'une partie du butin est investie dans la politique politicienne en soutien au « grand patron ».

En politique, Macky Sall est chirurgical comme un ingénieur en laboratoire. Il s'arrange pour conserver le pouvoir, sans trop se soucier des moyens. La fin justifie les moyens... C'est un vrai froid, mais toutefois un faux méchant. Contrairement à une opinion répandue au niveau de ses détracteurs, cet homme est orgueilleux mais pas cruel. Il ne recule pas face à l'adversité, mais ne pousse pas son avantage à l'extrême. Lui-même, qui avait déclenché des poursuites contre Khalifa Ababacar Sall et Karim Wade, les a graciés tous les deux pour les extirper des liens de la détention, puis a ordonné à son garde des Sceaux, le 29 septembre 2022, d'examiner les voies et moyens pour restaurer leur éligibilité.

Derrière une plastique sévère qui lui vaut le surnom « Niangal », se cache un homme sensible, mû par une fibre humaniste, très taquin dans l'intimité... Un jour où nous évoquions le bruit du monde politique, il a lancé, dans un wolof châtié plein d'humour : « Ceux qui font ce brouhaha veulent une seule chose : me prendre cette maison où nous sommes et cette voiture dans laquelle je roule. Ils ont envie de sirènes, de fanfares, de cortèges... Ils rêvent qu'on leur dégage la route quand ils passent. Si on sort tout de suite, tu attends, je passe. Suffrage universel dou thiaakhaan ! (« ce n'est pas de la blague, le suffrage universel ! ») ». J'en ai une bien meilleure. Un soir où j'échangeais avec lui, en présence d'Abdou Mbow, il a persiflé, l'air et le ton taquins : « Wade

MACKY SALL ET LA PRATIQUE DU POUVOIR

connaît les Américains. Quand il a voulu déborder, ils lui ont dit : ‘Misteur présideunt, guéyim iz oweur, oweur, oweur’...» Ce propos et l’intonation de sa voix ont déclenché l’hilarité générale.

Au-delà de l’humour, ces tirades trahissent l’état d’âme d’un homme qui a goûté au pouvoir, qui en connaît les délices et qui appréhende les désagréments qu’il y’a à le perdre. À la question « qu’est-ce que la politique ? », le politologue Raymond Abellio a répondu : « Il est faux de répondre que c’est l’art de gouverner, car c’est avant tout le jeu du pouvoir. La politique n’est pas une question de technique mais de tempérament, on y cherche moins à gouverner un pays ou un peuple qu’à y déployer son propre destin. »

Chapitre 5

La gouvernance non sobre et non vertueuse du secteur de l'énergie

Du slogan « gouvernance sobre et vertueuse » à la réalité de la gestion des affaires publiques, il y'a, dans beaucoup de cas, la mer de Soubédioune à boire. Illustration par le secteur stratégique de l'énergie.

Au cours de la 17^e session de l'Assemblée générale du Système d'échange d'énergie électrique ouest-africaine (EEEOA), tenue le 14 novembre 2022, à Dakar, le directeur général de la Société nationale de distribution de l'énergie électrique (Senelec), Pape Mademba Bitéye, a déclaré que « l'État du Sénégal allait, pour l'exercice budgétaire 2022, subventionner la Senelec à hauteur de 304 milliards de FCFA pour bloquer les tarifs de l'électricité afin de soulager les ménages. »

Au bout d'enquêtes en profondeur sur la gestion de l'énergie, il est permis de dire sans risque de se tromper que l'État n'aurait pas eu besoin d'injecter le moindre penny dans ce secteur si les fonds qui y circulent étaient gérés dans la transparence, si des centaines de milliards n'y avaient pas été volés chaque année par un système occulte de surfacturations, d'intermédiations, de commissions et de rétro-commissions. Le montage, sophistiqué, part de la Russie pour passer par Dubaï et atterrir dans des paradis fiscaux. Il va être démêlé dans les lignes qui suivent.

CHEIKH YÉRIM SECK

Rien qu'au cours de la période allant de juin à octobre 2022, il y'a eu, à l'occasion de transactions autour de trois navires de charbon acheté en Russie, des surfacturations converties en commissions qui culminent à un montant de 21 millions de dollars. Ces navires ont chargé en Russie et déchargé au Sénégal du charbon (destiné à servir de combustible à la centrale électrique de Bargny) acheté à un prix non seulement supérieur au barème du marché publié, mais également moins compétitif que celui proposé dans le cadre du contrat de vente et d'achat de charbon conclu avec la Compagnie d'électricité du Sénégal (CES). Ce contrat repose sur la formule suivante de calcul du prix : le coût réel est répercuté à la Senelec, sans marge bénéficiaire pour CES, dans le cadre de la formule de paiement de l'électricité produite à Bargny. Pour des raisons qui leur sont propres, les dirigeants de la Senelec, avec la complicité du pantin qu'ils ont placé à la tête de CES, ont passé outre ce contrat avantageux pour aller directement acheter sur le marché international. Ces achats surfacturés ont été effectués par l'intermédiaire de deux sociétés commerciales (des traders) basées à Dubaï qui ont facturé un prix démesurément supérieur à celui publié dans l'Argus pour le charbon russe.

Le navire MV Tony Smith (date du connaissance : 22 juin 2022), qui a chargé au port de Taman (Russie) avec, comme expéditeur, Siberico Fze, et ayant à son bord 39 607 tonnes métriques, a été vendu par CC Energy Dubaï à la CES, donc à la Senelec, à 345 dollars la tonne métrique. Ce qui a généré un surcoût de 5 743 071,8 dollars américains par rapport au prix de revient si l'achat avait été effectué suivant le prix inscrit à l'Argus russe ou dans le cadre du contrat de vente et d'achat de charbon ci-dessus évoqué.

Le navire MV Viva Glory (date du connaissance : 17 juillet 2022), parti du port Ust Luga, en Russie, avec, comme expéditeur Siberico Fze pour le compte de Carbo Logic LLC FZ, a été chargé de 37 864 tonnes métriques de charbon achetées à un prix par tonne métrique supérieur de plus de 210 dollars américains à celui

LA GOUVERNANCE NON SOBRE ET NON VERTUEUSE DU SECTEUR...

en cours sur le marché international. Faites le calcul pour trouver le nombre de millions de dollars qui ont, ici aussi, été engloutis dans les surfacturations perçues par les traders pour les partager.

Le navire MV Star Aquila (Fixture ocean freight daté du 21 septembre 2022), chargé de 38 730 tonnes métriques (date du connaissance : 7 octobre 2022), au port Ust Luga, toujours en Russie, a pour expéditeur Carbo Logic LLC FZ pour le compte de Siberico FZE. Son chargement a été vendu par le trader Spade Energy DMCC Dubaï à la CES au prix exorbitant de 360 dollars par tonne métrique ! Le port de chargement étant Ust Luga, la référence de prix est FOB ports baltes à 101,67 dollars par tonne métrique. Lorsque l'on retire le coût du fret de 42 dollars par tonne métrique du prix payé à 360 dollars par tonne métrique, le prix du charbon sans fret revient à 318 dollars. Pour chaque tonne métrique, donc, 216,33 dollars ont été payés en plus du prix du marché publié qui est de 101,67 dollars. Ce qui donne, pour la cargaison du navire Star Aquila, un montant global de 8 378 460,9 dollars payé en plus.

Le modus operandi est le suivant : ces sommes colossales payées en surfacturation se retrouvent dans les caisses de CC Energy et de Spade Energy DMCC, des traders basés à Dubaï, une place bancaire très peu contrôlée, qui se chargent, à leur tour, de les redistribuer aux bénéficiaires de ce système sophistiqué de corruption, après déduction de leur paie pour couverture et camouflage du vol de l'argent public sénégalais. Rien qu'entre juin et décembre 2022, ils ont distribué 18 millions de dollars aux auteurs de ce braquage, pour empocher 3 millions en contrepartie de leur prestation. Si cette somme avait été versée à un trader sénégalais, elle aurait eu des effets induits sur l'économie locale et donné lieu à des achats de charbon plus avantageux pour le contribuable et le consommateur d'électricité sénégalais. C'est là le pire de la corruption de nos élites : pour masquer leurs forfaits, elles font leurs magouilles avec des étrangers qui monnaient leur complicité à prix d'or. Traiter avec un Sénégalais peut exposer à

des fuites, alors que l'étranger n'est censé connaître ni parler à personne au Sénégal.

Pape Mademba Bitéye, DG de la Senelec, et le pantin, Malick Seck, qu'il a imposé à la tête de la CES, doivent expliquer aux Sénégalais pourquoi et au nom de quoi ce charbon russe a été acheté à des conditions aussi défavorables pour le Sénégal. Si, en trois mois seulement, des fonds de cette ampleur ont été volés, combien de dizaines voire de centaines de milliards de FCFA ont été dérobés en un an, en cinq ans, en dix ans ? Alors que l'État débourse cette année 304 milliards de francs CFA pour subventionner le secteur, combien aurait-on pu lui rétrocéder même comme bénéfice si ce système mafieux n'existait pas ?

Dans un document interne, le président du Conseil d'administration de Nordic Power AB, propriétaire de la centrale électrique de Bargny qu'alimente le charbon, actionnaire majoritaire évincé de la CES et aujourd'hui en procès contre l'État du Sénégal (voir ci-dessous), exige de connaître « les personnes impliquées dans l'approbation de ces transactions et l'organisation des paiements ; les bénéficiaires ultimes des paiements excédentaires de plusieurs millions de dollars ; toutes les informations sur les bénéficiaires des versements effectués, sur quelle base ceux-ci ont été choisis et comment les fonds ont été alloués, y compris toute procédure de vérification ; des informations sur l'identité de chaque commerçant (trader), y compris des informations sur l'identité de toute personne physique, actionnaire, bénéficiaire effectif ultime, pacte d'actionnaires ; des informations sur toute association entre la société commerciale (trader) de Barak, AltoZ Investments (Pty) ou ses commerçants, administrateurs et dirigeants et respectivement Spade Energy DMCC Dubaï et CC Energy Dubaï ; des informations sur l'identité de chaque entité impliquée dans la chaîne d'approvisionnement, y compris, mais sans s'y limiter, l'entité effectuant les tests de laboratoire au port de chargement, le commerçant (trader), le vendeur ; des informations sur l'identité de tout individu, actionnaire, bénéficiaire effectif ultime, pactes d'actionnaires et

LA GOUVERNANCE NON SOBRE ET NON VERTUEUSE DU SECTEUR...

accords de façade en place tout au long de la chaîne d'approvisionnement ; un compte-rendu sur les mesures prises pour effectuer toutes ces vérifications. » Avant de conclure : « Je demande également aux Prêteurs s'ils ont ou non signalé le contenu des courriers ci-dessus à leurs mécanismes de traitement des plaintes respectifs dès leur réception en juin et juillet 2022, conformément à l'exigence pour le Personnel de la Banque (telle que définie dans le Guide de Dénonciation et de Police de Traitement des Plaintes de la BAD), pour divulguer des actes liés à la fraude, à la corruption et à toute autre inconduite portée à leur connaissance. Si vous ne l'avez pas fait, je vous prie de bien vouloir confirmer la raison de l'omission. »

L'auteur de ce document ne demande aucune information au hasard. Il prend date et acte des faits pour corser davantage son dossier sur le Sénégal contre lequel il est en litige devant une juridiction internationale. Il s'appelle Norland Suzor, il est métis suédois et mauricien, président du Conseil d'administration de Nordic Power, une entreprise suédoise, actionnaire ultra-majoritaire de la Compagnie d'électricité du Sénégal (CES) dont elle détient 94,89 % des parts. Cet homme, qui a une histoire particulièrement heurtée avec le Sénégal, en a vécu des péripéties avec les fonctionnaires véreux de notre pays. En 2003, après avoir acheté le terrain de 29 hectares qui allait abriter la centrale électrique de Sendou, il s'est heurté au chantage d'un ministre et d'un haut fonctionnaire des Impôts et Domaines qui lui réclamaient des centaines de millions de nos francs. Il lui a fallu appeler Abdoulaye Wade, alors au pouvoir, pour pouvoir entrer en possession de son titre foncier.

Sur cette surface, il a érigé une centrale de fabrication de l'électricité à partir du charbon d'une valeur globale de 400 millions d'euros, dont 72 millions d'euros de fonds propres sortis de sa poche. Pour exploiter cette industrie, il a créé une société de droit sénégalais, la Compagnie d'électricité du Sénégal (CES). Le 24 janvier 2008, la CES a signé avec la Senelec le gros Contrat

CHEIKH YÉRIM SECK

d'achat d'énergie. L'économie de cet accord est clair : la CES fournit à la Senelec de l'électricité sur une durée de 25 ans, moyennant un paiement mensuel par la Senelec de 5 millions de dollars.

Ce même 24 janvier 2008, a été signée une Convention de garantie au bénéfice de CES, en présence de la Senelec, par l'État. Aux termes de cette convention, l'État s'est engagé, inconditionnellement et irrévocablement, à garantir le paiement et à régler directement à la CES, sur sa première demande, les sommes dues par la Senelec, en application du Contrat d'achat d'énergie. L'État a également consenti une garantie de bonne fin au bénéfice de la CES de 148 millions d'euros par an inscrits dans le budget, s'engageant ainsi à s'assurer du respect par la Senelec de ses obligations contractuelles aux termes du Contrat d'achat d'énergie (par exemple, l'ouverture de la LC).

La Convention de garantie stipule en outre que l'État ne peut pas contester le montant exigé par la CES en application de la convention, que la CES n'est pas obligée d'intenter une action en justice ou d'obtenir une décision de justice contre la Senelec pour faire appliquer la Convention de garantie, et que le seul préalable requis avant la mise en œuvre de la garantie de paiement réside dans l'envoi par la CES à la Senelec d'une mise en demeure préalable. Forte de ces accords, la CES a commencé, à partir d'octobre 2018, à fournir de l'électricité à la Senelec. Si elle gagne chaque mois 17 millions de dollars dans la vente de l'électricité produite à Bargny, la Senelec a peine à reverser les 5 millions de dollars convenus avec la CES. Les arriérés de paiement ont, dès le premier mois de fonctionnement de la centrale, commencé à s'accumuler.

Après une tentative de règlement amiable et une médiation qui ont échoué, la CES a, par lettre du 30 novembre 2020, demandé à l'Agent judiciaire de l'État la mise en œuvre de la garantie de paiement et le règlement sous 30 jours de la somme de 58 234 298 882 francs CFA TTC après actualisation au regard des

LA GOUVERNANCE NON SOBRE ET NON VERTUEUSE DU SECTEUR...

factures de capacité émises en septembre et octobre ainsi que des intérêts de retard. Puis, par lettre de ses conseils en date du 27 janvier 2021, la CES a mis en demeure l'État d'avoir à lui payer la somme réactualisée de 65 881 517 291 francs CFA TTC, sous huit jours, faute de quoi elle serait contrainte d'initier une procédure d'arbitrage. Au 31 mars, la somme actualisée, intérêts compris, est montée à 77 568 972 339 francs CFA TTC.

Par exploit d'huissier de justice en date du 3 février 2021, l'État a fait délivrer à la CES un courrier de réponse daté du 31 décembre 2020 dans lequel il a rejeté la mise en œuvre par la CES de la garantie de paiement. Motifs invoqués ? La contestation par la Senelec des montants à elle réclamés et l'existence alléguée d'une créance de la Senelec à l'encontre de la CES pour un montant de 66,9 milliards au titre de pénalités exonèrent l'État de son obligation de garantie. L'État a ajouté que les montants contestés par la Senelec seront considérés comme non dus dans le cadre de la garantie jusqu'à l'expiration des procédures prévues par le contrat pour régler les différends (in fine l'arbitrage).

Ce qui devait arriver arriva : le 31 mars 2021, la CES a initié une procédure d'arbitrage contre l'État du Sénégal devant la CCCI, à Paris. Elle a demandé au tribunal arbitral de « dire et juger que la République du Sénégal a commis une faute en s'abstenant de mettre en œuvre tous moyens nécessaires pour assurer la bonne exécution par la Senelec de ses obligations au titre du Contrat d'achat d'électricité (CAE) de 2008 ; condamner la République du Sénégal à réparer le préjudice subi par la CES au titre de l'abstention fautive de la République du Sénégal selon un montant restant à quantifier ; faire injonction à la République du Sénégal de prendre toutes mesures nécessaires et de nature à permettre la mise en place par la Senelec d'une lettre de crédit bancaire, conformément au CAE de 2008, sous astreinte de 20 000 000 francs CFA par jour de retard à l'expiration d'un délai de dix jours calendaires suivant la date de notification de la sentence à intervenir ; condamner la République du Sénégal au paiement de

CHEIKH YÉRIM SECK

la somme de 77 568 972 339 francs CFA, principal et intérêts au taux d'escompte normal de la Bceao plus un (1) point à compter du 30 décembre 2020 au titre des factures impayées et sous réserve d'une actualisation ; ordonner la capitalisation des intérêts et condamner la République du Sénégal à supporter l'ensemble des frais et coûts d'arbitrage ».

Cette procédure est très mal engagée pour le Sénégal. Les dirigeants de la Senelec, obnubilés par le souci de masquer leurs fautes de gestion, ont multiplié les erreurs dans la conduite de ce dossier, poussé l'État à adopter une position qui risque de le plonger dans un gouffre. En effet, des méthodes dignes d'un État-voyou ont été utilisées pour écarter Norland Suzor de la CES qu'il possède presque totalement. Un Boer sud-africain, détenteur d'un passeport maltais, du nom de Jean Craven, a été utilisé pour modifier la présidence du Conseil d'administration de Nordic Power à partir d'un faux document d'une Assemblée générale tenue à l'insu des actionnaires majoritaires de la CES. Il a été pris la main dans le sac par le greffe du tribunal de Stockholm qui a averti M. Suzor de cette manœuvre frauduleuse. Une tentative de spoliation qui a échoué !

Dans une lettre datée du 22 mars 2022, Kouami Apémagnon, directeur du département des affaires juridiques de la Banque ouest-africaine de développement (Boad, un des bailleurs de fonds de la centrale électrique de Bargny), a attiré l'attention du juge-commissaire du redressement judiciaire de CES et du syndic administratif judiciaire (tous deux choisis par le Tribunal du commerce de Dakar) sur deux points : « 1. Il a été faussement présenté aux prêteurs que Norland Suzor n'est plus le président du conseil d'administration de Nordic Power AB et il y'a eu une tentative illégale d'enregistrer sa démission auprès des autorités qui a échoué. 2. Toutes les réunions du conseil d'administration ou les assemblées générales de la société qui se fondent sur les tentatives de fausses déclarations concernant sa démission ne sont ni valables ni contraignantes. »

LA GOUVERNANCE NON SOBRE ET NON VERTUEUSE DU SECTEUR...

Dans la procédure qu'il avait entamée au Sénégal, avant de recourir à l'arbitrage international, Norland Suzor a eu gain de cause en première instance, avant que son dossier se complique en appel. Ceux qui ont refusé de le payer ont bloqué le fonctionnement de la centrale pour précipiter la liquidation de la CES. Devant la réaction de son actionnaire majoritaire qui a appelé la garantie de l'État face à la défection de la Senelec, le très fin juge Lamotte a renoncé à prononcer la liquidation et a décidé une relance de l'activité à travers un concordat.

Le 28 mai 2021, le nommé Malick Seck a été imposé comme administrateur général de la CES avec tous les pouvoirs, dans l'irrespect des règles régissant la convocation de l'Assemblée générale et sans tenir compte des observations de l'actionnaire majoritaire relatives à la discussion préalable et à la limitation des pouvoirs du nouvel administrateur. Parmi ses premières décisions, et comme il fallait s'y attendre au vu du rôle de Bitéye dans sa désignation, le sieur Seck a écrit pour signifier la renonciation aux... 77 milliards de francs CFA réclamés par la CES à la Senelec, objet de la procédure arbitrale initiée à Paris. Une plainte au pénal a été déposée contre lui en réaction à cet acte qui doit être une première au monde de la part d'un dirigeant d'une entreprise privée. Le 31 mai 2022, Augustin Yakhar Faye, juge d'instruction au tribunal hors classe de Dakar, a inculpé Malick Seck pour escroquerie et abus de biens sociaux. Il lui tient grief « d'avoir à Dakar, courant 2021, en tout cas depuis temps n'emportant pas prescription de l'action publique, en votre qualité de gérant, de mauvaise foi fait des biens ou crédit de la société la Compagnie d'électricité du Sénégal (CES) un usage que vous saviez contraire à l'intérêt de celle-ci ou à des fins personnelles, matérielles ou morales ou pour favoriser une autre personne morale dans laquelle vous étiez intéressé directement ou indirectement ; d'avoir, dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, en faisant usage de faux nom ou fausses qualités, ou en employant des manœuvres frauduleuses quelconques, fait remettre différentes sommes

CHEIKH YÉRIM SECK

d'argent, escroquant ainsi tout ou partie de la fortune de la Compagnie d'électricité du Sénégal. »

Tout ce qui précède, qui incrimine la partie sénégalaise et affaiblit ses allégations, ne rassure pas sur l'issue de la procédure engagée contre le Sénégal. D'autant que la partie adverse est assistée par le réputé cabinet d'avocats londonien Baker & McKenzie LLP expérimenté dans la défense des investisseurs et le droit international des affaires. Quant au Sénégal, conseillé par le cabinet Lazareff Le Bars, basé à Paris, il a commis une erreur totalement hallucinante qui risque de plomber ses chances de victoire. Par une requête formulée par Moussa Bocar Thiam, alors agent judiciaire de l'État, transmise par le cabinet-conseil parisien, la partie sénégalaise a demandé que la formation qui tranche l'affaire soit constituée sans... juge de sexe féminin. Cette demande surréaliste a eu le don de braquer les femmes-juges. Mais aussi le tribunal arbitral lui-même qui, en repréailles, a décidé de mettre en place, pour statuer sur l'affaire, une composition constituée d'une majorité d'arbitres de sexe féminin. De quel esprit malveillant est sortie cette demande saugrenue ? Pour quelle raison a-t-elle été formulée ? S'agit-il d'un sabotage sciemment orchestré ? On voudrait anéantir les chances du Sénégal dans cette procédure qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Si l'État du Sénégal est condamné, la note va être lourde. Dans sa requête, Norland Suzor demande à être payé à hauteur de la somme de 77 milliards de francs CFA à actualiser. Ce chiffre va monter à la faveur de l'actualisation. Un précédent identique existe dans la jurisprudence internationale. La Tanzanie, attrait devant la barre par un investisseur qui avait implanté une centrale d'une valeur de 120 millions de dollars sur son territoire, a été condamnée à payer presque 500 millions, soit quatre fois plus ! Il est dangereux, dans le monde où nous vivons, de faire dans la légèreté avec un investisseur étranger ayant remporté un marché après un appel d'offres international, comme c'est le cas de Nordic Power.

LA GOUVERNANCE NON SOBRE ET NON VERTUEUSE DU SECTEUR...

Une fois le Sénégal déclaré en tort, va s'ouvrir une arithmétique qui risque de le ruiner. Les dégâts vont être importants par la faute des magouilles de la Senelec qui, pour masquer ses fautes de gestion, a pensé pouvoir faire main basse sur les milliards d'une entreprise privée par le biais d'une marionnette désignée au forceps administrateur général. Pape Mademba Bitéye et Malick Seck devront rendre des comptes après ce qui leur aurait valu le peloton d'exécution s'ils vivaient dans un pays communiste. Si on déduit les 4 ans, de 2018 à 2022, il va rester 21 des 25 ans durant lesquels la CES devait travailler aux termes du Contrat d'achat d'électricité de mars 2008. Si elle fait jouer la garantie de l'État de 148 millions d'euros par an, elle pourra réclamer 3,108 milliards d'euros comme manque à gagner sur les 21 ans restants. Soit le tiers du budget du Sénégal en 2023 !

En attendant que la sentence arbitrale tombe, chaque jour qui passe, les Sénégalais achètent une électricité à un coût insupportable pour leur pouvoir d'achat, en dépit de la subvention de l'État qui approche 1 milliard par jour ! Pourquoi ? Parce que, délibérément, ceux qui gèrent le secteur de l'énergie ont fait le choix de prendre la plus mauvaise et la plus coûteuse solution au problème. La centrale de Bargny peut produire jusqu'à 115 000 kwh. La Senelec s'est engagée à acheter toute la capacité de production de cette usine. Lorsque le générateur de la centrale est à 3 000 tours/minute, il peut être couplé, synchronisé avec le réseau Senelec qui est à 50 Hz de fréquence, ce qui permet d'augmenter le régime du générateur à sa puissance contractuelle de 115 mégawatts. Mais la Senelec n'a jamais voulu de cette exploitation optimale qui lui aurait permis de faire de grosses économies d'argent. Tout au contraire, par des courriers récurrents, la Senelec écrit à la CES pour lui dire de limiter sa production à 65 mégawatts ! Pourquoi ? Parce qu'elle doit légitimer le recours à des barges turques dont le directeur général de la Senelec a dit qu'il ne connaît pas le coût exact de la location. Après enquête, la barge, d'une capacité de 120 MW, a été louée à 115 milliards !

CHEIKH YÉRIM SECK

Pourquoi tout cet argent jeté par la fenêtre ? Parce que les preneurs de décisions y ont intérêt ? Un intérêt personnel distinct de celui de l'État ? Les suspicions sont légitimes. D'autant que les sociétés turques Karadeniz et Karpowership, qui donnent les barges en location, sont réputées expertes en corruption de décideurs des pays dans lesquels elles opèrent. Elles ont été chassées du Liban en décembre 2021, suite à une décision du procureur financier, Ali Ibrahim, qui a arrêté des autorités soupçonnées d'avoir perçu 7 millions de dollars de commissions lors du renouvellement d'un contrat entre le ministère libanais de l'Énergie et ces deux sociétés. Pire, les États-Unis les ont blacklistées sur la foi d'un rapport établissant qu'elles font tourner les barges avec du fioul volé en Syrie.

Corrupteurs turcs, Franck Timis, Alberto Cortina, Adama Bictogo, Gabi Péretz, Aboubacar Hima alias « Petit Boubé »... Les autorités sénégalaises aiment décidément faire affaire avec des individus et entreprises qui sentent le soufre.

Le secteur de l'énergie est une illustration, parmi d'autres, des mirages de la « gouvernance sobre et vertueuse ».

Chapitre 6

Snedai (Bictogo), Petro Tim, Ecotra, ArcelorMittal : ces nébuleuses à foison

La mal-gouvernance ci-dessus décrite du secteur de l'énergie est l'arbre qui cache l'immense forêt de nébuleuses qui risquent de rattraper le régime de Macky Sall. Des dossiers, dont certains ont fait les choux gras de la presse et de l'opposition, ont été gérés dans des conditions sinon opaques du moins suspectes. Ils resteront comme des points noirs sur le tableau blanc de « la gouvernance sobre et vertueuse ». Et font partie de ces cadavres dans les placards qui, sait-on jamais, pourront être exhumés un jour, au gré des vicissitudes de l'Histoire.

Le 1^{er} juillet 2013, l'obligation de détenir un visa biométrique a été instituée pour entrer au Sénégal. Dans l'euphorie de son arrivée au pouvoir, en 2012, le 4^e président de l'histoire de notre République, mais le premier à être né après l'indépendance, qui s'est laissé fouetter par un vent nationaliste, a cru bon de devoir appliquer la réciprocité à tous ces pays du monde qui exigent des visas d'entrée aux ressortissants sénégalais pour les admettre sur leur territoire. Une démarche en soi appréciable, au nom de l'orgueil national. Pour délivrer les visas, l'État a recouru aux services d'une entreprise... étrangère, ivoirienne en l'occurrence, la Snedai du très sulfureux politico-affairiste Adama Bictogo. Ce qui, en soi, est une aberration logique, surtout que l'expertise nationale existe en la matière. Mais passons... « La demande de

CHEIKH YÉRIM SECK

visa (pré-enrôlement) se fait en ligne sur le site suivant : www.visasenegal.sn (qui renvoie vers le site de la Snedai, société concessionnaire), moyennant le paiement de la somme de 50 euros (paiement en ligne) à laquelle s'ajoutent des frais de traitement de 2,5 ou 5 euros suivant le type de carte bancaire utilisé. Ces sommes ne sont pas remboursées en cas de refus de visa », pouvait-on lire sur les divers supports d'information. Bictogo a donc encaissé des sommes importantes pendant presque deux ans, jusqu'à la suppression de cette formalité d'entrée intervenue le 1^{er} mai 2015, officiellement parce que l'exigence du visa rendait la destination touristique Sénégal moins compétitive. Aucun audit des sommes perçues n'a jamais été fait. Jusqu'au moment où ces lignes sont écrites, personne d'autre que le concessionnaire – et sûrement ses protecteurs et complices sénégalais – ne sait exactement combien d'argent a été perçu sur les visas délivrés au niveau des postes diplomatiques et consulaires dans les treize pays choisis (France, Espagne, Belgique, États-Unis, Italie, Chine, Cameroun, Inde, Allemagne, Mauritanie, Afrique du Sud, Russie et Gambie) ainsi qu'aux onze postes-frontières du Sénégal (aéroport de Dakar, port de Dakar, aéroport de Cap Skirring, Rosso, Karang, Mpak, Matam, Gourel Oumar Ly-Nayé, Fongolimby-Wassadou, Coumbacara et Senoba). Ce qui n'a pas empêché l'État, au lendemain de la suppression du visa d'entrée, sur la base d'un calcul dont les paramètres sont difficiles à élucider, d'octroyer à Snedai une indemnité compensatoire de... 12 milliards de francs CFA.

Là n'est pas le plus gros scandale. Après cet épisode des visas, un groupement d'entreprises, mené par Marylis BTP, appartenant à ce même Bictogo, s'est vu attribuer, en 2016, la construction de l'université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio. Après avoir empoché 30 milliards de francs CFA, dont une part certainement partie dans des commissions, l'Ivoirien a disparu, laissant en friche le chantier qui devait être livré en 2017. L'État a été obligé de poursuivre les travaux dont un lot a été finalement inauguré

SNEDAI (BICTOGO), PETRO TIM, ECOTRA, ARCELORMITTAL...

par Macky Sall, le... 1^{er} décembre 2022 ! Les responsables de ce désastre financier, de ce gâchis de temps, de ce sabotage académique... seront rattrapés par cette forfaiture.

Au-delà des dégâts financiers, il y'a une grave faute symbolique à faire affaire avec Adama Bictogo. Cet Ivoirien d'origine burkinabè de 60 ans, plus sulfureux que le soufre, est au cours des plus gros scandales de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. Alassane Ouattara, qui l'a nommé ministre de l'Intégration africaine, dès son accession au pouvoir, s'est vite séparé de lui, un an plus tard, en 2012, lorsqu'il a été mis en cause dans la gestion des indemnités destinées aux victimes du Probo Koala, du nom de ce navire qui a déversé à Abidjan des déchets toxiques ayant entraîné des dégâts humains considérables. Son cabinet, MBLA, a été accusé d'avoir détourné une partie des 7 millions d'euros attribués aux victimes. Mélant affaires et politique, intérêts privés et gestion publique, celui qui est député d'Agboville depuis 2011 traîne la réputation d'être le porteur de valises de tous ceux qui se sont succédé au pouvoir à Abidjan depuis plusieurs décennies. Conseiller spécial du putschiste Robert Gueï en 1999, titre qui cache son rôle de racketteur des entreprises et fortunes du pays pour financer la campagne électorale du général, il a réussi la prouesse, quoique membre du parti de Ouattara, de faire des affaires à milliards avec Laurent Gbagbo, par l'intermédiaire de son ministre de l'Intérieur, Désiré Tagro, atrocement tué aux premières heures de la crise post-électorale de 2010-2011. Depuis l'arrivée de Ouattara au pouvoir, Adama Bictogo est dépeint sous les traits d'un entonnoir qui capte des centaines de milliards sur des marchés de gré à gré, à travers ses sociétés Snedai et Marylis BTP, pour les reverser dans des cantines au clan présidentiel. De sorte que, lorsqu'il est apparu au Sénégal, un journal d'opposition ivoirien a titré : « Ouattara file son escroc à Macky Sall ». Un minimum de due diligence, dans un État qui se respecte, l'aurait conduit à ne pas travailler avec un individu de cet acabit. Mais Bictogo est un bon client, qui sait s'y faire en surfacturations, en

CHEIKH YÉRIM SECK

magouilles, en rétrocessions de commissions... Élu, le 7 juin 2022, président de l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire à l'unanimité des groupes parlementaires, grâce à sa grande capacité d'utiliser l'argent pour arriver à ses fins, il manœuvre pour être candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle de 2025. Il veut être président sans doute pour étouffer les dossiers qu'il traîne. Celui au Sénégal, n'en déplaît à ses complices qui le protègent, n'est pas clos.

D'autres affaires qui risquent de rebondir tournent autour des liaisons dangereuses d'Aliou Sall, frère de Macky Sall. Parmi les « amis en affaires » au passé trouble du cadet du président, il y'a le sulfureux Alberto Cortina, actionnaire majoritaire de la Banque de Dakar ouverte en avril 2015 et dont Aliou Sall est l'administrateur le plus influent. Il y a aussi le très mal réputé Franck Timis, patron de Petro Tim Limited, maison-mère de Petro-Tim Sénégal, dont Aliou Sall était le gérant. Petro-Tim, « société anonyme unipersonnelle », a été créée quelques mois seulement après l'arrivée au pouvoir de Macky Sall. Qui, en juin 2012, a attribué à cette entreprise naissante deux permis de recherche pétrolière (sur les blocs Cayar offshore profond et Saint-Louis offshore profond) par décrets n° 2012-596 et 2012-597. Après avoir signé un contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbures avec le Sénégal, Petro Tim a passé outre cette convention pour revendre, en juillet 2014, 60 % de ses parts à la firme américaine Kosmos Energy à 200 milliards de francs CFA. Alors que des découvertes de gaz et de pétrole dans le pays avaient déjà été annoncées, l'État, via la Société nationale des pétroles du Sénégal (Petrosen), s'est abstenu de faire prévaloir son droit de préemption. Dans le même temps, révèle Ousmane Sonko dans l'ouvrage qu'il a consacré à ce scandale, le fisc sénégalais aurait dû recouvrer dans cette transaction la rondelette somme de 90 milliards qui lui a filé entre les doigts.

SNEDAI (BICTOGO), PETRO TIM, ECOTRA, ARCELORMITTAL...

Abdoulaye Wade a mêlé sa voix à la polémique, assénant que Aliou Sall est propriétaire de 30 % détenus par Petro Tim après la transaction avec Kosmos. Début juin 2019, un reportage de la BBC a mis le feu aux poudres, manquant de peu de faire sauter le régime de Macky Sall. La chaîne britannique a révélé que Timis Corporation a secrètement versé, en 2014, une « prime » de 250 000 dollars à Agritrans, une société contrôlée par Aliou Sall. Engagé par le groupe Timis après l'arrivée de son frère au pouvoir, il aurait reçu un salaire mensuel de 25 000 dollars jusqu'à sa démission, en octobre 2016. Plus grave encore, la BBC a indiqué dans son reportage que le montant du rachat des parts de Timis Corporation par le géant BP en 2017 s'est élevé à un montant de 250 millions de dollars, assorti de redevances de l'ordre de 10 milliards de dollars sur 40 ans !

Autre curiosité de cette affaire qui a défrayé la chronique une année entière : Petro Tim Sénégal (créée le 04 juillet 2012 à Dakar) est née avant sa maison-mère, Petro-Asia, société offshore incorporée le 11 juillet 2012 aux Iles Caïman !

L'affaire Petro Tim, qui a suscité la polémique la plus explosive des dix dernières années, est et restera l'un des marqueurs de l'ère Macky Sall. Cette affaire, qui mêle politique et business, gestion publique et famille, suscite de forts soupçons de corruption, de conflit d'intérêts et de délit d'initié. Si le procureur de Dakar a ouvert ce dossier pour le clore par un non-lieu, il ne fait pas l'ombre d'un doute que, une fois Macky Sall parti de la tête du pays, la chemise qui le contient sera dépoussiérée. Un opposant comme Ousmane Sonko ne s'en cache pas: il promet, dès qu'il accède au pouvoir, de poursuivre Aliou Sall et ses complices présumés.

Pour la vérité historique, et pour que nul n'en ignore, il est utile de redresser une contre-vérité souvent dite dans cette affaire : Franck Timis n'a pas commencé à sévir au Sénégal sous Macky Sall. Il n'est pas un colis emporté dans ses valises, au retour de l'ambassade du Sénégal en Chine où il travaillait jusqu'à l'élection

de son grand-frère, par Aliou Sall. Le businessman hongro-australien lui a été présenté par l'architecte Pierre Goudiaby, après la 2^e alternance intervenue en 2012. Antérieurement à cela, sous l'ère Abdoulaye Wade, Timis avait réussi à décrocher, par le biais de l'intermédiation d'un très proche du président d'alors, un décret qui lui attribuait des permis d'exploration. Seulement, le « facilitateur » s'était empressé de lui exhiber le décret signé, certainement pour encaisser des commissions, avant sa numérotation et sa publication. Sur ces entrefaites, Abdoulaye Wade avait perdu le pouvoir. Son décret, non numéroté et non publié, était nul et de nul effet. Il devait tout recommencer. Il est tombé sur Aliou Sall. La suite de l'histoire est le scandale de corruption présumée le plus médiatisé de ces dernières décennies. Un cold case (« cas refroidi ») qui risque dans un avenir proche ou lointain d'être dégelé.

Ce n'est pas l'unique affaire susceptible d'être déclassée. La gestion du régime de Macky Sall peut un jour être interrogée sur les « faveurs » faites à un homme d'affaires très introduit au Palais au cours des premières années qui ont suivi la 2^e alternance, le très effacé Abdoulaye Sylla, patron d'Ecotra, une entreprise de BTP. Ce businessman a noué des rapports avec le couple présidentiel sur le tard. Par un de ses condisciples, le natif du Baol a appris, alors que Macky Sall était Premier ministre, que l'épouse de celui-ci est Marième Faye, avec qui il partageait la même école à Diourbel. Celui qui rôdait alors autour du régime d'Abdoulaye Wade pour se voir attribuer des marchés a fait des pieds et des mains pour retrouver son ancienne promotionnaire. Dans le but de raffermir les liens, Abdoulaye Sylla a donné à l'une de ses filles le prénom de la future Première dame. Cet homonyme a renforcé les liens de son père avec les Sall. La mère de Marième Sylla est la sœur de l'importateur de riz, Moustapha Tall. Ambitieux jusqu'à la caricature, calculateur à souhait, Abdoulaye Sylla avait contracté un mariage de raison, convolant en premières noces avec

SNEDAI (BICTOGO), PETRO TIM, ECOTRA, ARCELORMITTAL...

une femme issue d'une famille réputée riche. Avant de divorcer très vite, lorsqu'il s'est rendu compte qu'il perdait plus qu'il ne gagnait dans cette alliance. Surtout après la fortune qu'il a dépensée afin de tirer d'affaire Moustapha Tall suite à son emprisonnement pour délit douanier.

Avec les Sall, par contre, il a maintenu les liens jusqu'à l'arrivée de Macky au pouvoir. Très introduit au Palais, il a commencé à accumuler les fromages, dont ce marché de plus de 150 milliards de CFA pour l'assainissement de Diamniadio attribué sans appel d'offres à Ecotra, avec zéro expérience dans le secteur, au nez et à la barbe des entreprises de référence qui y ont fait leurs preuves. Le chantier, qui devait être livré en 2019, n'a pas été achevé jusqu'au moment où ces lignes sont écrites. Ce qui est d'autant plus scandaleux que, comme le supputent des entreprises qui s'étaient élevées contre la formule d'attribution de ce marché, l'argent a été payé d'avance à Ecotra.

Ceci n'est pas l'unique transaction que cette société devra éclaircir. Elle devra également dire dans quelles conditions elle a encaissé 75 milliards de francs CFA pour ériger ce simple muret de séparation entre les deux sens de l'autoroute Ila Touba. Quels types de béton et de fer ont été mis dans la construction de cet ouvrage au prix si manifestement exorbitant ? À partir de 2019, Abdoulaye Sylla s'est brouillé avec Macky Sall et a quitté le Sénégal. Son entreprise a commencé à être écartée des marchés publics. Ce qui l'a amenée à ester en justice contre l'État lorsqu'elle a été évincée du marché de 12 milliards relatif à la boucle des Kalounayes, en Casamance, au profit de l'entreprise chinoise China Railway Seventh Group (CRSG).

Après plusieurs années de contentieux avec le couple présidentiel – dont les motifs suscitent bien des bruits dans les salons feutrés du pouvoir –, l'homme d'affaires est passé à Dakar pour quatre jours, courant octobre 2022, suite à une médiation initiée par une personnalité proche des deux parties. Au cours de

CHEIKH YÉRIM SECK

son court séjour, il a rencontré Macky Sall et les différends semblent avoir été aplanis. La preuve, on s'apprête, si ce n'est déjà fait, à lui filer un autre gros marché à Diamniadio dont le montant va culminer à plusieurs dizaines de milliards. Il en a confié le suivi à Cheikh Tidiane Ndiaye, son homme de confiance qu'il avait placé à la tête d'AHS lorsque cette entreprise avait été arrachée à une société-écran prétendument créée par Karim Wade pour lui être donnée. Ici aussi, Macky Sall devra expliquer ce qu'Abdoulaye Sylla a fait d'AHS, de ses actifs, des profits tirés de sa gestion avant sa liquidation. L'organisation patronale Club 50 % de Préférence nationale (C50PN), qu'il a créée en décembre 2022, officiellement pour veiller à ce que l'État applique la préférence nationale dans l'attribution des marchés, est, en définitive, une habile manière de cacher ses propres turpitudes derrière une revendication légitime.

Un autre dossier sur lequel l'histoire va épingler « la gouvernance sobre et vertueuse » est relatif au litige qui a opposé le Sénégal au groupe ArcelorMittal. Celui-ci est sans nul doute l'un des plus gros scandales du Sénégal indépendant. De quoi s'agit-il ? En 2007, l'État a signé un contrat pour l'exploitation par ce groupe sidérurgique des mines de fer situées dans le sud-est du Sénégal. ArcelorMittal s'y engageait à investir 2,2 milliards de dollars, construire un port minéralier près de Dakar, et bâtir 750 km de chemin de fer jusqu'à la zone minière située dans la région de Tambacounda. Avant de se désister de réaliser ces investissements qui auraient créé 20 000 emplois. Abdoulaye Wade, alors au pouvoir, a attiré ce contractant indélicat devant la Cour d'arbitrage internationale de Paris. Il a réclamé 750 millions de dollars en guise de réparation, après avoir réussi à faire prononcer la faute de la partie adverse pour non-respect de l'accord qu'elle a signé. Sur ces entrefaites, Wade a quitté le pouvoir. En septembre 2013, la Cour d'arbitrage a autorisé le Sénégal à reprendre possession des mines de fer. Alors qu'elle s'apprêtait à prononcer

SNEDAI (BICTOGO), PETRO TIM, ECOTRA, ARCELORMITTAL...

la sanction financière, des négociations ont eu lieu entre les deux parties. Début juin 2014, le pouvoir de Macky Sall a accepté de transiger pour un montant de... 150 millions de dollars de dommages-intérêts, soit cinq fois moins que ce que Wade avait réclamé et qu'ArcelorMittal s'était presque résolu à lui payer. Pareil arrangement, qui fait accepter à l'État 75 milliards de francs CFA là où il pouvait en gagner 375, est l'un des pires crimes économiques du Sénégal indépendant. En échange de quoi le pouvoir de Macky Sall a-t-il consenti à perdre ce différentiel astronomique ? Pourquoi ce terrible ravage contre les intérêts du Sénégal ?

Pire, si 75 milliards ont été acceptés, seuls 70 milliards avaient été déposés dans un premier temps dans les caisses du Trésor public, sous prétexte que le reste avait été englouti par... le taux de change. Il a fallu qu'un opposant parlât de cette farce pour que le reliquat de 5 milliards, qui avait mystérieusement disparu, soit intégré dans une loi de finances rectificative à part. Si on vivait dans un pays normal, cette affaire aurait suscité une commission d'enquête parlementaire, un rapport d'une organisation de la société civile vouée à la lutte contre la corruption, une plainte d'une association de défense des intérêts des citoyens, une enquête journalistique, ou même une manifestation populaire pour réclamer la lumière sur les réels motifs de la transaction à forte perte passée avec la multinationale sidérurgique. Mais ce n'est jamais trop tard pour corriger une telle hérésie...

Chapitre 7

Cicad, Aibd, TER, Fonds Covid : Scandales à gogo !

Autre fait de gestion sur la liste des nébuleuses, le choix de consacrer environ 100 millions de dollars à la construction à Diamniadio du Centre international de conférences Abdou Diouf (Cicad). En prévision du XV^e Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie que notre pays devait accueillir les 29 et 30 novembre 2014, le président Macky Sall a décidé de confier, sans appel d'offres, à l'entreprise turque Summa Turizm Ya Tirimciligi A.S., la construction du centre qui devait abriter l'événement. Devant la polémique soulevée par le coût élevé et les doutes sur l'opportunité de cet ouvrage, le gouvernement avait indiqué que les Turcs venaient avec leur argent, construisaient et se faisaient rembourser dans la durée. Après vérification, cet argument fourni pour conférer un avantage comparatif à l'entreprise choisie s'est révélé faux. En effet, seuls 31,8 milliards ont été apportés par la banque turque Export Credit Bank of Turkey. L'État du Sénégal a déboursé 19,3 milliards pour compléter le financement.

Ensuite, le rendement promis, qui devait découler de l'accueil de rencontres et conférences nationales et internationales, n'a été qu'une chimère de plus. Le 15 décembre 2015, Amadou Ba, alors ministre des Finances, a été obligé, lors de l'examen par les

CHEIKH YÉRIM SECK

députés de la loi portant création de la Société de gestion des infrastructures publiques dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac rose (Sogip), de l'avouer: « Le Centre international de conférences de Diamniadio n'est pas rentable. »

Enfin, cet ouvrage aurait pu coûter la moitié du prix déclaré si un appel à concurrence avait été lancé, selon plusieurs dirigeants d'entreprises sénégalaises de construction ulcérés qu'autant d'argent ait été donné au magnat turc Selim Bora alors que l'expertise sénégalaise aurait pu bâtir une infrastructure plus belle, plus grande, plus moderne et moins coûteuse. Mais les commissions auraient été moins grasses et il y'aurait plus de risques de fuites à propos des « dessous de table ». D'où la propension de nos autorités à tout confier aux étrangers avec lesquels ils sont plus à l'aise pour « traiter ».

D'autres fonds donnés au même homme d'affaires, patron de Summa, font également tache sur les mains prétendument blanches exhibées par le régime. Il s'agit des avenants signés après la mise à l'écart de Saudi Ben Laden (qui avait réalisé 90 % de l'aéroport international Blaise Diagne de Diass) ayant porté le coût de l'ouvrage de 200,8 milliards prévus au départ à 424 milliards de francs CFA et reporté l'inauguration, qui avait été prévue en décembre 2015, à décembre 2017. Summa, choisi de gré à gré pour terminer les travaux, a été payé, pour ensuite se voir confier la gestion de l'aéroport, en avril 2016. Ne sachant pas gérer une infrastructure de ce type, ayant le BTP comme cœur de métier, Summa a trouvé la parade en allant s'allier avec Limak, une autre entité turque qui compte parmi ses actionnaires le fils du président Recep Tayyip Erdogan, grand ami du numéro un sénégalais. Ceci explique cela... Limak Aibd Summa (LAS), le consortium ainsi formé, a un tour de table particulièrement défavorable à l'État sénégalais qui a intégralement construit son aéroport (à l'aide de fonds propres et de dettes qu'il va payer) pour se retrouver avec 34 % des parts de LAS, contre 33 % pour Summa et 33 % pour

CICAD, AIBD, TER, FONDS COVID : SCANDALES À GOGO !

Limak. Même si le plus brillant économiste au monde me l'explique, j'aurai du mal à comprendre la logique qui consiste à donner son aéroport achevé à gérer avec, comme rémunération versée au gestionnaire, 66 % de ce que l'infrastructure produit. Si le Sénégal n'a pas, six décennies après son indépendance, un ressortissant ou une entreprise nationale capable de gérer un aéroport, c'est à désespérer de ce pays. Les Turcs, appelés en sauveurs, se comportent, logiquement, comme des colons qui méprisent et maltraitent les entreprises sénégalaises évoluant sur la plateforme aéroportuaire. Ils ne gèrent que leurs propres intérêts. Tant et si bien qu'ils ont été l'objet, en 2018, d'un redressement fiscal et d'un Avis à tiers détenteur diligentés par la Direction des impôts et domaines.

Selim Bora, très introduit au Palais, a pris au bas mot 2 000 milliards au Sénégal pour avoir achevé l'aéroport Blaise Diagne, construit l'Arena Tour, le Stade Abdoulaye Wade, le Centre international de conférences Abdou Diouf (Cicad), l'hôtel d'affaires Radisson de Diamniadio... Ah oui, tout ça pour lui tout seul, alors que les privés sénégalais se tournent les pouces ! Le président du Sénégal ne s'en est pas limité là dans ses largesses. Le 7 décembre 2017, il l'a élevé à la dignité de commandeur dans l'Ordre national du lion, une des plus prestigieuses distinctions de notre République. À en croire les tablettes des services d'un pays occidental, Selim Bora a, au cours de l'insurrection de mars 2021, renforcé l'arsenal répressif des forces de sécurité par l'envoi de grenades lacrymogènes et de munitions. Ainsi va la vie, l'amitié est un échange de bons procédés.

Sans doute pour lui rendre la monnaie de sa pièce, le président du Sénégal l'a introduit auprès du président du Conseil militaire de transition (CMT) du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, qui l'a reçu le 27 octobre 2021 et lui a confié la rénovation de l'Aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena. Macky Sall lui a également frayé le passage au Rwanda où il construit le Kigali

CHEIKH YÉRIM SECK

Convention Center, l'équivalent du Cicad. À 53 ans, ce diplômé des prestigieuses universités Alfred (États-Unis) et ODTÜ (Turquie), connaisseur des marchés russe et balkanique, baroudeur en Afrique, grand manitou de l'entreprise de BTP Summa que son père lui a léguée avec ses deux frères, est, aujourd'hui, pour Macky Sall, sans exagération aucune, ce que Martin Bouygues et Vincent Bolloré, ces capitaines d'industrie français décriés pour leurs méthodes françafricaines, furent ou sont encore pour les dictateurs qui dirigent les pays africains où ils opèrent. Visage moins pâle d'un nouveau type d'impérialisme économique, Bora est en terrain conquis au Sénégal où il remporte tout, construit tout, prend tout... Ce magnat anatolien est, pour Macky Sall, le déversoir favori de milliards...

Mais le plus grand gouffre à milliards est sans nul doute le Train express régional (TER) qui a connu un retard à l'allumage de cinq ans. Sa mise en circulation est allée de reports de reports, jusqu'à son inauguration, le 27 décembre 2021. D'un budget révisé de 568 milliards, son coût est passé à 780 milliards de francs CFA. La comparaison avec un projet en cours au Nigeria permet de se faire une religion sur ce prix. Dans ce pays où un Train grande vitesse (TGV) est en train d'être érigé, un premier tronçon de 187 km a coûté 552 milliards, alors que nos 57 km de TER ont, eux, valu 780 milliards. Le TER sénégalais est, au vu des dernières acquisitions de l'État français, 3,5 fois plus cher qu'un ouvrage semblable en France ! Pour justifier pareille aberration, le gouvernement a d'abord allégué le nombre élevé des gares. Avant de se raviser pour déclarer que... les ouvrages d'art sur le tronçon sont coûteux. Sans convaincre personne, bien évidemment...

L'infrastructure, qui relie le centre-ville de Dakar à Rufisque, dans le souci de décongestionner le trafic routier et d'améliorer la mobilité entre la capitale et sa banlieue, est-elle une priorité dans un pays où nombre de paysans trinquent de ne pouvoir acheminer leur production vers les centres urbains pour l'écouler ? Le montant

CICAD, AIBD, TER, FONDS COVID : SCANDALES À GOGO !

colossal englouti dans ce projet suffirait à construire un chemin de fer trans-Sénégal qui permettrait de faciliter la circulation des personnes, des biens et des marchandises à travers tout le pays, et donc de fluidifier l'activité économique et les échanges.

Last but not least, la gestion des 1 000 milliards de francs CFA, débloqués officiellement pour amortir le choc économique et social de la Covid-19, éclabousse le régime de Macky Sall et va lui pendre longtemps au nez. Les graves irrégularités constatées par la Cour des comptes dans son rapport 2020-2021 mettent en exergue une face longtemps cachée du pouvoir issu de l'alternance de 2012 ; celle d'une association de malfaiteurs qui braquent les caisses de l'État sans égard pour la moindre forme susceptible de maquiller leurs forfaits.

Alors que les Sénégalais, confinés, se morfondaient dans la solitude et la galère, les élites, auxquelles étaient confiés les fonds destinés à les soulager, s'en mettaient plein les poches, vivaient la bamboula, dans l'indifférence totale aux souffrances des plus faibles et un cynisme qui frise la cruauté.

À l'Agence pour la gestion du patrimoine bâti de l'État (AGPBE), 17,370 milliards de francs CFA ont été détournés des fonds de « Force Covid-19 » prétendument pour payer à Spherex (emprunteur) les... loyers des Sphères ministérielles, du nom de ces bâtiments qui abritent quelques ministères délocalisés de la capitale à Diamniadio. Mais le pire est ailleurs : devant cette hérésie, la Cour des comptes a interrogé le directeur administratif et financier de l'AGPBE qui a répondu que cette procédure rocambolesque de paiement a été engagée sans qu'il ait été au courant. S'il dit vrai, tellement sa ligne de défense semble invraisemblable, actons que la logique d'État a laissé place à une loi de la prédation pire que dans la jungle.

Au ministère des Mines et de la Géologie, 800,461 millions de FCFA ont été décaissés pour acquérir des tricycles, des presse-huile... Constat de la Cour des comptes : « Les presse-huile

CHEIKH YÉRIM SECK

étaient toujours stockées dans les gouvernances de Kédougou et de Tambacounda (car) elles ne sont pas adaptées aux besoins des femmes qui en sont les bénéficiaires ; ces zones n'étant pas des zones de cultures arachidières. » C'est à se tenir les côtes !

Au ministère du Commerce et des Petites et moyennes entreprises, 570 618 420 francs CFA ont été détournés du Fonds Covid pour... réparer des véhicules, organiser des séminaires, payer des frais de réception et de tenue de CRD... Commentaire de la Cour : « Pourquoi, durant la pandémie, le ministère a organisé des séminaires regroupant des personnes alors que les dépenses y relatives étaient gelées ? » Il est vrai que les arguments justificatifs servis sont aussi grotesques que le braquage des fonds qui a été perpétré.

Au ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire, 299 587 598 francs CFA ont été volés du Fonds Covid pour, soi-disant, être utilisés pour « la couverture d'événements », la « location d'avions », des « frais de réception », « des frais d'hébergement ». « Ces dépenses entrent dans le cadre des tournées effectuées par le ministère. Dans le contexte de pandémie, marqué par des contraintes budgétaires, le financement de ce type de dépense est problématique », a objecté, à juste titre, la Cour des comptes, se retenant de demander quel était le public rencontré au cours de ces tournées dans un contexte où tout rassemblement était interdit.

Au bout d'une comptabilité minutieuse, la Cour des comptes est arrivée à un total de 19,727 milliards de « dépenses inéligibles ». Qui sont les auteurs et complices de ces violations de la loi ? À quelles fins, bien évidemment étrangères à la destination fixée à ces fonds, ont-ils opéré une telle casse ? Dans quelles poches se sont retrouvées ces sommes d'argent extraites des caisses publiques par des manœuvres frauduleuses ?

La Cour a, en outre, relevé dans son rapport « une surfacturation » de plus de 2,7 milliards de FCFA sur le prix du riz acheté pour

CICAD, AIBD, TER, FONDS COVID : SCANDALES À GOGO !

être distribué aux populations les plus démunies qui étaient confinées, et plusieurs défauts de « pièces justificatives » de dépenses. Elle a constaté « un paiement en espèces aux fournisseurs pour un montant de 2,5 milliards de FCFA ». La législation interdit ce mode de paiement, mais il était plus commode pour pouvoir remettre des commissions aux décideurs sans laisser de trace.

La Cour a fait un constat encore pire : « L'analyse des aides et secours fait ressortir que des personnes, ayant les mêmes prénoms et noms de famille, avec des numéros de carte d'identité identiques et parfois les mêmes adresses, ont bénéficié plusieurs fois de l'aide avec des montants différents. »

Il y'a encore beaucoup pire... Mouhamadou Bamba Amar, aide-comptable au ministère du Développement industriel et des Petites et moyennes entreprises, a retiré 100 millions par jour, pendant 24 jours. À qui a été remis cet argent liquide ? Au ministre ?

1,120 milliard de francs CFA ont été pris pour soutenir des danseurs et stylistes fantômes. La Cour, qui a demandé l'ouverture d'une information judiciaire à ce sujet, n'a reçu ni la liste des bénéficiaires ni les justificatifs de remise des « appuis » pourtant décaissés. Alors, donc, que les acteurs de la culture se plaignaient, suite à la cessation de leur activité pour cause d'interdiction des rassemblements, beaucoup d'argent avait été décaissé en leur nom et dérobé.

Ce n'est pas tout. De grossières magouilles ont été décelées dans l'attribution des marchés. Trois agences de voyages appartenant à la même personne ont remporté 17 marchés pour un total de 15 milliards de FCFA de... fournitures médicales. La Cour a, naturellement, relevé que ces voyagistes n'avaient aucune expérience dans la fourniture d'équipements médicaux. Le Fonds Covid était, en somme, un immense festin auquel se sont servis avec les deux mains des ministres, DG, Daf et Dage peu regardants sur les codes pour bien se tenir à table et pour manger en public.

CHEIKH YÉRIM SECK

Excédé, Birahim Seck, figure de la lutte anti-corruption, président du Forum civil, démembré sénégalais de Transparency International, est monté au créneau pour dénoncer « un massacre financier » et demander au président de la République, Macky Sall, de rompre le silence et d'agir contre ces prédateurs pour ne pas apparaître comme leur complice.

En clôture de son rapport, la Cour des comptes a demandé au ministère de la Justice l'ouverture d'une information judiciaire contre au moins dix personnes, dont des Dage (directeur de l'administration générale et de l'équipement), responsables de la gestion des fonds dans les ministères. Est, notamment, visé Aliou Sow, Dage du ministère du Développement communautaire et de l'Équité sociale et territoriale que dirigeait Mansour Faye au moment des faits. Le beau-frère du président de la République est, en effet, poursuivi par la clameur publique qui lui impute d'avoir agréé des marchés de fourniture de produits alimentaires au profit d'étrangers à des conditions peu avantageuses (une surfacturation de 2,7 milliards a été relevée par le rapport, rien que dans l'achat du riz), et d'avoir payé cher le transport alors que des transporteurs sénégalais lui proposaient la gratuité en guise de participation citoyenne. Les faibles quantités de riz, d'huile et d'autres produits reçues par les populations lui ont aussi été reprochées. Contraint par les attaques de s'expliquer, il s'est défaussé sur la Cour des comptes, et tonné, dans une interview au quotidien L'Observateur: « Certains vérificateurs ont des caquettes de politicien. » Je suis en mesure de révéler que, des mois plus tôt, dans l'intimité familiale, Mansour Faye avait demandé à Macky Sall, sans doute pour se faire oublier avant 2024, de le faire partir du gouvernement au prochain remaniement ministériel. Il avait obtenu d'être remplacé à son poste par un proche, Cheikh Issa Sall, maire de Mbour et directeur de l'Agence pour le développement municipal (ADM). Le 17 septembre 2022, la Première dame a posé son veto et exigé que son frère restât. Macky Sall a voulu trouver un autre ministère au patron de l'ADM, Oumar Youm s'est opposé à

CICAD, AIBD, TER, FONDS COVID : SCANDALES À GOGO !

l'entrée dans le gouvernement de ce potentiel rival politique dans son département. Telle est la condition qu'il avait posée pour accepter de diriger le groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar à l'Assemblée nationale : n'avoir aucun ressortissant de son fief dans le gouvernement. Au grand désespoir de l'édile de Mbour qui, depuis, s'est mis à convoquer des rassemblements dans sa commune pour manifester son mécontentement et pour démontrer que ses troupes le supportent, lui, et non le président. La politique a du piquant sous nos tropiques...

Le 15 décembre 2022, le professeur agrégé de mathématiques, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Mary Teuw Niane, n'a pu réprimer cette réaction face à la succession des scandales de corruption : « Dans la même semaine, la Cour des comptes, une institution très honorable, livre son rapport sur la gestion des fonds de Force Covid et l'État prend la décision d'annuler les passeports de service délivrés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 13 décembre 2022 pour raison de trafic démantelé de passeports de service. (...) Cette fois-ci, contrairement aux habitudes, ce sont les directions de l'administration générale et de l'équipement (Dage) que la presse met en épingle. En fait, l'administration des ministères est dénoncée, leur tutelle administrative et morale est épargnée. Est-ce une nouvelle stratégie de communication ou la réalité exacte des faits exposés par l'auguste Cour ? (...) Seulement, cette fois-ci encore, les vrais commanditaires, les vrais bénéficiaires, observeront tranquilles le lynchage médiatique des lampistes et tout se terminera comme tout se termine, sans aucune conséquence. » Rien n'est moins sûr que cette dernière assertion. Si Macky Sall, fidèle à sa posture de toujours protéger les voleurs de son camp, ne fait rien, celui qui le remplacera, à coup sûr, ne laissera pas impuni ce terrible carnage financier au préjudice de l'État. Et, dans le cadre d'une justice équitable, les lampistes ne paieront pas pour les donneurs d'ordre, les bénéficiaires finaux de ces magouilles sur l'identité desquels même les plus naïfs ne se trompent pas.

CHEIKH YÉRIM SECK

Les dirigeants passent, mais demeure leur trace dans l'Histoire. Certains d'entre eux, qui ont imprimé par leurs actes des pages glorieuses, occupent une place enviable dans la mémoire collective. D'autres, qui ne se sont préoccupés que de pouvoir, d'argent et de gloire, laissent le souvenir indélébile de leurs forfaitures. Si Macky Sall pourra se glorifier d'avoir imprimé dans la pierre, le béton et le fer les traces de son passage à la tête du Sénégal, ses réalisations vont susciter, sur les langues de la postérité, ces questions imparables : « À quel prix ? », « Au nom de quels intérêts ? », « Pourquoi ceci et pas cela ? », « Qui a vendu à ce prix ? », « Qui a acheté à ce prix ? », « Cette réalisation est-elle prioritaire ? », « Pourquoi avoir négligé les priorités ? », « Qui sont les auteurs et complices de ces actes de mauvaise gestion ? »

Chapitre 8

Le rapport assassin de l'IGE sur les permis octroyés à Petro Tim

C'est l'un des documents les mieux gardés et les plus sensibles de la République. Au plus fort de la grande controverse, consécutive au reportage de la BBC incriminant Franck Timis et Aliou Sall, de nombreuses voix se sont élevées pour exiger que son contenu soit rendu public. L'objet de cette requête, essentiel pour la manifestation de la vérité, consistait à savoir si le président de la République a obtenu un « go » de l'Inspection générale d'État (IGE) pour signer le décret octroyant les permis de recherche et de partage d'hydrocarbures à Petro Tim Limited ou si, au contraire, il a passé outre l'avis de cette institution pour enrichir, avec le pétrole sénégalais, l'employeur de son petit-frère, Aliou Sall. Objet de fixation, ce rapport a suscité moult commentaires, mais aussi nombre de fantasmes. L'opposition et la société civile ont multiplié appels et arguments pour obtenir sa déclassification. Le pouvoir a fait la sourde oreille face à une demande qui aurait pu démêler le vrai du faux dans la polémique. Le ministre-conseiller chargé de la communication de la présidence de la République est allé jusqu'à mettre en doute l'existence de ce rapport.

Il existe, par contre. Long de 64 pages et de 20 annexes, il a été suscité par un ordre de mission, signé le 30 mai 2012, au nom du président de la République, par le ministre Dr Abdoul Aziz

CHEIKH YÉRIM SECK

Mbaye, à l'époque son directeur de cabinet. Les inspecteurs généraux d'État Gallo Sambe, chef de mission, et Oumar Sarr ont été « chargés d'une enquête au niveau de la société Petrosen ».

Dès l'entame de leur travail, ils en ont défini le périmètre : la vérification « des conditions d'octroi à Petro Tim Limited des permis de recherche et de partage d'hydrocarbures relatifs aux blocs de Saint-Louis Offshore profond et Cayar Offshore profond ; de l'exactitude du versement des trois millions (3 000 000) de dollars versés dans le compte bancaire de Petrosen et de l'usage qu'en a fait cette dernière ; de la régularité de la demande de paiement d'un million cinq cent mille (1 500 000) dollars par bloc demandés à titre de bonus de signature. » Avant de lister les différentes étapes – définies par la réglementation en vigueur – de la procédure d'octroi de permis (inscription de la demande au registre spécial des hydrocarbures, examen de la recevabilité de la demande, négociation, signature de la convention ou du contrat de service, approbation de la convention et du contrat de service par le président de la République, publication du décret et du contrat de service au Journal officiel) pour en vérifier le respect. L'irrespect, devrait-on dire, car tout le rapport est une succession de constatations de graves irrégularités sur l'ensemble du processus qui a conduit à l'acceptation de la demande de Petro Tim Limited. Le rapport est une radioscopie d'un énorme scandale qui a commencé sous l'ère Abdoulaye Wade pour se poursuivre voire s'aggraver sous Macky Sall.

À propos de la première étape, l'enquête de l'IGE a établi : « Le registre ouvert par la Direction des hydrocarbures, qui n'est pas tenu à jour et qui, par ailleurs, n'est ni côté ni paraphé, n'assure ni la disponibilité des informations sur les demandes de titres miniers d'hydrocarbures et leur gestion, ni la transparence des procédures d'octroi de permis de recherche d'hydrocarbures. Le registre en cours ne satisfait donc pas aux exigences réglementaires en termes de mentions. Toutes les demandes reçues par les services compétents n'y sont pas inscrites. L'irrégularité ci-dessus relevée ne garantit

LE RAPPORT ASSASSIN DE L'IGE SUR LE PERMIS OCTROYÉ À PETRO TIM

pas la transparence des procédures d'octroi des titres miniers d'hydrocarbures. En effet, le fait qu'il n'a pas été tenu à jour ne permet pas de disposer d'informations complètes et fiables sur les demandes et la suite qui leur a été réservée. Pour preuve, la manifestation d'intérêt relative aux blocs sédimentaires de Saint-Louis Offshore profond et Cayar Offshore profond, adressée par Petro Tim au ministre en charge du secteur pétrolier qui l'a transmise à Petrosen, n'y est pas répertoriée. » Cet « oubli » n'a rien de fortuit. L'État a mené toute la transaction avec Franck Timis dans la clandestinité, parce qu'il n'avait pas d'argument valide à servir à Tullow Oil Sénégal Limited avec laquelle il était dans des négociations avancées à propos des périmètres demandés par Petro Tim. D'autant qu'il avait trouvé un accord avec Tullow Oil depuis 2010 autour de Cayar Offshore profond et qu'il avait demandé à cette entreprise de payer 3 millions de dollars pour les deux blocs en guise de bonus de signature. En face d'un enjeu aussi impactant pour le présent et l'avenir des Sénégalais, quel désastre éthique de voir l'État « traiter » en catamini avec l'escroc international notoire Franck Timis, tel un voleur qui se cache pour commettre son forfait ! Pour quels intérêts ? Quel chaos moral !

Au niveau de la phase de la recevabilité, le décret n° 98-810 du 06 octobre 1998 fixant les modalités et conditions d'application de la loi n°98-05 du 08 janvier 1998 portant Code pétrolier pose deux conditions : le demandeur doit justifier d'une expérience dans le domaine des hydrocarbures et disposer d'une capacité technique et financière suffisante pour pouvoir mener l'activité de recherche. Petro Tim Limited, créée le 19 janvier 2012 aux Iles Caïman, pour les besoins de l'opération au Sénégal, dotée d'un capital de... 10 millions de FCFA, présentée comme une filiale de Petro Asia, société offshore incorporée le 11 juillet 2012 aux Iles Caïman (née donc après sa filiale !), ne remplit aucun des critères ci-dessus cités.

Karim Wade, ministre du ciel et de la terre, dont le secteur pétrolier, au moment des faits, a contourné ces garde-fous légaux

CHEIKH YÉRIM SECK

pour poursuivre la procédure. En réponse à la lettre du 03 octobre 2011 de Monsieur Wong Joon Kwang, agissant au nom et pour le compte de Petro Tim Limited, il a donné instruction, le 10 octobre 2012, au directeur de Petrosen, Ibrahima Mbodji, de poursuivre le processus d'octroi du permis. Dans son audition, ce dernier a confié aux enquêteurs avoir été instruit « de négociier, dans les meilleurs termes, avec Petro Tim Limited, un contrat relatif aux blocs Saint-Louis Offshore profond et Cayar Offshore profond. (...) Il n'y a pas eu de négociation entre Petro Tim Limited et la Commission d'évaluation car les instructions du ministre ont consisté à lui présenter un contrat signé. » Interrogé sur la date de signature du contrat, à savoir le 17 janvier 2012 figurant au contrat, Mbodji a déclaré avoir soumis le contrat au contreseing du ministre courant mars 2012. Ce que peuvent confirmer, selon lui, ses collaborateurs, le directeur de la promotion et le conseiller juridique, qui ont eu à rédiger les deux projets de convention, ainsi que le projet de décret d'approbation et le rapport de présentation s'y rapportant.

À ce stade de leur enquête, les deux inspecteurs généraux ont établi les constatations suivantes : « 1^{er} constat : la manifestation d'intérêt formulée par Petro Tim n'a pas fait l'objet d'inscription au registre spécial des hydrocarbures comme le requiert la loi. 2^e constat : la demande de Petro Tim Limited n'est pas conforme aux prescriptions de l'article 8 du décret 98-810 du 06 octobre 1998 fixant les modalités d'application de la loi 98-05 du 08 janvier 1998 portant Code pétrolier, notamment les exigences de justifications additionnelles des capacités techniques et financières de la personne demanderesse, mais aussi de communication des noms et adresses des membres fondateurs de la société en formation, ce qui était le cas pour Petro Tim. En effet, si on se réfère au certificat d'immatriculation, c'est-à-dire d'enregistrement au registre du commerce, joint (annexe 16), il y a lieu de souligner que la société Petro Tim Limited a été immatriculée aux Iles Caïman le 19 janvier 2012 sous le numéro 265741, donc

LE RAPPORT ASSASSIN DE L'IGE SUR LE PERMIS OCTROYÉ À PETRO TIM

postérieurement à l'octroi du permis. 3° constat : La mention selon laquelle Petro Tim Limited est une filiale de Petro Asia, figurant au rapport de présentation du décret d'approbation de la convention, est douteuse. Cette dernière, Petro Asian, du moins s'il s'agit de Petro Asian Energy Holdings Limited dénommé Petro Asian, répertorié dans le Hong Kong Stock Exchange le 13 novembre 2002, n'a pas de filiale au nom de Petro Tim Limited ; la récente immatriculation de Petro Tim aux Iles Caïman laisse, du reste, perplexe sur ce point. 4° constat : la date du 17 janvier 2012 figurant sur le contrat est antérieure, comme l'ont soutenu le directeur de la promotion et le conseiller juridique de Petrosen, à leur saisine et à la rédaction du projet de décret portant approbation de la convention ainsi que le rapport de présentation dudit décret. 5° constat : l'avis conforme du ministre en charge des finances, requis par la loi, n'a pas été pris. » Et l'IGE d'en déduire : « En raison des manquements ci-dessus relevés, qui sont de forme et de fond, et nous référant aux dispositions de l'article 14 du décret 98-810 sus-visé, le ministre de tutelle, qui a constaté que la demande de Petro-Tim n'est pas complète, à défaut de la faire compléter, aurait dû la déclarer irrecevable. En effet, la demande de permis de Petro Tim Limited, n'étant pas conforme aux exigences de l'article 8 du décret n°98-810, doit, en application de l'alinéa 2 de l'article 14 dudit décret, être déclarée irrecevable en la forme. Le fait que le ministre a accepté la demande de Petro Tim, qui n'était pas conforme aux exigences légales, constitue une faute et jette la suspicion sur sa décision. »

Contre toutes les règles de bon sens et de bonne foi, Karim Wade a donné une suite favorable à la demande de Franck Timis. Dieu, Timis et lui savent pourquoi ou en contrepartie de quoi il a délibérément violé la loi et contourné les garde-fous de la procédure qui protègent les intérêts du Sénégal. Il ne s'est pas limité là. Il a instruit Mbodji de faire virer les 3 millions déboursés par Tullow Oil, qui appartiennent à l'État, sur un compte de

CHEIKH YÉRIM SECK

Petrosen logé à la Société Générale à Paris, avant de donner à cet argent une destination totalement étrangère à l'objet de cette entreprise nationale.

En conséquence de quoi, l'IGE a, dans son rapport, demandé au ministère de l'Économie et des Finances « d'initier les procédures idoines pour assurer le reversement du montant total de l'indemnité compensatrice des travaux prévue dans la convention et versée au profit de Petrosen. » Après avoir « reproché à Ibrahima Mbodji une tentative d'escroquerie caractérisée par la réclamation de bonus de signature alors qu'il n'est pas sans savoir que les blocs concernés ont été octroyés à Petro Tim Limited », les inspecteurs généraux d'État ont demandé au garde des Sceaux « de saisir la justice pour des faits susceptibles de qualification pénale contre Messieurs Karim Wade et Ibrahima Mbodji ».

Malgré ces conclusions accablantes, et en dépit de la guerre sanglante qui l'a opposé à Karim Wade pour enrichissement illicite, Macky Sall a mis le coude sur ce rapport et n'a pas donné suite à la suggestion de diligenter des poursuites faite par l'IGE. Pour une raison simple : son régime lui-même est mêlé au scandale jusqu'à la moelle. Le décret signé par Abdoulaye Wade, à l'instigation de Karim Wade, n'a pas été publié avant la défaite électorale de Wade, en mars 2012. Ce qui l'a rendu nul et de nul effet. Ayant de la suite dans les idées, Franck Timis s'est rabattu, dès les premiers jours de Macky Sall au pouvoir, sur le petit-frère de ce dernier, Aliou Sall, dont il a fait le représentant de son entreprise au Sénégal et à qui il a confié le dossier de signature des permis.

Instruit par le nouveau président de la République, le ministre Aly Ngouille Ndiaye, qui a remplacé Karim Wade à la tête du secteur pétrolier, a porté le dossier à bras le corps, précipité la procédure, commis un rapport de présentation mensonger qui a présenté Petro Tim comme la digne filiale de Petro Asia, à

LE RAPPORT ASSASSIN DE L'IGE SUR LE PERMIS OCTROYÉ À PETRO TIM

l'époque non encore créée mais dépeinte sous les traits d'un géant du secteur des hydrocarbures en Asie.

Sur ce volet du scandale qui s'est déroulé sous Macky Sall, le rapport est cruel : « La soumission précipitée, par Monsieur Aly Ngouille Ndiaye, ministre en charge du secteur pétrolier, de la même convention, signée à nouveau par Petro Tim, accompagnée d'un projet de décret portant approbation de ladite convention, alors que celle-ci avait déjà été contresignée par son prédécesseur et approuvée, le 17 janvier 2012, par le président de la République d'alors, est surprenante, improductive et risquée. Elle est surprenante, car la présente enquête a été ordonnée par le président de la République sur saisine du même ministre qui n'a pas attendu les résultats de l'enquête. Elle est improductive parce qu'elle ne donne lieu à aucun versement de fonds ou gains immédiats pour l'État, justifiant une telle précipitation. (...) Du côté de l'État, il n'y avait aucune urgence à précipiter une nouvelle signature suivie d'approbation se superposant à la signature et à l'approbation effectuées le 17 janvier 2012 par le ministre, Karim Wade, et le président de la République, Abdoulaye Wade. Elle est risquée car la convention de recherche et de partage d'hydrocarbures signée avec Petro Tim n'est pas à l'abri d'un recours en justice pour les irrégularités qui entachent sa validité. Tullow Oil Sénégal Limited, qui a dénoncé la conclusion des conventions concernées, ne doit pas être sous-estimé. »

Au regard de tout ce qui précède, l'IGE a clôturé son rapport par une proposition-phare au président de la République : « Annuler le permis octroyé à Petro Tim en raison des irrégularités qui entachent la validité des conventions signées avec Petro Tim qui en sont le substrat. » Macky Sall est passé outre cette recommandation pour signer les décrets d'approbation des deux conventions sur Saint-Louis Offshore profond et Cayar Offshore profond conclues par son ministre de l'Énergie avec l'entreprise qui emploie son frère. À chaque Sénégalais de se faire sa propre

CHEIKH YÉRIM SECK

religion sur les motivations de cet acte qui va laisser une trace indélébile dans l'histoire politique et économique de ce pays.

La suite de ces décrets controversés est connue. L'ancien président, Abdoulaye Wade, est monté au créneau pour accuser Aliou Sall de ne pas être seulement gérant, mais bien actionnaire, à 30 %, de la filiale sénégalaise de Petro Tim Limited. Sans déboursier un seul penny, Timis, qui menait une opération purement financière, a engrangé des sommes colossales en spéculant sur le pétrole sénégalais. En 2014, Timis Corporation a racheté à Petro Tim Limited les deux contrats de recherche et de partage de production sur Saint-Louis Offshore profond et Cayar Offshore profond, pour en rétrocéder 60 % à l'Américain Kosmos Energy, moyennant un prix astronomique de 400 millions de dollars. Avant de céder 30 % à la compagnie britannique BP à un prix d'or, en avril 2017.

Le 2 juin 2019, un reportage de la chaîne de télévision britannique BBC a révélé, sur la base d'échanges de mails et de documents confidentiels, qu'Aliou Sall a touché des pots-de-vin lors de l'attribution des deux blocs. Et que BP a versé à Timis un prix de l'ordre de 250 millions de dollars assorti de 10 milliards de dollars de royalties sur 40 ans, via la société Petro Tim Sénégal dont le frère du président est partie prenante. Ces révélations ont déclenché le plus gros scandale politico-financier de ces dernières décennies.

Chapitre 9

Cette « mafia chinoise » qui tue la pêche et affame 6 millions de Sénégalais

S'il y'a un secteur qui a vraiment souffert à la faveur de l'arrivée au pouvoir de Macky Sall, c'est bien celui de la pêche. Paradoxalement, cette activité est la plus stratégique au Sénégal au vu de sa charge sociologique, de son utilité sociale, de son apport à l'économie, de son impact sur l'environnement en général et l'écosystème marin en particulier... La pêche artisanale emploie 600 000 Sénégalais : pêcheurs artisanaux, mareyeurs, transporteurs, revendeurs de poissons et produits dérivés, femmes transformatrices, paysans charretiers... Compte non tenu des emplois créés par la pêche industrielle sénégalaise : armateurs, industriels de la pêche et de la transformation, personnels des entreprises du secteur, employés des usines... Si on part du ratio selon lequel chaque actif nourrit 10 personnes, rien que la pêche artisanale fait vivre 6 millions de personnes dans les villes et villages qui bordent la façade atlantique du Sénégal. C'est le secteur le plus porteur de notre économie, le plus gros employeur de loin devant la Fonction publique, la plus importante source de revenus pour les ménages... Il n'y a guère longtemps, la pêche était, à côté du tourisme, le plus important pourvoyeur de devises pour l'État.

C'est sans doute au vu de ces enjeux que les pouvoirs successifs se sont toujours gardés de s'adonner à des pratiques susceptibles

de bouleverser l'équilibre du secteur. Tout au long des quarante années de son règne, le pouvoir socialiste, de Léopold Sédar Senghor à Abdou Diouf, s'est abstenu du moindre acte de nature à compromettre ce que l'on appelle « l'or bleu ». C'est Abdou Diouf qui, à la veille de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football au Sénégal, en 1992, a donné des autorisations de pêche à des navires russes pour pouvoir financer l'événement avec les redevances. Après ce coup d'essai qui a permis d'amasser des sommes importantes en un temps record, Diouf a commencé à recourir à cette manne financière en autorisant, saisonnièrement, l'entrée sur notre territoire maritime de bâtiments étrangers. C'est ainsi que, de 1992 à 2000, Ousmane Tanor Dieng, alors tout-puissant ministre d'État chargé des Affaires présidentielles, a encaissé des sommes astronomiques qui servaient de fonds politiques au régime. Voilà pourquoi, dès son accession au pouvoir, le très politique Abdoulaye Wade, qui craignait que les socialistes disposassent d'un trésor de guerre pour reconquérir le pouvoir, a fait convoquer Tanor, héritier du PS, pour lui faire rendre gorge. Mais le coup de force a tourné court. Et pour cause, le pouvoir socialiste s'y est frotté mais a évité de s'y piquer. Le très fin Abdou Diouf a autorisé la manœuvre à son homme de confiance, a instruit son collaborateur de traiter avec les armateurs étrangers, d'encaisser les redevances, d'ordonner aux directions compétentes de laisser pêcher ces navires pour une durée donnée, de verser les fonds perçus dans une caisse noire utilisée à des fins politiques... Donc, aucune licence n'était donnée à un quelconque navire, aucune trace écrite de cette activité souterraine n'était laissée, les instructions étaient données verbalement aux services chargés de la surveillance maritime... Faute de preuve, donc, Abdoulaye Wade, qui savait tout de ce trafic, était obligé malgré lui de mettre fin aux poursuites. Le cœur lourd, d'autant que les eaux étaient devenues fortement éprouvées, improductives de 2000 à pratiquement 2008.

CETTE « MAFIA CHINOISE » QUI TUE LA PÊCHE ET AFFAME 6 MILLIONS...

Lorsqu'elles sont redevenues fécondes, Abdoulaye Wade a fait ce qu'il reprochait au régime socialiste. En 2011, il s'est appuyé sur son ministre de la Pêche, Khoureïchi Thiam, pour faire entrer dans nos eaux territoriales des navires russes et coréens. Les fonds issus de cette opération ont servi à financer la campagne électorale lors de la présidentielle de 2012. Comme s'il y'avait une malédiction de l'or bleu, les régimes successifs, coupables d'avoir financé leur bataille électorale avec des fonds issus du braconnage de nos mers, ont tous perdu les élections.

À son arrivée au pouvoir, Macky Sall a fait pire que tous ses prédécesseurs, violé les tabous, dépassé toutes les bornes... Depuis 2012, la pêche souffre, la pêche décline et la pêche se meurt. Les répercussions de la crise provoquée par la malgouvernance du secteur sont énormes. Pour mieux comprendre le désastre en cours depuis plusieurs années, commençons par apporter des éclaircissements sur les règles qui encadrent la pêche au Sénégal. Pour pêcher dans ce pays, il faut disposer d'une licence. Une Commission consultative d'attribution des licences de pêche (CCALP) a été créée à cet effet. Sa mission : se prononcer, suite à l'avis technique portant sur l'état de la ressource, en faveur ou pas de la délivrance de nouvelles licences. La CCALP, qui se réunit légalement plusieurs fois par an, procède également à l'analyse des demandes de « Promesses de licences ». Dirigée par le directeur des pêches, elle a un mode de fonctionnement qui favorise des débats contradictoires et la prise de décisions éclairées. Elle rend ses avis sur la base de rapports du Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT), un démembrement de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) qui est seul habilité par la loi à donner un avis scientifique argumenté. Suite aux éclairages du CRODT, la CCALP examine les demandes, émet ses observations et recommandations. Celles-ci lient le ministre de la Pêche qui n'intervient qu'à ce stade de la procédure pour délivrer ou pas de nouvelles licences de pêche.

CHEIKH YÉRIM SECK

Cette procédure, dûment élaborée pour garantir la transparence dans la gestion des licences, la sauvegarde de la ressource halieutique et la protection de l'économie de la pêche, n'opère plus depuis l'arrivée de Macky Sall au pouvoir. Sûrement avec la bénédiction du Palais, Oumar Guéye, transfuge de Rewmi nommé ministre de la Pêche le 06 juillet 2014, a complètement déstabilisé le secteur. Il a instauré une vaste magouille pour délivrer des licences à tout-va. Le pire, c'est que cette escroquerie a porté atteinte à la sacralité du pavillon Sénégal. Le pavillon est une pièce d'étoffe aux couleurs de l'État destinée à indiquer la nationalité. Il est l'expression de la souveraineté nationale à travers l'identification du navire. Celui-ci, à la différence d'un être humain, ne peut posséder une double nationalité. Pour le profane, c'est un titre aussi important que le titre foncier, le bateau étant un prolongement du territoire national. C'est pourquoi, en droit, il est appelé « bâtiment en mer ». Au Sénégal, l'appartenance au pavillon est régie par la loi 2002-22 du 16 août 2002 portant Code de la marine marchande, son décret d'application n°2004-283 du 18 juin 2004 et le décret 2009-583 du 18 juin 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale des affaires maritimes (Anam). Pour qu'un navire batte pavillon Sénégal, il doit avoir l'autorisation d'achat et de sénégalisation délivrée par le ministre qui coiffe la marine marchande. Oumar Guéye est parti de ce principe pour mettre en place un vaste système de fraude : la sénégalisation de dizaines voire de centaines de navires chinois. Dépourvus du droit de travailler sur nos eaux territoriales du fait de l'inexistence d'une convention de pêche entre le Sénégal et la Chine, ces bateaux mutent pour devenir brusquement sénégalais, avec la complicité du ministre de la Pêche. La « sénégalisation », opération purement fictive, se déroule suivant un modus operandi frauduleux à tous points de vue : une société mixte de droit sénégalais est constituée (dont 51 % des parts revient au prête-nom sénégalais et les 49 % à un Chinois) avec un capital variant entre 100 000 et 1 000 000 FCFA ;

CETTE « MAFIA CHINOISE » QUI TUE LA PÊCHE ET AFFAME 6 MILLIONS...

cette société acquiert 51 % d'un navire chinois (dont le coût est de 5 milliards de francs CFA au moins) ; cette société sollicite une « promesse de licence » (inexistante dans la loi) ; le ministre de la Pêche accorde la « promesse de licence » (bien évidemment sans consulter la Commission consultative) ; la sénégalisation est actée sur présentation de la « promesse de licence » et d'un contrat d'achat du navire... Lequel contrat est évidemment fictif : une société au capital de 1 000 000 FCFA ne peut pas acheter 51 % d'un navire qui coûte 5 milliards ! D'ailleurs, en sous-main, le prête-nom sénégalais cède, par « contre-lettre secrète », tout droit sur la propriété du navire à l'actionnaire chinois. Ce trafic se déroule sous le regard de nos autorités, comme si nous vivions dans une République bananière. Les contrats d'achat de navire ne sont pas visés par la direction des domaines, de l'enregistrement et du timbre. Il n'existe pas d'avis de débit bancaires attestant des paiements. La direction de la monnaie et du crédit n'est pas saisie pour autoriser ces paiements. Il s'agit d'une importation, mais les déclarations en douane pour la mise à la consommation ne sont pas faites. Les valeurs ne sont pas fixées. Dans les navires, contrairement à ce que dit la loi, il n'y a pas que des marins sénégalais. Les navires ne subissent pas l'inspection de l'Anam dans leur port d'attache avant leur arrivée au Sénégal et leur sénégalisation.

Une fois la sénégalisation frauduleuse d'un bateau effective, la licence de pêche est délivrée directement par le ministre, sans recueillir l'avis de la CCALP et, surtout, sans tenir compte du point de vue scientifique du CRODT. La CCALP ne s'est pas réunie depuis 2018. Pour justifier l'octroi sous le boisseau de licences de pêche sans l'avis de cette Commission consultative, il est fait recours à la préexistence de promesses de licence accordées. Or, la notion de « promesse de licence » n'existe pas dans le dispositif légal d'attribution de la licence. C'est une supercherie qui permet d'autoriser l'achat et la sénégalisation du navire, éviter de soumettre la demande à la CCALP, accorder directement la licence hors de toute procédure...

Pire, aucun contrôle lié à la mise à la consommation du navire n'est effectué. Aucune vérification n'est faite pour assurer la radiation effective du navire dans les pavillons d'origine, l'enregistrement du contrat d'achat du navire, le paiement effectif des échéances découlant de l'achat du navire à partir des banques sénégalaises, l'enregistrement des charges d'armement des navires dans les comptes de la société après leur prise en charge, le rapatriement effectif des devises après les opérations d'exportation au tarif international en cours...

C'est par cette fraude manifeste qu'Oumar Guéye a sénégalisé 55 navires chinois qui sont venus totalement bouleverser l'équilibre du secteur. Ces licences ont été accordées sur une option de pêche inexistante dans le Code de la pêche et son décret d'application : « pêche démersale profonde option poisson et céphalopode ». Lorsque les acteurs du secteur lui ont démontré l'inexistence d'une telle option, il a évoqué une « erreur technique » mais qu'il a refusé de corriger jusqu'à son remplacement par Aminata Mbengue Ndiaye, le 05 avril 2019. Interpellée à son tour, cette dernière a mis en place une commission d'enquête chargée de tirer au clair la question et de mettre de l'ordre dans l'attribution des licences. La commission n'avait pas encore rendu ses conclusions qu'Aminata Mbengue Ndiaye a cédé son fauteuil à la tête du département, en novembre 2019, à Alioune Ndoye. Celui-ci, insensible à la mobilisation des acteurs, a commencé, dès sa nomination, à instruire plusieurs dizaines de nouvelles demandes de sénégalisation de navires. Sans doute en application d'instructions venues d'en haut.

Cette « mafia chinoise » a produit sur le secteur des effets plus désastreux que le désastre. Entre 2018 et 2020, 55 navires de pêche d'origine chinoise, immatriculés au Sénégal (de DAK1286 à DAK1342, avec deux trous de numérotation), ont intégré du jour au lendemain le pavillon Sénégal avec, en prime, une activité de pêche quotidienne. 52 autres, chassés de Madagascar, d'Angola et

CETTE « MAFIA CHINOISE » QUI TUE LA PÊCHE ET AFFAME 6 MILLIONS...

de Sierra Leone, sont en attente de sénégalisation. Ce qui fera 107 bateaux de pêche chinois sur le port de Dakar qui est entrain de connaître le même sort que l'ex-Avenue Centenaire totalement occupée par des boutiques chinoises. Le port est entrain d'être acheté par lots entiers par des armateurs chinois. Le Sénégal accepte ce que d'autres pays africains ont refusé.

À ce jour, le ministère refuse de donner la liste des nouveaux bateaux immatriculés, ainsi que le nombre exact de licences attribuées de 2018 à 2021. Dans un pays qui fonctionne dans la transparence, ces informations sont visibles sur le site internet du ministère de la Pêche. En contrepartie de quoi ce régime orchestre-t-il pareil sabotage ? Pour quel intérêt inavoué accepte-t-il d'affaiblir une filière aussi stratégique ? Qui perçoit quoi pour faire ça ?

Le pire, c'est que ces navires capturent des espèces pélagiques : sardinelles (« yaboye », en wolof), chinchards (« diay ») et autres maquereaux en surface traditionnellement laissés à la pêche artisanale qui regroupe plus de 80 % des acteurs du secteur et fait vivre 6 millions de Sénégalais. L'excès de nouveaux navires a accru la pression sur le produit, accéléré sa raréfaction, dépouillé la pêche artisanale... Le dernier avis du Centre de recherche océanographique, daté du 27 mai 2020, en réponse à une demande d'informations sur la situation des principaux stocks de poissons exploités au Sénégal, est formel : les petits pélagiques cotiers (yaboye, diay...) et les merlus (poissons démersaux profonds) sont sur-exploités. La « mafia chinoise » va exterminer notre ressource halieutique pour satisfaire la demande du marché chinois en perpétuelle croissance, puis aller voir ailleurs... Dans une lettre qu'ils lui ont adressée, les acteurs nationaux de la pêche ont interpellé le président de l'Assemblée nationale : « Si nous avons suffisamment de ressources pour des bateaux chinois, pourquoi nous donnerions-nous tant de mal pour avoir des licences en Mauritanie ? Comment peut-on, par arrêté, interdire aux armateurs

sénégalais d'intégrer de nouveaux navires dans la pêche et l'autoriser aux armateurs chinois ? Comment peut-on interdire la fabrication et l'immatriculation de toute nouvelle pirogue et autoriser l'activité d'autant de navires ? » En effet, des autorisations sont délivrées à des bâtiments étrangers alors qu'au même moment, interdiction totale est faite d'ajouter une seule unité aux 20 000 pirogues des pêcheurs artisans.

Au grand dam du brillant économiste Mamadou Lamine Diallo, député, leader du mouvement politique Tekki, qui, dans sa chronique Questekki 332 du mardi 06 décembre 2022, a élevé une vive protestation : « Au Sénégal, plus de 600 000 personnes vivaient de la pêche artisanale : pêcheurs, mareyeurs, beaucoup de femmes, charretiers, paysans, etc. Enda a fait une bonne monographie sur la filière. Elle était à l'origine de 70 à 80 % des tonnages de poissons débarqués au Sénégal, le reste est l'affaire de la pêche industrielle. En plus, un accord implicite était respecté : le poisson dénommé yaboye est laissé à la pêche artisanale pour nourrir en protéines les familles modestes du Sénégal, partout sur le territoire national, notamment les campagnes. Cet équilibre a été préservé par les régimes politiques successifs. (...) Le régime de Macky Sall a bouleversé cet équilibre en introduisant dans la filière des bateaux étrangers, chinois, cachés sous pavillon sénégalais, sans limitation de temps et d'espèces. En particulier, le yaboye est visé. Il est pêché en masse pour être transformé en farine pour l'élevage de saumon en Europe. » Après ce diagnostic qui recoupe totalement la réalité, Diallo a listé les conséquences dramatiques découlant des agissements de la « mafia chinoise » : « Du coup, les familles modestes sénégalaises, rurales comme urbaines, perdent leur source de protéines. Les paysans devenus charretiers dans les zones de pêche perdent une source de revenus complémentaires, des gains agricoles, et enfin les capitaines des pirogues, désœuvrés, deviennent des convoyeurs de migrants vers l'Europe. Voilà le résultat de la prédation de la ressource naturelle de la mer par le régime FayeSall. Des centaines de milliers de Sénégalais plongés

CETTE « MAFIA CHINOISE » QUI TUE LA PÊCHE ET AFFAME 6 MILLIONS...

dans des trappes de pauvreté et, en revanche, des prête-noms de la dynastie FayeSall prétendent posséder des bateaux chinois, pillent la mer et s'enrichissent illicitement. » Comme souvent sous nos tropiques, pour remplir les poches d'une poignée de personnes bien placées, on torpille les intérêts du plus grand nombre. Au cours de ces dernières années, l'accélération de la paupérisation des Sénégalais est due à la mise à mort du secteur de la pêche. Tout comme le ralentissement de l'activité économique globale.

Naturellement, comme ces navires maquillés aux couleurs du Sénégal ne sont sénégalais qu'administrativement, ils ne ménagent pas la ressource et, surtout, ne rapatrient pas les devises étrangères qu'ils gagnent dans leurs transactions internationales, ce qui a fait perdre au secteur sa place de premier pourvoyeur de devises à notre pays.

Ce n'est pas que la pêche artisanale que l'invasion chinoise tue. Elle menace aussi gravement la pêche industrielle. D'autant que la concurrence qu'elle lui mène est déloyale. Tout Chinois qui pêche à l'extérieur de son pays est assisté par l'État chinois dans l'acquisition du navire et du gas-oil, ce qui le rend très compétitif face au Sénégalais qui achète tout de lui-même. Le Groupement des armateurs et industriels de la pêche du Sénégal (Gaipes) a, à juste titre, tiré la sonnette d'alarme. Précieux outil économique national à sauvegarder, le Gaipes est composé d'une vingtaine de membres, tous armateurs ou industriels qui pratiquent la pêche industrielle au Sénégal ou s'activent dans la transformation industrielle des produits de la pêche. Les entreprises membres de cette association syndicale patronale cumulent plus de 6 000 emplois directs pour plus de 15 milliards de FCFA de salaires versés annuellement, un chiffre d'affaires annuel d'au moins 130 milliards, une contribution annuelle au profit de l'État du Sénégal (impôts, frais de licences et charges sociales) de plus de 7 milliards par an. Le Gaipes inter-agit avec les autres acteurs de la pêche sénégalaise. Malgré leur flotte de navires, ses entreprises-membres dépensent annuellement 15 milliards au profit de la

CHEIKH YÉRIM SECK

pêche artisanale en « achat-plage ». Ayant plus de 40 ans d'existence légale, le Gaipes promeut, en acteur responsable, une gestion durable de la ressource. Voilà pourquoi il mène un combat sans merci contre la destruction de la pêche par le régime de Macky Sall. Multipliant les initiatives, il a fourni des arguments imparables aux ministres successifs sur les dégâts économiques causés par la « mafia chinoise » et ses complices sénégalais. Dans l'intérêt du Sénégal, il a écrit au président de la République, au président de l'Assemblée nationale, au président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), aux ministres successifs de la Pêche pour leur demander d'œuvrer en vue de l'annulation des licences de pêche illégalement délivrées à des navires étrangers, la sauvegarde durable de la ressource halieutique nationale, la protection des millions de Sénégalais vivant du secteur... Mais aussi et surtout la préservation de la crédibilité du pavillon Sénégal. Sur ce dernier point, l'arraisonnement récent aux Iles Maldives d'un navire chinois sous pavillon sénégalais a donné raison au Gaipes. Mais cela n'a pas suffi à faire réagir les autorités de notre pays. Les acteurs de la pêche se sont rabattus sur l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac). Le 04 septembre 2019, l'Union patronale des mareyeurs et exportateurs du Sénégal (Upames), le Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale du Sénégal (Conipas) et le Gaipes ont saisi Seynabou Ndiaye Diakhaté, alors présidente de l'Ofnac, de pareilles dénonciations : « Il semblerait que les conditions d'attribution de bon nombre de ces autorisations (de pêche) ne respecteraient pas les procédures et normes en vigueur au Sénégal. Pour illustrer ces violations, veuillez trouver, ci-jointe, une copie de licence de pêche démersale profonde, option "chalutier poissonnier et céphalopodier" parmi celles incriminées, alors que celle-ci n'existe ni dans le Code de la pêche, ni dans son décret d'application. En conséquence, ces navires feraient de la Pêche illicite non déclarée et non réglementée (Pêche INN) parce que, d'une part, cette option de pêche n'est nullement prévue par la loi. D'autre part,

CETTE « MAFIA CHINOISE » QUI TUE LA PÊCHE ET AFFAME 6 MILLIONS...

des navires de pêche avec des options de pêche spécifiques débarquent, quotidiennement et au vu de tous, des produits dont ils ne détiennent pas la licence. (...) Cette situation et la période choisie font peser des doutes et des suspicions de corruption et de concussion quant au bien-fondé des autorisations délivrées par le département ministériel en charge des pêches maritimes. »

Devant des faits dénoncés aussi graves, l'Ofnac ne s'est même pas donné la peine d'enquêter. Il aurait, le cas échéant, remonté une filière de corruption qui l'aurait mené jusqu'en très haut lieu. Il a pris l'option de ne pas creuser pour ne pas fâcher à un niveau très élevé de l'État. Il revient aux organisations de la société civile vouées à la défense des ressources naturelles et à la lutte contre la corruption de porter le combat. Le citoyen également est interpellé. Selon la Constitution, les ressources naturelles appartiennent à tous les Sénégalais qui sont en droit d'exiger leur gestion dans le respect des règles de transparence.

Chapitre 10

Un bilan matériel fort appréciable

« Depuis l'avènement à la magistrature suprême du président de la République, son excellence Macky Sall, les chiffres de ses réalisations se sont traduits par une succession de records budgétaires battus, de performances en matière de croissance économique et de renforcement du cadre macroéconomique, le tout avec une politique d'inclusion sociale soutenue. » Il y'a un peu de vrai dans ce constat établi dans un document interne du ministère des Finances et du Budget destiné à vanter le bilan de l'action économique et sociale du successeur d'Abdoulaye Wade. Le Sénégal a enregistré une croissance moyenne de 6,6 % de 2014 à 2018, contre 3 % de 2009 à 2013. Pour l'année 2019, en dépit du renchérissement du coût du pétrole, elle a atteint 4,6 %. En 2020, alors que la Covid-19 a causé la récession dans la quasi-totalité des pays du monde, le nôtre a réussi la performance de réaliser une croissance positive de 1,3 %. Puis de 6,1 % en 2021. Le déficit budgétaire, ramené de 6,7 % en 2011 à 3,9 % en 2019, a été porté à 6,1 % en 2020 par les 1 000 milliards du Fonds Force Covid-19, puis à 6,3 en 2021 par la volonté de favoriser plus d'inclusion sociale, de financer Xëyu ndaw ñi et de régler le reliquat des obligations impayées de l'État. Le solde du compte courant de la balance de paiement a baissé de 8,6 % du PIB en 2012 à 4,2 % en 2016, avant de repartir à la hausse à cause de chocs comme l'envol des cours du pétrole, la pandémie de Covid-19, la crise céréalière et énergétique causée par la guerre en Ukraine.

CHEIKH YÉRIM SECK

Les indicateurs monétaires ne sont pas comparables à ceux sous Abdoulaye Wade. Les avoirs extérieurs nets, qui étaient de 726,154 milliards de FCFA en 2011, ont atteint 1 311,6 milliards en 2020, soit une augmentation de 80,06 % en valeur relative. La masse monétaire est passée de 2 712,7 milliards de FCFA en 2011 à 6 526,4 milliards en 2021, soit plus qu'un doublement sur la période. Les crédits à l'économie ont aussi plus que doublé, atteignant 4 681,6 milliards en mars 2021, contre 1953 milliards en 2011. Ce qui traduit un doublement du niveau de financement de l'économie. Le budget de l'État a connu une hausse continue, passant de 2 452 milliards en 2012 à plus de 6 400 milliards dans la loi de finances 2023, soit un quasi-triplement. La cote de confiance du Sénégal a progressé. Les partenaires techniques et financiers ont injecté dans notre économie 14 261 milliards de FCFA sur les 10 ans du magistère de Macky Sall, soit 1 426,1 milliards par an, contre 3 789 milliards sur les 12 ans de l'ère Wade, soit 316 milliards par an. Les chiffres sont passés du simple au quadruple ! La souveraineté budgétaire s'est renforcée : les dépenses internes sont aujourd'hui couvertes à 88 % par les ressources propres.

Sous Macky Sall, pour la première fois dans notre histoire, le budget a enregistré des recettes exceptionnelles de 153 milliards recouvrées comme suit : une plus-value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la Sonacos de 2,498 milliards ; une redevance de cession versée par Dubaï Port World FZE au titre du ticket d'entrée pour la réalisation du terminal à conteneurs du port de Dakar de 24,6 milliards ; une redevance de 50,88 milliards versée par la société Millicom, exploitant de la deuxième licence de téléphonie mobile, à la suite de négociations portant sur le prix d'acquisition de celle-ci ; une compensation versée à l'État par la multinationale indienne ArcelorMittal de 75 milliards... Sous les régimes précédents, aucune ressource de ce type n'a été portée à la connaissance du Parlement ni budgétisée dans une loi de finances.

UN BILAN MATÉRIEL FORT APPRÉCIABLE

Sur les 55 pays membres de l'Union africaine, seuls 15 ont accès aux marchés des capitaux, le Sénégal et le Rwanda étant les seuls à se retrouver dans ce groupe sans disposer de ressources pétrolières. C'est le signe de la crédibilité financière internationale de notre pays qu'illustrent l'augmentation des sommes qu'il collecte aux eurobonds et les meilleures conditions auxquelles il les obtient.

Pour accroître le pouvoir d'achat des ménages, Macky Sall a fait évoluer considérablement la masse salariale. Celle-ci est passée de 428 milliards en 2012 à 482 milliards en 2014, 599 milliards en 2017, 903,986 milliards en 2021. En 2011, la masse salariale se répartissait entre 91 401 agents, soit une rémunération moyenne annuelle de 4 682 662 FCFA par individu. En 2022, elle se répartit entre 163 331 agents, soit une rémunération moyenne annuelle de 6 349 070 FCFA par individu. Le salaire a évolué, tout comme le nombre de salariés. Si, entre 2000 et 2012, 25 514 postes budgétaires nets ont été créés, ce sont 71 930 nouveaux postes budgétaires nets qui ont vu le jour de 2012 à 2022. Au cours du mois de mai 2022, Macky Sall a décidé d'une nouvelle revalorisation des salaires des agents publics, pour un montant global de 120 milliards de FCFA inscrit dans la loi de finances rectificative pour 2022.

Pour financer tout cela, il a bien fallu faire des économies et casser certaines niches de gaspillage. Avec un peu plus de rigueur dans la gestion de l'État, Macky Sall a réussi à obtenir un meilleur rendement du système fiscal et une plus grande optimisation de la dépense publique. Ce qui a fait passer le ratio dépenses courantes par rapport au PIB de 12 % en 2011 à 8 % en 2022. La rationalisation est passée par la suppression de 48 agences et structures sur la base d'une étude menée par l'Inspection générale d'État (IGE), la fermeture d'ambassades et de consulats pour optimiser la carte diplomatique, la suppression de la deuxième chambre du Parlement, le Sénat, et de la vice-présidence de la République... Des économies substantielles ont

été réalisées sur certains postes budgétivores comme les dépenses du téléphone et des logements conventionnés. Les abonnements de responsables ont été supprimés ou résiliés en vue de la maîtrise de la facture téléphonique qui tournait autour de 22 milliards par an sous Abdoulaye Wade et qui a été ramenée à... 3,5 milliards ! Toutes les conventions de location de bâtiments à usage de logement ont été gelées et résiliées. En lieu et place de la location, des indemnités de logement ont été octroyées aux ayants droit. Cette mesure a permis une économie de 7 milliards sur cette rubrique des logements conventionnés. Les 25,5 milliards ainsi épargnés ont été réinjectés dans des dépenses prioritaires ayant un impact direct sur la réduction des inégalités sociales.

Macky Sall a pris une autre décision salubre : suspendre, par décret n° 2020-474 du 19 février 2020, toute commande ou acquisition de véhicules administratifs. De 2012 à 2020, l'État a dépensé 274 milliards de FCFA pour l'acquisition, l'entretien et la réparation de véhicules, et pour l'achat de carburants, soit 27,4 milliards par an. Ce décret octroie désormais aux ayants droit, depuis le 1^{er} mars 2021, une indemnité forfaitaire globale qui a eu une incidence budgétaire annuelle de 4,4 milliards sur la masse salariale. Soit une économie annuelle de 23 milliards ainsi réalisée, et injectée dans une rubrique plus utile à l'économie et à l'avenir du pays : les dépenses d'investissement.

En 2000, le budget d'investissement du Sénégal s'élevait à 341,6 milliards de FCFA, puis à 920,5 milliards en 2012. En 2022, Macky Sall l'a porté à 1 753,8 milliards. Les dépenses d'investissements publics connaissent un accroissement continu, à la faveur de la mise en œuvre des projets majeurs du Plan Sénégal émergent (PSE) : le pôle de développement urbain de Diamniadio, le prolongement de l'autoroute à péage jusqu'à l'Aéroport international Blaise Diagne, le Train express régional reliant à terme Dakar à l'aéroport, les trois nouvelles centrales solaires déjà opérationnelles d'une capacité cumulée de 70 MW, le stade Abdoulaye Wade, l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack, l'autoroute Ila Touba... À

UN BILAN MATÉRIEL FORT APPRÉCIABLE

entendre le ministère des Finances et du Budget, dans le document ci-dessus cité, « l'objectif du président Macky Sall, à travers la réalisation de ces grands projets et l'assainissement du cadre macroéconomique, est de réaliser une croissance de qualité qui génère de l'emploi et des revenus, et favorise un développement solidaire et inclusif. C'est ce qu'il appelle "le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous". »

Plus de 80 % des ressources mobilisées ont été investies dans les six secteurs-clés du volet public du PSE : les infrastructures et services de transport, les infrastructures et services énergétiques, l'agriculture, l'éducation et la formation, l'hydraulique et l'assainissement, la santé et la protection sociale.

Sur le plan des infrastructures routières, Macky Sall a construit 2 526 km de routes, soit 252,6 km par an, contre 1 578 km sous Wade, soit 131,5 km par an. Alors que ce dernier lui a légué 32 km d'autoroutes, le 4^e président y a ajouté 189 km. Il a réalisé 20 ponts, contre 11 érigés par son prédécesseur. Et construit 6 673 km de pistes de désenclavement, soit 667,3 km par an, contre 416,6 km annuels réalisés par son prédécesseur. Concernant les infrastructures ferroviaires, 38 km de voies ferrées ont été construites de 2012 à 2022, contre 0 km entre 2000 et 2012.

Mais c'est dans le domaine de l'énergie que Macky Sall a réalisé les résultats les plus éclatants. La puissance électrique installée a triplé, en passant de 573 MW en 2012 à 1616,41 MW en 2021. Les délestages et coupures d'électricité, qui obscurcissaient le quotidien et causaient des émeutes sous Wade, sont devenus un vieux souvenir. En zone rurale, 2 202 villages ont été électrifiés, soit une moyenne annuelle de 440 villages éclairés, contre 84 villages par an sur la période antérieure.

Dans le domaine des mines, les productions d'or ont connu une hausse, pour passer de 6,67 tonnes en 2012 à 15,87 tonnes en 2021. Sur la même période, la production de zircon est passée

CHEIKH YÉRIM SECK

de 0 à 63 729 tonnes. Et celle de phosphates de 1,1 million à 2,4 millions de tonnes.

Le tourisme, également, a suivi cette tendance à la hausse des secteurs de l'économie. Le nombre de touristes par an est passé de 980 000 en 2012 à 1 600 000 en 2019, avant l'éclatement de la crise sanitaire de la Covid-19.

Dans le secteur de l'agriculture, la hausse des récoltes permet désormais de couvrir 93 % des besoins en céréales et 63 % de la demande en riz. De 405 824 tonnes de riz paddy en 2012, la production est passée à 1 326 761 tonnes à fin 2021. La production des fruits et légumes a atteint 1 583 661 tonnes en 2021. Les récoltes d'arachide ont été multipliées par 2,5.

Dans le secteur de l'élevage, les productions animales (lait, viande, produits de l'aquaculture...) ont connu une nette hausse. La production laitière est passée de 184,5 millions de litres en 2012 à 283,3 millions de litres en 2021. Celle de viande de volaille, de 548 tonnes à 1 263 tonnes sur la même période. L'aquaculture a généré 1 374 tonnes de poissons en 2021, contre 371 tonnes en 2012.

En matière d'hydraulique, l'accès de tous à l'eau potable est quasi intégral en milieu urbain (98,8 %). Le Sénégal est à 3,5 points de l'accès à l'eau potable de toutes les populations rurales. L'accès universel n'est donc plus loin.

Concernant l'assainissement, des bonds de 11 points et de 16 points ont été réalisés respectivement dans l'assainissement urbain (74,4 %) et rural (50,7 %).

Pour ce qui est de l'éducation et de la formation, le nombre de salles de classe est passé de 54 748 à 90 645, soit une hausse de 35 897 dont 1 850 salles ayant remplacé des abris provisoires, 64 daaras modernes, 5 instituts de formation professionnelle et 14 espaces numériques ouverts (Eno). Le nombre d'universités est passé de 5 en 2012 à 8 en 2021.

UN BILAN MATÉRIEL FORT APPRÉCIABLE

En vue d'améliorer la santé de la population, Macky Sall a construit 9 nouveaux hôpitaux, 18 centres de santé, 300 postes de santé et 21 centres de dialyse.

Sur le front de l'industrialisation, le démarrage de l'Agropole Sud et la seconde phase du projet de plateforme industrielle de Diamniadio, avec les travaux de construction de 17 hangars et de la cité d'habitation, sont à relever.

Des efforts particuliers ont été consentis dans le domaine des infrastructures sportives. Le stade Abdoulaye Wade, un joyau architectural de 50 000 places à Diamniadio, a été livré en 2021. Tout comme l'Arène nationale de lutte située à Pikine, deux ans plus tôt. Plusieurs stades régionaux ont été reconstruits : Cambéréne, Parcelles Assainies, Alassane Djigo de Pikine, Caroline Faye de Mbour... Les travaux de rénovation des stades Léopold Sédar Senghor de Dakar, Lamine Guéye de Dakar, Ely Manel Fall de Diourbel et Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor ont démarré en 2022, en partenariat avec la Chine. Si le stade Lat Dior de Thiès a été mis aux normes, ce qui a permis son homologation par la CAF, des infrastructures de ce type sont sorties de terre à Mbacké, Kédougou et Sédhiou.

« La pêche continue d'occuper une place dans le PSE, avec des exportations en volume de 270 603 tonnes et en valeur de 250 milliards de FCFA. Quant à la production aquacole, elle s'établit en 2021 à 1 236,5 tonnes. Ces résultats ont été obtenus grâce à la réalisation, la modernisation et la mise aux normes de plusieurs infrastructures d'appui à la production et à la transformation », indique le ministère des Finances et du Budget.

L'artisanat, objet d'un ministère en 2020, a vu la construction de villages artisanaux à Bambey et à Pointe Sarène, ainsi que la réhabilitation de celui de Guédiawaye.

Dans le secteur stratégique et concurrentiel des transports aériens, les aéroports rénovés de Matam et de Saint-Louis ont été inaugurés en 2022. La compagnie Air Sénégal poursuit son objectif de

CHEIKH YÉRIM SECK

réalisation d'un hub aérien à Dakar, avec l'agrandissement de sa flotte et l'ouverture, après Paris, Conakry, Abidjan, Bamako, Banjul..., de nouvelles destinations : Cotonou, Douala, Libreville, Lyon, Marseille, USA...

En définitive, le bilan des réalisations physiques et financières du 4^e président peut se résumer en un rattrapage infrastructurel, une quête d'autosuffisance alimentaire, une recherche d'équité territoriale et une forte inclusion sociale (acquis sociaux significatifs à travers un renforcement de l'accès à l'électricité et aux services sociaux de base : éducation, santé et protection sociale). C'est un euphémisme, Macky Sall a réalisé un bon bilan matériel à la tête du Sénégal. On peut même affirmer, sans risque d'être démenti avec des éléments probants, que, sur ce plan, il a fait plus et mieux que tous ses prédécesseurs.

Chapitre 11

La forte fibre sociale du fils du berger

C'est un euphémisme : Macky Sall est un président animé d'une forte fibre sociale. Son extraction modeste, qui l'a très tôt mis au contact du manque, a forgé en lui un leader soucieux des couches vulnérables et autres damnés de la terre. Dans ce contexte mondial cruel où les effets de la Covid-19, combinés à la crise énergétique et alimentaire causée par la guerre en Ukraine, ont créé une grave crise économique, il a pris une décision dictée par sa forte fibre sociale : consacrer plus de 44 % des 6 411 milliards de recettes du budget 2023 à des dépenses sociales. « Un Sénégal pour tous, par le développement inclusif et solidaire, l'équité territoriale et la justice sociale » est le slogan qu'il a lancé pour orienter l'action gouvernementale.

Dès son arrivée au pouvoir, il a opéré une refonte de la fiscalité pour la rendre plus juste. L'une des mesures-phares de cette réforme a été la baisse de 29 milliards par an des impôts qui grevaient les salaires. La hausse mécanique de ceux-ci a amélioré le pouvoir d'achat et renforcé le niveau de vie. C'était la première fois dans l'histoire du Sénégal qu'un gouvernement baissait aussi substantiellement la fiscalité sur les revenus des travailleurs. Macky Sall a, en outre, diminué de 5 % à 1 % les droits d'enregistrement sur les transactions immobilières relatives à l'habitat social, et de 20 % à 8 % les coûts de mutation de propriété. Il a réformé la retraite complémentaire par la mise en place d'un

CHEIKH YÉRIM SECK

second régime dont le taux de cotisation est de 6 % réparti entre l'État (3,6 %) et les agents fonctionnaires (2,4 %). L'impact annuel de cette mesure sur le budget, qui s'élève à 11,2 milliards de francs CFA, a produit de réels effets. Les retraités de l'enseignement supérieur, par exemple, ont vu leurs pensions de retraite tripler.

Il a réduit le prix de l'électricité pour les couches vulnérables. La grille tarifaire a connu une baisse entre 10 % et 15 % en 2017. Une famille qui payait 10 000 FCFA économise 1 500 FCFA tous les deux mois. Cette baisse représente un gain global de 30 milliards de FCFA en faveur des consommateurs.

Les prix des loyers des locaux à usage d'habitation, qui ont connu pendant des années une poussée inflationniste affectant considérablement les revenus des ménages, ont, eux aussi, été diminués. En janvier 2014, une mesure présidentielle est venue imposer une baisse de 29 % sur les loyers inférieurs à 150 000 FCFA, 14 % sur ceux compris entre 150 000 et 500 000, et 4 % sur ceux dépassant 500 000.

Face à la hausse des prix des denrées de première nécessité, Macky Sall a pris des mesures de suspension des droits de douane et de la TVA à l'import sur le blé, le riz et le lait, pour un impact budgétaire de 47 milliards de FCFA entre septembre et décembre 2021. Ces mesures ont été reconduites en 2022 avec une baisse des prix de l'huile, du riz brisé non parfumé et du sucre. Elles ont coûté 50 milliards de FCFA alloués comme subvention par l'État pour protéger les ménages face à la flambée des prix mondiaux de nombreuses matières premières comme le blé, le maïs, l'huile de soja ou de palme.

Sur la période 2016-2021, les prix des carburants à la pompe et ceux de l'électricité ont été bloqués, malgré le renchérissement des prix internationaux du pétrole, par des subventions de l'ordre de 671,7 milliards (dont 449,7 milliards de compensations tarifaires et 222 milliards pour combler les pertes commerciales).

LA FORTE FIBRE SOCIALE DU FILS DU BERGER

En 2022, ce sont pas moins de 304 milliards qui ont été consacrés par l'État au soutien de la Senelec afin de geler la facture d'électricité des Sénégalais en dépit de la crise énergétique mondiale. Si, en cette même année, le prix des carburants a été quelque peu réajusté à la hausse, le Sénégal est le dernier pays de l'Afrique de l'Ouest à avoir appliqué cette mesure qui s'imposait.

Macky Sall s'est évertué, dans un contexte mondial fortement inflationniste, à maintenir les prix à un niveau supportable par les Sénégalais. Comme en attestent les mesures de lutte contre la vie chère annoncées le 05 novembre 2022, dans la foulée de la mise en place du gouvernement dirigé par le Premier ministre, Amadou Ba. Il a, en outre, tout au long de sa présence au pouvoir, initié six programmes qui sont des marqueurs sociaux de sa gouvernance. Ils ont été initialement financés exclusivement sur ressources internes pour un montant de 536,5 milliards de FCFA. Devant le succès de ces programmes, les partenaires techniques et financiers ont décidé d'accompagner l'État dans leur mise en œuvre avec un financement global de 392 milliards de FCFA.

Le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), qui comprend 4 volets (allègement des travaux des femmes, hydraulique rurale, pistes rurales et électrification rurale), a été conçu en 2015 dans l'objectif d'éradiquer la pauvreté et les inégalités. Ses performances en ont fait un modèle copié par des pays de la sous-région ouest-africaine. Les réalisations du PUDC, dans les domaines du désenclavement, de l'accès à l'énergie, de l'accès aux services sociaux de base et de l'appui à la transformation de l'agriculture, ont coûté 121,379 milliards au budget de l'État de 2015 à 2021, et attiré des ressources extérieures pour un montant de 99 milliards mobilisés par la BID, le Fonds saoudien de développement et la Banque africaine de développement. Le PUDC, qui a notoirement amélioré les conditions de vie et de déplacement dans le monde rural, explique les bons scores de Macky Sall à tous les scrutins dans cette partie du Sénégal.

CHEIKH YÉRIM SECK

Le Programme national des bourses de sécurité familiale (PNBSF) attribue à des familles défavorisées une allocation conditionnée à des critères de revenus, d'inscription et d'assiduité à l'école des enfants, et destinée à combattre les injustices sociales et les inégalités pour une meilleure répartition des richesses nationales. De son lancement, en 2013, à 2021, le PNBSF a bénéficié de 164,025 milliards de FCFA de crédits budgétaires, ce qui a permis de mettre à la disposition de plus de 316 941 ménages pauvres une bourse de 25 000 FCFA/trimestre pendant 5 ans, soit 100 000 FCFA/an, pour améliorer leurs moyens d'existence et capacités éducatives et productives. C'est au regard de ce succès que la Banque mondiale a accordé un appui financier de 27 milliards pour la mise en œuvre du Programme d'appui aux filets sociaux.

La Couverture maladie universelle (CMU), mise en place en 2015, a permis d'améliorer l'accès aux soins pour tous et de relever le taux de couverture de l'assurance-maladie de 20 % à 75 %. Elle a mobilisé des ressources internes de l'ordre de 118,463 milliards de FCFA entre 2015 et 2021. Et porté le nombre de mutuelles de santé à 675, mais aussi enrôlé 2 469 804 bénéficiaires, dont 1 482 942 membres des ménages soutenus par le Programme national des bourses de sécurité familiale et 17 192 détenteurs de la Carte d'égalité des chances (CEC, qui permet aux personnes handicapées d'accéder aux services essentiels relatifs à la santé, à la réadaptation, aux transports, aux finances, à l'éducation, à l'emploi et à la formation). La CMU a permis de faire bénéficier 2,5 millions d'enfants de moins de 5 ans de la gratuité des soins, et 11 321 femmes de la gratuité de la césarienne. À partir du 1^{er} juillet 2012, l'hémodialyse est devenue gratuite au profit des personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique. Avant cette mesure, chaque patient souffrant de cette maladie grave dépensait en moyenne 6 millions de FCFA par an pour pouvoir se soigner. La gratuité a été accompagnée de la construction et l'équipement de centres de dialyse dans la quasi-

LA FORTE FIBRE SOCIALE DU FILS DU BERGER

totalité des régions du pays. Pour appuyer les performances de la CMU, la Coopération japonaise lui a apporté deux appuis de 41 et de 50 milliards de FCFA. La CMU a entraîné une hausse fulgurante du taux de couverture du risque-maladie de 20 % à 53,2 %.

Le Programme de modernisation des villes (Promovilles), lancé en 2016, doté de 3 volets (voirie urbaine, assainissement et éclairage public), a produit des résultats visibles sur l'amélioration des infrastructures (voiries assainies et éclairées), sur l'aménagement, sur les mesures connexes (parkings) et sur l'appui aux collectivités territoriales. Le succès de Promovilles, avec un financement interne de 43,225 milliards de FCFA, a attiré l'accompagnement des partenaires techniques et financiers comme la BID pour un montant de 81,2 milliards et la BAD pour 70 milliards, soit une enveloppe financière globale de 151,2 milliards de FCFA.

Le Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers (Puma) a été lancé en octobre 2016 sur financement interne de l'État. Il a pour objet de satisfaire les attentes des populations vivant en zone frontalière longtemps laissées à elles-mêmes si ce n'est aux pays qu'elles côtoient. À la lecture de la loi qui le crée, « le Puma vise l'équité territoriale par la modernisation des axes et territoires frontaliers et l'amélioration des conditions de vie des populations de ces zones. » Ce Programme a dépensé 15,130 milliards de FCFA dans les cinq volets de son action : santé (construction et équipement de postes de santé, dotation en ambulances médicalisées...), hydraulique (construction de forages et extension de réseaux d'adduction d'eau potable), éducation (construction de cases des tout-petits, de tables-bancs, de blocs d'hygiène, de salles de classe), désenclavement (construction de pistes, électrification) et agriculture (formation, aménagement de périmètres irrigués, acquisition de motopompes et d'équipements post-récolte).

CHEIKH YÉRIM SECK

La Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) a été créée en 2018 pour financer plus de 50 000 entrepreneurs par an afin de créer 100 000 emplois directs et 200 000 emplois indirects. Il s'agit du financement direct et rapide des entrepreneurs, de la garantie auprès des institutions financières et bancaires, de la promotion d'investissements innovants et de l'accompagnement financier de projets catalyseurs et à fort effet de levier auprès des partenaires du Sénégal. D'avril 2018, où les premiers financements ont été débloqués, à 2021, la DER a accompagné 161 000 entrepreneurs de tous les sexes. Dans le cadre du programme Pavie, son concours a entraîné la création de 34 000 emplois directs et de 30 000 emplois indirects. La Délégation a bénéficié de ressources internes de l'État d'un montant de 74,3 milliards de FCFA mobilisés dans un compte de dépôt. La pertinence et les premiers résultats de la DER/FJ ont convaincu la Banque africaine de développement (BAD) et l'Agence française de développement (AFD) de lui apporter un concours de 53,362 milliards de FCFA, dont 16,223 décaissés dès le 31 décembre 2021. United States African Development Foundation (USADF) s'est jointe à ces organismes de coopération pour apporter un cofinancement de 12 milliards. Dans cet énorme chantier de la lutte contre le chômage des femmes et des jeunes, la DER/FJ a tenté de faire bouger les lignes. Certains artisans, petits producteurs et créateurs de valeur qu'elle a financés sont des success stories qui forcent l'admiration.

Pour amplifier ces résultats, a été mis en place le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, autrement appelé Xëyu ndaw ñi, au lendemain des « émeutes de la faim » de mars 2021. Doté d'une enveloppe de 450 milliards de francs CFA, mobilisée sur la période 2021-2023 par tranche de 150 milliards par an, il vise à créer des emplois durables et décents au profit des jeunes dans tous les secteurs d'activités : éducation, santé, agriculture, infrastructures, entrepreneuriat, sport, défense, sécurité, Ntic... Au plan opérationnel, ce

LA FORTE FIBRE SOCIALE DU FILS DU BERGER

Programme est exécuté à travers les Pôles emploi et entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej), le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT), la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ), l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (Adepme), le Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip), le Fonds d'entretien routier autonome (Fera), le Programme de modernisation des villes du Sénégal (Promovilles), l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public (Agetip) et la Convention nationale Etat-Employeurs privés.

Au titre de 2021, les 150 milliards (dont 111,613 milliards fournis par l'État et 38,387 milliards, par ses partenaires) ont été décaissés et quasi-intégralement exécutés. Au titre de la gestion 2022, Xëyu ndaw ñi a connu un niveau d'engagement, à la date du 30 juin 2022, de 86,944 milliards, soit un taux d'engagement de 58 %.

Ces montants ont servi à financer l'insertion des jeunes dans divers domaines : recrutement de gendarmes adjoints volontaires, recrutement des auxiliaires de police, recrutement de 5 000 enseignants, volontaires du nettoyage, stadiers, promotion touristique, programme emplois jeunes pavage, volontaires de la santé, animateurs socio-éducatifs, entretien courant des routes non classées, tenues scolaires...

Tous ces programmes ci-dessus répertoriés, soutenus par une volonté politique forte, vont se poursuivre. À entendre le Comité de pilotage unique des programmes nationaux, dans sa 9^e session, « au titre de la loi de finances 2023, 9,485 milliards de francs CFA ont été affectés à Promovilles, 25 milliards au PUDC et 8 milliards à Puma. »

Ces marqueurs sociaux sont autant d'illustrations de la fibre sociale qui vibre en Macky Sall. Laquelle s'est encore manifestée en 2020, après l'éclatement de la désastreuse crise de la Covid-19,

CHEIKH YÉRIM SECK

par la mise en œuvre d'un Programme de résilience économique et sociale (PRES), d'un coût de 1 000 milliards de francs CFA, soit 7 % du PIB, l'équivalent du budget total du Sénégal en 2003. Les mesures prises dans le cadre du PRES ont permis au pays d'atteindre un taux de croissance de 1,3 %, donc d'éviter de tomber dans la récession en 2020, contrairement à la plupart des pays du monde. Ce Programme était destiné à muscler la lutte contre la pandémie, renforcer la résilience sociale des populations, y compris les Sénégalais de la diaspora, soutenir le secteur privé, maintenir des emplois, sécuriser l'approvisionnement en denrées, en énergie et en produits pharmaceutiques...

Au demeurant, il y'a, tout au long du magistère de Macky Sall, trois couches vulnérables que son volontarisme social a particulièrement touchées : les étudiants, les fonctionnaires et les retraités. Contestataires devant l'Éternel, les premiers font l'objet d'une attention soutenue depuis 2012. Au niveau des allocations d'études universitaires, les crédits budgétaires affectés aux bourses nationales sont passés de 24,018 milliards de FCFA en 2011 à 33,003 milliards en 2012, pour atteindre 55,135 milliards en 2019 et, finalement, 65,072 milliards en 2021. Les crédits affectés aux bourses étrangères ont culminé à 7 milliards par an.

En outre, le 21 février 2013, le président de la République a pris la décision d'inscrire des bacheliers non orientés dans les établissements privés d'enseignement supérieur homologués par le Cames. Entre 2013 et 2019, le Trésor public a déboursé 39,707 milliards pour financer les études de cette catégorie d'étudiants.

Pour améliorer le niveau de vie des fonctionnaires, Macky Sall a décidé de revaloriser leurs salaires avec un montant global de 120 milliards de francs CFA inscrit dans la loi de finances rectificative pour l'année 2022 approuvée au mois de mai de la même année. Cette augmentation porte sur la revalorisation du point indiciaire de cinq points, passant de 51,43 à 56,43, mais aussi sur la mise en œuvre des accords conclus avec les syndicats

LA FORTE FIBRE SOCIALE DU FILS DU BERGER

représentatifs des enseignants et les syndicats du secteur public de la santé et de l'action sociale. En application de l'accord conclu le 26 février 2022 avec les enseignants, le gouvernement a pris ces sept mesures : revalorisation de 220 % de la prime scolaire au profit des instituteurs et instituteurs adjoints ; relèvement de l'indemnité d'enseignement de 50 % à 60 % ; augmentation de 100 % de l'indemnité de contrôle et d'encadrement ; augmentation de 114 % de l'indemnité de recherche documentaire et de surcharge horaire perçue par les professeurs d'enseignement secondaire, les professeurs d'enseignement moyen et les professeurs de collège d'enseignement moyen général ; revalorisation de 93 % à 229 % de l'indemnité liée à la fonction dirigeante ; défiscalisation de l'indemnité de logement payée à 100 000 FCFA net d'impôt ; revalorisation de la valeur du point indiciaire de 5 points.

En application de l'accord conclu le 05 mai 2022 avec les syndicats du secteur public de la santé et de l'action sociale, le gouvernement a pris les mesures suivantes : allocation d'une indemnité mensuelle de logement non imposable de 100 000 FCFA ; revalorisation de 50 % de l'indemnité de risque ; attribution d'une indemnité de fonction (entre 25 000 et 50 000 FCFA) aux cadres et non cadres occupant des fonctions de responsabilité ; revalorisation de 100 % de l'indemnité d'itinérance ; revalorisation de 30 % de l'indemnité de représentation médicale et paramédicale allouée aux médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes ; allocation d'une indemnité de spécialisation paramédicale aux techniciens supérieurs de santé ; allocation d'une indemnité de représentation (variant entre 15 000 et 35 000 FCFA) aux paramédicaux ; revalorisation de 100 % de la prime de prudence des chauffeurs du secteur public de la santé et de l'action sociale...

Au-delà des enseignants et des personnels de santé, Macky Sall a revalorisé les salaires des Forces de défense et de sécurité (armée, gendarmerie, police, pompiers) et des corps paramilitaires (douane, eaux & forêts, parcs nationaux, pénitenciers, service d'hygiène), portant ainsi à 88 % des agents publics de l'État la

CHEIKH YÉRIM SECK

proportion touchée par l'augmentation. Des discussions ont été engagées pour en faire bénéficier les 12 % restants.

Les retraités sont, sans nul doute, la couche vulnérable qui a connu la plus forte amélioration de son niveau de vie sous Macky Sall. Autrefois laissés à eux-mêmes et aux tracasseries d'un quotidien difficile, ils ont bénéficié de mesures fortes sous le président le plus social de l'histoire de notre République. Conformément aux dispositions de la loi n° 2017-26 du 13 juillet 2017, abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n°67-42 du 30 juin 1947 portant Code des pensions militaires d'invalidité, les invalides simples bénéficient de 100 points supplémentaires. Les grands invalides jouissent de 300 points (209 505 FCFA), et les grands mutilés de 600 points (419 010 FCFA) à compter du 1^{er} janvier 2016. Ce qui a entraîné le paiement de rappels d'un montant global de 1,2 milliard. La revalorisation du point indiciaire de la Fonction publique a emporté celle du point indiciaire des invalides passé de 698,35 à 766,27, soit une augmentation annuelle allant de 35 000 à 377 000 FCFA.

En application du Protocole d'accord du 15 mars 2018, entre le gouvernement et le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes), les pensions de retraite des universitaires ont été portées à 70 % du dernier salaire net, pour compter de 2018, contre un taux initial moyen de 26 %. L'évolution du taux l'a porté à 85 % en 2022. À titre d'illustration, l'universitaire dont le dernier salaire net est de 1 531 414 FCFA percevait une pension de retraite de 409 382 FCFA. Après la réforme, il touche 1 071 990 FCFA, soit une augmentation de 662 382 FCFA.

D'autres corps ont été touchés par la revalorisation. Ainsi des ex-policiers radiés entre 1987 et 1993. Entre 2020 et 2021, le montant total des rappels mandaté pour 838 ayants droit, dont 711 retraités, 56 décédés et 71 veuves et orphelins, s'est élevé à 1,44 milliard. Un précieux bol d'air, pour une couche précaire qui avait été totalement marginalisée !

LA FORTE FIBRE SOCIALE DU FILS DU BERGER

Pour renforcer la sécurité sociale des travailleurs du secteur privé, l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (Ipres), avec l'appui de l'État, a revalorisé les pensions, par le biais des relèvements successifs de la valeur du point au Régime général et au Régime complémentaire de retraite des cadres : 10 % en 2012, 5 % en 2014, 5 % en 2015, 5 % en 2016, 10 % en 2017, 5 % en 2018. Pour soigner les vieux jours de tous les employés du privé, l'État a apporté à l'Ipres un appui financier de 5,5 milliards de FCFA en 2019, pour l'instauration de la pension minimale qui nécessite un financement additionnel pour résorber le gap entre les pensions réellement acquises et le minimum visé. L'État a consenti en outre la défiscalisation des revenus des placements financiers et immobiliers de l'Ipres, une exonération douanière pour toutes les importations de matériel dont la finalité participe du soutien aux prestations offertes aux bénéficiaires dans le cadre de l'action sociale et sanitaire. Il a également consenti la défiscalisation des pensions et allocations de retraite et de réversion.

Sur le registre social, aucun chef d'État n'a fait, depuis l'indépendance, autant que le fils du berger et de la vendeuse de cacahuètes, pur produit du peuple, conscient de ses problèmes et soucieux de leur règlement.

Chapitre 12

Les déficits du bilan matériel

Propulsé à la tête de l'État à la faveur d'une campagne électorale au cours de laquelle il a vendu aux électeurs « la voie de la prospérité » (« Yoonou Yokkouté », en wolof, nom du projet de société de son parti, l'Alliance pour la République), Macky Sall avait promis le progrès aux Sénégalais.

Dix ans après, les fruits n'ont pas tenu toute la promesse des fleurs. Le Sénégal, auquel il avait promis émergence, reste structurellement sous-développé. Dans leur écrasante majorité, les Sénégalais ne voient plus le diable pour lui tirer la queue, pour reprendre l'expression d'un humoriste qui a voulu exprimer l'extrême pauvreté dans laquelle s'enfoncent chaque jour davantage nos compatriotes. Dans ce pays idéalement placé dans la géographie mondiale qui aurait pu constituer un hub aérien et touristique naturel, dans ce pays insolemment stable au sein d'une Afrique troublée, dans ce pays où la matière grise est dense et où les travailleurs manuels sont doués, dans ce pays où la population est jeune et bien portante, dans ce pays où le soleil brille au-dessus de terres vastes et plates, dans ce pays où un long fleuve et des cours d'eau côtoient des surfaces irrigables..., les habitants, pour la plupart d'entre eux, ne mangent pas à leur faim, ne boivent pas à leur soif, ne dorment pas dans des habitats décents, ne se soignent pas correctement, ne se déplacent pas sur des routes bitumées, ne reçoivent pas une bonne instruction, ne fréquentent

pas des écoles toutes en dur, n'ont pas accès à une bonne formation professionnelle, ne disposent pas d'emplois stables, n'accèdent pas à une assistance pour monter leur propre activité, ne bénéficient pas de filets sociaux face aux accidents de la vie, ne jouissent pas d'une sécurité pour leurs vieux jours, ne vivent pas vieux, ne transmettent pas grand-chose comme patrimoine à leurs descendants... Les années Macky Sall n'ont pas infléchi cette tendance régressive si elles ne l'ont pas amplifiée à la faveur de l'accroissement démographique.

Le 4^e président de notre République avait promis l'autosuffisance en riz pour 2017. Cinq ans plus tard, le pays continue d'importer ce qui reste l'aliment de base des Sénégalais. Toujours en 2022, alors qu'il est scientifiquement établi que le blé peut pousser dans certaines parties de notre pays, celui-ci persiste dans sa dépendance vis-à-vis de l'Étranger pour accéder à un tel produit. En dépit de sa position de gros producteur d'arachide, le Sénégal achète de l'huile à l'extérieur. L'image avait quelque chose de presque pathétique, ce 05 novembre 2022, quand le président de la République, flanqué du Premier ministre, Amadou Ba, et du ministre du Commerce, Abdou Karim Fofana, annonçait une réduction de... 25 FCFA du prix du kilo de riz et du litre d'huile, en restitution des travaux de la commission mise en place pour lutter contre la vie chère. Être captif des cours mondiaux est cruel. Cette posture ne laisse aucune marge de manœuvre à celui qui la subit. L'autosuffisance est la seule garantie de maîtrise des prix. Macky Sall est totalement impuissant face à la flambée des prix des produits importés. Il paie le prix d'une politique inconsciente, indifférente aux enjeux stratégiques. Il n'a pas conduit les ruptures dont le Sénégal a besoin pour assurer son autosuffisance, obtenir son autonomie, se protéger contre les caprices du marché mondial... Même le choc traumatique des ruptures d'approvisionnement consécutives à la fermeture des frontières pour cause de Covid-19 ne l'a pas suffisamment secoué

LES DÉFICITS DU BILAN MATÉRIEL

pour l’emmener à produire localement tout ce qui est nécessaire à la satisfaction des besoins vitaux des Sénégalais.

Or, comme l’a dit Walt Whitman Rostow dans son ouvrage-culte **Les étapes de la croissance économique** (1961), sans avoir jamais été jusqu’ici démenti par des faits nulle part dans le monde, le progrès dans chaque pays passe par la société traditionnelle (innovations dans le secteur agricole), le pré-décollage (transition entre la société traditionnelle et la société industrielle), le décollage économique (croissance, technologie, modernisation...), l’accès à la maturité (investissements, augmentation notoire du revenu par tête, technologie et production plus complexes...) et la société de consommation (production durable de biens et services, relèvement substantiel du revenu réel par tête, montée vertigineuse des besoins non indispensables à la vie...). Le Sénégal, qui en est encore au stade de l’agriculture rudimentaire et déficitaire, a encore du chemin à parcourir pour emprunter « la voie de la prospérité » promise par Macky Sall.

Tous les indicateurs de ce pays sont symptomatiques de son sous-développement chronique. Macky Sall n’a pas développé le Sénégal. S’il a réalisé des résultats sur le front de l’économie, les chiffres, dans leur froideur, établissent de façon péremptoire que le Plan Sénégal Emergent n’a pas réalisé l’émergence. Au bout de dix années au cours desquelles des digues n’ont pas été érigées pour les protéger, les Sénégalais sont aujourd’hui fortement éprouvés par les conséquences économiques dramatiques de la Covid-19, une forte inflation due à la dépendance vis-à-vis de l’Extérieur, une hausse vertigineuse des produits des hydrocarbures, un renchérissement des prix des matières premières (céréales, engrais, cuivre...), un gonflement du prix du fret, une appréciation du dollar par rapport à l’euro... La vulnérabilité face à ces chocs exogènes s’explique par les lacunes structurelles de notre économie : faiblesse de la productivité du travail dans des secteurs comme l’agriculture, non-maîtrise des facteurs de production, déficit structurel d’épargne et de moyens de financement de

l'économie, lenteur des réformes de l'Administration et de l'environnement des affaires, niveau élevé de la corruption qui place le pays dans les profondeurs du classement mondial...

Le bien-être des hommes et femmes du pays de la Téranga est précaire. L'Indice de développement humain (IDH), qui était de 0,37 en 1990, puis de 0,51 en 2017, est passé à 0,514 en 2018 pour se retrouver à 0,511 en 2021. Ce chiffre bas place le Sénégal 166^e sur 189 pays dans le classement mondial suivant l'IDH.

Avec un PIB de 28 milliards de dollars (plus de 15 000 milliards de FCFA) en 2021, et un budget 2023 projeté à 6 411 milliards de FCFA, le pays a une dette publique de 11 500 milliards de FCFA (soit 73 % du PIB, avec une projection supérieure à 75 % en fin 2022). Le PIB par tête d'habitant, en 2021, s'élevait à un peu plus de 1 500 US dollars, alors qu'il était de 3 924,34 US dollars (soit plus de 2,5 fois plus) pour la Tunisie qui avait la même population et le même niveau de développement que le Sénégal dans les années 1960.

Le secteur agricole, qui génère moins de 20 % du PIB, emploie 64 % de la main-d'œuvre. Une aberration qui s'explique par le caractère toujours rudimentaire et sous-productif de l'agriculture. Avec 10,5 millions d'actifs en 2021, soit 60 % de la population globale, le pays enregistrait un taux de chômage de 24,1 %, contre 15,7 % en 2018. Le non-emploi ne baisse pas, il augmente. Sur 10 travailleurs, les 9 évoluent dans le secteur informel, celui des « goorgoorlous », ces largués qui « se cherchent » dans la débrouille ordinaire. Le salaire moyen, cruel indicateur de la modicité du pouvoir d'achat, plafonne à 96 206 FCFA (environ 146 euros). Un employé touche en moyenne 104 869 FCFA en ville, contre 75 564 FCFA à la campagne. En somme, une misère. Ce qui amplifie la pauvreté dont le taux, en 2019, s'élevait à 37,8 %. L'extrême pauvreté, quant à elle, tutoyait les 7 %.

Alors que les Sénégalais ne voient même plus le diable pour lui tirer la queue, des élites corrompues mènent grand train, roulent

LES DÉFICITS DU BILAN MATÉRIEL

carrosse, vivent sous grosses baraques, possèdent résidences secondaires au Canada, envoient fils et filles pour étudier aux États-Unis, consultent médecins et thérapeutes à l'étranger, narguent laissés pour compte et autres damnés de la terre... Suivant l'Indice de perception de la corruption, le Sénégal est 75^e sur 100 pays, hors du top 20 africain, dans le classement de Transparency International. Le pire, c'est que tout ce qui est volé est sorti pour être caché à Dubaï, à Abu Dhabi, en Chine, en Russie... Sans doute excédé par cette inconscience répandue dans notre continent, le président russe, Vladimir Poutine, a lancé cette terrible boutade : « Quand un Africain devient riche, ses comptes bancaires sont en Suisse. Il se soigne en France. Il investit en Allemagne. Il achète à Dubaï, il consomme chinois. Il prie à Rome ou à La Mecque. Ses enfants étudient en Europe. Ses tourisms s'effectuent au Canada, USA, France... S'il meurt, il veut être enterré en Afrique, au pays natal. L'Afrique n'est qu'un cimetière pour l'Africain. Comment développer un cimetière ? » Ce propos sarcastique, mais ô combien vrai, explique pourquoi, dans un pays comme le Sénégal, les dirigeants n'éprouvent pas la nécessité de créer une alimentation de qualité, un habitat décent, de bonnes écoles, des hôpitaux aux normes... Le symbole est plus dévastateur que la dévastation, lorsque le président Macky Sall a médiatisé un voyage sur une compagnie privée – pour montrer que, par probité, il n'a pas utilisé l'avion présidentiel – alors qu'il allait assister, aux États-Unis, à... la cérémonie de “graduation” de son fils, Amadou. Le fait est notoire pour être signalé, au même moment, les universités du Sénégal étaient paralysées par des grèves en signe de protestation contre les mauvaises conditions d'études. Ceux qui nous gouvernent n'ont pas l'orgueil national de créer les conditions pour que les Sénégalais naissent, grandissent, étudient, travaillent, se soignent, s'épanouissent, se réalisent, vieillissent et meurent dignement au Sénégal. Cette indifférence au progrès, constante depuis l'indépendance, n'est pas prête de s'arrêter.

Macky Sall a échoué à faire les ruptures stratégiques pour inverser la tendance de la régression.

L'école, première source d'impulsion du développement, est restée cette machine saturée par des sur-effectifs, handicapée par des grèves, entravée par le niveau de plus en plus médiocre des enseignants... Le président de la République a construit des écoles primaires, des collèges, des lycées et des universités. Mais il n'a pas eu le courage, face à la fronde des syndicats d'étudiants et d'enseignants, de casser le système actuel fondé sur l'enseignement de masse, le nivellement par le bas et des programmes dépassés par l'évolution du monde. Or, tous les pays qui se sont développés au cours des dernières décennies ont adopté un enseignement d'élite pour donner les meilleures chances de réussite aux meilleurs, seuls admis dans les universités et grandes écoles. Les autres ont été affectés dans des instituts d'enseignement professionnel pour être formés à des métiers (plomberie, électricité, maçonnerie, menuiserie, maroquinerie, mécanique automobile, agriculture, élevage, aviculture, fibre optique...). Certes, Macky Sall a mis en place des instituts supérieurs d'enseignement professionnel (Isep), mais à des proportions très faibles par rapport à la population estudiantine globale. Le système éducatif et académique actuel, c'est un pognon de dingue jeté par la fenêtre. Alors que le niveau global et les résultats baissent, et que les formés agrandissent les rangs des chômeurs, le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle engloutit, à lui seul, 67 % de la masse salariale globale, soit 603,923 milliards sur l'année 2021. Ce qui enrhumé l'école fait tousser les autres secteurs stratégiques.

Le Sénégal continue à dépendre de l'agriculture, qui représentait 17 % du PIB en 2020, selon la Banque mondiale, mais qui reste sujette aux fluctuations des cours mondiaux et aux aléas climatiques. Le Sénégal est 70^e suivant l'Indice mondial des risques climatiques 2021 et reste très vulnérable au changement climatique (Bad, 2022). En raison de la baisse des précipitations et de la hausse des

LES DÉFICITS DU BILAN MATÉRIEL

températures, les risques de sécheresse vont augmenter de 20 % à 40 % à long terme, selon les experts.

L'agriculture sénégalaise, c'est aujourd'hui 4 millions d'hectares (19 % de la surface du pays) inégalement répartis dans les zones éco-géographiques, des mises en valeur qui ne portent que sur 65 % de ces terres, soit environ 2,5 millions d'hectares, mais aussi 98 % de terres cultivées sous pluie, induisant une activité fortement exposée aux aléas climatiques.

Si Macky Sall voulait assurer l'autonomie du pays et enclencher son décollage économique, il aurait utilisé les 31 milliards de mètres cubes d'eaux de surface dont il dispose, irrigué tout le potentiel irrigable (seuls 130 000 ha sont aujourd'hui aménagés sur 350 000 ha), exploité les 5 milliards de mètres cubes d'eau au niveau des nappes phréatiques dont 5 % seulement sont exploités, mis à profit les 2000 km de cours d'eau, les plus de 300 jours d'ensoleillement par an, les 70 % de la population âgés de moins de 35 ans... pour régler chirurgicalement les problèmes de la dépendance alimentaire, de la fourniture de matières premières agricoles à l'industrie, de la saignée de devises pour importer des produits alimentaires, du déficit de la balance de paiement... Mais aussi et surtout pour juguler le chômage de masse par la création de millions d'emplois agricoles et industriels.

À côté du primaire, le secteur secondaire représente 23 % du PIB (un taux trop bas, comparé à ce qu'il est dans les pays développés où il peut atteindre 70 %), et le tertiaire, 52 %. Pas moins de 80 % de l'économie se fait autour de l'État, signe de la faiblesse du secteur privé. En effet, les PME ont du mal à trouver les ressources pour couvrir leurs besoins de financement. En 2010, la concertation nationale sur le crédit, initiée par le ministère des PME, évaluait à 500 milliards le gap de financement des petites et moyennes entreprises. L'entreprise a d'autant plus de mal à porter le développement que 97 % des 407 882 unités économiques recensées dans le pays sont informelles.

CHEIKH YÉRIM SECK

Au vu de tout ce qui précède, le Sénégal ne produit pas. Il importe. Ce qui dégrade sa balance commerciale dont le déficit s'élevait à 2 233,1 milliards en 2020. Cette même année, soixante ans après l'indépendance, notre pays a importé du riz, l'aliment de base de sa population, pour plus de 246,2 milliards de francs CFA, selon les chiffres fournis par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). En 2021, la quantité importée a augmenté de 5 % pour atteindre 1,1 million de tonnes. Des devises sont également sorties du pays pour acheter du blé pour 96,565 milliards alors qu'il peut pousser dans certaines parties du Sénégal. Et des préparations alimentaires de farines pour 80,735 milliards de FCFA. Rien que pour l'année 2022, la douane sénégalaise a engrangé pas moins de 1 100 milliards de FCFA de droits perçus. Aucune raison de s'en réjouir ! Ce chiffre astronomique signifie qu'il n'y a plus de production nationale et que tout ou presque vient de l'Extérieur !

Il est temps de soigner la plaie de l'économie locale pour arrêter la saignée de devises. L'hémorragie a trop duré et a vidé de leur sang des Sénégalais mal nourris, mal instruits, mal soignés, mal abrités, mal pourvus en filets sociaux... Si des efforts ont été entrepris et des initiatives nouvelles mises en œuvre, les années Macky Sall ont marqué une amélioration des indicateurs macroéconomiques. Elles n'ont toutefois pas éradiqué la pauvreté, ni ordonné l'anarchie démographique, encore moins cassé la spirale épouvantable du sous-développement.

Chapitre 13

Les lourds passifs du bilan moral et éthique

Le pouvoir de Macky Sall est né d'un péché originel. Le mensonge est perçu dans toutes les religions révélées comme un péché capital. Le 4^e président du Sénégal a été élu sur la base d'une campagne de second tour bâtie sur une telle contre-vérité : « Si vous m'élisez pour 7 ans, je réduirai mon mandat à 5 ans dans le souci de consolider la démocratie et de favoriser la culture de l'alternance dans notre pays. » Les Sénégalais ont applaudi des deux mains. Barack Obama, alors président des États-Unis, s'est extasié devant ce leader africain qui tranche d'avec les habitudes régressives de confiscation du pouvoir dans son continent. Son homologue français de l'époque, Nicolas Sarkozy, a salué une première en Afrique voire dans le monde. Les organisations internationales vouées à la démocratie et à la bonne gestion des affaires publiques ont embouché la même trompette pour rendre hommage à ce président bien élu qui a librement décidé de réduire son mandat pour une bonne respiration démocratique de son pays.

En 2016, comme dans une pièce de théâtre de mauvais goût, Macky Sall s'est retrouvé devant le monde entier pour retirer sa promesse, arguant que le Conseil constitutionnel lui avait opposé l'impossibilité de réduire son mandat octroyé pour sept ans !

Charles De Gaulle, soucieux d'histoire et de cohérence entre la parole et l'acte, aurait démissionné au bout de cinq ans d'exercice du pouvoir pour provoquer une nouvelle élection présidentielle !

CHEIKH YÉRIM SECK

Ou convoqué un référendum pour introduire dans la Constitution une disposition transitoire réduisant le mandat du septennat au quinquennat avec effet rétroactif ! Mais n'est pas figure d'histoire qui veut ! N'est pas homme d'État qui veut ! N'est pas homme de conviction qui veut ! Ne peut pas renoncer au pouvoir pour des idéaux qui veut !

Macky Sall a exercé un premier mandat de 2012 à 2019, a sollicité un deuxième, et manifeste, en ce moment où ces lignes sont écrites, des velléités de se re-présenter en 2024. Nonobstant l'article 27 de la Constitution qui dispose : « Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. »

Qu'il aille ou non au bout de cette troisième candidature, il restera, aux yeux de tous, comme le président de la République qui a déclaré: « Il y'a des dossiers judiciaires sur lesquels je mets le coude. » La vanité du pouvoir inocule quelquefois un sentiment de toute-puissance. Ce commentaire malheureux lui a glissé sur la langue alors qu'il justifiait la décision qu'il avait prise d'empêcher le déclenchement de poursuites contre Syndjély Wade, fille de son prédécesseur, pour des malversations présumées dans la gestion du Festival mondial des arts nègres (Fesman) organisé à Dakar, en décembre 2010. Cela aurait été certes humainement inexplicable de mettre la sœur en prison après l'embastillement, pendant presque quatre ans, du frère. Surtout au regard de tout ce que Wade-père fit pour Macky Sall qu'il nomma successivement directeur général, ministre, ministre d'État, Premier ministre, directeur de campagne... Avant de le faire élire président de l'Assemblée nationale par sa majorité parlementaire... Abdoulaye Wade ne s'est limité là. Il a gratifié Macky Sall de 350 millions de francs CFA mensuels de fonds politiques pendant les presque quatre ans qu'il a passés à la primature, lui a fait attribuer des terrains de grande valeur dans les parties les plus chères de Dakar (Ouakam, Comico, Almadies)... De l'aveu de Macky Sall lui-même, son bienfaiteur lui a offert plusieurs sommes d'argent qui

LES LOURDS DÉFICITS DU BILAN MORAL ET ÉTHIQUE

lui ont permis d'acquérir tous les biens controversés listés dans sa déclaration de patrimoine. Laquelle avait suscité une indignation générale, tant est indécent l'écart entre le patrimoine de presque 8 milliards déclaré et les 350 millions représentant le total de ses gains cumulés calculé par des experts qui ont pointé ses salaires et avantages divers du jour où il a commencé à travailler à celui où il a été élu président de la République.

Fin 2008-début 2009, peu après la création de son parti, l'Alliance pour la République (APR), Macky Sall, qui avait basculé de la mouvance présidentielle à l'opposition, a commis une grave maladresse : verser une forte somme d'argent sur son compte personnel logé à la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (Bicis). Ousmane Ngom et Cheikh Tidiane Sy, à l'époque respectivement ministre de l'Intérieur et garde des Sceaux, ont voulu sauter sur l'occasion pour l'accabler et corser un dossier de blanchiment d'argent qu'ils avaient concocté contre lui, suite à des fonds en provenance du Gabon qu'il aurait reçus. En conseil des ministres, Abdoulaye Wade, alors aux commandes, a tapé du poing sur la table, exigé que cette cabale soit stoppée, indiqué que c'est lui-même qui a offert à Macky Sall cet argent qu'il a déposé sur son compte à la Bicis...

Dans le bilan immatériel de Macky Sall, figure une première rubrique qui va être déterminante sur le total général, c'est le passif sociologique lié au relationnel humain avec Abdoulaye Wade. Un chef d'État africain, dont je ne citerai pas le nom pour éviter un incident diplomatique, très remonté contre les misères faites à Wade au lendemain de sa chute, m'a confié ce cri de cœur : « Ce que Macky Sall fait n'est ni humain ni musulman ni même africain. Cela ne se fait pas par un cadet d'humilier un aîné qui lui a fait du bien. D'autant que, dans son cas, il doit presque toute son ascension politique à Wade qui l'a fait connaître, l'a nommé au sein de l'État et du parti à des positions qui l'ont propulsé et lui ont donné une épaisseur pour devenir président de la République. »

CHEIKH YÉRIM SECK

Dès son accession au pouvoir, alors que Wade a manifesté des dispositions pour l'accompagner, et a publiquement demandé aux responsables et militants de son parti de l'aider à réussir, Macky Sall a ouvert les hostilités contre son prédécesseur.

Leurs rapports se sont envenimés, au gré des attaques qui sont allées du vol de tapis par les Wade au moment de quitter le Palais au hold-up par avance, entre janvier et février, de tout le budget alloué à la présidence par la loi de finances 2012. Le point de non-retour a été franchi le 15 avril 2013, avec l'arrestation de Karim Wade, fils aîné et ministre multi-casquettes de son père, pour enrichissement illicite. Cet épisode a bouleversé Abdoulaye Wade qui a failli y laisser la vie. Un chef d'État africain ne s'est pas retenu, un jour où il venait de raccrocher avec un Wade haletant, perturbé et amnésique, pour faire passer ce message à son homologue sénégalais : « Si Abdoulaye Wade meurt alors que son fils est en prison, comment va se dérouler le protocole des obsèques lorsque Macky Sall devra accueillir les chefs d'État étrangers à côté de sa famille ? »

La façon dont Abdoulaye Wade a été traité sous la présidence de son ex-protégé, alors qu'Abdou Diouf bénéficiait de tous les égards, est tout simplement scandaleuse. Avoir baptisé au nom d'Abdou Diouf le Centre international de conférences de Diamniadio, en 2014, alors que la moindre infrastructure ne portait le nom d'Abdoulaye Wade, est une énorme faute morale. C'est sans doute pour s'en être rendu compte que Macky Sall a tenté de rectifier le tir en décidant, début 2022, de donner le nom d'Abdoulaye Wade au stade de 50 000 places qu'il a construit à Diamniadio.

Dans l'intervalle, à la veille de l'élection présidentielle de 2019, le candidat à sa propre succession a fait prendre à Alpha Condé, alors président de la Guinée, des engagements vis-à-vis de Wade qu'il n'a jamais tenus. Même la résidence Pasteur, qui lui avait été promise pour l'abriter le temps que s'achèvent les travaux de remise à neuf de sa maison de Point-E, ne lui a pas été donnée.

LES LOURDS DÉFICITS DU BILAN MORAL ET ÉTHIQUE

Si Wade est déçu, son fils, Karim, doit être plus que déçu. Ce rejeton ultra-puissant sous le règne de son père a toujours pensé que Macky Sall était son homme, son allié, un personnage sur qui il peut compter... Au lendemain de la nomination de Macky Sall comme Premier ministre, en avril 2004, Karim Wade a confié au journaliste de Jeune Afrique que j'étais : « Le président voulait nommer Ousmane Ngom, Cheikh Tidiane Sy ou Mamadou Seck. J'ai insisté pour qu'il désigne Macky, un jeune calme mais compétent. Je vais vous mettre en rapport tous les deux. Il a besoin de contacts dans les médias internationaux. »

Je peux jurer, sur la base d'autres choses que je ne puis écrire, que Karim Wade ne voulait que du bien à Macky Sall. Tous ceux qui sont informés, tous ceux qui ont connu les rapports entre ces deux hommes, ne comprennent pas ce que le premier a subi comme supplice à la faveur de l'arrivée du second au pouvoir. Pour autant, Abdoulaye Wade n'arrive pas à éprouver de la rancune pour celui à qui il a pensé pour lui succéder à la tête de l'État, comme il en a, un jour, fait la confiance à son guide, Serigne Saliou Mbacké. Au lendemain de la décision du 20 février 2022, qui baptise le stade de Diamniadio à son nom, Abdoulaye Wade a appelé Souleymane Ndéné Ndiaye, à qui il confia la primature de 2009 à 2012, pour lui demander de prendre langue avec Macky Sall afin de travailler aux « grandes retrouvailles de la famille libérale. »

Tel un personnage de mythologie grecque, le 4^e président du Sénégal, une fois installé au trône, a marginalisé voire écrasé tous ceux avec qui il était allé à l'assaut de la citadelle Sénégal. Alioune Badara Cissé, Harouna Dia, Mbaye Ndiaye, Moustapha Cissé Lô, Benoît Sambou, Marième Badiane, Abdou Mbow, Abdoulaye Sally Sall, Mor Ngom..., vaillants soldats au cours de la pénible marche vers le pouvoir, sont loin d'être les plus heureux une fois leur maréchal installé dans le fauteuil de César.

CHEIKH YÉRIM SECK

Aux places qui devaient naturellement leur revenir, ont été installés des ralliés de la dernière heure et, quelques années plus tard, des transhumants de plus en plus nombreux.

Dans le bilan immatériel de Macky Sall, l'Histoire retiendra qu'il a fait vivre voire amplifié un phénomène immoral qu'il dénonçait de toutes ses forces lorsqu'il convoitait le pouvoir : la transhumance. Premier président de notre République né après l'indépendance, il aurait pu et dû nous débarrasser des oripeaux de la politique à l'ancienne, assainir et moderniser le jeu politique, couper court au militantisme alimentaire, maintenir des frontières étanches entre les élites des partis, contribuer à créer des blocs soudés par des convictions... Il n'a rien fait de tout cela. Il doit être allé plus loin que même Abdoulaye Wade dans l'utilisation de cette migration des politiciens alimentaires des vaches maigres de l'opposition vers les prairies vertes du pouvoir. Or, on attendait de ce président neuf et jeune qu'il mît fin à cette race de politiciens à l'estomac sans fond, dont le cerveau est logé dans le ventre, et l'abdomen, dans la boîte crânienne. Dommage que la 2^e alternance de l'histoire de notre démocratie ait échoué à renverser le paradigme, à opérer la rupture civilisationnelle dont notre humanité politique a besoin pour être à la hauteur du raffinement de notre temps.

L'autre écueil que Macky Sall devait nous éviter, c'est le népotisme familial dans la distribution des responsabilités étatiques. Si Abdoulaye Wade était critiqué pour avoir nommé son fils ministre du ciel et de la terre, sa fille assistante personnelle, son neveu Ndiouga Sakho, DG de la Sapco, un autre neveu, Doudou Wade, président du groupe parlementaire du parti présidentiel, son successeur doit avoir battu tous les records de nomination de membres de sa famille aux fonctions les plus élevées de l'État. Au point que certains médias et politiciens aient réuni sous « la dynastie Faye-Sall-Gassama-Thimbo » tous ces frères, beaux-frères, cousins, cousins par alliance, neveux, oncles, beaux-pères, belles-mères... casés dans des postes de ministre, de directeur

LES LOURDS DÉFICITS DU BILAN MORAL ET ÉTHIQUE

général, de chef de service, d'ambassadeur, de consul, de président de conseil d'administration... Les rumeurs persistantes sur l'implication poussée de la famille dans la gestion des affaires publiques, tout comme les fuites sur les bonnes affaires notamment foncières de certains proches, ont sérieusement mis à mal « la gouvernance sobre et vertueuse ». Un cas est suffisamment symptomatique pour être souligné, c'est le cas Farba Ngom, autoproclamé « griot du président ». Ce proche parmi les proches du « lamtoro » (« noble », dans la sociologie pulaar), qu'il flagorne à l'image d'un barde du Moyen-Age face à son seigneur, est l'objet de toutes les rumeurs, mais aussi de tous les fantasmes. Ayant publiquement reconnu qu'il fait des affaires moyennant commissions, cet homme au ventre bedonnant a dit un jour à Moustapha Cissé Lô, un autre baron du régime qui s'était élevé contre ses « pratiques » : « Si tu étais une commission, je t'aurais bouffée. » Cissé Lô, grognard devant l'Éternel, débit de feu et langue de vipère, a ouvertement accusé Farba Ngom de faire dans le trafic d'influence, jouant de sa proximité avec le président de la République pour racketter ministres et directeurs généraux, faire signer des dossiers tordus moyennant commissions, faire indûment attribuer des marchés, provoquer des paiements... moyennant pots-de-vin. Réputé être à la tête d'une énorme fortune immobilière, foncière et financière, Farba Ngom a donné de la force aux accusations contre lui, avec l'éclatement d'une affaire qui a fait l'effet d'une bombe : un des gardiens de sa maison a été arrêté pour avoir volé, dans la chambre de son fils, une valise qui contenait... 800 millions de francs CFA en cash ! Sans préjuger de la licéité de l'origine de cette somme, ni lui dénier le droit d'être riche, force est de constater que cet argent en espèces fait sérieusement désordre. Et porte un coup sérieux à la « gouvernance sobre et vertueuse ». Farba Ngom assume, avec un courage désarmant. Le 15 décembre 2022, à l'occasion de l'examen par l'Assemblée nationale d'une motion de censure déposée par la principale coalition de l'opposition, Yewwi Askan Wi, contre le

CHEIKH YÉRIM SECK

gouvernement Amadou Ba, il a asséné à Mimi Touré, transfuge du pouvoir devenu farouche opposante : « Un jeudi soir, alors qu'elle était Premier ministre, après le conseil des ministres, je l'ai rencontrée avec la manière... Je lui ai moi-même déposé des « colis ». Elle n'est pas si clean qu'elle le prétend, on a eu à faire des deals. Elle veut aujourd'hui nous vendre l'image d'une femme de conviction, juste et crédible, alors qu'elle ne l'est pas. Qu'elle m'interpelle quand elle veut et où elle veut. J'assume ce que je dis. Qu'elle me décerne une convocation, je suis prêt à répondre. » Lui, au moins, dit ce qu'il fait. Il assume.

Le plus grand passif du bilan immatériel de Macky Sall est et restera sans doute cette pluralité de poursuites judiciaires visant ses adversaires politiques, ses pourfendeurs dans la société civile, les activistes de tout acabit... Les années Macky Sall ont été celles de l'extinction successive des voix discordantes. Tous ceux qui ont critiqué Jupiter ont eu maille à partir avec Thémis sous l'accusation d'offense au président de la République, d'atteinte à la sûreté de l'État ou de diffusion de fausses nouvelles... Des inculpations anachroniques dans une société démocratique, mais qui ont conduit en prison les hommes politiques Samuel Sarr, Oumar Sarr et Bara Gaye, ainsi que les activistes Guy Marius Sagna, Abdou Karim Guéye Xrum Xax, Boubacar Séye, Cheikh Oumar Diagne...

Quant à Karim Wade et à Khalifa Sall, gros calibres de la politique qui auraient pu être des écueils sur le chemin de sa réélection en 2019, ils ont été accusés de malversations financières, condamnés définitivement à la vitesse de l'éclair, embastillés plusieurs années, privés de leurs droits civiques et politiques, graciés après avoir été totalement mis hors d'état de nuire... Karim Wade a été mis dans un avion le jour de sa sortie de prison, exilé au Qatar, confiné dans ce pays par une menace de contrainte par corps chaque fois qu'il manifeste l'intention de revenir au Sénégal. Khalifa Sall, lui, a été délesté de tous ses postes électifs, dont celui stratégique de maire de Dakar, dénué de toute arme

LES LOURDS DÉFICITS DU BILAN MORAL ET ÉTHIQUE

pour combattre, placé sous une menace de contrainte par corps en exécution de sa lourde condamnation financière, stérilisé politiquement et socialement...

Barthélemy Dias, que Macky Sall, opposant, avait publiquement blanchi, arguant qu'il avait fait acte de légitime défense à l'encontre de Ndiaga Diouf, membre d'un groupe de nervis dépêchés pour l'agresser, a toutefois été condamné en appel sous Macky Sall. Et ne manquera pas de l'être en cassation. Une condamnation susceptible de faire perdre à l'actuel maire de Dakar son poste, et qui va plomber ses chances de pouvoir briguer un quelconque poste électif en l'avenir.

Macky Sall est allé trop loin dans l'instrumentalisation de la justice pour régler leurs comptes à ses adversaires politiques. Au point d'avoir engendré du bruit, de la fureur et de la casse lorsqu'un juge d'instruction a convoqué Ousmane Sonko suite à la plainte pour viol d'une masseuse. Les Sénégalais en avaient assez de voir les opposants éliminés un à un par des poursuites judiciaires. Des rivaux politiques se départagent en effet dans les urnes et non devant les prétoires.

Ces leaders poursuivis sont l'arbre qui cache la forêt des nombreuses victimes anonymes ou sans grade. Sur un registre tragique, ces années qui suivent 2012 sont particulièrement sanglantes et meurtrières. Des dizaines de Sénégalais ont subi une mort en liaison avec la puissance publique, de 2012 à 2022. Les décès suspects de François Mancabou, Abdou Faye, Cheikh Niassé... ont soulevé de très vives polémiques. La mort entre les mains de l'État s'est généralisée au point de commencer à se banaliser.

Se sont également banalisés les symboles de la souveraineté de l'État. Après le scandale du trafic des passeports diplomatiques, qui a entaché la crédibilité internationale du pays et entraîné la condamnation à des peines de prison ferme des députés Elhadj Mamadou Sall et Boubacar Biaye de la mouvance présidentielle,

CHEIKH YÉRIM SECK

a éclaté un autre autour des passeports de service qui a contraint l'État à annuler toutes les attributions de ce document de voyage du 1^{er} janvier 2021 au 13 décembre 2022.

Au total, le bilan immatériel du leader de l'Alliance pour la République, élu sous le thème de la restauration des valeurs, n'a rien de transcendant. Tel un politicien de la vieille époque, Macky Sall a usé des recettes d'un autre âge pour conserver le pouvoir, pour durer, pour perdurer... Le clientélisme n'a jamais été aussi vivant que sous son règne. La compétence, la probité, l'expérience... ont été reléguées à la queue des critères de nomination aux postes de ministre, de directeur général, d'ambassadeur, de consul, de chef de service... Seuls ceux qui ont un bétail électoral ou ont été recommandés par de grands électeurs ont été choisis. Macky Sall a battu tous les records de nomination de politiciens nuls et véreux. Ses gouvernements sont une compilation de quidams sans relief, à l'exception de quelques lumières comme Pape Abdoulaye Seck, Amadou Hott, Oulimata Sarr, Mary Teuw Niane, Amadou Ba, Mimi Touré, Mouhamadou Makhtar Cissé, Mahammad Boun Abdallah Dionne, Mamadou Moustapha Ba, Éva Marie Coll Seck, Abdoulaye Daouda Diallo, Thierno Youm... Même la pandémie de Covid-19, qui a mis en exergue l'extrême nécessité de recourir à de l'expertise pour mettre en place des stratégies de relance et des dynamiques de souveraineté agricole, industrielle, technologique..., n'a pas été un déclic pour pousser le président à confier les choses de tous aux mains les plus expertes.

Aux yeux de la postérité, au regard de son mode d'exercice du pouvoir, Macky Sall aura été un politicien par toutes ses fibres, un homme qui, à entendre le fin observateur, feu Ousmane Tanor Dieng, « fait de la politique même en mettant ses souliers ». Ce prurit politicien a énormément entravé l'efficacité de son action dans ce pays à la classe politique calculatrice et cynique. Le « partagisme » suivant l'apport politique a perpétué le règne du clientélisme, donc de la médiocrité. Mais aussi de la vénalité.

LES LOURDS DÉFICITS DU BILAN MORAL ET ÉTHIQUE

Dans la tête de l'homo politicus senegalensis, en effet, le poste de ministre ou de directeur général est une part du gâteau que l'on obtient en contrepartie d'une contribution à la victoire électorale. C'est donc une sinécure, une position du haut de laquelle on se paie sur la bête, histoire de se rembourser l'énergie, l'argent et la clientèle qu'on a investis dans la bataille pour le pouvoir. Voilà pourquoi celui qui reçoit sa part partage à son tour avec ses clients politiques, d'où le placement dans les cabinets ministériels et directions générales d'apparatchiks qui sont tout sauf compétents, mais aussi le positionnement sur les marchés publics de structures qui sont tout sauf compétitives.

Macky Sall n'a pas eu la force de rompre d'avec ces pratiques clientélistes qui gèlent notre développement depuis plus de soixante-deux ans. Dans la politique sénégalaise, son passage aux affaires n'a rien changé aux habitudes rétrogrades, régressives et prédatrices. Ce qui est un gros raté pour ce président qui a compris l'urgence du changement mental. Et qui, dès son arrivée au pouvoir, a prononcé une phrase forte qui résonne encore aux oreilles de tous les militants du progrès : « Je ne viens pour construire des ponts et des autoroutes, mais pour bâtir un nouveau type de Sénégalais. »

Chapitre 14

Le nouveau type de Sénégalais bâti par Macky Sall

Le nouveau type de Sénégalais que Macky Sall a bâti présente un profil qui interroge. La rubrique la plus lourde de son bilan immatériel, c'est la création de l'homo pastefensis, le militant de Pastef, acronyme de Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité. Les pastéfiens sont une nouvelle race de politiciens surgis sur la scène, telle une génération spontanée, à la faveur de la radiation de la Fonction publique de l'inspecteur des Impôts, Ousmane Sonko. S'ils sont aujourd'hui une réalité politique tangible voire incontournable, ils posent des actes qui brutalisent les mœurs politiques et les valeurs humaines du Sénégal. L'homo pastefensis manque de profondeur historique, de culture politique et d'intelligence sociologique. Il a introduit dans le jeu politique l'irrévérence, l'invective, l'insulte voire la violence... Les insulteurs du Web, qui sont quasiment tous de Pastef, ont réussi à terroriser les têtes pensantes, les valeurs sûres de la société civile et même certains politiciens poltrons. La hantise d'être traîné dans la boue les dissuade de participer au débat.

Dans la tête de l'homo pastefensis, le monde est divisé entre les bons qui soutiennent Sonko et les méchants qui ne le soutiennent pas. Les premiers doivent être adulés quels que soient leurs défauts. Les autres doivent être traînés dans la boue, diffamés, voire violentés, quelles que soient leurs qualités. Cette doctrine brutale a réussi à faire sortir de ses gonds même le très modéré

CHEIKH YÉRIM SECK

Amadou Ba, le 15 décembre 2022, à l'occasion de l'examen de la motion de censure déposée contre son gouvernement par Yewwi Askan Wi (« Libérer le peuple », en wolof, coalition ayant Sonko comme tête de pont). Le Premier ministre n'a pu réprimer cette tirade : « Libérez le peuple de la désinformation, de la manipulation et de l'arrogance ! Libérez le peuple de la violence verbale, morale et physique comme moyen de pression politique ! »

Le régime Macky Sall a suscité des insulteurs sans aucun équivalent antérieur sur le champ politique : Assane Diouf, Ousmane Tounkara, Akhenaton Aton... Mais aussi Adamo, un spécialiste de l'injure de père et de mère, propagateur de contenus obscènes, déballeur des écarts surtout sexuels des célébrités, réceptacle des infos, audios et vidéos salaces que les uns balancent pour nuire aux autres, symptôme de la maladie aiguë de l'aigreur qui s'est emparée des Sénégalais et les emmène à faire voir du mal sur leur voisin, leur collègue, leur concurrent...

Ces figures surgies brutalement du web ont brisé le tabou de l'insulte personnelle pour proférer les injures les plus vulgaires à l'endroit du président de la République, des membres de sa famille, des ministres, des DG, des hautes autorités maraboutiques, des figures iconiques comme Youssou Ndour... Si je ne peux préjuger de la véracité de ce que ces grognards d'un type nouveau disent dans de longues vidéos quasi-quotidiennes, comme s'ils n'avaient pas d'activité professionnelle, je puis, en ce qui me concerne, attester que tout ce qu'ils ont dit à mon propos est faux. Ils n'en sortiront jamais les preuves qu'ils ont toujours menacé d'exhiber. Pour une raison simple : elles n'existent pas. Leur tactique repose donc sur l'agression verbale, la violence psychologique et la menace farfelue.

À leur décharge, toutefois, on peut leur accorder une sorte d'excuse de provocation. Car, en face, le propos n'est pas tendre non plus. Macky Sall aime promouvoir des individus qui invectivent ses adversaires (Coura Macky, Seydina Fall Bougazelli, Ahmed

LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS BÂTI PAR MACKY SALL

Suzanne Camara...). Tout au long de son deuxième mandat, insulter Sonko a été le moyen le plus rapide pour être nommé ou promu. Le très malin Mamadou Lamine Massaly, qui l'a compris, a multiplié les quolibets contre le leader de Pastef pour être bombardé président du conseil d'administration de l'Office national de formation professionnelle. Macky Sall n'est pas opposé par principe à l'insulte, comme l'a démontré son flirt avec Kaliphone Sall. Grande victime de cet insulteur devant l'Éternel, il lui a, à la surprise générale, accordé une interview, introduit dans son couple, promis un passeport diplomatique... pour le retourner contre ses adversaires.

Ce mauvais signal ôte toute légitimité pour critiquer ces « monstres du web » comme Mollah Morgun. Mouhamadou Niasse à l'état-civil, ce rappeur, ex-membre de Keur Gui aujourd'hui émigré au Canada, est extrémiste mais bien sourcé. Ses live regorgent de bonnes informations toutefois agrémentées d'insultes. Maty-3-Pommes version 2.0 est la nouvelle mouture de cette journaliste qui essaie d'introduire de la déontologie mais verse quelques fois dans des attaques personnelles. De nouvelles figures surgies du néant, qui n'ont « pulvérisé nulle part » (traduction de l'expression wolof « todjounou feen »), insultent, invectivent, diffament, calomnient, donnent des leçons...

Les années Macky Sall sont celles du mélange des genres, du buzz à tout prix, de la banalisation des autorités religieuses... Certains imams, qui devaient donner l'exemple de bonne conduite aux musulmans, sont devenus des contre-modèles. Dans une émission diffusée sur Walfadjri autour d'un documentaire d'influenceurs sur les daaras (« écoles coraniques »), l'imam Malick Dramé, figure ornementale des plateaux, a fait au journaliste Alioune Sow un numéro d'agression verbale, d'arrogance et de mépris plus hallucinant que l'hallucination. On est à l'ère des imams irrévérencieux, des oustazs délateurs et des dérives moralisatrices de Jamra. Mame Matar Guéye, qui personnifie cette

CHEIKH YÉRIM SECK

organisation autoproclamée tribunal des consciences, a porté sur la place publique les déviances des enfants de tout le monde, à l'exception notable de celles de... sa propre fille lorsqu'elle a été éclaboussée par un scandale. Comme toute réaction à cette affaire, notre Père-Fouettard national a fustigé une campagne pour l'atteindre, tout en tentant d'organiser l'exfiltration de sa fille vers les États-Unis... Les imams et oustazs, qui ont rué dans les brancards pour me rudoyer, lorsque j'avais déclaré que la proposition de loi portant criminalisation de l'homosexualité qu'ils portaient n'allait pas être votée, devraient avoir l'honnêteté sinon de me présenter leurs excuses, du moins de reconnaître que j'avais raison. D'autant que, je suis loin de m'en réjouir, en plus de l'enterrement de cette proposition de loi dès le bureau de l'Assemblée nationale, sans même avoir été débattue en commission, encore moins en plénière, l'un des plus brillants défenseurs du texte mort-né a été arrêté et détenu pendant des mois sans que ces « révolutionnaires de salon », qui terrorisaient tous les intellectuels et penseurs, y aient pu faire grand-chose. Tout au contraire, Cheikh Oumar Diagne lui-même, que le pouvoir a relâché lorsqu'il l'a voulu, sans aucune forme de pression, a dénoncé la fumisterie et les croche-pieds dont il a été victime de la part de certains éléments de l'ensemble hétéroclite And Sam Jikko Yi (« Collectif pour la protection des valeurs », en wolof) sous la bannière duquel le combat contre le lobby Lgbt est mené. Le nouveau type d'imam et d'oustaz que nous avons n'a toutefois pas l'humilité de reconnaître ses erreurs, encore moins ses fautes. Je parie qu'il répondra au constat imparable que je viens de faire par de nouvelles insultes.

Le régime de Macky Sall a créé Serigne Bara Ndiaye, prototype du Sénégalais débrouillard, expert en astuces pour exister afin de régler ses problèmes. L'homme, qui a proclamé que « celui qui t'empêche d'affabuler affabule lui-même », dans des audios privés fuités sur le net dont il reconnaît être l'auteur, est l'échantillon de ce nouveau type de Sénégalais peu ou pas scolarisé, promis au

LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS BÂTI PAR MACKY SALL

chômage de masse, laissé sur le bord de la route par une élite soucieuse de ses seuls privilèges, qui multiplie arrangements avec les faits et ruses de toutes sortes pour se faire une place sous le soleil. Dans ce contexte où l'école n'est plus garante de l'élitisme républicain, il a répondu à Aïssatou Diop Fall, qui reprochait à l'analphabète qu'il est de prétendre faire de l'analyse politique : « Votre patron, Youssou Ndour, qui n'est pas mieux formé en français que moi, a siégé en conseil des ministres. » Malin à souhait, éloquent à en revendre, doté du sens de la répartie, il lit parfaitement le sens du vent pour tirer dans sa direction. D'où son allégeance en surface à Sonko dont il pense beaucoup de mal révélé par ses audios privés fuités. Il est le symptôme de cette époque où, à force de promouvoir dans l'État des nuls doués dans l'art du positionnement personnel, l'expertise a perdu sa valeur. L'époque est au bruit, et les plus futés comprennent qu'il faut élever la voix pour tirer son épingle du jeu.

Fort heureusement pour notre santé auditive et intellectuelle, la pollution sonore ne rend pas totalement inaudibles certaines têtes bien faites comme Imam Ahmadou Makhtar Kanté, Imam Mouhamadou Rafahi Mbacké, Amadou Lamine Sall, Cheikh Oumar Diagne, Serigne Momar Diagne, Magib Sène, Mary Teuw Niane, Mamadou Lamine Diallo... Mais aussi Moustapha Diakhaté, défenestré du Palais pour avoir osé déclarer que le locataire des lieux ne peut pas prolonger le bail au-delà de 2024. Cet homme de conviction a deux qualités rares dans le Sénégal d'aujourd'hui : le courage de la vérité et la capacité de penser contre soi. Ses positions recourent presque systématiquement les miennes. La seule fois où j'ai été en désaccord total avec lui, c'est lors de sa tirade sur les parents du Prophète Mouhamed (Saws). Mais il a eu le bon sens de reconnaître sa bourde.

Sans doute à cause de l'aggravation de la crise économique, source de tous les désespoirs, l'ère Macky Sall est celle des charlatans et des vendeurs d'illusions. Le web sénégalais est infesté d'oracles et de féticheurs de toutes sortes qui, pour la

plupart, se sont plantés dans leurs pronostics sur la Can 2022 remportée par le Sénégal, mais continuent de faire recette au sein d'une population en plein naufrage qui s'accroche à la moindre bouée de sauvetage. La voyante Selbé Ndom, qui déchaîne les passions, adulée par les uns, détestée par les autres, est le fanion de cette période. L'extrême limite a été dépassée lorsque Kounkandé, un ex-garde du corps reconverti en marabout, a tenu le pays en haleine en donnant une date à laquelle il avait promis de fendre l'océan Atlantique pour permettre aux adeptes de l'émigration clandestine de regagner l'Europe à pied. Avant de se fondre dans la nature la veille de l'échéance fixée et... réapparaître quelques mois plus tard comme si de rien n'était.

L'ère Macky Sall a enfanté le quidam enregistreur automatique. La confiance et la confidentialité étant la base de la société humaine, comment qualifier ces êtres qui enregistrent ou filment à son insu leur interlocuteur ? Cela fait froid dans le dos et glace le sang d'écouter les audios des confidences faites à MC Niasse par Adjì Sarr ou de regarder les vidéos de ses conversations privées avec Kilifeu balancées par Thierno Amadou Diallo dit Thier. Le Sénégal est devenu un vaste studio d'enregistrement. Quelle déchéance morale que celle des magnétoscopes ambulants, des caméras errantes !

Il y'a pire que tout cela dans l'évolution mentale des Sénégalais sous Macky Sall. Sachant la machine de répression étatique sensible à l'agitation de la minorité la plus active de l'opinion, les plus méchants de nos compatriotes ont fini de roder un modus operandi pour éliminer qui ils veulent. Le processus suit une triptyque infernale et imparable : lynchage, diabolisation, liquidation. Illustration par l'affaire Ahmed Cissé, du nom de ce tonitruant Gambien qui a défrayé la chronique tout au long de 2022, avant d'être arrêté en novembre. Dans notre univers mental prompt à l'amalgame, je commence par préciser que je ne cautionne pas tout ce que dit et fait ce quidam très particulier qui allie éloquence, libertinage d'expression, propension à heurter et

LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS BÂTI PAR MACKY SALL

esprit de provocation. Voltairien pur jus, je respecte toutefois son choix assumé et proclamé de « choquer pour éduquer ». Il n'est pas le seul ni le premier à opter pour ce mode de communication. Cet orateur hors pair, mais qui ne prend aucune précaution oratoire pour nommer les choses, à commencer par les engins sexuels de l'homme et de la femme, a bousculé les codes culturels de son pays d'accueil pour vendre ses produits aphrodisiaques. Et pris des libertés dans l'interprétation de quelques préceptes de l'Islam, à en croire certains érudits de la religion musulmane.

Mais toutes ces raisons ne justifient pas qu'il soit jeté en pâture, traîné dans la boue, humilié, embastillé... L'être humain se récupère, il ne s'anéantit pas. Le processus qui a mené à l'emprisonnement d'Ahmed Cissé porte la marque de l'époque et la signature de la triptyque infernale : lynchage, diabolisation, liquidation. Quand il a commencé à dérailler, les censeurs moraux du web se sont mis, non pas à le corriger pour l'aider à se redresser, mais à l'attaquer.

Mame Makhtar Guéye, toujours lui, l'a appelé officiellement pour, dit-il, le ramener à la raison. Il l'a écouté, lui a répondu avec respect, et a promis de revoir sa manière de faire. Mais, à sa grande surprise, il a retrouvé tout le détail de leurs échanges sur les réseaux sociaux. Ce déballage a heurté son amour-propre, en le faisant apparaître comme un enfant pris en faute et admonesté. Il s'est braqué et s'est radicalisé. Tel une meute, les « maîtres de conscience », qui ont omis de fustiger ce comportement répréhensible en Islam du sieur Guéye, sont passés du lynchage tous azimuts à la diabolisation de celui qui est devenu une cible désignée et convenue. Jamra a porté plainte au pénal contre lui sur les thèmes de l'incitation à la débauche, de l'atteinte aux bonnes mœurs, de l'outrage contre la moralité publique... Ahmed Cissé lui a opposé un argument assassin : « Je suis un musulman qui a émis une opinion sur un point de ma religion. Au lieu de m'inviter à un débat pour, le cas échéant, me convaincre que j'ai tort, Jamra m'a attiré devant un procureur qui va me poursuivre sur la base

d'une loi autre que la charia, la loi islamique. » Il pose là une question sérieuse au cœur du mal sénégalais contemporain : l'habitude prise dans ce pays de casser le thermomètre si on n'est pas content de la température. On ne juge plus les idées, mais la personne qui les émet. On ne lui porte plus la contradiction pour la vaincre dans le débat ou la convaincre, on l'attaque, l'insulte, la détruit... La perte de la force argumentative caractéristique de l'époque a dégénéré en intolérance destructrice. Arrivé à la phase liquidation, Ahmed Cissé a été placé sous mandat de dépôt, le 28 novembre 2022, et expédié à la prison de Rebeuss. Non sans avoir martelé que les guides religieux de premier plan, qui commettent le « shirk », (« l'associationnisme », en arabe), le seul péché capital que Dieu ne pardonne pas, ne sont, eux, pas inquiétés. L'argument est cruel. Au lieu de répondre à l'argument, Mame Makhtar Guéye a continué, dans les médias, à attaquer son auteur dans les liens de la détention. Quelle élégance ! Le Sénégal doit être l'unique pays au monde où on tire à boulets rouges sur le mort et le détenu, incapables de facto de se défendre.

L'affaire Ahmed Cissé, comme celles Kaliphone et Amina Badiane, est symptomatique de cette époque où on lynche, diabolise et entraîne la machine étatique dans la liquidation, la puissance publique étant devenue politicienne au point de suivre aveuglément ce que certains agitateurs habiles présentent comme étant l'opinion. Le gros penchant de Macky Sall pour le gain politicien a fortement contribué à instaurer une société de la chienlit.

Dans ce type de société, on tire à boulets rouges sur tout ce qui bouge. On crame tout : les hommes, les idées, les initiatives... Star américaine de la musique, Akon a lancé, en août 2020, au Sénégal, son pays d'origine, un projet de construction d'une ville nouvelle connectée, intelligente, écologique et futuriste. L'impact économique de ce chantier de 6 milliards de dollars est incontestable. Ses retombées touristiques sont évidentes. Certains, toujours les mêmes, autoproclamés censeurs des mœurs, ont trouvé le moyen de fusiller le projet, arguant qu'il a pour dessein caché de créer au

LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS BÂTI PAR MACKY SALL

Sénégal un îlot pour les... Lgbt ! Dans ce pays décidément unique, ceux qui n'ont rien, ne font rien, n'apportent rien... sermonnent ceux qui ont des projets, risquent leur argent pour les réaliser, créent de la valeur, contribuent à construire le progrès... Quelle inversion des valeurs ! Quel renversement du paradigme du bien !

Ce retournement sens dessus-dessous n'épargne aucun segment de notre société, pas même l'Assemblée nationale aujourd'hui infestée de femmes de borne fontaine, d'hommes au comportement de gougnafier, de quidams sortis d'on ne sait où, tellement leurs actes divergent d'avec notre ADN socio-culturel... Le déhanché de Coura Macky à travers les allées de cette deuxième institution de la République, la violence de Barthélemy Dias qui a arraché le micro du perchoir le jour de l'installation de la 14^e législature, la désinvolture de Guy Marius Sagna qui a posé ses deux pieds chaussés sur le long pupitre en demi-cercle qu'il partage avec ses collègues, les violents quolibets entre députés, les vulgaires invectives à l'endroit des ministres... sont une honte pour notre démocratie. Le Rubicon a été franchi le 1^{er} décembre 2022, par Massata Samb, député du Parti de l'unité et du rassemblement (PUR, formation d'obédience maraboutique), qui a infligé une gifle à sa collègue, Aminata Ndiaye Gniby, à qui il reproche d'avoir, deux jours auparavant, critiqué celui qui est à la fois son marabout et le guide moral de sa formation politique, Serigne Moustapha Sy. Circonstance aggravante, Mamadou Niang, camarade de parti de l'agresseur, a asséné un coup de pied au ventre de la victime enceinte qui tentait de riposter à la gifle qu'elle a encaissée. L'émoi était à son comble au Sénégal et dans le monde entier. Tellement ont été dévastatrices ces images de brutes, très vite éparpillées par le biais des réseaux sociaux. Même le chien ne supporte pas de voir un homme battre une femme. Il attaque quiconque lui inflige ce spectacle. Le célèbre écrivain Boubacar Boris Diop est sorti de sa réserve, pour dénoncer ces actes d'un autre âge. Lesquels ont arraché à l'intellectuel Amadou Tidiane Wone, dans sa chronique « Le billet de Baaba », ces mots

CHEIKH YÉRIM SECK

aussi crus que vrais : « Les incidents graves, inadmissibles et inqualifiables, qui se sont déroulés récemment à l'Assemblée nationale du Sénégal, sont le signe de la faillite d'un mode de choix des candidats à la représentation nationale, d'une part. Et, de l'autre, ils mettent à jour l'absence du champ politique de ceux qui seraient les plus aptes à construire et à mener un débat républicain, respectueux des règles et des formes, tout en restant intransigeant sur les valeurs et les principes. (...) Lorsque l'on revisite l'Histoire du Parlement sénégalais, du président Lamine Guéye à nos jours, on ne peut que constater, désolés, que les temps changent. De mal en pis ! »

Les temps changent, hélas. Le temps de Macky Sall est celui du triomphe de la médiocrité, de la bêtise malfaisante, de la banalisation des institutions, du choix, pour les animer, d'hommes et de femmes suivant le seul critère de la capacité à insulter l'adversaire... C'est aussi l'époque où une justice inféodée à l'Exécutif contribue à décimer les adversaires du pouvoir et à créer le chaos dans le champ politique. La décision d'invalider la liste des titulaires de Yewwi Askan Wi, lors des législatives de juillet 2022, a donné accès à l'Hémicycle à Massata Samb et à Mamadou Niang ainsi qu'à d'autres énergumènes qui n'auraient jamais dû siéger dans cette enceinte sacrée de notre République. L'Assemblée nationale est aujourd'hui une foire d'empoigne. Les députés dépitent le peuple qu'ils représentent.

La volonté déclarée de Macky Sall de « réduire l'opposition à sa plus petite expression » a décimé le niveau de la classe politique. L'élimination judiciaire de Karim Wade et de Khalifa Sall, suivie du débauchage d'Idrissa Seck, a dégarni les rangs de l'opposition pour laisser place à des politiciens non conventionnels, doux euphémisme pour désigner ces élus par accident. Au cours des élections locales et législatives de janvier et juillet 2022, ont gagné des candidats inconnus au bataillon – comme ce locataire anonyme devenu maire des Parcelles Assainies – sur la base du seul critère de leur opposition au

LE NOUVEAU TYPE DE SÉNÉGALAIS BÂTI PAR MACKY SALL

pouvoir. Résultat des courses, sont devenus députés et maires d'obscurs personnages franchement pas à la hauteur de leur nouveau statut. Pour avoir faussé le jeu et dérégulé les candidatures, Macky Sall a fait émerger, à la place de la classe politique conventionnelle, des objets politiques non indentifiés.

Le bilan immatériel du 4^e président de notre République est lourd dans tous les sens du terme.

Chapitre 15

Ces affaires Karim Wade et Khalifa Sall qui ont percuté la démocratie

Les années Macky Sall resteront dans les annales comme étant celles des affaires politico-judiciaires, des retentissants procès politiques, des emprisonnements d'opposants et d'activistes... Arrivé au pouvoir à la faveur d'une injustice qui lui a valu la sympathie et le soutien des Sénégalais, le successeur d'Abdoulaye Wade n'a pas tiré les bonnes leçons de son histoire politique personnelle. Il s'est, au contraire, évertué à brimer ses adversaires, à les traquer, à les emprisonner, à détruire leurs sources de revenus... Lui qui, défenestré du perchoir de l'Assemblée nationale parce que l'on lui reprochait d'avoir convoqué le fils du président d'alors pour l'entendre sur sa gestion de l'Anoci (l'agence qui gérait les fonds destinés à la préparation du sommet de 2008 à Dakar de l'Organisation de la conférence islamique), avait su si bien jouer la carte de la victimisation pour rallier la majorité des Sénégalais à sa candidature, en 2012, semble avoir tout oublié...

Dès son accession au pouvoir, il a fait dresser une liste de 25 personnalités du régime de son prédécesseur qu'il a remise au procureur de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei), une sorte de tribunal de l'époque de l'Inquisition devant lequel on accuse sans preuve la personne poursuivie d'avoir volé l'argent public et lui laisse la charge de prouver qu'il n'a pas commis ce qu'on lui reproche. Il est évident que le principe de

fonctionnement d'une telle cour ne peut être admis dans le monde d'aujourd'hui, au regard de la place du droit à un procès équitable en particulier, et des droits de l'homme en général. Sur les vingt-cinq figurant sur la liste rouge, un seul a été sorti du lot pour être poursuivi. Il s'agit de Karim Wade, fils et tout-puissant ministre de son président de père, cet ex-directeur de l'Anoci dont la convocation par l'Assemblée nationale a valu à Macky Sall d'être banni par Abdoulaye Wade, éjecté du perchoir, dépossédé de sa place de numéro 2 du parti alors au pouvoir, convoqué, des mois plus tard, pour blanchiment d'argent présumé... Si, donc, le ciblage de Karim Wade n'est pas une vengeance personnelle, ça y ressemble fort.

Le 3 juillet 2012, les premières auditions ont démarré pour l'ancien ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Énergie. Il est cuisiné par la gendarmerie, à Colobane, sur son patrimoine personnel et sur la gestion du précédent pouvoir. C'est le début des ennuis judiciaires de celui qui fut le protecteur, sous le régime de son père, de Macky Sall, trois mois seulement après l'arrivée au pouvoir de ce dernier. Le 15 avril 2013, il a été interpellé par les gendarmes et placé en garde à vue. Il est inculpé puis incarcéré à la prison de Rebeuss, à Dakar. Un choc pour Abdoulaye Wade, qui, jusqu'à la dernière seconde, a cru en certaines passerelles avec son successeur qui lui ont toujours assuré que celui-ci n'ira jamais jusqu'à emprisonner son fils. Le 31 juillet 2014 s'est ouvert le procès de l'ancien ministre qui, comparissant devant la Crei, s'est présenté comme un prisonnier politique. Il a été formellement accusé d'avoir illégalement acquis, par le biais de montages financiers complexes, un patrimoine de 178 millions d'euros constitué de sociétés au Sénégal et à l'étranger, de comptes bancaires, de propriétés immobilières et de voitures de luxe. Le 4 février 2015, l'ancien président, Abdoulaye Wade, est revenu au Sénégal. Devant les sympathisants de son parti, il a déclaré être prêt à donner sa vie pour empêcher une condamnation de son fils. Depuis la cellule de

sa prison, Karim Wade a entamé une grève illimitée de la faim pour, dit-il, faire respecter ses droits alors qu'il venait, selon ses avocats, de subir la violence d'un garde pénitentiaire qui lui a abîmé le genou. Le 17 février 2015, le parquet a requis sept ans de prison ferme contre Wade-fils, plus de 380 millions d'euros d'amende et une confiscation de tous ses biens à l'effet de sécuriser le paiement de l'amende. Le 23 mars qui a suivi, il a été définitivement condamné à six ans de prison ferme et à une amende de 138 milliards de FCFA pour enrichissement illicite. Sept de ses proches ont également comparu pour complicité d'enrichissement illicite. Il a été tout de même blanchi des accusations de détournement de deniers publics et de corruption. Au cours de sa détention, et avant le verdict du tribunal, il a été désigné par les instances du parti de son père, le PDS, candidat à l'élection présidentielle de 2017, renvoyée à 2019 suite à l'irrespect par Macky Sall de son engagement de réduire de 7 à 5 ans son mandat obtenu en 2012.

À la suite d'une plainte des avocats du condamné, le Groupe de travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire, à l'occasion de sa session d'avril 2015, a qualifié d'arbitraire la détention de Karim Wade, en se fondant sur la violation par la Crei des normes requises pour un procès équitable et des garanties inhérentes au droit à la défense. Les organisations de défense des droits de l'homme au Sénégal s'en sont mêlées, dénonçant des manquements constatés lors du procès. Forts de ces protestations, les avocats de Karim Wade ont introduit, en février 2016, une plainte pour détention arbitraire en France, dont leur client est citoyen de par sa mère, la Française Viviane Vert.

Le 24 juin 2016, Macky Sall a gracié Karim Wade par décret après trente-huit mois passés en détention, ainsi que ses deux autres coaccusés Abdoukhalil dit Bibo Bourgi et Alioune Samba Diassé. Dès les heures qui ont suivi sa sortie de prison, il a été embarqué sous escorte à bord du jet du procureur général du

CHEIKH YÉRIM SECK

Qatar, à destination de Doha où il réside jusqu'en ce moment où ces lignes sont écrites, six ans après son élargissement.

Depuis, celui qui fut un prince puissant, faisant et défaisant les hommes et les femmes au gré de ses humeurs, tout au long des douze années de règne de son père, n'a plus pu fouler le sol sénégalais. Lorsqu'il a menacé de revenir à la veille de l'élection présidentielle de 2019, pour mener sa campagne électorale au nom du PDS qui l'a investi candidat, le gouvernement de Macky Sall a publié un communiqué pour le prévenir qu'il sera arrêté dès son arrivée à Dakar, acheminé en prison où il va purger une peine de contrainte par corps. Il avait, en effet, été gracié sur le volet détention de sa condamnation, ce qui ne met pas fin à sa lourde condamnation financière qu'il n'a pas payée et qui peut le reconduire à la case prison.

C'est, justement, cela l'aspect le plus condamnable de cette affaire : ces chaînes enfilées aux pieds d'un homme politique qui l'excluent de facto du pays, de la vie politique, de l'activité économique, de tout... C'est quasi menottes aux poignets, interdit de se rendre à Touba après sa sortie de Rebeuss, autorisé seulement à faire un crochet chez Madické Niang, où le fils du khalife général des mourides est parti le croiser pour lui transmettre les bénédictions de son père, que le fils de l'ex-président a été jeté dans le jet pour un voyage sans retour... Tout au moins tant que Macky Sall est au pouvoir.

Ce jour du 24 juin 2016, Karim Wade a failli faire capoter la grâce, refusant catégoriquement de signer la demande. Les pressions d'émissaires dépêchés auprès de lui, à la prison, n'ont rien pu y faire. Pour se débarrasser de ce colis de plus en plus encombrant, dans un contexte où les condamnations contre le Sénégal au sujet de cette affaire par des juridictions internationales se multipliaient, et où les Sénégalais supportaient de moins en moins la détention qui perdurait du fils de celui qui a mis le pied de Macky Sall à l'étrier, ce dernier a dû se résoudre à se satisfaire

d'une demande de grâce signée par Madické Niang, avocat de Karim Wade, et d'une lettre de demande de clémence écrite par l'Émir du Qatar, remise à son homologue sénégalais par le procureur général de ce pays qui négociait depuis des mois avec le Sénégal pour obtenir cette libération. Karim Wade libre, on lui a, le même jour, confectionné un passeport, sa signature et ses empreintes ayant été recueillies en prison. Le procédé, expéditif, est à l'image d'un modus operandi utilisé pour transférer un dangereux malfaiteur.

En septembre 2016, le Tribunal de grande instance (TGI) de Paris s'est opposé à la saisie des biens de Karim Wade (un appartement dans le 16^e arrondissement de la capitale française et un compte bancaire) dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire entre le Sénégal et la France. Le TGI a jugé qu'il n'y a eu ni corruption, ni blanchiment d'argent, donc qu'il n'y a pas lieu de saisir les biens. Ce jugement a été confirmé en appel, le 14 mars 2018.

En juillet 2018, le Sénégal a essuyé un nouveau revers à l'international. Le Tribunal correctionnel de Monaco a rejeté la demande de la justice sénégalaise de saisir, pour enrichissement illicite, un compte de 2 millions d'euros détenu par Karim Wade. En dépit de ses victoires judiciaires, celui-ci s'est vu dénier ses droits d'être électeur et d'être éligible à l'élection présidentielle de 2019, et aux élections locales puis législatives de 2022, en dépit d'un rapport d'experts indépendants, rendu public en mai 2021, qui établit que sa candidature est légale car il n'a pas été formellement condamné à une interdiction d'exercice de ses droits civiques. De sorte que personne ne pourra jamais écarter cette thèse selon laquelle Macky Sall a infligé des brimades judiciaires au candidat du PDS pour ne pas avoir à l'affronter dans les urnes. D'autant que les ambitions présidentielles de Wade-fils sont avérées. Parmi les révélations des télégrammes de la diplomatie américaine dévoilés par Wikileaks, Abdoulaye et Karim Wade sont

CHEIKH YÉRIM SECK

décrits comme plus occupés à « ouvrir la voie à une succession présidentielle dynastique » et à « tirer les ficelles du monde machiavélique de la politique sénégalaise » qu'à « s'attaquer aux problèmes urgents : le prix élevé des denrées de première nécessité, les coupures électriques fréquentes ou la périlleuse émigration des jeunes vers l'Espagne. » Dans ces câbles, l'ambassadrice des États-Unis a noté : « Karim Wade est aujourd'hui surnommé "Monsieur 15 %" alors qu'au début de 2007, on l'appelait "Monsieur 10 %" ».

En avril 2016, le nom de Karim Wade est revenu dans le scandale des Panama Papers. Un document de la Banque mondiale est venu révéler que, s'il n'existe aucun lien financier entre Abdoukhalil dit Bibo Bourgi et lui, cet homme d'affaires libanais reste coupable d'avoir conseillé Karim Wade dans l'utilisation de services financiers opaques dans le cadre de la gestion de transactions illégales. Trente comptes bancaires ont en effet été saisis. Il y'a donc de la matière sur le fils d'Abdoulaye Wade et l'argent.

Mais c'est une affaire intervenue a posteriori qui a changé la perception de l'affaire Karim Wade passée aux yeux de l'opinion d'une reddition de comptes dans l'intérêt d'une saine gouvernance à une opération de liquidation d'un adversaire politique. Effet d'accumulation oblige, la poursuite déclenchée contre Khalifa Sall, maire de Dakar, baron du Parti socialiste (PS, la formation politique au pouvoir au Sénégal de 1960 à 2000), a fini d'installer le doute sur les bonnes intentions alléguées de Macky Sall.

Pour délit d'ambition présidentielle affichée en perspective de la présidentielle de 2019, Khalifa Ababacar Sall a été broyé par un engrenage judiciaire aussi violent qu'expéditif. Dans la nuit du 7 au 8 mars 2017, il a été expédié à la prison de Rebeuss, pour détournement de deniers publics, avec cinq de ses collaborateurs. Quatre jours plus tôt, Serigne Bassirou Guéye, procureur de la République, annonçait, au cours d'une conférence de presse,

l'ouverture d'une information judiciaire contre celui qui était alors le maire de Dakar sur la base d'un rapport de l'Inspection générale d'État établissant que « le montant de 1,83 milliard de FCFA a été pris de la caisse d'avance de la ville de Dakar sans aucune justification. » Au début du mois d'avril qui a suivi, soit moins d'un mois après le mandat de dépôt, l'instruction, menée à la vitesse de l'éclair, a été close. Khalifa Sall a été inculpé pour association de malfaiteurs, complicité de faux et usage de faux en écritures privées de commerce, faux et usage de faux dans des documents administratifs, détournement et escroquerie aux deniers publics et blanchiment de capitaux. Commentaire d'un avocat de la défense face à la célérité de la procédure : « L'objectif est de juger Khalifa Sall et de le condamner au plus vite afin de le rendre inéligible avant les législatives. »

Élu député le 30 juillet 2017, l'accusé, se prévalant de son immunité parlementaire, a demandé sa mise en liberté d'office. Le parquet de Dakar s'y est opposé, arguant qu'il ne pouvait pas se prévaloir d'une immunité acquise seulement quatre mois après son arrestation. Puis, suprême paradoxe, en octobre 2017, le parquet de Dakar a demandé à l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire du nouvel élu qu'il a obtenue le 25 novembre suivant, avec 125 voix pour et 25 voix contre. En décembre 2017, les avocats de Khalifa Sall ont déposé, devant le doyen des juges d'instruction, une demande de libération provisoire sous cautionnement. Demande arbitrairement refusée, alors que, dit la loi, toute personne poursuivie pour détournement de deniers publics bénéficie d'une liberté provisoire s'il cautionne le montant qu'elle est accusée d'avoir détourné.

Le 23 février 2018, le procureur a requis 7 ans de prison ferme et une amende de 5,49 milliards de FCFA contre Khalifa Sall et Mbaye Touré, le directeur administratif et financier de la ville de Dakar. Le verdict, tombé le 30 mars 2018, n'y est pas allé de main morte : 5 ans de prison ferme. Ses avocats ont relevé appel de cette

CHEIKH YÉRIM SECK

décision, et posé sur la table une décision de la Cour de la Cedeao établissant que leur client n'a pas eu droit à un procès équitable. Sans réussir à enrayer la mécanique de broyage judiciaire de celui qui a eu l'outrecuidance de déclarer sa candidature à la présidentielle de 2019. Et qui, bien qu'ayant reçu des émissaires du Palais en prison pour l'y inviter, a refusé de renoncer.

Le 30 août 2018, la Cour d'appel a confirmé la culpabilité et la condamnation à cinq ans. Le lendemain, Macky Sall a révoqué Khalifa Sall de ses fonctions de maire de Dakar par décret présidentiel. En janvier 2019, sa condamnation a été rendue définitive par la Cour suprême. Sa demande de rabat d'arrêt a été rejetée. Il a été également déchu de son poste de député. En dix mois, Khalifa Sall a été jugé et condamné trois fois. Ces étapes prennent, de l'avis de tous les habitués des arcanes de notre justice, entre trois et sept années. La mise à mort politique de cet adversaire du président de la République devait intervenir avant la présidentielle de 2019. Mission accomplie. La décision de la Cour suprême a consacré l'inéligibilité du condamné. Macky Sall a remporté l'élection au premier tour, avec 58,27 % des voix. Les sondages étaient unanimes : Khalifa Sall candidat aurait partagé avec lui les voix de Benno Bokk Yaakaar (BBY, la coalition au pouvoir dont le PS est membre) ; un deuxième tour, qui consacrerait un basculement du pouvoir, aurait été inévitable. Voilà comment, dans une démocratie de type tropical, une justice aux ordres, bras armé d'un régime de mauvaise foi, peut faucher la démocratie et fausser le jeu politique.

Le versant humain de cette affaire est plus tragique que la tragédie. Khalifa Sall, que Macky Sall appelait « doomou baay » (« le fils de mon père », en wolof), en raison du nom de famille qu'ils partagent, a, entre les deux tours de la présidentielle de 2012, branché Macky Sall sur ses réseaux et lui a présenté des personnalités qui ont contribué à financer sa campagne victorieuse contre Abdoulaye Wade.

CES AFFAIRES KARIM WADE ET KHALIFA SALL...

Alors que l'actuel président de la République était dans l'opposition, lui, Khalifa Sall, maire de Dakar depuis 2009, l'appuyait financièrement dans ses activités (avec des fonds tirés de la fameuse caisse d'avance ?) et avait recruté à la mairie certains de ses lieutenants (Benoit Sambou, Abdou Mbow, Abdourahmane Ndiaye...).

Khalifa Sall et Karim Wade ont une communauté de destins : tous deux ont aidé Macky Sall lorsqu'il en avait besoin, tous deux ont cru un moment qu'il était leur ami, tous deux ont été déçus, tous deux ont eu, pour récompense des services rendus, l'humiliation, les larmes, la douleur, la prison... Parce que tous deux ont eu le malheur, à un moment donné, d'apparaître, aux yeux de celui qui est devenu président de la République, comme une menace à son pouvoir. Tous deux ont été immolés juridiquement, socialement et politiquement. Car, non contents de les avoir condamnés, Macky Sall leur a enfilé aux pieds les chaînes du bannissement civique et de l'inéligibilité électorale. Les affaires Karim Wade et Khalifa Sall sont des taches rouge sang sur la vitrine démocratique que représente le Sénégal en Afrique.

Chapitre 16

Cette affaire Sonko qui fait l'affaire de Macky Sall

On doit à la vérité de dire que Macky Sall ne s'est pas assis dans un cabinet noir pour concocter, avec des barbouzes, un complot visant à faire tomber Ousmane Sonko pour viol. Pour preuve, si l'État avait décidé de mettre ses énormes moyens au service d'un complot, l'affaire Adjil Sarr n'aurait pas eu toutes les failles qui y ont été constatées.

On peut même dire que le président de la République n'a jamais voulu attaquer son plus virulent opposant en bas de la ceinture. Deux événements permettent de le prouver. À la veille de l'élection présidentielle de février 2019, le ministre de l'Intérieur avait été saisi par des agents de police en patrouille qui lui avaient signifié avoir trouvé, à l'intérieur d'un véhicule garé dans un endroit suspect sur la corniche-ouest de Dakar, Ousmane Sonko et une femme de nationalité gambienne dans une position délicate. Lorsque cette information a été remontée au Palais, compte tenu de la qualité de la personne concernée, instruction a été donnée de laisser les deux personnes libres de leurs mouvements. Lorsque, au cours de la préparation de la campagne électorale, un ministre très agité a proposé que cet épisode de la corniche soit évoqué pour décrédibiliser le candidat de Pastef, Macky Sall l'a stoppé net : « Il ne faut pas glisser sur ce terrain. Allez convaincre les militants et appeler à voter pour la victoire. Montrez que notre

CHEIKH YÉRIM SECK

projet est meilleur que le sien. Et que nous avons fait un bilan qui mérite qu'on nous refasse confiance. »

Quelques années plus tard, lorsqu'une affaire de mœurs impliquant prétendûment Sonko et une femme résidant au Maroc a été rapportée en haut lieu, Macky Sall a réagi : « C'est sa vie privée, ça le regarde. »

Lorsque, en février 2021, la masseuse Adji Sarr a déposé une plainte pour viol contre le leader de Pastef, Macky Sall l'a appris le lendemain, sur le filet du renseignement. Il a d'ailleurs, pour compléter ses informations sur l'affaire, consulté des connaisseurs de la vie mondaine à Dakar comme Yakham Mbaye et Mame Mbaye Niang. Puis, naturellement, il a suivi ce dossier sensible – d'ailleurs signalé – compte tenu du pedigree de la personne mise en cause.

Y'a-t-il eu, par contre, des proches du chef de l'État qui ont eu à s'impliquer directement ou indirectement, qui ont été à l'instigation ou ont aidé à la réalisation de la plainte, qui ont armé le bras de cette jeune masseuse pour abattre Sonko ? Probablement oui, voire même certainement, au vu de la masse fournie des ennemis du leader de Pastef passé sur des cadavres sur le chemin de son ascension politique. À force de déballages, d'attaques sanguines, il a en effet brisé des carrières, des familles, des vies tout court... Au rang de ses victimes, des hommes politiques, de grands commis de l'État, des hommes d'affaires, des personnalités de la société civile...

Mais, si ses ennemis ont ficelé son cas ou tenté de le corser, l'ont-ils, de force, traîné jusqu'à ce salon de massage aux allures de maison de passe, un soir de couvre-feu ? Ne doit-on pas, si on veut parler vrai, lui dire de regarder en face sa propre responsabilité pour être sorti masqué, sans chauffeur ni garde du corps, une nuit de couvre-feu, pour se retrouver dans un endroit où il n'y a que du massage de plaisance ? L'argument de la douleur lombaire ne trompe personne. Le pays pullule de kinésithérapeutes qu'il

CETTE AFFAIRE SONKO QUI FAIT L'AFFAIRE DE MACKY SALL

aurait pu consulter, même en urgence sous le couvre-feu. Les médecins étaient autorisés à circuler, tout comme les malades. Se rendre à Sweet Beauty dans ces conditions troubles n'est toutefois pas une infraction pénale. Tout comme y avoir une relation sexuelle avec une masseuse majeure et consentante. De cette sortie nocturne, toutefois, est partie l'une des pires convulsions de notre histoire politique récente.

Macky Sall n'a pas créé l'affaire Sonko mais il n'a rien fait pour l'arrêter. Parce que, bien évidemment, cette affaire fait son affaire sur le plan politique. Du moins, comme il a été tenté de le croire a priori. Bien plus tard, lorsque la convocation de Sonko a déchaîné la colère populaire et a failli lui coûter son fauteuil, il a sans doute reconsidéré sa position. Mais c'était trop tard... Et il fallait, quel qu'en soit le coût, vider le dossier. Surtout face aux bravades de Sonko qui, à plusieurs reprises, a défié ouvertement l'État, la justice, les magistrats, les forces de l'ordre... allant jusqu'à menacer de cesser d'observer les contraintes imposées par le juge instructeur dans le cadre du contrôle judiciaire qui lui a été accordé pour lui éviter la détention. Cet énième acte de défiance a arraché à Lat Diop, responsable politique au sein du parti présidentiel, par ailleurs directeur de la Loterie nationale sénégalaise (Lonase), pareil cri de révolte : « Même si l'État doit être détruit, il n'a pas d'autre choix que de juger Ousmane Sonko. Ses attitudes de défi sont un précédent dangereux pour notre République. »

Après avoir proclamé urbi et orbi que ce qui s'était passé en mars 2021 n'allait plus se reproduire, le président de la République a nommé à la tête de la gendarmerie nationale le général Moussa Fall, réputé être un homme à poigne. Il a placé à Dakar un nouveau procureur de la République et un nouveau doyen des juges d'instruction connus dans le milieu de la magistrature pour être de bons techniciens de droit pénal capables d'articuler d'imparables incriminations et de mener des enquêtes minutieuses.

CHEIKH YÉRIM SECK

Sur le terrain de la contestation, le ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Diome, assisté de Mame Mbaye Niang et d'autres membres du régime originaires de Dakar, a mis en place une forte stratégie de containment des Sonko boys. Dans tous les quartiers chauds de Dakar, où le feu avait pris au cours du soulèvement de mars 2021, il a retourné les meneurs, les têtes brûlées et les casseurs. Les groupes de casse de Sonko se sont mués en collectifs de défense de leurs quartiers respectifs. C'est ce rapport de force inversé qui a contraint Sonko et les autres leaders de Yewwi Askan Wi de renoncer à la dernière minute à la manifestation qui avait été prévue le 29 juin 2022 pour protester contre le rejet de la liste des candidats titulaires de ladite coalition aux législatives.

Parallèlement à cette action de terrain, Macky Sall s'est lourdement préparé à la guerre. Pas moins de 300 millions d'euros ont été dépensés pour équiper en engins, en armes et en munitions les forces de défense et de sécurité. L'objectif est clair : imposer une supériorité absolue de la force publique légitime pour empêcher les Sonko boys de réussir en l'avenir la moindre action de déstabilisation.

Cette affaire, qui tient le Sénégal en haleine depuis son éclatement, s'illustre par son lot inédit de victimes et de dégâts collatéraux. Le soulèvement populaire des 3, 4, 5 et 6 mars 2021 a coûté la vie à quatorze Sénégalais fauchés par des balles, des charges à coups de grenades lacrymogènes, des mouvements de foule... Ces morts sont, au vu de leur âge et de leur profil, autant de promesses déçues pour leurs familles respectives et pour la nation toute entière. Il s'agit de Alassane Barry (17 ans, Dakar), Famara Goudiaby (20 ans, Bignona), Cheikh Wade (20 ans, Dakar), Massiré Guéye (15 ans, Diamaguene), Sadio Camara (19 ans, Diobé), Mansour Thiam (23 ans, Dakar), Cheikh Coly (20 ans, Bignona), Baye Cheikh Diop (17 ans, Yeumbeul), Cheikhouna Ndiaye (22 ans, Dakar) et Bounama Sympa Sagna (12 ans, Bignona).

CETTE AFFAIRE SONKO QUI FAIT L'AFFAIRE DE MACKY SALL

Quant aux dégâts matériels, ce sont sans nul doute, depuis l'indépendance du Sénégal, les plus importants causés par une crise politique. Rien n'a été épargné : les bus de Dakar Dem Dikk, la compagnie de transport public de la capitale ; les voitures de particuliers qui se sont retrouvées au mauvais endroit au mauvais moment ; les stations d'essence surtout de la marque française Total ; les maisons de dignitaires du régime ; les supermarchés surtout de l'enseigne française Auchan ; les bâtiments administratifs ; les véhicules de l'Administration... Après la cessation des hostilités, les marques des incendies volontaires au moyen de pneus usés, les stigmates des pillages des biens publics et privés, les plaies infligées aux routes, aux feux de signalisation et au mobilier urbain... n'avaient rien à envier aux scènes de guerre civile que les Sénégalais ne voyaient que dans les rubriques internationales des journaux télévisés.

L'ampleur des destructions était inédite. Même aux pires moments de la révolte de 1988, sous la houlette de l'opposant Abdoulaye Wade, qui contraignit le président Abdou Diouf à décréter l'état d'urgence pendant plus de 4 mois, le Sénégal n'avait pas été aussi balaféré. Les pertes matérielles ont culminé à plusieurs milliards de FCFA.

Mais le bilan matériel est moins grave que le bilan immatériel. Ce qui a été cassé a été vite reconstruit, mais ces événements tragiques ont causé un préjudice d'image gravissime à notre pays. En ces jours de furie, le Sénégal, qui passait pour la vitrine démocratique en Afrique, est apparu en boucle sur tous les médias internationaux comme une de ces républiques bananières d'Afrique coutumières de ces scènes de destruction et de pillage. La réputation de notre pays a pris un coup sérieux. Tout comme la moralité publique. Ndéye Khady Ndiaye, patronne du lupanar Sweet Beauty (le lieu de la scène de viol présumée), celle-là même qui a enfoncé Sonko au début (en révélant que celui-ci est passé même le jour de la Tabaski où tous les pères de famille sont censés être

CHEIKH YÉRIM SECK

à côté de leurs familles) avant d'être recadrée par ses avocats, un personnage de sinistre réputation, à la tête d'un business infamant selon sa description sur les fiches des services de renseignements, s'autorise à donner des leçons et à distribuer des bons et des mauvais points aux Sénégalais !

Une autre victime, cette fois-ci sociale, est Adjì Sarr, la masseuse de 20 ans qui a porté plainte pour viol. Cette jeune femme dénuée de formation scolaire et professionnelle, privée de père et de mère par les aléas de la vie, arrachée à sa terre natale de Ndjirna par l'exode rural, livrée à Dakar à la furie de mâles à la recherche de sensations fortes, est la proie parfaite... Après l'éclatement de l'affaire, et devant la multiplication contre elle de menaces des pro-Sonko, elle a été placée sous protection policière et hébergée par Gabrielle Kane, une féministe aussi polémiste que controversée. Les déballages entre Gabrielle Kane, l'activiste Kaliphone et la polémiste sur Youtube, Françoise Hélène Gaye, ont jeté à la figure de l'opinion une terrible réalité : alors qu'elle tire le diable par la queue, Adjì Sarr est l'otage de faux bienfaiteurs qui profitent de son combat pour s'en mettre plein les poches en sollicitant l'appui de bonnes volontés soucieuses d'aider une jeune femme en détresse !

Lorsqu'elle a cru bon de se confier à son guide religieux, ce qui est courant dans notre pays où l'appartenance confrérique est la chose la mieux partagée, ses confidences, y compris des audios, se sont retrouvés sur les réseaux sociaux, mouillant un haut cadre de l'État, Mamadou Mamour Diallo, d'avoir conseillé à cette jeune femme sans défense de porter plainte pour viol sous la promesse d'une assistance pour faciliter son émigration vers les États-Unis. Si elle est victime présumée de viol, Adjì Sarr est une victime sociale et culturelle.

Une autre victime, cette fois-ci collatérale, de l'affaire Sonko est Pape Alé Niang. Journaliste connu, il est passé par des médias comme la radio Sud FM et la première télévision privée du pays, 2Stv, avant de devenir un des trouble-fête sur Youtube,

CETTE AFFAIRE SONKO QUI FAIT L'AFFAIRE DE MACKY SALL

contestataire devant l'Éternel, gestionnaire d'une chaîne visitée sur laquelle il multiplie longs live et révélations fracassantes... Le dimanche 06 novembre 2022, il a été cueilli dans la rue alors qu'il faisait réparer un pneu de son véhicule. Conduit au Commissariat central de police de Dakar, il a été interrogé puis placé en garde à vue. Avant d'être déféré auprès du procureur de la République qui l'a inculpé pour « diffusion d'informations militaires non autorisées par la hiérarchie, recel de documents administratifs et militaires, diffusion de fausses nouvelles de nature à jeter le discrédit sur les institutions publiques ». Le juge du 2^e cabinet d'instruction, lié par la nature de l'infraction visée, n'a pas eu d'autre choix que de l'envoyer en prison. Pareille décision a provoqué une levée de boucliers au sein des organisations de presse, des organismes de défense des droits de l'homme, des personnalités de la société civile, des hommes et femmes politiques de l'opposition... Tous ont réclamé la libération sans condition du journaliste et dénoncé un recul de la liberté de presse.

Connaissant Pape Alé Niang depuis une quinzaine d'années, je me suis rendu, pour le voir, au Commissariat central où il était gardé à vue. Cet homme fin dans tous les sens du terme est un personnage qui a de la ressource, un Sénégalais pour qui le Sénégal a du sens et qui aspire très sincèrement à ce que ce pays aille de l'avant. C'est une voix dont la masse critique a besoin, dont la démocratie sénégalaise a besoin... Je condamne sa détention qui ne peut que balafrer notre démocratie. Un journaliste, un activiste, un syndicaliste, un opposant... ne s'emprisonnent pas. Leurs excès peuvent être condamnables, mais ils sont excusables au nom d'un idéal de liberté.

Je puis, toutefois, remarquer que Pape Alé a trop souvent, au cours de ces dernières années, confondu journalisme et activisme pro-opposition. Sentant lui-même d'ailleurs qu'il s'écartait de la déontologie du journalisme, il a, dernièrement, plusieurs fois proclamé dans ses live : « Certains me taxent d'être un politicien encagoulé. Ils n'ont qu'à ôter ce qualificatif. J'assume. »

Ce militantisme assumé l'a poussé à exhiber et commenter un document couvert par le secret-défense qu'Ousmane Sonko prétend avoir présenté au juge d'instruction, lors de son audition du 4 novembre 2022, pour asseoir la thèse du complot maquillé en viol ourdi contre lui. C'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'autant que, quelques jours plus tôt, un immeuble de 6 milliards en construction dont il prêtait la propriété à Moussa Fall, haut commandant de la gendarmerie nationale, s'est révélé appartenir à un homonyme du général né en... 1933. Et il ne s'est pas excusé pour cette confusion préjudiciable ! Pape Alé Niang a accumulé des erreurs, comme d'ailleurs le reconnaissent, mezza voce, tous ceux qui élèvent des tirades sur le thème de l'assassinat de la liberté d'expression. Il n'existe pas, au Sénégal, d'entrave à la liberté d'expression. Tout au contraire, il y'a, dans ce pays, un libertinage d'expression et de presse. Chacun, sur aucun fondement, sans le moindre début de preuve, peut dire ou écrire n'importe quoi sur n'importe qui et continuer à couler une paisible impunité. Le cas Pape Alé Niang est venu brutalement rappeler qu'il y'a des limites. Et que, par exemple, l'article 5 du Code de la presse interdit au journaliste de déflorer le secret-défense, le secret d'instruction et le secret des enquêtes.

L'affaire Sonko a fait une autre victime, le mythe qui auréolait la gendarmerie nationale. L'homme par qui le scandale est arrivé est capitaine et membre du corps. Alors qu'il a commencé à piloter les enquêtes dans le cadre du dossier, Seydina Oumar Touré est brutalement apparu dans les médias, comme piqué par une mouche, pour faire des révélations fracassantes sur l'affaire, fustiger la manière dont les enquêtes ont été conduites, lancer des éléments délirants sur le thème du complot contre le prévenu... La gendarmerie l'a mis aux arrêts de rigueur puis radié pour faute lourde. Cet homme mince et longiligne, qui s'est vite mué en enseignant, a eu trop de temps pour parler... Il y'a des pays où, au regard de son statut militaire, il n'aurait pas pu faire deux sorties médiatiques sans être neutralisé par des méthodes radicales. Et

CETTE AFFAIRE SONKO QUI FAIT L'AFFAIRE DE MACKY SALL

puis, le capitaine Touré, qui accuse ses anciens collègues, n'a jamais dit ce dont on l'accuse et qui est la vraie raison de sa fugue et de ses sorties médiatiques intempestives, lesquelles trahissaient un manque criard de sérénité et de tranquillité d'esprit. Sur la base d'enquêtes recoupées, il est permis d'écrire sans risque de se tromper que l'officier est incriminé pour avoir scanné et envoyé par Whatsapp à Ousmane Sonko une copie de la plainte d'Adjï Sarr qu'il a été le premier à recevoir, mais aussi pour avoir poussé ladite plaignante à prendre un avocat qui lui a tiré les vers du nez pour informer la personne visée par la plainte. En somme, d'avoir eu un comportement contraire aux principes de confidentialité et de neutralité régissant son métier. Les sorties répétées dans les médias et les informations confidentielles distillées par le capitaine Touré ont durablement jeté le discrédit sur une institution aussi respectée et respectable que la gendarmerie.

Mais la plus grande victime de cette affaire décidément dévastatrice est la crédibilité de celles qui se disent féministes et qui sont si promptes à piétiner la présomption d'innocence pour accabler toute personne dès qu'elle est visée par une plainte. Elles ont littéralement fermé le clapet depuis qu'Adjï Sarr a porté plainte contre Ousmane Sonko. Si alertes pour tirer sur des personnes sans défense, elles n'ont pas osé piper mot, sans doute tétanisées par les insulteurs fanatisés du web qui supportent Sonko sans discernement. Il est vrai que ces femmes n'ont pas intérêt à aller au clash avec des insulteurs connus pour leur forte propension à déballer et à déverser des insanités.

Au total, le dossier Adjï Sarr-Ousmane Sonko est l'affaire de tous les calculs politiques mais aussi celle de tous les dégâts matériels et surtout immatériels.

Chapitre 17

La délicate question Mimi Touré

« Je ne serai pas présente à la séance de vote et j'ai demandé à Farba Ngom de me remettre ma procuration. Ce qu'il n'a pas fait. Son utilisation se ferait sans mon consentement. Je ne voterai pas pour le candidat du président de la coalition qui privilégie les relations familiales au détriment du mérite militant. Ayant dirigé la liste de la Majorité, je ne voterai pas pour l'opposition. Je rentre chez moi tout simplement. » Ces mots, publiés par Aminata dite Mimi Touré sur sa page Facebook, ce 12 septembre 2022, quelques minutes après avoir boudé l'Hémicycle, ont fait l'effet d'une bombe. Plus tard dans la journée, elle revenait à la charge, révélant que le président de la République, Macky Sall, président de Benno Bokk Yaakaar, qui avait fait d'elle la tête de liste de ladite coalition aux législatives du 31 juillet 2022, lui a porté un coup fourré : l'appeler à 17 minutes de l'ouverture de la cérémonie d'installation de la 14^e législature pour lui dire qu'il a décidé de ne plus lui octroyer la présidence de l'Assemblée nationale et qu'il a donné instruction à la majorité parlementaire de voter Amadou Mame Diop pour occuper le perchoir.

Criant à la trahison, cette femme au caractère trempé a fustigé l'irrespect de la parole présidentielle, dénoncé l'installation, à la place qui lui était promise, d'un parfait inconnu sur la seule base de sa proximité familiale avec le chef de l'État.

Quelques jours plus tard, elle a franchi un nouveau palier dans l'escalade en déposant sur la table du président de l'Assemblée

CHEIKH YÉRIM SECK

nationale, le 27 septembre 2022, sa lettre de démission du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar pour devenir députée non inscrite. Avant d'annoncer son intention de créer une nouvelle plateforme politique qui va la porter en perspective de la présidentielle de 2024. Le 10 octobre 2022, elle a enfoncé le clou en déposant « une proposition de loi limitant l'exercice de fonctions et responsabilités dans les institutions de la République en rapport avec l'existence de liens familiaux avec le président de la République ». Ce qui allait sceller son divorce politique (définitif ?) avec Macky Sall qu'elle avait rejoint en 2011, alors qu'il n'était que candidat à la présidentielle de l'année suivante.

Après onze années d'un ménage fait de lunes de miel mais aussi de fâcheries à la limite de la séparation de corps, Macky Sall semble avoir, cette fois-ci, définitivement perdu l'une des femmes intellectuellement les plus brillantes, politiquement les mieux formées et administrativement les mieux cotées de son camp. Deuxième femme de l'histoire du Sénégal à s'être hissée à la position de Premier ministre, fonctionnaire internationale, Mimi Touré est première de la classe dans tous les sens du terme. Née en octobre 1962 d'un père médecin et d'une mère sage-femme, elle passe sa scolarité primaire à Tambacounda, son collège à Kaolack, son lycée à Dakar, à Van Vollenhoven, où elle obtient, en 1981, un prix en économie au très élitiste concours général et le bac en série B. Elle poursuit ses études en France où elle décroche une maîtrise d'économie à Dijon, un DESS de gestion des entreprises à Aix-en-Provence, et un PhD en management international à l'International School of Management (ISM) de Paris.

Parallèlement à sa formation, elle mène une vie militante dès 14 ans, en s'activant dans les milieux universitaires français de gauche et de la Ligue communiste des travailleurs (LCT), futur Mouvement pour le socialisme et l'unité (MSU). Elle est la première Sénégalaise directrice de campagne de Landing Savané,

LA DÉLICATE QUESTION MIMI TOURÉ

candidat à la présidentielle de 1993, dont elle a rejoint le parti une année plus tard.

Sa carrière professionnelle est faite de va-et-vient entre le privé et le public, en passant par la fonction publique internationale : directrice marketing et communication de la Sotrac (la compagnie des transports publics de Dakar), conseillère technique principale au ministère de la Famille et de l'Action sociale du Burkina Faso pour le compte du Fonds des Nations-Unies pour la population (FNUAP), conseillère régionale du FNUAP pour les pays africains francophones, coordinatrice du programme « Genre et VIH » en Afrique de l'Ouest pour le bureau régional du Fonds des Nations-Unies pour la femme, directrice du département droit humain du FNUAP basée à New York...

En 2010, elle démissionne pour revenir à Dakar occuper le poste de directrice de cabinet de Macky Sall et co-rédactrice du programme de ce dernier en perspective de la campagne électorale présidentielle de 2012. Son candidat élu, elle a été successivement nommée à des postes de premier plan : ministre de la Justice en avril 2012, Première ministre en septembre 2013, envoyée spéciale du président de la République en février 2015, présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese) en mai 2019.

Lorsqu'elle est brutalement remplacée, en novembre 2020, à la tête du Cese, par Idrissa Seck, un de ses pourfendeurs dans l'opposition que Macky Sall a fait transhumer vers le camp présidentiel, Aminata Touré pique une colère noire, étale dans les médias son désaccord avec le président de la République, laisse éclater en public ses scènes récurrentes, comme celle qui avait suivi son départ de la primature, mais qui étaient jusqu'ici confinées dans le cercle « matrimonial ».

La femme blessée avait subi deux blessures : une politique (nomination de son adversaire Idrissa Seck à sa place) ; une privée (entrée dans le gouvernement d'Oumar Sarr, transfuge du PDS, par ailleurs père de sa fille Dior, dont elle a gardé le souvenir d'une séparation douloureuse).

CHEIKH YÉRIM SECK

S'étant sentie humiliée, trahie, cette femme au tempérament masculin est devenue brutale, persifleuse, sanguine... Surtout après que certains proches du chef de l'État ont brandi, pour la faire taire, des menaces de poursuites judiciaires relatives à sa gestion au cours de ses responsabilités gouvernementales. Elle s'est braquée et ses propos ont commencé à être toxiques pour le pouvoir.

Sur ces entrefaites, j'ai parlé d'elle à Macky Sall qui m'a dit, en substance : « Je n'ai aucun problème avec Mme Aminata Touré. Aucune poursuite à mon initiative n'a et ne sera engagée contre elle. Elle se fait de fausses idées. Son départ de la tête du Cese n'est pas une sanction, c'est le fruit d'une recomposition politique, de l'élargissement de notre base de légitimité populaire. Et j'ai pris la peine, préalablement à son remplacement, de lui en parler et de lui en donner les raisons. Et nous nous sommes compris à l'issue de la discussion. »

Pendant cette période d'aigreur et de ressentiments, Aminata Touré m'a une fois parlé au téléphone. J'ai retenu de cette conversation quelques phrases fortes lâchées dans son français châtié : « le sous-développement de nos pays n'est pas une fatalité » ; « le recul démocratique en Afrique francophone est contraire au sens de l'histoire » ; « le 3^e mandat est par essence irrespectueux ; il n'existe pas d'homme providentiel, ni de dirigeant indispensable » ; « Au Sénégal, nous devons bannir des concepts à connotation monarchique comme 'ngour' et 'boroom reewmi' qui peuvent emmener un président de la République enivré par le pouvoir à croire que le pays est sa propriété », « tout le monde doit se mobiliser contre un 3^e mandat de Macky Sall qui serait un grave retour en arrière douze ans après le combat du peuple pour limiter Abdoulaye Wade à deux mandats »...

Puis, la roue de l'histoire a tourné. Les choses sont peu à peu rentrées dans l'ordre. Et « Mimi » a recommencé à être en phase avec le locataire du Palais. Si bien que ce dernier lui confia la tâche de diriger la commission de la mouvance présidentielle

LA DÉLICATE QUESTION MIMI TOURÉ

chargée de la collecte des parrainages pour les élections locales et législatives de janvier et juillet 2022.

Cette mission accomplie avec brio, elle s'est vue désigner par Macky Sall, président de Benno Bokk Yaakaar, tête de liste aux législatives de cette coalition au pouvoir. Sans doute afin de la motiver à jeter toutes ses forces dans la bataille pour gagner, il lui a promis la présidence de l'Assemblée nationale. Ceci, devant un illustre témoin, Cheikh Mouhamadou Mahi Ibrahima Niasse, khalife général (guide suprême) des niassènes, ces millions de disciples tidianes éparpillés à travers plusieurs pays d'Afrique et du monde.

Ce guide religieux, établi à Kaolack, la ville d'où est originaire Aminata Touré, est presque un père pour celle-ci.

Mais rien ne s'est passé comme prévu. À commencer par le scrutin législatif du 31 juillet 2022. En dépit des presque 6 000 km parcourus par la tête de liste dans une campagne électorale à pas de charge, malgré les multi-millions dépensés, nonobstant l'exhibition du bilan de Macky Sall et les promesses d'un avenir meilleur, Benno Bokk Yaakaar n'a pas convaincu. De 125 députés sur 165 au cours de la dernière législature, soit une écrasante majorité, la coalition de la mouvance présidentielle est tombée à 82, en-dessous donc de la majorité absolue. Il lui a fallu négocier le ralliement de Pape Diop, contre un poste ministériel alloué à un lieutenant de celui-ci, Aliou Sow, et quelques avantages, pour rassembler une précaire majorité très vite perdue d'ailleurs par la suite... Les fruits n'ont donc pas tenu la promesse des fleurs... La liste de « Mimi » n'a pas obtenu les résultats escomptés. Un nouveau contexte politique s'est installé, qui a rendu totalement obsolète la promesse qui avait été faite à la tête de liste de Benno Bokk Yaakaar. Pour au moins trois raisons.

D'abord, Aminata Touré n'a pas gagné. La composition de l'Assemblée nationale issue du scrutin impose à la majorité relative de Benno Bokk Yaakaar de composer avec les groupes

CHEIKH YÉRIM SECK

parlementaires de l'opposition pour pouvoir obtenir le vote de certains textes fondamentaux comme la loi de finances. Or, Mimi Touré fait l'objet d'une forte détestation au niveau de Yewwi Askan Wi, la principale force de l'opposition qui compte 53 députés. Elle suscite une adversité tenace au sein de Wallu Sénégal, la seconde force avec 27 députés, une coalition portée par le PDS d'Abdoulaye Wade qui a un contentieux personnel avec « Mimi » qui, ministre de la Justice au tout début des années Macky Sall, a mené « la traque des biens mal acquis » qui a conduit à l'embastillement de Karim Wade pendant plus de trois ans pour enrichissement illicite.

Ensuite, ce que les Sénégalais ne savent pas et qui s'est joué en coulisses, c'est que la tête de liste était contestée dans son propre camp. Vingt-quatre députés élus sur la liste Benno Bokk Yaakaar, conduits par Farba Ngom, « le griot du président » fort introduit au Palais, ont rencontré le chef de l'État une poignée de jours avant l'installation de la 14^e législature. Ils lui ont dit, en substance : « Avec tout le respect que nous vous devons, nous sommes venus pour vous demander de revenir sur votre décision de porter Aminata Touré à la tête de l'Assemblée nationale. Elle a des contentieux avec beaucoup de personnalités de notre camp. Si elle est hissée au perchoir, nous sommes les premiers qu'elle va combattre. Voilà pourquoi nous avons décidé collectivement de ne pas voter pour elle si elle est désignée comme candidate de notre coalition à la présidence de l'Assemblée nationale. »

Enfin, last but not least, il est arrivé à « Mimi », au lendemain de son remplacement à la tête du Conseil économique, social et environnemental (Cese), de proclamer publiquement son opposition à une 3^e candidature de Macky Sall à la présidence de la République, en 2024. Une position qui tranche d'avec l'ambiance post-législatives au Palais...

Il y'avait donc des raisons objectives qui militaient en défaveur du respect de la promesse. Mais Macky Sall a commis une erreur

LA DÉLICATE QUESTION MIMI TOURÉ

de démarche : il devait avertir la concernée qu'il a changé d'avis et lui exposer les raisons objectives qui justifient ce changement. Au lieu de cela, il a louvoyé jusqu'à mettre cette femme de caractère devant le fait accompli. Et ça a pété. Pourtant, Macky Sall devait être d'autant plus à l'aise pour affronter Aminata Touré que c'est elle qui a gagné au change si on fait le total bilan de leur commerce politique. Elle n'a pas milité pour faire élire le candidat. Celui-ci l'avait prise comme consultante, payée, lorsqu'elle a démissionné des Nations-Unies pour le rejoindre en 2011. Le contrat pouvait s'en arrêter là. Lui l'a, en plus du salaire, nommée ministre de la Justice, Première ministre, Envoyée spéciale, présidente du Cese, tête de liste aux législatives devenue députée... En guise de contrepartie politique, elle a échoué à remporter la commune de Grand-Yoff aux élections locales et produit le plus mauvais résultat de sa famille politique à des législatives !

Cette femme à la solide formation idéologique, très douée dans la rhétorique politicienne, était malgré tout à garder pour le symbole qu'elle représente au vu de son parcours et pour s'épargner sa capacité de nuisance dans les médias et dans les organisations internationales. Dans les jours qui ont suivi sa rébellion, les deux premières interviews qu'elle a accordées à RFI et à France 24, argumentant sa mise à l'écart en représailles à son opposition au 3^e mandat, au profit d'un membre incolore et inodore de la famille présidentielle, ont été plus destructrices que la destruction pour l'image internationale de Macky Sall. La véritable menace pour le président n'est pas Ousmane Sonko, un personnage radical et clivant, cru de ses seuls partisans et qui a fini d'épuiser sa capacité de choquer à force de critiques acerbes et récurrentes. La personne aujourd'hui la plus nuisible, la plus efficace dans la déconstruction de la crédibilité de Macky Sall dans l'opinion nationale et internationale, c'est bien Mimi Touré. Ses interviews font mouche, ses initiatives comme députée, telle cette proposition de loi contre le népotisme, sont assassines.

CHEIKH YÉRIM SECK

Sa capacité de nuisance ne se limite pas là. Depuis le clash, cette ancienne fonctionnaire des Nations-Unies, crédible auprès des organisations internationales, multiplie sur la gouvernance et les institutions du Sénégal des rapports pris très au sérieux par les institutions internationales auxquelles elle les adresse. Elle sillonne le monde pour lisser la pente au locataire du Palais de l'Avenue-Léopold-Sédar-Senghor. Entre fin septembre et début novembre 2022, elle s'est rendue en Allemagne (pour camoufler un passage à Bruxelles, siège de l'Union européenne) et aux États-Unis, a rencontré du monde dans ces deux pays, touché bien des réseaux, dit beaucoup de choses... Elle ne s'en cache pas, d'ailleurs. Cette femme au caractère bien trempé assume totalement. Le 25 novembre 2022, invitée au 9^e Forum mondial de l'Alliance des Nations-Unies de Fez, au Maroc, elle a partagé un dîner informel avec le secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres. Dès sa sortie de table, elle a publié sur sa page Facebook, avec la photo du dîner comme illustration, un texte qui fâche : « J'ai abordé la question impérieuse du strict respect des dispositions constitutionnelles de nos pays afin de préserver la paix et la stabilité, mission cardinale de l'Onu. »

Cette dame réseautée siège dans des instances internationales comme le Committee of Experts on Public Administration (Cepa). Elle est l'une des 16 personnalités choisies dans le monde pour faire partie de ce comité d'experts de l'administration publique qui élabore des principes de bonne gouvernance, pose les fondements d'une bonne administration publique, pense l'innovation dans la gestion des affaires publiques...

C'est sans doute pour toutes ces raisons que Macky Sall avait tenté, dès le soir du 12 septembre 2022, de faire revenir cette femme belliqueuse au foyer. Il lui a envoyé deux émissaires pour lui proposer, en compensation du perchoir perdu, le fauteuil de présidente du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT). Elle a décliné l'offre. Mais non sans avoir joint Aminata Mbengue Ndiaye pour l'informer du coup tordu qu'on voulait lui faire.

LA DÉLICATE QUESTION MIMI TOURÉ

C'est d'ailleurs cette proposition qui, pour faire une petite digression, est la cause de cette polémique sanguine opposant Gaston Mbengue à Malick Gackou qui a fortement pollué les médias, fin octobre 2022. Apprenant que Mimi Touré a reçu l'offre de remplacer sa petite sœur, Aminata Mbengue Ndiaye, à la tête du HCCT, Gaston Mbengue a piqué une colère noire. Il a immédiatement appelé Malick Gackou, leader du Grand parti, candidat déclaré à la présidentielle de 2024, et lui a révélé ce qui se tramait. Non sans tenir des propos peu amènes à l'endroit de Macky Sall. La communication a été captée par les services de renseignements. Reçu au Palais, le promoteur de lutte a été fortement engueulé pour avoir « dénigré le président devant un opposant ». Pour se défendre, il a argué que Gackou n'est pas un opposant et qu'il lui a toujours dit qu'il travaillait pour Macky Sall.

Pour appuyer cette argumentation qui n'a pas dû convaincre, « Gaston » a donné une interview fracassante à TFM, dans l'émission Face2Face d'Aïssatou Diop Fall, le 23 octobre, pour asséner que Gackou travaille pour Macky Sall, qu'il est parti divulguer à la présidence une conversation qu'ils ont eue tous les deux, pour ensuite prétexter qu'il y'a eu fuite parce que son téléphone est placé sur table d'écoute. Cette sortie a mis le feu aux poudres. Une militante de Gackou a réagi, divulguant des audios intimes très dégradants pour « le Don King de l'arène sénégalaise ». Lequel est allé plus loin dans l'insulte personnelle contre le candidat déclaré, au point d'essayer une sommation interpellative, puis une citation directe envoyées par son désormais ex-« petit-frère »... Dans le marigot politique sénégalais, les crocodiles s'entre-dévorent pour des enjeux qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général.

La rupture décidée par Aminata Touré a causé des dégâts collatéraux. Elle a également fait des heureux, dont, notoirement, Amadou Ba. Cet ancien ministre des Finances, éphémère ministre des Affaires étrangères, limogé du gouvernement en novembre

CHEIKH YÉRIM SECK

2020, soumis à diverses humiliations, patron politique de Dakar au sein de l'APR privé de la candidature à la mairie de la capitale lors des élections locales de janvier 2022, privé de sa position naturelle de tête de liste de la coalition au pouvoir aux législatives de juillet 2022, n'était pas sur les tablettes du président pour être nommé Premier ministre. Macky Sall avait deux personnalités sur sa short list entre lesquelles son cœur balançait : le très fidèle Mahammad Boun Abdallah Dione qui lui donna satisfaction au poste avant sa suppression et son ex-directeur de cabinet, Oumar Youm, avec qui des rumeurs l'avaient brouillé avant qu'il se rende compte qu'elles étaient infondées. Cinq jours avant la nomination du gouvernement, la rupture fracassante avec Mimi Touré a changé la donne. Macky Sall ne pouvait plus se permettre d'avoir d'autres ténors de son régime dehors. Voilà pourquoi il a récupéré à la primature Amadou Ba, qui a été informé de sa nomination le jour même, et Aly Ngouille Ndiaye au ministère de l'Agriculture.

Le 1^{er} janvier 2023, un nouveau palier a été franchi dans l'escalade. Mimi Touré a annoncé, ce jour de l'an, sa candidature à la présidentielle de 2024. Dès le lendemain, des faucons du Palais ont ébruité un rapport de l'IGE qui l'aurait épinglée pour des malversations portant sur 2 milliards de francs CFA qu'elle aurait commises à la tête du Cese. En réaction, elle a crié à la diversion pour occulter le scandale du Fonds Covid et rappelé un dossier qui pend au nez de Macky Sall : celui des 7 milliards de Taïwan.

Le cas Aminata Touré n'en a pas fini de produire des étincelles. Il va continuer d'impacter le présent et l'avenir du régime de Macky Sall. Il sera partie intégrante de son histoire...

Chapitre 18

Le « mbourook soow » de mauvais goût avec Idrissa Seck

« Mbourook soow », métaphore alimentaire qui désigne un mélange de lait et de pain pour signifier une nouvelle relation fusionnelle entre Macky Sall et son adversaire Idrissa Seck retourné par les faveurs du pouvoir, est une vaste escroquerie intellectuelle. Cette alliance subite, forgée dans le dos des Sénégalais, à l'insu des entourages des deux hommes politiques, tant elle est éthiquement difficile à défendre, a toujours été un jeu de dupes.

Chacun des deux y est allé de ses calculs, de son cynisme, de son hypocrisie... Ils sont devenus brutalement les meilleurs amis du monde, alors que la réalité de leurs sentiments l'un pour l'autre est toute autre. Idrissa Seck méprise Macky Sall. Macky Sall déteste Idrissa Seck.

Aux yeux de « Idy », comme on surnomme l'opposant qui a transhumé, Macky Sall n'a jamais cessé d'être ce cadre du PDS, président de la Cellule initiatives et stratégies du parti, qui, introduit à l'époque par Ousmane Masseck Ndiaye, faisait le pied de grue à son domicile du Point E pour chercher à se faire nommer directeur général de la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), au cours des mois qui ont suivi l'accession d'Abdoulaye Wade au pouvoir, en 2000. Ousmane Masseck, a dit un jour Idy, faisait le thé. Macky, probablement, servait sa tasse au tout-puissant directeur du cabinet présidentiel de l'époque.

CHEIKH YÉRIM SECK

Quand, trois ans plus tard, Macky Sall a pris de l'étoffe et est entretemps devenu ministre d'État chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans un contexte de guerre brutale entre Wade et Idrissa Seck, celui-ci a toujours vu en lui le faiseur de sales boulots, celui-là même qui l'espionnait avec ses proches et fabriquait des fiches de renseignements pour toujours l'enfoncer davantage aux yeux de Wade. De sorte que, parmi les lettres incendiaires qu'il distillait du fond de sa cellule, après son limogeage suivi de son embastillement par Wade, Idrissa Seck en a consacré une particulièrement virulente à Macky Sall, l'y décrivant sous les traits de Titus Labenius qui a la figure du traître dans l'historiographie romaine. Si Seck estime Sall, ce n'est pas d'une estime débordante.

Au lendemain de sa victoire à la présidentielle de 2012, alors qu'il recevait en tête-à-tête les leaders de l'opposition qui l'avaient soutenu au second tour de l'élection, Macky Sall s'est vu dire par Idrissa Seck, d'entrée : « Il ne tient qu'à vous que nous soyons tous les deux en paix ou en guerre. Je suis prêt à tous les deux cas de figure. » Par respect pour l'institution présidentielle, et parce que les acteurs sont toujours sur la scène politique et que cette parenthèse historique est toujours ouverte, je ne citerai pas ici les autres paroles prononcées par celui qui avait fini dans les profondeurs du classement au premier tour des candidats à la présidentielle de 2012. Les deux phrases que j'ai citées suffisent à étayer ce fait constant : le mépris de Idrissa Seck pour Macky Sall est resté intact, même après l'arrivée de ce dernier au pouvoir.

En retour, Macky Sall voue une grande détestation à son prédécesseur à la primature sous Wade. Et une grande défiance. Au tout début de son avènement au pouvoir, il lui a tendu un piège, en lui proposant de devenir président du Sénat, une institution que tous les opposants avaient décriée au cours de la campagne électorale qui venait de s'écouler. Seck a déjoué le piège, déclinant poliment l'offre. Puis, avec la bénédiction du président, il a bien

LE « MBOUROOK SOOW » DE MAUVAIS GOÛT AVEC IDRISSE SECK

entamé une médiation entre les parties de la crise libyenne. Mais Macky Sall l'a stoppé net alors qu'il était bien avancé, craignant qu'il acquière, s'il réussissait, une plus forte stature internationale. Idy a compris par là que le président n'allait lui faire aucun cadeau, d'autant que, plus les mois filaient, moins il le consultait, plus il l'écartait du premier cercle du pouvoir au profit de Moustapha Niasse et d'Ousmane Tanor Dieng.

Sur ces entrefaites, sans crier gare, le président a retourné Oumar Guéye et Pape Diouf, les ministres que Idrissa Seck avait désignés parmi les cadres de son parti pour siéger au gouvernement. Le très politique locataire du Palais n'use pas de méthodes tendres dans le jeu politique.

Ce qui devait arriver arriva... Le jour du premier anniversaire de l'accession de Macky Sall au pouvoir, Idy a rompu avec lui dans la brutalité, l'a cloué au pilori dans une interview radiodiffusée restée dans les mémoires, a dépeint au vitriol les manquements dans sa gouvernance... Oumar Guéye et Pape Diouf sont montés en premier au créneau pour lui porter la réplique, magnifier le bilan de Macky Sall à la tête du pays, réaffirmer leur ancrage dans la majorité présidentielle en dépit du départ de leur désormais ex-mentor...

Dans les années qui ont suivi, Macky Sall a usé de tous les moyens de surveillance de l'État pour compliquer la vie à celui qui était devenu son adversaire politique, contenir son influence en interne et à l'international, l'empêcher de mener ou de bénéficier de toute transaction de nature financière... C'est un Idrissa Seck lessivé qui est arrivé à la présidentielle de 2019. Il a réuni, au sein de la large coalition Idy 2012 dirigée par Malick Gackou, tous les leaders politiques traditionnels (Pape Diop, Khalifa Sall, Barthélémy Dias, Hadjibou Soumaré, Abdoul Mbaye, Bougane Guéye Dany, Mamadou Lamine Diallo...) rassemblés par leur volonté commune de freiner l'ascension de l'ovni politique Ousmane Sonko, grand pourfendeur du « système » et de la classe politique traditionnelle.

CHEIKH YÉRIM SECK

Au soir du premier tour, le 24 février 2019, il est arrivé 2e, avec plus de 20 % des suffrages exprimés. Avec les autres candidats (Ousmane Sonko, Issa Sall et Madické Niang), il a élevé une protestation contre la victoire du président sortant au 1^{er} tour. Le 28 février 2019, devant les caméras et les micros des médias du monde entier, il a contesté le résultat. À la question « qu'allez-vous faire face à cette situation ? », il a esquivé la réponse. Pourquoi ? Parce qu'il avait commencé, depuis la veille, à négocier des avantages contre son silence, par l'intermédiaire d'un guide religieux. Depuis ce jour, Macky Sall et Idrissa Seck n'ont pas cessé d'échanger coups de fil et enveloppes bourrées à l'insu de leurs états-majors politiques respectifs et des Sénégalais. Jusqu'à ce que cette vie souterraine éclate au grand jour ce 1er novembre 2020, où Idrissa Seck a été nommé président du Conseil économique, social et environnemental (Cese) et deux des cadres de son parti, promus ministres.

Idrissa Seck n'a, jusqu'à ce jour de sa nomination, pipé mot à ses lieutenants de ce deal politique vieux de plusieurs années. Au grand désespoir de Déthié Fall, son numéro 2 de l'époque, qui, le décret tombé, lui a lancé, la mine défaite et la voix décomposée : « Vous vous rendez compte, président ? Vous avez accepté d'être la quatrième personnalité de l'État, gâchant le gros travail que nous avons abattu toutes ces années pour faire de vous la première. »

C'est moi qui avais révélé à l'opinion sénégalaise les discussions en coulisses entre le président et son principal opposant de l'époque. Je vais en quelque sorte aggraver mon cas, en dévoilant cette vérité jusqu'ici inconnue du grand public : ces deux hommes politiques ont ficelé leur deal antérieurement à la présidentielle de 2019. Beaucoup de preuves, que j'ai pu rassembler sur le tard, en attestent. Je ne puis, toutefois, pas les divulguer au risque de cramer ma source. Tout au plus puis-je écrire que, quelques jours avant le démarrage de la campagne électorale précédant cette présidentielle, une importante personnalité, reçue au Palais, a

LE « MBOUROOK SOOW » DE MAUVAIS GOÛT AVEC IDRISSE SECK

proposé à son hôte de faire une médiation pour qu'Aïda Mbodj, emblématique figure politique féminine, le rejoigne. Réponse du président qui a douché son visiteur : « Laissez-la choisir librement le candidat à soutenir. Je ne veux pas qu'Idrissa pense que je cherche à mobiliser toute la classe politique contre lui. Nous sommes en bonne intelligence. » Ambiance...

Idrissa Seck est allé à la soupe de Macky Sall sur la base de calculs simples. D'abord, les enveloppes du Palais commençaient à se raréfier et il fallait bien continuer à entretenir un train de vie dispendieux. Ensuite, son parti, Rewmi, pourrait profiter de son retour au pouvoir pour disposer des moyens de financer sa massification. Enfin, Macky Sall, empêché de se présenter à la présidentielle de 2024 par la clause constitutionnelle de limitation des mandats, pourrait recourir à lui pour lui succéder afin qu'il lui assure ses arrières.

Macky Sall a invité Idrissa Seck autour du festin sur la base de calculs tout aussi froids. D'abord, il lui a privé de la place de chef de l'opposition qu'il lui avait promise au départ, l'a poussé à accepter la présidence du Cese pour l'enrôler de facto dans le régime et le rendre comptable du bilan de celui-ci. Ensuite, il voulait, avec la prise d'Idrissa Seck, capturer par des postes ministériels de jeunes loups aux dents longues : Malick Gackou, Déthié Fall, Elhadji Abdourahmane Diouf... Enfin, en enrôlant « Idy », le président croyait arriver à faire basculer les électeurs de celui-ci à Thiès, Tivaouane et Touba dans la majorité présidentielle. « Notre alliance regroupe 80 % de l'électorat », avait-il ainsi déclaré, dans l'euphorie des retrouvailles.

Tous les deux ont vu leurs calculs déjoués.

Macky Sall n'a eu, comme prise de guerre dans son gouvernement, que des seconds couteaux. Malick Gackou, acolyte d'Idrissa Seck au cours des négociations précédant la formation du gouvernement, ayant un moment perdu le fil de ce que les deux se sont dit à son insu, a préféré jeter l'éponge. Idy s'est rabattu sur

CHEIKH YÉRIM SECK

Dr Babacar Diop, professeur d'université, leader prometteur de Forces démocratiques du Sénégal (FDS/Les Guélewars) qui, à son tour, a refusé l'offre d'aller avec lui au festin du pouvoir.

Première déception, mais pas la dernière. Macky Sall s'est vite rendu compte que son nouvel allié, qui lui avait promis de le rallier avec tous les leaders de la « Grande alliance » (Malick Gackou, Pape Diop, Hadjibou Soumaré, Issa Sall, Madické Niang...), n'a rejoint le pouvoir qu'avec lui-même. Les élections locales et législatives qui se sont ensuivies ont démontré que le « mbourook soow » a eu l'effet d'une soustraction et non d'une addition : la défaite du camp présidentiel dans les fiefs de son désormais allié est encore plus cuisante qu'avant le ralliement de celui-ci.

Le mélange de lait et de pain est devenu d'autant plus aigre que l'invité désormais encombrant multipliait les paroles peu amènes sur le président, notamment dans le milieu maraboutique de Touba. Il est vrai qu'Idrissa Seck non plus n'a pas totalement trouvé son compte dans l'opération. Aux premières heures de l'alliance, un coup de fil de Macky à son frais émoulu partenaire, suite à une sortie critique contre le pouvoir du député Déthié Fall, a montré à Idy qu'il était devenu l'otage du régime. D'où la léthargie dans laquelle sont plongés depuis lors le leader de Rewmi et son parti.

Pire, Idrissa Seck, qui espérait s'arroger la place de dauphin en perspective de la présidentielle de 2022, s'est entendu répondre par Macky Sall : « Nous nous sommes retrouvés pour travailler ensemble au service du pays. Je ne discute avec personne des échéances futures. »

Loin des amabilités sous l'œil des caméras, le « mbourook soow » a un goût amer depuis plusieurs mois. Surtout après cette énième déception consécutive à la restauration du poste de Premier ministre : Idy, qui s'y voyait après des discussions avec le président, en a été finalement privé au profit d'Amadou Ba.

Manque de confiance, quand tu nous tiens !

LE « MBOUROOK SOOW » DE MAUVAIS GOÛT AVEC IDRISSE SECK

Pour ne rien arranger, Macky Sall s'est mis à retarder la réalisation d'une promesse qu'il avait faite à son allié et qui consistait à définitivement le sécuriser avec sa descendance (Lire ce terme trop sensible du deal dans le tome 2 du présent ouvrage).

En réaction sans doute à toutes ces désillusions, Idrissa Seck a fait fuiter son intention de lever des fonds pour financer sa campagne électorale en vue de la présidentielle de 2024. Puis, pour la première fois depuis des années, il a réuni, le 05 novembre 2022, à Thiès, une réunion du Secrétariat national de Rewmi qui a retenu « des rencontres du président avec les coordinations régionales sous forme de pôles, à compter du 06 novembre 2022 ; un recensement général des militants et responsables du parti au Sénégal et dans la Diaspora ; une animation planifiée du parti avec des séries de visites du président et des responsables dans toutes les collectivités territoriales ; la tenue d'une Convention nationale en février 2023. »

Si ceci n'est pas une remise en ordre de bataille des troupes, ça y ressemble fort. C'est limpide comme de l'eau de roche : Idrissa Seck compte demeurer une épine dans le pied de Macky Sall dont l'intention de briguer une troisième candidature lors de la présidentielle de 2024 se précise au gré des sorties de ses proches sur la question.

Position de principe ? Posture de négociation pour obtenir plus de postes et d'avantages au sein du régime ? Idrissa Seck ne cache pas, y compris dans ses discussions avec des pontes du pouvoir, son opposition à 3^e candidature de son président d'allié. Lui qui, à la veille de la présidentielle de 2012, avait consulté un constitutionnaliste français sur la validité de la candidature d'Abdoulaye Wade, puis porté sa réponse négative au comité directeur du PDS, alors au pouvoir, pourrait réitérer ce coup.

Tout ce qui précède le prouve : Idrissa Seck et Macky Sall sont plus des adversaires cherchant à se neutraliser l'un l'autre que des alliés soucieux de se soutenir l'un l'autre. Leur alliance est un

CHEIKH YÉRIM SECK

marché de dupes, une escroquerie intellectuelle, mais aussi et surtout une faute morale et symbolique qui leur a valu un énorme coût politique. Leurs retrouvailles se sont soldées par un échec électoral et un désastre politique. Elles sont parties pour finir dans les larmes, la douleur, le bruit et la fureur.

L'histoire comptera le « mbourook soow » parmi ces basses combinaisons politiciennes, soucieuses de tout sauf de l'intérêt général et de la salubrité du jeu politique, dont notre classe politique dénuée d'âme, calculatrice et pouvoiriste a le secret.

Chapitre 19

Le problème Amadou Ba

Il y'a, entre Macky Sall et Amadou Ba, quelque chose comme un avis de tempête permanent. Les rapports entre ceux personnages nés la même année, mais qui ne se connaissaient pas et ne se sont rencontrés qu'à la faveur de leur collaboration au sein de l'État, suivent, à l'image de la météo, les caprices du temps, des vents, des températures... Tantôt réunis, tantôt séparés, tantôt collaborateurs proches, tantôt éloignés par un décret, ces deux hommes, qui ne s'aiment pas et ne se font pas mutuellement confiance, font, chacun de son côté, les efforts nécessaires pour ne pas atteindre le point de rupture. Ils ont été fatalement emmenés, plus d'une fois, à une cohabitation dictée par des situations politiques objectives.

Pourtant, rien, dans leurs passés respectifs, ne les prédisposait à cheminer si longtemps ensemble, au lendemain de la 2^e alternance de l'histoire de notre pays. Pendant que, étudiant, Macky Sall militait dans les partis de gauche pour changer l'ordre établi, Amadou Ba, légitimiste, choisissait de faire l'Enam pour devenir un grand commis de l'État. Alors que le premier se retrouvait au PDS, suite à la chute du communisme, le second militait au sein du Parti socialiste, alors au pouvoir, sous la houlette d'Ousmane Tanor Dieng, l'un des hommes de confiance du président de la République de l'époque.

Alors que Macky Sall, dans la deuxième moitié des années 2000, banni du PDS, se positionnait par opposition à Abdoulaye

CHEIKH YÉRIM SECK

Wade et à son fils, Karim Wade, Amadou Ba, lui, était actif au sein de la Génération du concret, mouvement créé par ce même Karim Wade, en guise de tremplin pour succéder à son père à la tête de l'État. Lorsque, en 2012, Macky Sall a accédé à la tête de l'État, Amadou Ba, qui avait eu l'intelligence d'appuyer tous les candidats, n'a pas été touché par les mouvements inhérents aux changements de régime. Il a conservé son poste de directeur général des Impôts. Et, fort de sa capacité à se positionner dans tous les régimes, sans doute cultivée par un fort instinct de survie (peu de gens savent qu'il a été conseiller municipal socialiste, puis cadre de la Génération du concret), il a très vite su tisser de très bons rapports avec le président nouvellement élu.

Le 02 septembre 2013, sans qu'on l'ait vu venir, il a été nommé ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, donc placé à la station la plus stratégique de la République. Très vite, le nouvel argentier de l'État, à qui beaucoup de fidèles du président reprochent d'avoir été positionné pour bénéficier de grands privilèges sans avoir jamais mouillé le maillot pour que Macky Sall arrive au pouvoir, a commencé à susciter de l'adversité au sein du régime. Abdoulaye Daouda Diallo, militant de la première heure du parti présidentiel, fidèle parmi les fidèles du président, propulsé, après la victoire, ministre du Budget puis ministre de l'Intérieur, ne cache pas son fait à celui en qui il voit un intrus au festin du pouvoir. D'autant que, Amadou Ba, alors directeur des Impôts, infligeait sanctions et tracasseries administratives à l'inspecteur des impôts qu'il était, parce qu'il militait à l'APR de Macky Sall, alors dans l'opposition. Le camp de ses détracteurs n'a cessé de s'étendre autour de Mahmoud Saleh, le très écouté et très stratège conseiller spécial puis directeur de cabinet du président.

Mais Amadou Ba a réussi, en dépit de remaniements au cours desquels il a toutes les fois échappé de peu, à tenir 5 ans, 7 mois et 3 jours à la tête du ministère des Finances. Il faut dire que l'homme a du coffre, de la ressource et des réseaux, dans tous les

LE PROBLÈME AMADOU BA

sens de ces termes. Au Sénégal, cette démocratie d'opinion aussi clivante et polémique, Amadou Ba est l'un des rares hommes politiques à peu près accepté de tous, de tous les bords, compatible avec tous, partout... Sur le champ politique, pour donner un exemple extrême, il est le seul responsable de l'APR à pouvoir parler aux dirigeants de Pastef, le parti d'opposition ultra-radical dirigé par le très extrémiste Ousmane Sonko.

Dans les familles religieuses, il est le chouchou partout. À Touba, il fut un fils pour Serigne Saliou Mbacké et occupe aujourd'hui dans le cœur de Serigne Mountakha Mbacké, l'actuel khalife de la confrérie mouride, la place d'un frère de sang. À Tivaouane, y compris sous ce magistère de Serigne Mbaye Sy Mansour, il est le plus aimé de tous les hommes politiques. Dans la famille Omarienne comme dans celle dirigeante du Daaka, à Madina Gounass, Amadou Ba est considéré comme un fils. Tout simplement.

Dans la presse, il est, sans contestation possible, l'homme politique qui compte le plus grand nombre de patrons de presse et de journalistes influents dévoués à sa cause.

Dans la société civile et les syndicats, il compte plus d'alliés que n'importe quelle autre personnalité publique au Sénégal.

Plus que réseauté, l'homme est tentaculaire. Il a fallu plusieurs années à ses détracteurs pour le déboulonner aux Finances, mais aussi une vaste, inlassable et efficace campagne de dénigrement pour convaincre Macky Sall que le grand argentier utilisait sa position stratégique pour travailler à se forger un destin présidentiel. N'importe qui limogé pour ce motif serait chassé du gouvernement avec armes et bagages. Sauf lui. Le président, soumis à d'intenables pressions, a été obligé de le caser à la tête d'un département régalien, le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le 05 avril 2019.

Le 1^{er} novembre 2020, il a été de la fournée qui a emporté tous les barons du régime Macky Sall. Il a été éjecté en même temps

que Mouhamadou Makhtar Cissé, Aly Ngouille Ndiaye, Oumar Youm, Mimi Touré, Mahammad Boun Abdallah Dionne, Maxime Jean Simon Ndiaye... Mahmoud Saleh avait réussi à convaincre le chef de l'État, qui commençait déjà à nourrir l'idée d'une 3^e candidature en 2024, qu'il lui fallait éloigner des leviers de commande, donc des outils de promotion politique, tous les membres de son gouvernement suspectés de profiter de cette position avantageuse de pouvoir pour se forger des atouts dans la conquête du pouvoir.

L'éloignement du pouvoir a offert une formidable opportunité aux détracteurs d'Amadou Ba pour l'accabler de tous les péchés d'Israël afin de lui forger une image de démon aux yeux de Macky Sall. « Amadou Ba a volé une quantité industrielle d'argent public qui est son trésor de guerre pour la future présidentielle », « Amadou Ba finance tous les médias qui attaquent le régime », « Amadou Ba finance toute l'activité politique d'Ousmane Sonko », « Amadou Ba active tout son réseau au sein des institutions financières internationales contre le Sénégal », « Amadou Ba est derrière tous les activistes qui dézinguent la politique économique et financière de l'État », « Amadou Ba pousse tous les leaders syndicaux à la grève pour créer le chaos dans le pays »... Une seule phrase n'a pas été servie au président à propos de son ministre limogé : « Amadou Ba a accouché ».

De toutes ces calomnies, celle qui a le plus retenu l'attention du « grand patron », aux yeux de qui ce grief passe pour être plus grave qu'une accusation de meurtre, c'est le soutien présumé à Sonko. Parce qu'il y'a eu un précédent grave dans les rapports entre Macky Sall et Amadou Ba au sujet d'Ousmane Sonko. Lorsque celui-ci, alors inspecteur des impôts, a dépassé toutes les limites du tolérable, rompant son obligation de réserve pour se laisser aller à des déballages tous azimuts, foulant du pied les principes de confidentialité et de secret professionnel régissant son métier, Macky Sall a préconisé sa radiation. Amadou Ba a émis une opinion différente, proposant que le turbulent fonc-

LE PROBLÈME AMADOU BA

tionnaire soit gardé dans la Fonction publique, mais mis hors d'état de nuire, affecté à un poste où il n'aurait plus accès à des informations stratégiques. Sur ces entrefaites, certains boutefeux du régime ont convaincu le président que le ministre des Finances protégeait Sonko parce que ce dernier travaillait pour lui et, dans ce cadre, œuvrait à faire tomber le régime. L'opinion ne le sait pas, mais c'est le pistolet à la tempe qu'Amadou Ba a soumis à la signature du président de la République l'acte de radiation. Le temps les a aujourd'hui départagés. Le subordonné avait eu raison de dire à son supérieur qu'il allait, par cette décision radicale, faire du fonctionnaire à l'époque quasi-anonyme une victime susceptible de se transformer en un monstre. Sa prévision s'est totalement réalisée. L'inspecteur des impôts, devenu député après sa radiation, est aujourd'hui maire de Ziguinchor, tête de pont de la coalition de l'opposition qui a ôté sa majorité parlementaire au camp présidentiel, opposant numéro un au régime, pourfendeur radical du pouvoir, challenger le mieux placé pour se succéder à Macky Sall en 2024...

Le bras de fer autour de la radiation de Sonko et d'autres épisodes de cet acabit ont renforcé la défiance vis-à-vis de l'ex-grand argentier de l'État. Et intensifié les coups contre lui. Quoique patron politique de Dakar dans l'organigramme du parti présidentiel, il a été privé de candidature à la mairie de la capitale aux élections locales, puis de la position de tête de liste aux législatives. Il était parti pour ne plus être que député.

Un événement imprévu s'est produit le 12 septembre 2022. Privée de présidence de l'Assemblée nationale, Mimi Touré, tête de liste aux législatives de la coalition au pouvoir, a claqué la porte, cloué au pilori le népotisme familial du président dans le choix des hommes, matraqué les manœuvres du pouvoir pour une 3^e candidature anticonstitutionnelle... Le Palais a été durement secoué. Le roi s'est retrouvé nu. Macky Sall ne pouvait plus se permettre, face à cette rébellion, de laisser dehors un pont de régime du poids d'Amadou Ba. Voilà pourquoi il a été nommé

CHEIKH YÉRIM SECK

Premier ministre, le 17 septembre 2022. Sa désignation était tellement inattendue qu'il l'a lui-même sue le jour même, deux heures avant qu'elle soit rendue publique.

Curieux paradoxe, ce Premier ministre, censé conduire une action urgente contre une sévère crise économique, est dénué du minimum de conditions pour remplir sa mission. N'ayant même pas de locaux pour accueillir son cabinet, il est obligé de travailler et de recevoir dans le salon exigü de la résidence officielle du Premier ministre, nichée sur une corniche à l'extrême bout de Dakar, cernée de toutes parts par des hommes en armes. Les ministres ne se pressent pas à sa porte, préférant aller prendre les instructions directement au Palais. D'ailleurs, ils ont interdiction de citer son nom à côté de celui du président. Au cours des cérémonies de passation de service suivant la formation du gouvernement et des passages devant l'Assemblée nationale dans le cadre du vote de la loi de finances 2023, aucun ministre n'a évoqué le nom du Premier ministre.

Amadou Ba est isolé, entouré de forces de sécurité, placé sous haute surveillance dans tous les sens du terme... Aucun de ses faits et gestes n'échappe à Macky Sall qui l'a manifestement à l'œil. L'on ne se presse point pour terminer les travaux d'aménagement de « La Maison Militaire », du nom de cette bâtisse blanche qui fait face au Palais et qui accueille les Premiers ministres qui se sont succédé depuis 2002. Pour pousser à l'extrême cette logique de containment, Macky Sall prive son Premier ministre de moyens suffisants pour travailler. Il lui a alloué, pour le compte de l'exercice 2023, un budget de 29,4 milliards, loin derrière les 48,3 milliards qui avaient été affectés à Mahammad Boun Abdallah Dionne au cours de l'exercice 2018 qui a précédé la suppression de la primature.

En dehors du manque de locaux, du retard dans la nomination des membres de son cabinet et de l'assèchement financier, le

LE PROBLÈME AMADOU BA

Premier ministre fait face à une adversité qui ne va pas lui faciliter la tâche. À visage découvert, au nez et à la barbe du président, Mahmoud Saleh réunit au Palais de nombreuses personnalités du régime pour orchestrer le sabotage de l'action d'Amadou Ba à la tête du gouvernement.

Comme par hasard, la Cour des comptes, d'ordinaire si avare en confidences, a laissé fuiter, le 16 novembre 2022, un rapport qui dézingue la gestion de celui qui fut ministre des Finances en 2018. Des écarts de 200 milliards de francs CFA ont été révélés sur la gestion du budget de cette année, dont 73 milliards concernant les dépenses en matériels et 83 milliards au niveau des rubriques emprunts et dette publique.

Les coups pleuvent sur la tête du Premier ministre. Abdoulaye Daouda Diallo, fidèle parmi les fidèles de Macky Sall, délogé des Finances à la faveur de la nomination du nouveau Premier ministre et recyclé comme directeur du cabinet présidentiel, ne fait pas mystère de sa volonté de combattre celui qui a été choisi par son mentor mais en qui il continue de voir son adversaire déclaré depuis les Impôts. À un collaborateur proche du président, il a lancé, début novembre 2022, certainement pour faire passer le mot : « Si c'est cela que le patron veut, il n'a qu'à y aller ; il va voir les conséquences. »

Le 17 octobre 2022, Abdoulaye Diouf Sarr, l'ancien ministre de la Santé, candidat malheureux du pouvoir à l'élection à la mairie de Dakar, a menacé de quitter le parti présidentiel depuis son fief de Yoff. Sans le dire, il s'opposait ainsi à la nomination du nouveau Premier ministre. Diouf Sarr considère que Macky Sall n'avait pas le droit de nommer celui qui lui a fait perdre la commune de Dakar par un sabotage mûrement orchestré. À maintes reprises, au cours des jours précédant les élections locales, Abdoulaye Diouf Sarr a appelé Macky Sall pour lui dire ceci : « M. le président, nous allons perdre l'élection du fait de sabotages venant de notre camp. Amadou Ba neutralise notre

CHEIKH YÉRIM SECK

avancée dans tout Dakar en nous retirant des soutiens et en créant des listes parallèles. Rien qu'aux Parcelles Assainies, il en a créé huit. Si nous perdons Parcelles, l'élection sera compromise pour nous. » Voilà pourquoi il ne comprend pas que le président ait promu celui-là même qui, à l'en croire, a saboté sa campagne électorale et contribué à faire tomber Dakar dans l'escarcelle de l'opposition.

Le Premier ministre est sur un terrain miné, dans la ligne de mire de plusieurs tireurs embusqués. Ce sera un miracle s'il survit dans cette hostilité jusqu'à la prochaine présidentielle. D'autant qu'un incident est venu aggraver l'état de ses rapports suffisamment compliqués avec le président. Macky Sall a appris qu'Amadou Ba préparait activement sa candidature à la présidentielle de 2024. Et que, dans ce cadre, il avait eu à prendre langue avec beaucoup de personnalités sénégalaises de l'intérieur et de la diaspora. Il avait même réussi à convaincre Karim Wade, avec qui il a milité au sein de la Génération du concret, de le soutenir. D'ailleurs, grande fut la déception du fils d'Abdoulaye Wade d'apprendre que celui à qui il avait promis son soutien a tourné casaque pour se retrouver Premier ministre de Macky Sall !

Le président est d'autant plus sidéré que cet épisode complique les négociations avec le PDS pour fusionner les groupes parlementaires Benno Bokk Yaakaar et Wallu Sénégal. Déjà qu'étaient un vrai casse-tête les mises à l'écart exigées de Oumar Sarr, de Pape Diop et de quelques autres qui avaient trahi Wade, le cas Amadou Ba vient presque tout gâcher !

Que tramaient Karim Wade et Amadou Ba dans le dos de Macky Sall ? Quels sont les termes de ce qui s'annonçait comme un accord électoral ? Quel est le sort réservé à Macky Sall et aux siens dans ce schéma ? Autant de questions qui ajoutent des étincelles et des détonateurs à un cocktail déjà très explosif.

Chapitre 20

La tache noire d'une 3e candidature sur l'histoire du Sénégal

« Je vous dis, moi, que mon nom sera évoqué dans tout, sauf dans une histoire de 3^e mandat », avait assuré Macky Sall, en 2017, en conclusion d'une sortie médiatique pour couper court à un débat qui agitait le landerneau politico-médiatique sur l'éventualité qu'il brigue une 3^e candidature en 2024. Il faut dire que le président de la République, pour avoir inspiré l'article 27 lors de la réforme constitutionnelle de 2016, connaît mieux que quiconque ce que ce texte lui permet et ne lui permet pas. Dans le projet initial, la première mouture qui lui avait été présentée contenait un article 27 ainsi libellé : « La durée du mandat du président de la République est de 5 ans. Nul ne peut exercer plus de deux mandats. » C'est Macky Sall lui-même qui a demandé que le 2^e alinéa soit ainsi rédigé : « Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. » Devant témoin, en présence de Maxime Jean Simon Ndiaye, puissant ministre de l'époque, Ismaïla Madior Fall lui a dit : « Si vous ajoutez cet adjectif à la fin, cela voudra dire que votre mandat actuel sera comptabilisé et que vous ne pourrez faire qu'un seul autre quinquennat. » Le président lui a répondu : « Je le sais. Je n'entends pas m'éterniser au pouvoir. Je compte, après deux mandats, transmettre démocratiquement le pouvoir. D'autres choses m'attendent. Je peux servir à un autre niveau. »

CHEIKH YÉRIM SECK

Depuis, beaucoup d'eau de la Seine a coulé sous le pont Mirabeau... Réélu en 2019, il a commencé par instruire ses collaborateurs de se concentrer sur leur travail et de s'abstenir d'évoquer cette question de la 3^e candidature. Mais, le fait est notoire pour être signalé, il n'a, en application de cette interdiction, sanctionné que ceux d'entre eux qui, comme Sory Kaba, Moussa Diop et Moustapha Diakhaté, ont déclaré sa candidature en 2024 irrecevable au regard de la Constitution. Les autres qui, comme Cheikh Oumar Anne et Mahmoud Saleh, ont déclaré que le président était fondé à briguer une autre candidature, ont été confortés dans leur position voire promus. Même le très sanguin Alioune Dembourou Sow, député de Ranérou-Ferlo, qui a asséné que tous les opposants à une nouvelle candidature de Macky Sall doivent être effacés à la machette, a continué à couler une paisible impunité, au nez et à la barbe des lois de la République !

Autant d'indices graves et concordants, pour emprunter l'expression au jargon pénal, qui montrent que Macky Sall pensait à 2024 chaque matin en se rasant... Après enquête, il est établi que l'actuel locataire du Palais pense à prolonger son bail depuis sa réélection, en février 2019. En août 2020, il a, dans le plus grand secret, écrit au Conseil constitutionnel pour lui poser cette question : « Au regard de notre Constitution, puis-je briguer la candidature à la présidence de la République en 2024 ? ». Le Conseil constitutionnel lui a répondu, en substance : « Oui, vous pouvez. »

Depuis cette réponse, Macky Sall a mis en place, dans le secret de sa conscience, une stratégie aussi réfléchie que froide pour éliminer un à un les obstacles qui se dressent sur le chemin vers sa deuxième réélection. Pour ce faire, il a inscrit sur son tableau de bord quatre grands chantiers : sécuriser la recevabilité de la 3^e candidature, convaincre l'Étranger, rallier les chefferies maraboutiques à sa position, éliminer les obstacles à une victoire électorale.

LA TACHE NOIRE D'UNE 3^e CANDIDATURE SUR L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL

Au titre du premier chantier, il a pris une option radicale : nommer, à la tête du Conseil constitutionnel, Badio Camara, un « fidèle », pour ne pas utiliser une autre terminologie irrespectueuse de l'indépendance de l'institution judiciaire, et lui accorder une prolongation de deux années de sa période d'activité afin qu'il puisse officier en 2024 avant de faire valoir ses droits à une pension de retraite. Avec cet « homme de confiance » à la tête de la juridiction chargée de dire qui a le droit d'être candidat, il n'y a pas l'ombre d'un doute que, non seulement Macky Sall sera sur les starting blocks, mais qu'également tout candidat qu'il ne souhaite pas affronter sera recalé par le biais du parrainage ou par quelque argutie juridique.

Sur le deuxième chantier, le futur candidat ne s'est pas limité à tenter de convaincre les présidents français, Emmanuel Macron, et américain, Joe Biden, qu'il est nécessaire, pour sauvegarder la sécurité du Sénégal et donc les intérêts de ses alliés, qu'il conduise le pays vers l'ère pétrolière et gazière, à l'abri de toute incertitude et de toute aventure aléatoire. Il a, au surplus, pour faire valoir ses positions, recruté des hommes politiques français comme Jack Lang pour parler en son lieu et place, ainsi que des personnalités occidentales comme l'ancien Premier ministre britannique, Tony Blair, puis engagé des cabinets de lobbying américains comme Mercury Public Affairs de Kirjas Global.

Au secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, de passage à Dakar, en novembre 2021, il a servi une réponse fort nuancée à la question sur son éventuelle 3^e candidature : « Je n'ai pas encore la tête à une nouvelle candidature. De toute façon, je ne ferai rien de contraire à la Constitution. »

Aura-t-il l'onction des dirigeants occidentaux ? Une seule certitude : le Quai d'Orsay et le Département d'État sont, jusqu'au moment où ces lignes sont écrites, sceptiques sur sa capacité à garder le pouvoir sans que le pays se casse. Les événements de

mars 2021, qui ont vu des jeunes pro-Sonko braver les forces de l'ordre jusqu'à leurs derniers retranchements, sont passés par là...

Macky Sall a réussi certes à convaincre la France qu'Ousmane Sonko est un homme à combattre, un anti-français primaire, entouré d'« affreux » activistes comme Guy Marius Sagna, leader du mouvement « xénophobe » Frapp France Dégage. Il est également parvenu à faire entrer son principal adversaire dans la liste des dangereux terroristes islamistes à surveiller par le Département d'État américain. Il a enfin réalisé la performance de faire ficher le leader de Pastef comme cible prioritaire dans les carnets du puissant lobby pétrolier et gazier mondial, étant décrit comme celui qui veut remettre en cause leurs intérêts dans le pétrole et le gaz sénégalais.

Pour autant, si Sonko est accablé de tous les péchés d'Israël, ces puissances étrangères ne veulent pas sa mort à tout prix. Le Sénégal est « zone d'influence symbolique en Afrique ». Les Occidentaux ne veulent pas qu'il se casse.

Sur le troisième chantier, Macky Sall a lancé une grande offensive de charme en direction des guides des principales confréries religieuses. Joignant le geste aux paroles affectueuses, il a mené de gros chantiers d'autoroutes menant aux capitales des confréries : Touba, Tivaouane, Kaolack... Voici ce qu'il a dit à chacun de ces guides religieux : « Je sollicite vos prières pour que le Sénégal soit toujours en paix. Et surtout dans de bonnes mains. Or, certains opposants, qui appellent tous les jours à la violence et cachent leur appartenance au salafisme, ne me rassurent pas. Le moment venu, je demanderai au Conseil constitutionnel, qui valide les candidatures, son avis sur la mienne. Si cet organe habilité me dit que je peux me présenter, je viendrai, avant de prendre une décision, recueillir votre avis et vos prières. »

Sur le dernier chantier, l'élimination de tous les présidentiables susceptibles de lui barrer la route, Macky Sall a commencé le nettoyage par son propre camp. Il a été aiguillonné dans cette

LA TACHE NOIRE D'UNE 3^e CANDIDATURE SUR L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL

direction par son conseiller Mahmoud Saleh, expert en combinaisons et montages politiques. En seul jour, ce 1^{er} novembre 2020, il a profité d'un remaniement ministériel pour limoger toutes les fortes têtes de son régime auxquels on prêtait des ambitions : Amadou Ba, Aly Ngouille Ndiaye, Mouhamadou Makhtar Cissé, Oumar Youm, Mahammad Boun Abdallah Dione... Mais aussi Aminata Touré dite Mimi, limogée de la présidence du Conseil économique, social et environnemental (Cese) pour faire d'une pierre deux coups : l'éloigner des manettes du pouvoir pour l'affaiblir et réduire ses chances dans la course vers la future présidentielle ; caser à sa place un opposant pour le discréditer, lui faire porter en 2024 le bilan du régime et donc lui dénier toute possibilité de constituer une alternative. Idrissa Seck, à l'époque opposant n°1, arrivé deuxième à la présidentielle de 2019 avec plus de 20 % des suffrages exprimés, a été nommé président du Cese sous la clameur populaire, à la grande surprise de Sénégalais surpris et écoeurés par cette nouvelle transhumance des vaches maigres de l'opposition vers les prairies vertes du pouvoir. Cet événement a marqué la fin de toute ambition d'Idy en perspective de 2024 et le début d'une chute vertigineuse de sa cote de popularité au sein de l'opinion publique. D'autant que ce politicien dans tous les sens du terme avait déclaré qu'il ne pourrait plus être, tout le reste de sa carrière politique, que maire, député ou président de la République, mais plus jamais titulaire d'un poste auquel il serait nommé.

Idrissa Seck out, tout comme les têtes qui dépassent dans son propre camp, Macky Sall a raté de peu de neutraliser un autre présidentiable, Malick Gackou, qui, à la dernière minute, a échappé à l'entrée au gouvernement à cause de problèmes de rétention d'informations. En recrutant les leaders qui avaient pris part au dialogue politique (Idrissa Seck, Oumar Sarr...), le très politique locataire du Palais a enterré des revendications de l'opposition qui auraient compliqué sa victoire en 2024 : la désignation d'un chef de l'opposition, l'institution du bulletin unique, le changement du

CHEIKH YÉRIM SECK

mode de désignation des membres de la Commission électorale nationale autonome (Cena), la réforme de l'implication de l'administration déconcentrée dans le processus électoral, la nomination d'un ministre consensuel chargé des Élections à côté du ministre de l'Intérieur... Une fois casée sur des strapontins dans l'appareil d'État, l'opposition qui était représentée au dialogue n'a plus reparlé de ces réformes pourtant indispensables au perfectionnement du processus électoral et à l'affermissement de la démocratie sénégalaise.

Toujours sur le chantier de l'élimination de ses adversaires potentiels, Macky Sall a orchestré une dure stratégie pour « contenir » Malick Gackou : mise à mort de sa société par un redressement fiscal de 11 milliards de nos francs, encerclement de sa sphère d'influence par l'ouverture d'une ambassade en Pologne, neutralisation de ses soutiens financiers en Europe de l'Est...

Bougane Guéye Dany, chef d'entreprise dont l'ambition présidentielle est manifeste, a, lui aussi, eu son lot de brimades : entre novembre et décembre 2022, cinq de ses sociétés, dont celles exploitant la télévision Sen Tv et la radio Zik Fm, ont été mises sous contrôle fiscal. Les comptes de la plupart d'entre elles ont été bloqués. Des milliards de FCFA lui ont été réclamés dans le cadre d'une procédure de redressement.

Macky Sall a maintenu autour des pieds de Karim Wade et Khalifa Sall les mêmes chaînes judiciaires qu'il leur avait enfilées pour les empêcher d'être candidats à la présidentielle de 2019. Au lendemain des législatives du 31 juillet 2022, qui a vu la coalition au pouvoir perdre d'une voix la majorité parlementaire, le très politique leader de l'APR a coupé l'herbe sous les pieds de l'opposition, ordonné en conseil des ministres au ministre de la Justice d'étudier les voies et moyens pour faire revenir Khalifa Sall et Karim Wade dans le jeu politique. Politique par toutes ses fibres, le président de la République sait, au moment de rendre publique pareille décision, qu'elle ne pourra jamais s'appliquer. Les députés

LA TACHE NOIRE D'UNE 3^e CANDIDATURE SUR L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL

de l'opposition n'ont d'ailleurs pas tardé à dire leur refus de voter une loi pour amnistier des faits de mauvaise gestion des deniers publics. Karim Wade lui-même, sentant le piège politique, s'est empressé de déclarer qu'il ne souhaite pas une amnistie mais une révision de son procès. Khalifa Sall s'est emmuré dans le silence, pris entre le marteau de Barthélemy Dias, à la fois maire de Dakar et son second au sein de Taxawou Sénégal, et l'enclume du pouvoir. Mais aussi conscient du poison qui embaume le cadeau de celui qui l'embastilla presque trois ans...

Faute d'amnistie, seule une modification des articles du Code électoral sur les conditions d'éligibilité peut permettre aux deux bannis de pouvoir briguer les suffrages des Sénégalais en 2024. Ce que n'accepteront pas non plus les deux intéressés, qui n'ont pas intérêt à aller comme des condamnés définitifs devant les Sénégalais, ni à briguer leurs suffrages pendant qu'ils sont des délinquants financiers aux yeux de la loi.

Karim Wade et Khalifa Sall toujours out, il reste un seul présidentiable encore en course, et le plus redoutable ; Ousmane Sonko. L'inspecteur des Impôts, entré par effraction en politique, après sa radiation de la Fonction publique, le 29 août 2016, est venu, comme une météorite, percuter avec violence le champ politique. Tel un ovni, il a gravi les échelons par des méthodes jusqu'alors inconnues dans le landerneau : déballages sur des scandales, livres au vitriol, discours qui tranchent d'avec les clichés traditionnels des politiciens... Élu député en 2017, il est arrivé 3^e à la présidentielle de 2019 avec plus de 15 % des suffrages exprimés. Avant de, dans le cadre de la coalition Yewwi Askan Wi, dont il est la tête de pont, rafler toutes les grandes villes lors des élections locales de janvier 2022, arrachant lui-même la mairie de Ziguinchor des mains d'un puissant baron local, Abdoulaye Baldé. Puis, six mois plus tard, faire perdre la majorité à l'Assemblée nationale à la coalition au pouvoir, Benno Bokk

Yaakaar, qui disposait d'une supériorité numérique-fleuve lors de la dernière législature.

Adulé à la manière d'un messie par ses partisans, Ousmane Sonko est incontestablement le plus grand phénomène politique du Sénégal depuis le charismatique Abdoulaye Wade. Opposant irréductible, radical, intransigeant, ce bientôt quinquagénaire fringant au physique de bodyguard dit à Macky Sall qu'une fois élu, il va poursuivre son beau-frère, Mansour Faye, son frère, Alioune Sall, d'autres de ses proches... pour infractions économiques. Sonko est devenu plus qu'un caillou dans la chaussure de Macky Sall. C'est le fantôme qui hante ses nuits, le cauchemar qui l'empêche de dormir, malgré le confort des ors, lambris et dorures du Palais.

Pourtant, le problème Ousmane Sonko s'est abattu par pur accident sur la scène politique. Il ne se serait jamais posé si cet inspecteur des impôts avait été gardé au frigo dans l'Administration, comme le suggérait Amadou Ba, le ministre des Finances de l'époque. Ou si Macky Sall l'avait reçu pour lui donner le poste qu'il convoitait. En effet, l'idée d'un Sonko désintéressé et décharné, pur et ascète, insensible au sucre, au sel et au piment, réfractaire aux avantages du « système », est une légende forgée par ses adorateurs pour enjoliver le storytelling. La vérité historique, c'est que ce fonctionnaire formé à l'École nationale d'administration (Ena), la pépinière des grands serviteurs du « système », a voulu faire carrière et a manœuvré pour. Pragmatique, conscient que la nomination aux postes les plus élevés de son corps d'appartenance passe par le décret, il a voulu militer pour l'un des leaders qui dominaient la scène politique au début des années 2010. Dans ce cadre, il a rencontré Idrissa Seck auprès de qui il a un moment pensé s'engager. Mais la discussion qu'ils ont eue ne l'a pas convaincu. Alors qu'il hésitait entre Moustapha Niassé et Macky Sall, la campagne électorale en vue de la présidentielle de 2012 s'était engagée et personne d'entre les deux n'a eu le temps de le recevoir. Macky Sall élu, il est passé par Cheikh Issa Sall, un de

LA TACHE NOIRE D'UNE 3^e CANDIDATURE SUR L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL

ses promotionnaires à l'Ena proche de Mansour Faye, pour demander à être reçu afin de solliciter d'être nommé à la tête de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP). La démarche n'a pas abouti. Sonko est revenu à la charge, sollicitant à nouveau une audience, cette fois-ci pour supplier le président de faire preuve de clémence à l'endroit de Tahibou Ndiaye qui faisait l'objet de poursuites dans le cadre de « la traque des biens mal acquis ». La démarche a encore avorté. Petite digression : Pourquoi celui qui se fait aujourd'hui passer pour un parangon de vertu se sentait-il le devoir d'intervenir pour tirer d'affaire l'un des pires prédateurs fonciers de notre histoire ? A-t-il eu les rapports troubles que certains lui ont toujours prêtés avec le sieur Ndiaye ? En tout état de cause, c'est un Sonko éconduit, déçu voire frustré qui a commencé à faire dans le déballage de secrets professionnels jusqu'à provoquer sa radiation de la Fonction publique. Pourquoi Macky Sall a-t-il toujours refusé de le recevoir ? Parce qu'il avait reçu des informations selon lesquelles, dès qu'il a été porté à la tête du pays, cet inspecteur des impôts et des domaines s'est démené comme un diable pour avoir accès au dossier de la Société civile immobilière (SCI) qu'il partage avec la Première dame et qui possède leur résidence sise à Mermoz et d'autres biens. Le locataire du Palais, qui a la rancune tenace, sait rendre les coups.

La vraie histoire d'Ousmane Sonko, moins romantique que la thèse officielle, est donc celle d'un fonctionnaire qui a manœuvré pour faire carrière, mais qui s'est heurté à un mur, s'est braqué, s'est mué en divulgateur de secrets professionnels, s'est vu radier, s'est « victimisé », s'est reconverti en politique, s'est fait élire député au plus fort reste, s'est classé 3^e à la présidentielle, s'est retrouvé leader de l'opposition à la faveur de l'élimination judiciaire de Khalifa Sall et Karim Wade, puis de la « transhumance » d'Idrissa Seck qui occupait la 2^e place... À partir de 2020, il est devenu un casse-tête pour Macky Sall par un extraordinaire

alignement des planètes, une concomitance exceptionnelle de plusieurs événements favorables.

Le président cherchait une solution à ce qui a dépassé le stade du problème pour devenir une pouillie. Un jour de février 2021, une jeune masseuse de 20 ans a porté plainte pour viol contre l'enfant terrible de la politique sénégalaise. La justice l'a convoqué pour l'inculper. Au cri de « Libérez Sonko », ses partisans ont tenu tête aux forces de sécurité, les ont poussées jusqu'à la dernière grenade lacrymogène, ont imposé au pouvoir, sous peine d'être renversé, de relâcher leur leader... Le dossier est resté en l'état jusqu'à ce que, le 3 novembre 2022, Sonko a annoncé qu'il allait répondre à la convocation du juge d'instruction, et a invité ses partisans à garder le calme et à vaquer à leurs occupations.

Le dossier suit son cours après l'audition de Sonko longtemps redoutée, mais qui s'est finalement déroulée dans le calme. De son dénouement dépend l'avenir politique immédiat du Sénégal. Pas besoin d'être oracle pour savoir que le pouvoir de Macky Sall, auquel la justice est inféodée, ne fera aucun cadeau au prévenu. Celui-ci, pour sa part, a asséné au juge d'instruction : « Je suis prêt à laisser ma vie dans ce dossier, mais je ne me laisserai pas faire. » Le sang va gicler, dans ce combat à mort. Macky Sall va prendre tous les risques pour faire tomber celui qui est à la fois le dernier obstacle à son projet de confiscation du pouvoir et la plus sérieuse menace contre sa famille et contre lui-même s'il lui succède. Ousmane Sonko jettera toutes ses forces, ses troupes, ses informations compromettantes pour le pouvoir... dans le mortal kombat, pour ne pas être immolé socialement et politiquement par une condamnation pour viol.

Dans le but de remporter ce duel à mort, le président de la République a recouru aux services des Israéliens Ivan et Gaby Peretz pour lever 300 millions d'euros investis dans l'acquisition d'armes et de munitions afin de mieux équiper les forces de défense et de sécurité. S'il parvient, fort de cet arsenal, à

LA TACHE NOIRE D'UNE 3^e CANDIDATURE SUR L'HISTOIRE DU SÉNÉGAL

neutraliser Sonko et ses fanatiques, s'ouvrira devant lui un large boulevard vers la réélection. Il va gagner la guerre, faute de combattant. Et continuer à régner sur un peuple dénué de possibilité de choisir et une classe politique décimée. Ce sera une victoire formelle pour lui, mais une énorme défaite pour la démocratie, pour la crédibilité de notre pays, pour l'image du Sénégal dans le monde...

Il n'est jamais trop tard pour se raviser et pour bien faire. Ce sera tout à l'honneur du 4^e président du Sénégal d'arrêter cette machine infernale qui broie tout sur son passage pour lui baliser le chemin vers sa reconduction. Et d'organiser une élection présidentielle transparente entre celui qu'il aura choisi comme dauphin et les autres candidats, pour ancrer définitivement le Sénégal dans la démocratie et l'État de droit. S'il veut aller vers cette direction, il doit le faire sans attendre afin de donner au candidat alternatif de son camp le temps de rencontrer le peuple pour proposer son projet. Ce faisant, il va inscrire son nom en lettres de diamant dans le marbre de l'histoire du Sénégal et de l'Afrique. Et, pour la suite, il pourra s'autoriser toutes les ambitions dans le monde, à commencer par succéder à Antonio Guterres au poste de secrétaire général des Nations-Unies.

S'il persiste, en revanche, dans la logique de confiscation du pouvoir et de capture du pays, rien que le dépôt de sa 3^e candidature fera tache sur la démocratie sénégalaise. Et impactera durablement sa place dans l'Histoire du Sénégal et de l'Afrique. Sans compter les nombreuses turbulences auxquelles le pays serait soumis, ainsi que les risques qu'il encourrait pour sa famille et pour lui-même. Tant il est vrai que, comme a dit Albert Einstein, « l'effort d'unir sagesse et pouvoir aboutit rarement et seulement très brièvement. » (in **Comment je vois le monde**, ed. Flammarion). Et Antoine de Saint-Exupéry de renchérir : « Le malheur de notre temps, c'est que tous nos ambitieux aiment le pouvoir pour lui-même. » (in **Carnets**, publié en 1953, ed. Gallimard).

Chapitre 21

Une politique étrangère qui a produit des résultats

S'il y'a un seul domaine dans lequel l'action de Macky Sall se sera distinguée par son efficacité, c'est bien celui de la politique étrangère. Le 4^e président de notre République est arrivé au pouvoir dans un contexte sous-régional particulièrement dangereux pour notre sécurité intérieure et notre souveraineté nationale.

Dans le ventre du Sénégal, Yahya Jammeh, dictateur sanguinaire complexé, ennemi déclaré du Sénégal, soutien affiché de la rébellion casamançaise au nom de la « diolanité », foutait un chaos total dans la partie sud de notre pays, armait les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), leur offrait une base de repli chaque fois qu'ils affrontaient l'armée régulière, couvrait le trafic du bois de la Casamance qui lui rapportait, rien qu'à lui, entre 3 et 7 millions de dollars par an. Non content de tout cela, l'Ubu roi de Banjul, d'une insolence atavique liée à son manque d'éducation et à son abandon dans la rue par sa famille au cours de ses années d'enfance et de jeunesse, se permettait des écarts de langage insupportables à l'endroit de son homologue sénégalais. On se souvient encore de ses tirades télévisées dans lesquelles il parlait comme un chiffonnier et lançait aux autorités sénégalaises des quolibets dignes d'une femme de borne-fontaine.

Macky Sall a réglé le problème Yahya Jammeh d'une manière chirurgicale. À la veille de l'élection présidentielle gambienne de

décembre 2016, il a tari le réservoir traditionnel de fraude de Jammeh, en bloquant à la frontière sénégalo-gambienne des bus bondés de diolas sénégalais dotés de cartes d'identité gambiennes qui étaient transportés pour aller voter en faveur du dictateur. Cette décision a eu un effet immédiat : des milliers de cartes d'électeur qui attendaient ces votants irréguliers, restées en souffrance dans les écoles où ils devaient loger, ont fini par être dévoilées sur les réseaux sociaux. Le plan de fraude au scrutin a ainsi été déjoué.

L'élection, véridique, s'est soldée par un résultat sans appel : la victoire nette d'Adama Barrow, candidat unique de la coalition de l'opposition. Placé devant l'évidence, le décompte des voix s'étant passé devant les caméras du monde entier, Yahya Jammeh n'a eu d'autre choix que de reconnaître la victoire de son challenger. Avant, quelques jours plus tard, touchant sans doute du doigt la réalité de la perte du pouvoir, de se débîner et de contester les résultats sortis des urnes, arguant de fraudes orchestrées en faveur de son adversaire par la Commission nationale électorale.

Là a commencé un travail diplomatique et militaire minutieux mené de main de maître par Macky Sall, avec la précision de l'ingénieur, pour faire partir Yaya Jammeh. Ralliant la France et les États-Unis à sa position, il a obtenu le vote, par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, d'une résolution claire qui reconnaît la victoire d'Adama Barrow, appelle Yahya Jammeh à organiser une passation pacifique du pouvoir, recommande la prise de toutes mesures dictées par la situation pour assurer la transition démocratique en Gambie.

Avant de poser le moindre acte d'hostilité, l'ingénieur méthodique a suggéré à trois de ses homologues, de passage à Banjul pour un deuxième round de négociations avec Jammeh, de ramener dans leurs bagages Adama Barrow et sa famille. Ce qui fut fait.

Fort de cette résolution onusienne, le président sénégalais a réussi à la faire adopter par l'Union africaine, puis par la

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE QUI A PRODUIT DES RÉSULTATS

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Pour rallier cette organisation sous-régionale à sa cause, il a réussi le coup de maître de convaincre Muhamadu Buhari pour jouer le géant nigérian contre la Guinée d'Alpha Condé et la Mauritanie de Mohamed Ould Abdelaziz qui voulaient faire obstruction à une dynamique sous-régionale unitaire. Condé et Abdelaziz, mis en minorité, ont été contraints de subir l'option militaire retenue pour déloger de force Jammeh du State House, du nom du palais présidentiel à Banjul, s'il persistait dans son refus de transférer le pouvoir. Une force composée d'états-majors et d'éléments issus de diverses armées de la Cedeao, pré-positionnée à Thiès, s'est mise à préparer l'assaut sur la capitale gambienne, aiguillonnée par la documentation complète que détient le renseignement militaire sénégalais sur la Gambie. Pour donner le ton, lancer un sérieux avertissement à l'usurpateur du pouvoir, un avion militaire nigérian au vrombissement terrifiant a survolé sa résidence.

La bataille psychologique ne s'est pas arrêtée là. En coulisses, les services sénégalais se sont arrangés pour faire comprendre à Yahya Jammeh qu'il était infiltré, cerné et dénué de toute chance de survie en cas d'éclatement des hostilités. Le 20 janvier 2017, un élément de ces services l'a joint sur son portable pour lui retracer ses faits, gestes et mouvements de toute la journée, lui présenter le détail de tout ce qu'il préparait comme dispositif de riposte, lui communiquer une liste de ses officiers qui venaient de désertir alors que lui-même n'était pas encore au courant... Ce soldat dans une autre vie, qui fit le coup de feu au Liberia, a compris qu'il était encerclé dans tous les sens du terme, infiltré jusqu'à la moelle et placé avec netteté dans le viseur des forces positionnées au Sénégal. La cause était entendue. Et la guerre, gagnée avant d'être menée.

Mais, pour ménager les susceptibilités et sauver les formes, Macky Sall a donné sa chance à la diplomatie. Il a accepté la

CHEIKH YÉRIM SECK

médiation d'Alpha Condé pour convaincre le récalcitrant de partir pour éviter une effusion de sang. Puis, celle de Mohamed Ould Abdelaziz. Il sifflait le chaud et le froid, mais surtout le chaud. En recevant le président mauritanien de l'époque, dans l'après-midi du 19 janvier 2017, au salon d'honneur de l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar, il lui a dit : « M. le président, on ne peut plus attendre pour faire respecter la volonté du peuple gambien. Le président élu a prêté serment et il doit immédiatement rejoindre son pays. Votre médiation est celle de la dernière chance. Dès que vous quittez Banjul, les troupes vont y entrer pour rétablir la légalité constitutionnelle. »

En bon émissaire, Abdelaziz, qui a passé une bonne partie de sa jeunesse au Sénégal, a transmis fidèlement le message à Jammeh, dans un wolof limpide : « Boumay dém, waadji di la ray » (« Il va te tuer dès que je quitte ce pays »). Message très bien reçu. Celui qui était gagné par la vanité du pouvoir au point de se faire appeler, officiellement, pince-sans-rire, Son Excellence Dr Elhadj Yahya AJJ Jammeh Babili Mansa, a foulé le tarmac de l'aéroport de Banjul en même temps que son hôte et pris un jet privé loué par Alpha Condé pour s'envoler à destination de Malabo.

Macky Sall a ramené Adama Barrow à Banjul pour l'installer dans le fauteuil présidentiel, sous la garde des services de sécurité sénégalais. Il y'avait désormais au State House un ami du Sénégal dont la prise de fonction a sonné la reddition des rebelles casamançais subitement privés de « profondeur stratégique ».

Le président du Sénégal ne s'est pas limité là. Il a fait accepter à Barrow ce que Jammeh refusait avec le calcul cynique de perpétuer le sentiment d'isolement de la Casamance du reste du Sénégal. Avec un financement de 50 milliards qu'il a déboursé en urgence, il a bâti, à hauteur de Farafenni, un pont sur le fleuve Gambie qui relie la Casamance au reste du pays. Fini les tracasseries que subissaient les transporteurs sénégalais au niveau de la Transgambienne ! Fini le casse-tête qui faisait attendre les camions des

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE QUI A PRODUIT DES RÉSULTATS

jours et des jours ! Fini le stress des casamançais et de leurs visiteurs qui, dorénavant, traversent la Gambie sans s'arrêter, sans s'en rendre compte ! Rien que ce pont jeté au-dessus du fleuve pour relier le Sénégal au Sénégal, après quatre longues décennies d'un irrédentisme nationalitaire cultivé par l'isolement géographique, valait la peine d'élire Macky Sall en 2012.

Il allait réussir un autre gros coup. Le 4 avril 2019, au lendemain de la prestation de serment consécutive à sa réélection, il a invité une douzaine de chefs d'État africains à la célébration du 59^e anniversaire de l'indépendance du Sénégal. À l'occasion, il a fait voler des avions et hélicoptères de combat, fait défiler les unités d'élite de l'armée, exhibé en masse du matériel militaire aussi neuf que dévastateur... La guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens. La préparation de la guerre est le meilleur moyen pour avoir la paix. La diplomatie repose sur la dissuasion.

Fort de cet ascendant psychologique, Macky Sall a mené, à l'issue de l'élection présidentielle des 24 novembre et 29 décembre 2019 en Guinée-Bissau, un bras de fer qu'il a remporté. Soutenant son « bon petit » Umaro Sissoco Embaló contre José Mario Vaz (notoirement pro-rebelles casamançais, qui aurait été plus nuisible que Jammeh pour la sécurité du Sénégal), il a usé de son influence pour qu'il soit proclamé élu. Face aux contestations de son adversaire, ouvertement soutenu par le président guinéen, Alpha Condé, et son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, le numéro un sénégalais a asséné, au cours d'un huis clos des chefs d'État de la Cedeao : « Embaló a remporté l'élection. Personne ici n'a le droit de soutenir le candidat perdant, au risque de semer la zizanie dans ce pays frère. La Guinée-Bissau est un voisin du Sénégal. La situation qui y prévaut impacte économiquement le Sénégal. Mais aussi sécuritairement, avec la crise en Casamance. Je n'accepterai donc qu'aucun désordre soit créé dans ce pays par qui que ce soit. Et le désordre commence par des manœuvres pour

CHEIKH YÉRIM SECK

installer un usurpateur au détriment du candidat élu. Ces manœuvres ne passeront pas. »

Joignant le geste à la parole, Macky Sall a reçu Embaló, le 03 janvier 2020, avec tous les honneurs dus à son rang : revue des troupes, fanfares, accueil au plus haut niveau à la descente de l'avion... Puis, il a presque imposé à Mahamadou Issoufou, alors président du Niger et président en exercice de la Cedeao, de le recevoir suivant le standard protocolaire le plus élevé dans son pays. Issoufou s'est exécuté. La partie était pliée. Embaló s'était « présidentialisé ». La voie était balisée pour sa prise de fonction, le 27 février 2020. Notre pays avait retrouvé à son flanc austral une Guinée-Bissau docile, désormais dirigée par « un ami du Sénégal ».

L'expansion ne s'est pas limitée là. Macky Sall est allé plus loin, s'assurant de la victoire d'un de ses poulains, George Weah, à la tête du Liberia. Il fallait bien étendre son influence jusqu'aux portes de la Côte d'Ivoire avec laquelle le Sénégal se dispute le leadership économique et diplomatique en Afrique de l'Ouest francophone. Sait-on jamais...

Puis, il s'est attaqué à la Mauritanie où le très inculte et trop rancunier Mohamed Ould Abdelaziz, ruminant sa rancune depuis son échec à imposer Yahya Jammeh contre la volonté des Gambiens, cherchait la petite bête et faisait la misère aux pêcheurs sénégalais, même ceux involontairement égarés dans les eaux territoriales mauritaniennes.

Début février 2018, Macky Sall a coupé l'herbe sous les pieds de cet indélicat voisin. À la tête d'une importante délégation, il a effectué, à Nouakchott, une visite de travail et d'amitié au cours de laquelle il a raffermi les liens de coopération entre les deux pays, traité les questions liées à la frontière terrestre et maritime commune, signé une convention pour se partager à parts égales les ressources gazières issues du gisement La Grande Tortue Ahmeyim enfoui sous la façade atlantique des deux pays. Le partage de cette

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE QUI A PRODUIT DES RÉSULTATS

ressource était, aux yeux du très borné Abdelaziz, un casus belli. Dans le but d'ôter aux pyromanes toute opportunité d'allumer un conflit entre les deux pays et d'en profiter pour arracher le gaz, Macky Sall a fait preuve d'une grande intelligence stratégique en acceptant un partage à parts égales alors que le gros du gisement est enfoui sous le territoire maritime sénégalais.

Après son voisinage immédiat, le 4^e président de notre République s'est attaqué au reste de l'Afrique et au monde. Au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), il a, dès son arrivée au pouvoir, veillé à assurer un second mandat de président de la Commission à Hadjibou Soumaré. Au fil des années, il a veillé à caser nos compatriotes dans des positions internationales de premier plan : Adama Dieng comme conseiller spécial des Nations-Unies pour la prévention du génocide ; Mankeur Ndiaye (qui fut son ministre des Affaires étrangères) comme chef de la Mission des Nations-Unies pour la Centrafrique (Minusca) ; Abdoulaye Bathily comme Haut représentant des Nations-Unies en Libye...

Lui-même a consolidé un acquis arraché par son prédécesseur, Abdoulaye Wade, en sa qualité de concepteur du Nepad : être invité à tous les sommets du G8 comme représentant de l'Afrique. Une fois tous les ans, Macky Sall est sur la photo, à côté des dirigeants des pays les plus puissants de la planète. Ce qui renforce le rôle du Sénégal comme « zone d'influence symbolique » en Afrique et magnifie la place de démocratie majeure en Afrique de notre pays.

Le 05 février 2022, à l'issue d'un sommet des chefs d'État de l'Union africaine à Addis-Abeba qui restera dans les annales, Macky Sall a été désigné par ses pairs président en exercice de l'organisation continentale. De février 2022 à février 2023, le président du Sénégal a mis à profit cette position stratégique pour donner une plus grande visibilité internationale à son leadership et à notre pays. Trois événements ont particulièrement braqué les

CHEIKH YÉRIM SECK

projecteurs des médias internationaux sur lui : sa rencontre avec Vladimir Poutine, au plus fort de la guerre Russie-Ukraine, pour plaider la cause de l’Afrique privée de céréales par le blocus des ports ukrainiens ; son intervention à la tribune des Nations-Unies pour défendre la cause de toute l’Afrique dans le nouvel ordre mondial ; sa plaidoirie en faveur de l’appui à la protection de l’environnement en Afrique, à l’occasion de la Cop-27, à Sharm-El-Sheikh.

Sur une question aussi cruciale que la guerre en Ukraine, objet de toutes les attentions et de toutes les passions sur la scène internationale, il a exprimé, au nom de l’Union africaine, une position courageuse et forte. Le 15 décembre 2022, à New York, à l’occasion du Sommet États-Unis – Afrique, il a déclaré, devant le président américain Joe Biden : « Au final, dire que la Russie est coupable ne résout pas le problème. Au-delà de nommer un coupable, la guerre doit être arrêtée. » Il fallait dire cette vérité au leader de la puissance américaine qui, au nom de l’intérêt égoïste qu’ont les États-Unis à affaiblir stratégiquement la Russie, mène la guerre contre celle-ci par l’Ukraine interposée. Et, donc, fait perdurer les hostilités, à la faveur de la lâcheté des dirigeants occidentaux qui suivent aveuglément Biden sur cette voie non seulement sans issue, mais également lourde de risques pour la paix mondiale. Ce 15 décembre 2022 sera inscrit dans les annales des relations internationales. En diplomatie, les paroles sont des événements.

Au total, Macky Sall a réussi dans la gestion des affaires étrangères. Dans son ouvrage **Mensonges et vérités**, paru en 2016, Michel Wiéviorka a écrit : « Il est généralement admis que la diplomatie, pour être efficace, doit s’appuyer sur le cynisme des intérêts, ce qui autoriserait le mensonge. » Déjà en 1971, dans un article du *New York Review of Book* resté dans les esprits, Hannal Arendt indiquait aux experts du Pentagone: « On autoriserait en politique (et surtout en politique internationale) le mensonge

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE QUI A PRODUIT DES RÉSULTATS

comme une ressource stratégique, au nom de l'idée que la politique internationale serait régie par le pouvoir sans règle (l'État de nature, aurait dit Hobbes que j'ai cité), ce qui affranchirait l'individu de la morale. »

Dans le cas de la Gambie comme dans celui de la Guinée-Bissau où il a réalisé des succès exceptionnels, le numéro un sénégalais a su user des deux ressources de l'École néoréaliste de la théorie des relations internationales : « la matérialité militaire et la capacité stratégique à utiliser la ruse et le mensonge ».

Chapitre 22

Trois gros travaux que Macky Sall doit mener pour l'avenir du pays

S'il n'a pas tout réussi à la tête du Sénégal, Macky Sall doit, pour placer définitivement le pays sur les rails de l'émergence, faire avancer trois chantiers essentiels pour l'avenir : l'exploitation optimale du gaz et du pétrole, la transformation numérique et digitale et une répartition équitable des ressources issues des énergies fossiles.

Sur le premier point, Dieu merci d'avoir doté le Sénégal de ressources pétrolières et gazières importantes. L'existence de ressources naturelles débouche très souvent sur ce l'on désigne par le syndrome hollandais, le paradoxe des abondances ou la malédiction des ressources naturelles. L'idée d'une « malédiction des ressources » est apparue à la fin du 20^e siècle. Il a été constaté que, dans les pays de l'OPEP, le revenu national brut par habitant a, en moyenne, diminué de 1,3 % de 1965 à 1998, tandis que, dans le reste des pays en voie de développement, la croissance moyenne par habitant était de 2,2 % (Sachs et Warner, 2001). L'exportation des ressources pétrolières et gazières, dans un pays donné, entraîne une entrée massive de devises sur son territoire. Cet accroissement du stock de devises étrangères crée une appréciation de la monnaie nationale, amenuisant la compétitivité-prix de l'industrie nationale. Beaucoup de pays riches en ressources naturelles, comme le Nigeria par exemple, ont connu une croissance

faible ou nulle dans le passé. Premier constat à établir pour y remédier par la diversification de l'économie.

Le Sénégal possède, dans son portefeuille gazier et pétrolier, 29 blocs, dont 7 blocs en onshore, 13 blocs en offshore et 9 blocs en offshore profond. Selon le FMI (2018), les secteurs pétrolier et gazier devraient rapporter l'équivalent de 6 à 7 % de points de PIB sur 20 ans. Sur la foi de simulations effectuées en 2017, par le ministère de l'Économie, une production moyenne au-delà de 100 milles barils par jour, entre 2021 et 2035, devrait entraîner un taux de croissance de 9,4 % par an, pour 52 milliards de dollars de PIB supplémentaires par an. Ces prévisions sont proches de la réalité : la production attendue est de 100 mille à 120 mille barils par jour en 2023.

Mais, pour que tout se passe comme prévu, Macky Sall doit préparer le pays à cette nouvelle ère. L'exploitation du pétrole et du gaz requiert une expertise très poussée en ingénierie financière et juridique, en logistique, en transport, en technologies... Il faut une nouvelle articulation de la carte universitaire et de la formation professionnelle et technique avec cette réalité économique. Plus de 500 métiers sont liés à la filière pétrole et gaz, des milliers de métiers sont requis dans la finance, la logistique, le transport, le développement durable... L'industrie du pétrole et gaz permettra de réduire sensiblement la facture énergétique de l'État, donc allègera le budget national qui pourrait être orienté sur des secteurs vitaux de l'économie comme la santé, l'éducation et le transport public. Les dépenses publiques, dont le volume va exploser, devront être consacrées à des projets à haute valeur économique et sociale, avec des entreprises nationales comme maîtres d'œuvre. Le secteur privé national doit, en effet, capitaliser sur cette importante manne financière en vue de doper le taux d'emploi et résorber le chômage de masse. Ce pari nécessite une anticipation pour former les ressources humaines, une maîtrise des technologies, mais aussi et surtout un parti pris assumé de l'État sur le plan

TROIS GROS TRAVAUX QUE MACKY SALL DOIT MENER...

réglementaire, des modifications de certaines dispositions du code des marchés publics pour favoriser les entreprises nationales. L'erreur serait de laisser les entreprises de la mondialisation économique tout polariser. S'il n'y a pas de préférence nationale, il n'y a pas d'intérêt national. S'il n'y a pas d'intérêt national, il n'y a pas de nation. Piqûre de rappel à notre président si prompt à donner les gros morceaux aux étrangers !

L'exploitation du pétrole et du gaz aura un effet positif sur la confiance extérieure dont bénéficie le Sénégal, mais également sur la création de richesses. Néanmoins, l'augmentation du PIB se fera, toute chose étant égale par ailleurs, par le biais de l'augmentation simultanée de la consommation, des investissements, des dépenses publiques et des exportations. Dans la même dynamique, une baisse des importations est attendue de la transformation économique que va générer l'amélioration des facteurs de production. Laquelle doit être appuyée par une réelle volonté politique. Si les entreprises sénégalaises sont noyées par la concurrence ou tous autres facteurs, cela limiterait les effets induits de cette nouvelle ère sur l'économie. Le Gabon et le Congo sont des exemples à cet égard. Ces pays, du fait de leur rapport léonin avec l'une des plus prospères entreprises françaises, Total Energies, peinent à financer correctement leur politique économique nationale. Qui peut comprendre que, dans la banlieue de Libreville, certaines populations n'aient pas accès à l'eau ? Le pétrole gabonais est exploité par Total Gabon, dont 58,28 % des parts sont détenus par le groupe français Total et 25 % par l'État gabonais. Macky Sall doit veiller à ne pas reproduire ce modèle.

Le rapprochement de la frontière énergétique crée une nette amélioration des facteurs de production, impulse ainsi la production nationale et crée les conditions d'une vigoureuse politique d'industrialisation. À travers un cadre clair et des mécanismes d'incitation budgétaire et fiscale innovants, l'État doit réunir les conditions d'une expression efficace du secteur privé national par

une bonne maîtrise des technologies. De l'agriculture aux nouvelles technologies en passant par l'artisanat et le tourisme, tous les secteurs doivent subir un choc positif (c'est le phénomène de l'oxygénation), et être propulsés aux meilleurs niveaux de compétitivité. En guise d'accompagnement, l'accès au crédit, au foncier et à un bon capital humain devra être assuré pour transformer la demande intérieure. L'industrialisation amorcée pourrait conduire à l'exportation de biens et services et à la diminution des importations par effet de substitution. Les orientations stratégiques du ministère du Commerce et des PME, déclinées dans le DPPD 2020-2022, doivent être transposées dans la réalité pour réussir l'exploitation du pétrole. Les axes 3 et 4, mais surtout l'axe 4, visent à favoriser le développement soutenu du « consommer Sénégal » en vue d'inverser la balance commerciale de plus de 700 milliards en 2035. Obtenir ce résultat passera nécessairement par une bonne spécialisation internationale et une meilleure amélioration des facteurs de production.

Au-delà des financements sur l'infrastructure humaine et physique, l'exploitation du pétrole doit reposer sur un système de péréquation intégrant la prise en compte des générations futures, des groupes vulnérables et la lutte contre la corruption. Tenir compte des générations futures repose sur une double action : la préservation de l'environnement (ODD, car les exemples de destruction des grandes multinationales du pétrole comme Texaco sont frais dans les esprits) et l'investissement des dividendes dans les secteurs d'avenir. Notre pays, souverain, doit veiller à ce qu'aucune multinationale, quelle qu'elle soit, ne puisse se soustraire aux obligations environnementales ni à la fiscalité locale ou nationale. L'évitement fiscal, sous toutes ses formes, doit être éradiqué.

Macky Sall doit accélérer un deuxième gros chantier pour préparer le Sénégal face aux défis de l'avenir. Sources de grandes controverses, le numérique et le digital ont profondément bouleversé

TROIS GROS TRAVAUX QUE MACKY SALL DOIT MENER...

nos modes de consommation et de production. Brousseau et Rallet (1999) avaient estimé que l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) ne conduisait pas ipso facto à l'amélioration des performances microéconomiques et que la croissance américaine des années 1990 n'était pas nécessairement fondée sur les innovations liées à l'usage des TIC (Gordon 2000), (Cohen et Debonneuil 2000), (Artus 2000). Aujourd'hui, avec les développements théoriques et empiriques de la nouvelle économie, nombreux sont les économistes qui reconnaissent un impact positif significatif des TIC sur la croissance économique. Les technologies numériques sont des technologies génériques dont les impacts sur les performances économiques sont liés à des mutations dans les pratiques, dans l'ensemble des dimensions de la vie économique et sociale, les normes de consommation, les modes de production, les formes organisationnelles, etc. (David, 2000). Telles les grandes inventions de la fin du XIXe siècle qui ont dynamisé fortement la croissance économique. Tous les secteurs de l'économie recourent aux TIC pour accroître leur productivité, créer de nouveaux débouchés sur les marchés et réduire leurs coûts d'exploitation. Perroux (1949) et Braudel (1985) affirment que, grâce à la diffusion des TIC, les pays pourraient sortir du sous-développement. Selon une étude de McKinsey, en 2011, « l'internet aurait permis la création de 700.000 emplois directs, indirects et induits en France en l'espace de 15 ans... Et le secteur du numérique devrait en créer encore 450.000 d'ici 2015 ». L'économie numérique correspond dans son ensemble à la publicité en ligne, le commerce électronique, les services de paiement électroniques, les boutiques d'applications en ligne, les transactions à haute fréquence, la radiodiffusion, les médias... L'économie numérique représenterait environ 5,9 % du PIB en Europe, 7,5 % aux États-Unis et 30 % de la croissance économique mondiale. En Afrique, le Sénégal est classé 1er pays africain par le poids d'internet dans l'économie (i-PIB) estimé à 3,3 % en 2016, du fait d'une bonne connectivité internationale et

d'un bon réseau national de transmission. Le pays projette une contribution du secteur à hauteur de 10 % du PIB à l'horizon 2025. Objectif trop peu ambitieux au regard de l'étoffe de pays pétrolier !

Suivant l'indice IDI (Indice de Développement des TIC), notre pays occupe la 132^e place mondiale sur 167, tout en gagnant cinq (5) places entre 2010 et 2015. Il se classe à la 11^e place en Afrique, derrière des pays comme l'Île Maurice, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Cap-Vert, le Kenya... Nous avons à faire des progrès que nous devons, hic et nunc, nous donner les moyens de réaliser.

En cette année 2022, le taux de pénétration d'internet au Sénégal est de 94,82 % (source : rapport trimestriel sur le marché des communications électroniques de l'ARTP, 2022), et 58 % des Sénégalais se disent accros aux réseaux sociaux. Certaines études montrent que 8 Sénégalais sur 10 possèdent un smartphone. Pour relever les défis économiques internes liés à la lutte contre le chômage, la réduction de la pauvreté, la modernisation de l'administration publique et l'augmentation de la productivité, le Sénégal s'est doté d'une stratégie nationale dénommée « Sénégal Numérique 2025 » (SN2025). La réussite de SN2025 doit, toutefois, reposer sur des initiatives et des réformes-phares. La réforme de la Société nationale La Poste, mise à genou par une gestion prédatrice, est d'une urgente nécessité, cette société était entretenue dans les faiblesses énoncées par la théorie des choix publics (1954). Effectifs pléthoriques, manque d'agilité et d'innovations majeures pour accroître sa part de marché, instabilité du management, corruption pathologique... La Poste doit vite se relever et se repositionner pour devenir le fer de lance d'une économie numérique résiliente et prospère. Cet objectif est réalisable au regard du potentiel de gains qu'offrent les services financiers et les atouts logistiques liés à sa position dominante. L'économie numérique et digitale n'a pas atteint le niveau qu'elle devrait. Elle devrait davantage éclore à la faveur des taux importants de

TROIS GROS TRAVAUX QUE MACKY SALL DOIT MENER...

pénétration du téléphone mobile au Sénégal. Les trois opérateurs mobiles totalisent 16 403 402 abonnés en 2018, contre 15 758 396 en 2017, soit un taux de pénétration de 107.52 % en 2018, contre 103.29 % en 2017. En 2022, le taux de pénétration du téléphone mobile au Sénégal est de 113 %, avec plus de 19 millions d'abonnés pour les 4 opérateurs. Avec 10 972 km de fibre optique sur l'ensemble du territoire national, le Sénégal doit faire les efforts nécessaires pour casser la marginalisation de certaines régions comme Sédhiou, Matam, Tambacounda et Kédougou. Il est remarquable de constater la fulgurance avec laquelle les activités commerciales et artisanales se déploient sur les supports numériques au Sénégal. Une meilleure articulation de l'aménagement du territoire, couplée à un déploiement optimal de l'infrastructure numérique, provoquerait des effets induits substantiellement profitables à l'économie. Toutes les populations exclues du potentiel économique des différentes plateformes numériques, sources de création de valeur, doivent sans attendre y être connectées. Macky Sall doit veiller à adapter l'Administration publique, à travers son organisation centrale et ses dénombremens sectoriels, à cette nouvelle réalité. Les universités et les hôpitaux, qui manquent cruellement de dispositifs numériques et digitaux dédiés, doivent en être dotés pour mieux accomplir leurs missions. L'Adie, devenue Sénégal Numérique, est entrain de poser des pas vers la bonne direction. Mais beaucoup trop lentement. Le numérique et le digital imposent une conduite du changement dans la manière de faire fonctionner l'Administration centrale. Leur usage change positivement le visage de l'Administration, augmente son efficacité, réduit ses coûts de fonctionnement, mais aussi introduit de la transparence et de la traçabilité fort précieuses dans notre environnement gangréné par la corruption. En clair, il aide à la rationalisation des dépenses publiques et des effectifs déployés.

Pour booster l'économie numérique et digitale, le Sénégal doit impérativement revisiter ses options en recherche-développement et déployer un seuil de 1 à 1,5 % du PIB dans la recherche-

CHEIKH YÉRIM SECK

développement, comme il s'y est engagé au sein de l'Union africaine. En 2012 déjà, la Chine consacrait 1,98 % de son PIB à la recherche et développement (R&D), soit 256 milliards de dollars, contre 2,07 % en Europe (282 milliards), 2,79 % aux États-Unis (397 milliards) et 3,35 % au Japon (133 milliards). Si bien que la Chine, qui s'était fixée pour objectif de consacrer 2,5 % de son PIB à l'innovation en 2020, devrait accéder au premier rang mondial des dépenses de R&D. On n'est pas premier au hasard... En 2015, le Sénégal a consacré 0,58 % de son PIB à la R&D, soit moins de 7 milliards de FCFA. La faiblesse de ce montant constitue un vrai frein au développement du secteur du numérique et du digital. À corriger d'urgence pour ne pas désarmer le pays dans cette bataille à l'échelle du monde !

En définitive, le numérique et le digital, par une recherche expérimentale, devraient pénétrer les secteurs traditionnels tels que l'agriculture, la santé, les transports et l'enseignement. Leur déploiement doit être plus systémique en prenant en compte l'accès des femmes et des groupes vulnérables aux résultats. Grâce à une R&D autocentrée, ces secteurs pourront secréter des dividendes technologiques suffisamment robustes pour produire des effets multiplicateurs appréciables sur l'économie globale. Macky Sall doit en faire « la » priorité de ses dernières années au pouvoir : l'État du Sénégal doit créer les conditions pour promouvoir le secteur en participant à lever les contraintes liées à la logistique, à la formation et au coût élevé des opérateurs de téléphonie et d'internet. Mais tout ceci doit être coulé dans un cadre juridique et organisationnel qui favorise le respect de la propriété intellectuelle et de la concurrence, mais aussi la protection des données et un risque sécuritaire faible pour les usagers. La problématique de la cyber-sécurité, à l'heure du Big-Data et de l'économie de la connaissance, doit faire l'objet d'une attention particulière, les données collectées doivent être ôtées aux manipulations de toutes sortes, dans le respect de la loi sur la protection des données personnelles. Le pays doit se préparer à

TROIS GROS TRAVAUX QUE MACKY SALL DOIT MENER...

tirer profit de la révolution technologique et civilisationnelle de l'intelligence artificielle qui va bouleverser l'éducation, la santé, le monde du travail, la place de l'homme dans la société... Enfin, et surtout, le Sénégal doit œuvrer sans délai à recouvrer sa souveraineté numérique. Il est inacceptable que des données, y compris de notre administration publique, soient stockées dans des data-center en France et aux États-Unis, alors que des investissements ont été consentis pour installer des centres de stockage de données au Sénégal qui doivent être utilisés. Le supercalculateur, acquis à 15 millions d'euros auprès d'Atos, installé en février 2020 à la Cité du Savoir de Diamniadio, le 3^e en Afrique après celui d'Afrique du Sud et de Côte d'Ivoire, doit, lui aussi, être exploité. Aux dernières nouvelles, il a pris l'eau de pluie dans le local où il a été abandonné...

Pour donner du sens, car c'est son rôle, le « père de la nation » doit assurer un développement du numérique et du digital dans le respect de notre ADN socio-culturel, des droits de l'homme, des principes généraux admis par les nations civilisées...

Le dernier chantier que Macky Sall doit au Sénégal, c'est de jeter les bases d'une équité économique et territoriale, seul gage de sauvegarde de la stabilité dans un contexte pétrolier et gazier. À l'ère de la croissance à deux chiffres, tirée en partie par l'exploitation du pétrole et du gaz, la protection sociale doit être au cœur des préoccupations des politiques publiques. Il s'agit de renforcer la politique d'équité sociale et la prise en compte des groupes vulnérables. Les théories économiques tendent à entretenir une relation ambiguë entre équité sociale et croissance économique, mais la pandémie de Covid-19 nous a montré une urgente nécessité de recentrer l'économie sur l'Homme. Et les « émeutes de la faim » de mars 2021 sont là pour nous le rappeler. Les problèmes de fond de notre économie sont la hausse des inégalités sociales, la faiblesse des salaires, de l'espérance de vie et du système de santé, les problèmes structurels du transport urbain et interurbain, un système de protection sociale précaire et une

politique d'aménagement du territoire peu optimale. Le développement de notre économie doit résoudre les problèmes de civilisation liés à la sauvegarde de la dignité humaine par l'accès à l'eau potable et aux services sociaux de base. L'équité sociale devrait englober l'équité territoriale qui constitue le défi majeur des politiques d'aménagement du territoire. La superficie de la région de Dakar est au cœur des nombreuses distorsions ou asymétries géographiques qui plombent les retombées de l'économie spatiale. La région de Dakar représente 0,3 % du territoire national, polarise plus de 85 % des activités économiques et abrite plus de 25 % de la population du Sénégal. Par exemple, le département de Podor fait plus de 23 fois la superficie de la région de Dakar, 15 fois la superficie de Saint-Louis, mais contribue à hauteur de 1,3 % au PIB national, abrite 3 % de la population nationale, représente 7 % du territoire national. Cette asymétrie géographique met en mal toute la logique distributive des politiques économiques, surtout en termes d'équité sociale et de promotion des groupes vulnérables.

Le budget de la santé a évolué de 2010 à 2020 pour atteindre 5,6 % des recettes de l'Etat, contre les 15 % visés. Si l'on retient ses principales composantes (dépenses ministérielles, CMU, bourses sociales, égalité des chances et fonds de retraite), les dépenses de protection sociale représentent environ 6 % du budget 2020 de l'État. Elles ont augmenté largement moins vite que le rythme d'évolution du budget de l'État ces dernières années. Le Sénégal doit redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de l'OMS en termes de densité de personnels médicaux. En 2020, les normes de densité de personnels médicaux de l'OMS s'établissent comme suit: 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 infirmier pour 5 000 habitants et 1 sage-femme pour 3 000 femmes en âge de reproduction (FAR). Les dernières données nationales de 2016 nous indiquent les résultats suivants : 1 médecin pour 13 575 habitants, 1 infirmier diplômé d'État pour 5 942 habitants et 1 sage-femme pour 2 233 FAR. La Couverture maladie universelle

TROIS GROS TRAVAUX QUE MACKY SALL DOIT MENER...

(CMU), lancée en 2014, n'offre la gratuité que dans les cas suivants : les soins sanitaires des enfants de moins de 5 ans ; les personnes âgées de plus de 60 ans, les césariennes et la dialyse. La couverture du risque maladie, à travers les mutuelles de santé, au deuxième trimestre 2019, représentait 2.994.198 personnes bénéficiaires dont 2.680.753 pour les mutuelles de santé communautaires et 316.210 personnes pour les mutuelles de santé d'envergure nationale, selon les données disponibles à l'ANSD. Ces statistiques officielles montrent que le taux de couverture de risque maladie est passé de 20,12 % en 2013 à 49,64 % en 2018 et 53 % en 2020. Selon la Banque mondiale (2020), le taux de pauvreté était évalué à 38 % en 2011, contre 34 % en 2017 et 31 % en 2020. Il reste somme toute insupportable...

L'État du Sénégal a mis en place, en 2013, une Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSSN) qui a instauré le Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF). Ce programme a déjà permis de mettre à la disposition plus de 300 000 ménages vulnérables une Bourse de sécurité familiale de 100 000 FCFA/an entre 2013 et 2017. Ces efforts sont comme une goutte d'eau dans l'océan de la misère, au regard de la faiblesse du développement humain au Sénégal. L'indice de développement humain (IDH) est passé de 0,37 en 1990 à 0,51 en 2017, puis à 0,514 en 2018. Avec un IDH de 0,511 en 2021, le Sénégal est à la 166e place mondiale sur 189. L'argent du pétrole et du gaz doit très vite tirer ces chiffres à la hausse.

Dans les perspectives économiques à l'horizon 2050, le Sénégal doit optimiser sa politique de redistribution des richesses issues du pétrole, du gaz et des ressources naturelles, ainsi que la prise en compte des groupes vulnérables. Mais également s'interroger sur les valeurs et le format de société que nous souhaitons bâtir. Ces choix passeront nécessairement par une réflexion sur la démocratie politique, économique et sociale, sur les nouveaux

CHEIKH YÉRIM SECK

paradigmes de gouvernance des politiques publiques, sur le poids de l'argent dans nos sociétés, sur la lutte contre la corruption et les trafics en tous genres...

Macky Sall a une responsabilité historique : poser les jalons et faire avancer ces trois chantiers pour permettre au Sénégal d'entrer dans l'ère pétrolière et gazière en ressemblant plus au Qatar qu'au Gabon. Mais aussi et surtout éviter à notre pays ce qui est arrivé au Nigeria où l'arrogance des élites politiques en jets privés a soulevé les jeunes crève-la-dalle qui cohabitaient avec les centrales pétrolières et la pollution. Boko Haram est ainsi né...

Conclusion

Dans la longue trajectoire de l'Histoire, il arrive que le destin d'un homme épouse et se confonde avec celui d'une nation. Mais pour une durée limitée dans le temps, car l'homme passe et la nation demeure. Au cours de la deuxième décennie du 21^e siècle et d'une poignée d'années qui ont suivi, les historiens retiendront que le gouvernail du paquebot Sénégal, déformation à travers les siècles de Sunugal (qui veut dire « notre pirogue » en wolof, la langue la plus parlée du pays), était entre les mains d'un capitaine dont l'histoire familiale et personnelle le disposait peu à la station la plus élevée.

Mais, Dieu, ayant décrété son arrivée au pouvoir, un alignement des planètes extraordinairement favorable l'a propulsé à la tête du Sénégal, le 3 avril 2012. À 51 ans. Il est le premier président de notre République né après l'indépendance, donc éclos, formé et élu par un État débarrassé des chaînes de la colonisation. Le symbole est suffisamment fort pour être relevé. Macky Sall s'est retrouvé devant le défi de faire son histoire, de faire l'histoire du Sénégal sous sa direction, de faire sa partition de l'Histoire... Sur le flanc sud du pays où sévissait une rébellion armée depuis 1982, il a réussi la prouesse de faire taire les armes et de réduire un irrédentisme quarantenaire à une simple nuisance sécuritaire en extinction. Macky Sall est le fils d'Amadou Abdoul Boubou Sall qui quitta sa région d'origine en 1946, fidèle à la tradition de transhumance de ses ancêtres éleveurs. C'est donc dans l'ADN du président du Sénégal de déborder des frontières de son pays. Voilà

CHEIKH YÉRIM SECK

sans doute pourquoi il a, de main de maître, sans verser une seule goutte de sang, orchestré la transmission du pouvoir en Gambie, après la contestation par Yahya Jammeh de sa défaite à la présidentielle de décembre 2016. Après avoir installé le vainqueur, Adama Barrow, dans son fauteuil, à la faveur d'une diplomatie muette mais dissuasive, il a jeté un pont sur le fleuve, gravant dans le béton armé et le fer la jonction irréversible des peuples sénégalais et gambien, reliant pour toujours la Casamance au reste du Sénégal, assurant pour longtemps la continuité territoriale de notre pays...

En Guinée-Bissau comme au Liberia, son action discrète mais efficace a contribué au dénouement de processus démocratiques apaisés, remportés par des amis du Sénégal. L'arrivée au Palais de Bissau de son poulain Umaro Sissoco Embaló a permis de priver définitivement la rébellion casamançaise de « profondeur stratégique ».

Élu président en exercice de l'Union africaine par ses pairs, il a inscrit son action dans un agenda de restauration de la paix dans les nombreux foyers de tension en Afrique, du Mali au Tchad, de la Libye au Soudan... Son attachement à la paix dans le monde découle de son histoire personnelle. Macky Sall n'est pas né dominateur ni oppresseur. Sa mère, Coumba Diawly Hassan Thimbo, a épuisé ses forces dans la vente de cacahuètes pour épauler un époux aux revenus modestes. Écloré dans un environnement aussi défavorisé aiguisé le sens de la solidarité, mais aussi l'aversion face à l'injustice, surtout sociale. Le disque dur de Macky Sall est formaté par l'impératif de justice sociale. Son logiciel mental a un mode de fonctionnement que révèlent les instruments de sa gouvernance comme la Couverture maladie universelle, la Bourse de solidarité familiale, le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), le Programme de modernisation des villes du Sénégal (Promovilles)...

Dans **Le Sénégal au cœur**, son livre à relent autobiographique paru début 2019, il se définit comme « un Sénégalais de

CONCLUSION

synthèse ». Né de parents toucouleurs, il a grandi à Fatick, au cœur du Sine, le pays sérére sénégalais, s'est marié à une femme sérére de culture wolof, et parle couramment trois langues locales du Sénégal (le pulaar, le wolof et le sérére). Il s'est voulu l'un de ces nouveaux leaders d'une Afrique ambitieuse, conquérante, résolue à tourner la page de l'instabilité et de la médiocrité. Dans le continent africain comme au sein des sommets du G8, auxquels il est un invité régulier, il a porté, dans son style peul réservé, une parole discrète mais volontariste.

Macky Amadou Abdoul Boubou Sall, descendant des Sebbés Kolyaabés, une dynastie de guerriers courageux, a fait face à l'adversité pour triompher du pouvoir d'Abdoulaye Wade. Arrivé à la tête de ce petit pays prestigieux de 15 millions d'habitants, niché sur la façade atlantique de l'Afrique, reconnu pour sa vitalité démocratique, sa stabilité sociale et sa diplomatie volontariste, il a essayé d'amplifier les acquis.

Les fruits n'ont toutefois pas tenu toutes les promesses des fleurs. Il a fait ce qu'il a pu sur les fronts de la gestion économique, de l'action sociale, de la construction des infrastructures, de la sécurité territoriale, des relations extérieures... Mais il ne lègue pas à son successeur un pays émergent, doté d'une autonomie énergétique et alimentaire, industrialisé, modernisé, débarrassé de la pauvreté et de la dépendance économique et géopolitique de l'Étranger. En dépit de sa volonté de changer les choses, il ne restera pas dans l'Histoire comme étant le leader qui a sorti le Sénégal du sous-développement et l'a inscrit dans la modernité sociologique et politique. Son pedigree trop politicien, son obsession de conserver le pouvoir, son manque d'audace dans le choix des hommes et des femmes, son incapacité à mettre fin au clientélisme et à la corruption... ont enlisé son action à la tête de l'État qui risque, en l'espace d'une génération, de se perdre dans les dédales du temps.

Il lui reste la lourde responsabilité de quitter le pouvoir dans le respect de la règle d'alternance instaurée par la Constitution,

CHEIKH YÉRIM SECK

d'organiser une élection transparente qui consolide la réputation démocratique du Sénégal, de transmettre pacifiquement le pouvoir à son successeur dans des conditions qui permettant une saine continuité de l'État...

Il reviendra à son successeur d'introduire le Sénégal dans l'ère pétrolière et gazière, d'intensifier le financement du développement, d'apporter la prospérité aux Sénégalais dans un Sénégal sécurisé... Si le pays a un présent douloureux, il a en effet un avenir prometteur. Le futur du Sénégal doit se construire à travers quatre axes stratégiques : l'ancrage définitif dans la démocratie et la bonne gouvernance, l'exploitation optimale du pétrole et du gaz, la transformation numérique et digitale, la prise en compte des couches vulnérables dans la répartition des richesses.

L'ancrage dans la démocratie n'a aucune utilité s'il signifie la pérennisation du modèle actuel qui voit des oligarchies partisans s'affronter et se succéder les unes aux autres. Celle qui l'emporte se préoccupe quasi-exclusivement de distribuer des positions à ses membres, de remplir leurs poches, de régler leurs comptes aux dirigeants des oligarchies qui cherchent à la supplanter... Cette démocratie sous-développée, qui promet tout sauf l'intérêt général et l'État de droit, doit cesser. Il faut une démocratie de développement fondée sur un dispositif institutionnel par lequel, comme dit Montesquieu, « le pouvoir arrête le pouvoir ».

Pour ce faire, il faut une Assemblée nationale forte, débarrassée de députaillons qui ne devaient pas y être et qui y sont par la volonté du chef de leur parti ou coalition politique auquel ils obéissent au doigt et à l'œil. Comme pour l'élection du président de la République, les députés doivent remplir ces conditions d'éligibilité : être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau bac+2 au moins, être chef d'une entreprise viable ou fonctionnaire de la hiérarchie B a minima, avoir subi une formation d'au moins six mois en légistique, en procédure législative, en introduction au droit, dans un Institut parlementaire créé au sein de l'Assemblée

CONCLUSION

nationale et doté de multiples fonctions... Le métier de député doit devenir bénévole, exercé par des citoyens ayant une activité principale, soucieux de donner une partie de leur temps, de leur énergie et de leur intelligence à la collectivité. Exit, donc, les analphabètes, chômeurs et agitateurs qui voyaient dans ce job une panacée pour leur survie et qui pourraient tuer pour conserver leur poste, pour faire carrière. Des hommes et femmes répondant aux critères ci-dessus énumérés seront naturellement débarrassés du réflexe du bouton automatique, de l'enregistrement-applaudissement, du vote par acclamation...

L'Assemblée nationale a deux rôles dans l'ordre institutionnel : le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques. Pour qu'elle puisse les jouer pleinement, il faut une autre réforme : réunir l'Inspection générale d'État et la Commission nationale d'évaluation des politiques publiques (aujourd'hui rattachées à la présidence de la République) ainsi que la Cour des comptes au sein d'un Office parlementaire chargé d'assister les députés dans l'exécution de leurs missions. Avec cette armature, la deuxième institution de notre République va cesser d'être le pouvoir faible, le contre-pouvoir inexistant auquel elle est réduite depuis la réforme constitutionnelle de 1962 qui a instauré un régime présidentiel.

Pour que la justice sénégalaise puisse jouer son rôle de gardienne des libertés, assurer l'égalité de tous devant la loi et garantir l'égal accès au service public judiciaire, il faut que soit traduite dans les faits son indépendance proclamée par les traités internationaux, la Constitution, des lois organiques et ordinaires... Pour y arriver, il urge de supprimer le ministère et le ministre de la Justice. Un membre de l'Exécutif, nommé par le président de la République, ne peut pas, si l'équilibre entre les pouvoirs a un minimum de sens, coiffer le Judiciaire. Le procureur général près la Cour suprême peut jouer le rôle de garde des Sceaux, sous l'orientation et le contrôle d'un Conseil supérieur de la magistrature

composé uniquement de magistrats en exercice soumis, dans la gestion des carrières, à l'application des règles relatives à l'ancienneté, à la spécialité, à la conformité au droit des décisions rendues par chaque membre du corps... Une justice de ce type, avec un parquet totalement autonome dans l'appréciation de l'opportunité de poursuite et soumis à la seule obligation d'informer la chancellerie, va restaurer « la démocratie devant les juges », sauvegarder les libertés individuelles et rendre irréversible l'État de droit. Il faut que, définitivement, opposants politiques, journalistes, syndicalistes, activistes... ne puissent plus être brimés, alors que les affidés du pouvoir coulent une paisible impunité quels que soient leurs forfaits. Il faut, comme dans toutes les démocraties avancées, réussir à renverser le paradigme contenu dans cette maxime de Jean de La Fontaine vieille de presque trois siècles et demi : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » (in **Fables, Les Animaux malades de la peste**, 1678).

La démocratie, pour être effective dans ce pays, doit être économique et sociale. L'égal accès de tous aux emplois publics, aux recrutements dans le privé, au foncier, à l'habitat, à l'éducation, à la formation, à la santé, au confort... doit, pour une fois dans l'histoire de ce pays où tout roule au népotisme, au copinage, au piston et au « bras long », être effectif.

Si toutes ces exigences légitimes ne peuvent pas être remplies, ce sera du bon sens de préférer à cette démocratie sous-développée une dictature éclairée, juste, créatrice de progrès... Mieux vaut une dictature qui développe qu'une démocratie qui maintient dans le sous-développement. D'ailleurs, dans l'histoire récente, la plupart des pays qui se sont développés ont connu au moins vingt ans de pouvoir fort (Chine, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Qatar, Émirats arabes unis, Maroc, Rwanda...).

À moyen et long termes, le Sénégal risque de se casser si le développement ne suit pas cette démocratie électorale qui a

CONCLUSION

accouché d'alternances par les urnes. Si l'argent du gaz et du pétrole n'est pas ressenti par cette population jeune, éveillée par les réseaux sociaux, qui grouille d'impatience de s'extraire du martyre de la galère quotidienne, tous les scénarios de chaos seront envisageables dans ce pays. D'autant qu'il y'a, pour emprunter le jargon pénal, une circonstance aggravante : le Sénégal va désormais être exposé à ce qu'on appelle « la malédiction des ressources naturelles ». Dès le démarrage de l'exploitation du pétrole et du gaz, il sera plus compétitif que la Russie et d'autres pays producteurs, notamment arabes, du fait qu'il est plus proche de l'Europe, des États-Unis et de l'Amérique Latine. Ses concurrents vont-ils perdre des parts de marché les bras croisés ? Bétonner l'unité nationale et la sécurisation du territoire est devenu un impératif catégorique pour éviter à ce pays de basculer dans l'instabilité, la guerre civile, la déstabilisation terroriste... C'est là un enjeu stratégique fondamental que nos dirigeants doivent prendre en charge.

Au bout de ce travail qui m'a pris des semaines, je suis, je l'avoue, mitigé. Voici, très sincèrement, les questions que je me pose à moi-même : « Comment la sortie de ce livre va-t-elle être interprétée dans le microcosme ? », « Pourquoi te remets-tu dans la bouche des Sénégalais dont tu t'étais extrait depuis que tu t'es retiré de la vie publique ? », « Écrire un livre signifie-t-il ou non revenir dans la vie publique ? », « De quoi je me mêle ? »... J'aspire à être un intellectuel. L'intellectuel est, par définition, celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Ce livre sort de mes tripes. J'aime sincèrement et profondément le Sénégal. Si ça ne tenait qu'à moi, ce serait l'État le mieux dirigé au monde, Macky Sall serait le président avec la plus grande réussite à la tête de son pays. Si, donc, le style peut être incisif voire corrosif à certains endroits, ce livre a été écrit dans le souci d'emmener à mieux faire. Je souhaite sincèrement de l'historicité voire de l'épaisseur historique au 4^e président de la République. Car, devant le tribunal de l'Histoire, et celui de sa propre conscience, c'est bien à lui que

CHEIKH YÉRIM SECK

vont être posées ces questions : Étiez-vous sincère lorsque vous promettiez, entre les deux tours de la présidentielle de 2012, de réduire votre mandat de 7 à 5 ans, une fois élu ? Pour quelle vraie raison n'avez-vous pas respecté cet engagement ? Êtes-vous un homme de parole ? Avez-vous tenu les promesses que vous avez vendues aux Sénégalais pour être élu ? Avez-vous engagé le Sénégal sur la voie du progrès ? Votre slogan « Yoonou Yokkuté » était-il réelle aspiration ou pure escroquerie ? Avez-vous, comme vous l'aviez déclaré, permis aux corps de contrôle de faire leur travail, y compris à la présidence de la République ? N'avez-vous pas, comme vous l'aviez promis, protégé aucune personne de votre entourage soupçonnée de malversations ? Avez-vous amélioré la démocratie par plus d'équilibre entre l'Exécutif et le Législatif ? Avez-vous garanti l'indépendance de la justice ? Avez-vous ou non mis le coude sur certains dossiers judiciaires ? Avez-vous laissé libre cours à une saine compétition démocratique ? Avez-vous ou non usé de votre position pour éliminer de farouches opposants politiques ? Dans le secret de votre conscience, que ressentez-vous en pensant à vos rapports antérieurs au pouvoir avec Karim Wade et avec Khalifa Sall ? Pourquoi des activistes, des blogueurs voire des journalistes se sont retrouvés en prison sous votre règne ? Avez-vous un problème avec la liberté d'expression, avec les libertés ? Avez-vous respecté les droits de chacun, quel que soit son bord politique ? Le parrainage que vous avez imposé est-il une méthode d'assainissement des élections ou un moyen pour régenter les scrutins à votre avantage ? Avez-vous aboli les marchés à milliards de gré à gré que vous reprochiez à votre prédécesseur ? Avez-vous ou non donné des milliards de gré à gré à Abdoulaye Sylla, à Selim Bora et à d'autres businessmen introduits au Palais ? Avez-vous mis la patrie avant le parti ? Pourquoi n'avez-vous nommé que des politiciens ? Avez-vous un problème avec l'expertise ? Votre gouvernance a-t-elle vraiment été sobre et vertueuse ? Pourquoi aucun de vos amis politiques épinglés par les corps de contrôle n'a-t-il été poursuivi ? Quel est

CONCLUSION

votre vrai problème avec Nafy Ngom Keïta, l'ex-présidente de l'Ofnac, brutalement limogée ? Que savez-vous de l'affaire Petro-Tim que les Sénégalais ignorent que vous savez ? Aliou Sall est-il coupable ou victime, bénéficiaire final ou intermédiaire, dans cette affaire à plusieurs milliards de dollars ? Face à votre conscience, vous êtes-vous enrichi illégalement ou immoralement au pouvoir ? Les mamans accouchent-elles dans des conditions dignes ? Les nouveau-nés bénéficient-ils de filets sociaux ? Jouissent-ils d'un correct suivi médical ? Les maladies infantiles graves ont-elles été éradiquées ? À l'âge d'aller à l'école, les enfants vont-ils dans des établissements décentes ou dans des « abris provisoires » ? Ont-ils des maîtres suffisants en nombre et en qualité ? Au collège, au lycée et à l'université, les jeunes reçoivent-ils un enseignement de qualité ? Trouvent-ils, après leurs études, un environnement économique favorable à leur insertion professionnelle ? Ont-ils accès à des logements à la hauteur de leurs traitements ? Sont-ils bien soignés s'ils tombent malades ? Les hôpitaux sont-ils aux normes ? La retraite advenue, bénéficient-ils de pensions décentes ? Les Sénégalais peuvent-ils, en somme, naître, grandir, étudier, travailler, se soigner, s'épanouir, vieillir et mourir dignement au Sénégal ? Pourquoi des milliers de jeunes compatriotes bravent-ils les risques de noyade dans l'Atlantique pour quitter leur pays ? Pourquoi, en dépit des milliards déclarés dépensés, le Sénégal nage-t-il dans les eaux à chaque hivernage ? Pourquoi les prix ne cessent-ils de grimper ? Pourquoi l'extrême pauvreté n'a-t-elle cessé de progresser sous votre magistère ? Avez-vous apporté un mieux-être à votre peuple ? Avez-vous laissé la cohésion nationale, si forte depuis l'indépendance, intacte ? Le Sénégal que vous allez léguer sera-t-il meilleur que celui dont vous aviez hérité ? Méritez-vous la confiance des Sénégalais qui vous ont porté, deux fois de suite, à la magistrature suprême ? Ont-ils bien ou mal fait de vous avoir confié leurs impôts, leur diplomatie, leur sécurité, leurs vies, celles de leurs enfants, leur avenir... ?

Table des matières

Introduction	9
Chapitre 1 : Ce besoin humain d’histoire	15
Chapitre 2 : L’entrée au Palais par effraction	23
Chapitre 3 : Marième Faye Sall, atout ou boulet ?	39
Chapitre 4 : Macky Sall et la pratique du pouvoir	53
Chapitre 5 : La gouvernance non sobre et non vertueuse du secteur de l’énergie.....	65
Chapitre 6 : Snedai (Bictogo), Petro Tim, Ecotra, ArcelorMittal : ces nébuleuses à foison	77
Chapitre 7 : Cicad, Aibd, TER, Fonds Covid : Scandales à gogo !	87
Chapitre 8 : Le rapport assassin de l’IGE sur les permis octroyés à Petro Tim.....	97
Chapitre 9 : Cette « mafia chinoise » qui tue la pêche et affame 6 millions de Sénégalais	105
Chapitre 10 : Un bilan matériel fort appréciable.....	117
Chapitre 11 : La forte fibre sociale du fils du berger	125
Chapitre 12 : Les déficits du bilan matériel	137
Chapitre 13 : Les lourds passifs du bilan moral et éthique	145

CHEIKH YÉRIM SECK

Chapitre 14 : Le nouveau type de Sénégalais bâti par Macky Sall.....	157
Chapitre 15 : Ces affaires Karim Wade et Khalifa Sall qui ont percuté la démocratie	169
Chapitre 16 : Cette affaire Sonko qui fait l’affaire de Macky Sall.....	179
Chapitre 17 : La délicate question Mimi Touré	189
Chapitre 18 : Le « mbourook soow » de mauvais goût avec Idrissa Seck	199
Chapitre 19 : Le problème Amadou Ba.....	207
Chapitre 20 : La tache noire d’une 3 ^e candidature sur l’histoire du Sénégal.....	215
Chapitre 21 : Une politique étrangère qui a produit des résultats	227
Chapitre 22 : Trois gros travaux que Macky Sall doit mener pour l’avenir du pays	237
Conclusion.....	249
Table des matières	259

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CONGO
219, avenue Nelson Mandela
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
ACI 2000 - Immeuble Mgr Jean Marie Cisse
Bureau 10
BP 145 Bamako-Mali
mali@harmattan.fr

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIBRAIRIE DES SAVOIRS
21, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

MACKY SALL

FACE À

L'HISTOIRE

Comme l'indique le sous-titre du présent ouvrage, *Macky Sall face à l'Histoire* passe sous scanner un pouvoir entre les tropiques, celui de Macky Sall, élu à la tête du Sénégal en mars 2012, sous la promesse d'engager son pays sur « la voie de la prospérité » (« yoonou yokkouté », en wolof). Dix ans après, un journaliste, reconnu pour son talent au Sénégal et ailleurs, mesure les fruits à l'aune de la promesse des fleurs, dit avec force arguments ce qui a été réussi et ce qui ne l'a pas été, dévoile aux Sénégalais ce qui leur était caché et qu'ils ont le devoir de savoir.

Dans cette enquête journalistique bourrée de révélations, l'auteur revient sur les impacts positifs de la forte fibre sociale du fils de berger devenu président, mais aussi sur des scandales de corruption qui entachent la promesse d'une « gouvernance sobre et vertueuse ».

Au total, ce livre est une radioscopie des années Macky Sall dans le souci d'évaluer la place du 4^e président du Sénégal dans l'histoire de ce prestigieux pays d'Afrique de l'Ouest. Au-delà des révélations et de l'analyse des faits politiques marquants de cette dernière décennie, le présent ouvrage est donc un manuel d'histoire contemporaine, mais aussi de sociologie politique, de journalisme d'investigation, de culture générale tout court...



***Cheikh Yérém SECK** est titulaire d'un diplôme de 3^e cycle en droit public de l'université de Paris X. Juriste de formation, il est tombé dans le journalisme grâce à Béchir Ben Yahmed qui lui a mis le pied à l'étrier à Jeune Afrique, à Paris, où il a travaillé pendant dix ans avant de revenir fonder des médias au Sénégal. Producteur de documentaires et d'images d'infos, chef d'entreprises allant du trading au consulting, il est l'un des analystes de renom de la vie politique sénégalaise.*

Illustration de couverture : GELONGAL

Photo du président Macky Sall : © Lionel Mandeix

Inde. Source : © vecteezy.com

Image de fond : © vecteezy.com

ISBN : 978-2-14-032512-0

25 €

